



WIFAK INTERNATIONAL BANK

Société Anonyme au capital de 150 000 000 dinars divisé en 30 000 000 actions de nominal 5 DT entièrement libérées

Siège social : Avenue Habib Bourguiba, 4100, Médénine

Identifiant Unique : 0798651L

Tél : (+216) 70 259 000 / **Fax :** (+216) 70 254 000

Wifak International Bank est notée BB- (tun) à long terme avec perspective négative et B (tun) à court terme par l'agence de notation internationale Fitch Ratings le 30 Septembre 2022

Document de Référence «WIFAK INTERNATIONAL BANK 2022»

Ce document de référence a été enregistré par le Conseil du Marché Financier le 06 DEC 2022 sous le n° 22/008 / donné en application de l'article 14 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information

Mme Khadija KHALFA

Contrôle de gestion

Tél : 70 259 897

Fax : 70 254 000

E-mail : khadija.khalfa@wifakbank.com

Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence



Rue du Lac Léman-1053 Les Berges du Lac
Tél : 71 960 530 Fax : 71 960 565

Bien plus qu'un intermédiaire...

Le présent document de référence est mis à la disposition du public sans frais auprès de WIFAK INTERNATIONAL BANK - Avenue Habib Bourguiba, 4100, Médénine, de Maxula Bourse - Intermédiaire en bourse - Rue lac Léman, les Berges du Lac, 1053 Tunis, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et le site internet de WIFAK INTERNATIONAL BANK : www.wifakbank.com .



SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE WIFAK INTERNATIONAL BANK	7
CHAPITRE 1 - RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES.....	11
1.1 Responsable du document de référence	11
1.2 Attestation du responsable du document de référence	11
1.3 Responsables du contrôle des comptes	11
1.4 Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence.....	19
1.5 Responsable de l'information	20
CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE ET SON CAPITAL.....	21
2.1. Renseignements de caractère général concernant la banque.....	21
2.1.1. Dénomination et siège social	21
2.1.2. Forme juridique et législation particulière	21
2.1.3. Date de constitution et durée	21
2.1.4. Objet social	21
2.1.5. Clauses statutaires particulières.....	22
2.1.6. Exercice social.....	28
2.1.7. Capital social.....	28
2.1.8. Nationalité	28
2.1.9. Régime fiscal.....	28
2.1.10. Identifiant Unique	28
2.1.11. Lieu où peuvent être consultés les documents de la banque	28
2.1.12. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing	29
2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la banque.....	29
2.3. Evolution du capital social	29
2.4. Répartition du capital et des droits de vote au 09/11/2022.....	30
2.4.1. Structure du capital au 09/11/2022	30
2.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 09/11/2022	30
2.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 09/11/2022	31
2.4.4. Nombre d'actionnaires au 09/11/2022.....	31
2.5. Description sommaire du groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK au 31/12/2021	31
2.5.1. Présentation générale du groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK	31
2.5.2. Relations de WIFAK INTERNATIONAL BANK avec les sociétés du groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK au 31/12/2021.....	34
2.5.3. Relations commerciales entre WIFAK INTERNATIONAL BANK et les sociétés du groupe durant l'exercice 2021	34

2.6. Relations de WIFAK INTERNATIONAL BANK avec les autres parties liées au 31/12/2021.....	35
2.6.1. Informations sur les engagements	35
2.6.2. Transferts de ressources	37
2.6.3. Relations commerciales	37
2.7. Dividendes	38
2.8. Marché des titres	38
2.9. Notation de la Banque.....	39
CHAPITRE 3 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE.....	42
3.1. Présentation sommaire de la banque	42
3.2. Organisation de la banque	43
3.2.1. Structure générale de l'organigramme de la banque	43
3.2.2. Gouvernance	43
3.2.3. Contrôle Interne	47
3.2.4. Système d'information	52
3.2.5. Politique sociale.....	53
3.2.6. Effectif et Réseau de la banque	54
3.3. Activité et performance de la banque au 31/12/2021.....	55
3.3.1. Les ressources.....	55
3.3.2. Les emplois	57
3.3.3. Les résultats d'exploitation	61
3.4. Activité et performance de la banque au 30/06/2022.....	63
3.4.1. Les ressources.....	63
3.4.2. Les emplois	65
3.4.3. Les résultats d'exploitation	67
3.5. Indicateurs d'activité arrêtés au 30/09/2022	70
3.6. Matrice SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces)	72
3.7. Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité de la banque.....	72
3.7.1. Risque de solvabilité	72
3.7.2. Risque de financement/ Risque de crédit	73
3.7.3. Risque de liquidité	73
3.7.4. Risque du marché	74
3.7.5. Risque global du taux d'intérêt	74
3.7.6. Risque opérationnel	75
3.7.7. Risque de règlement.....	75
3.7.8. Risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.....	75
3.7.9 Risque lié au contrôle social	76
3.7.10 Risque lié à l'insuffisance du taux de couverture des actifs classés.....	76
3.8. Dépendance de l'émetteur.....	77

3.9. Litige ou arbitrage	79
3.10. Politique d'investissement de la banque	79
CHAPITRE 4 - PATRIMOINE-SITUATION FINANCIERE-RESULTAT.....	82
4.1. Patrimoine de WIFAK INTERNATIONAL BANK au 31/12/2021	82
4.1.1. Immobilisations Corporelles et Incorporelles de la banque au 31/12/2021.....	82
4.1.2 Portefeuilles titres d'investissement de la banque au 31/12/2021	83
4.2. Patrimoine de WIFAK INTERNATIONAL BANK au 30/06/2022.....	84
4.2.1. Immobilisations Corporelles et Incorporelles de la banque au 30/06/2022.....	84
4.2.2. Portefeuilles titres d'investissement de la banque au 30/06/2022	85
4.3. Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières..... postérieures au 30/06/2022.....	86
4.3.1. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles Postérieures au 30/06/2022.....	86
4.3.2. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières postérieures au 30/06/2022.....	86
4.4. Renseignements financiers sur les états financiers individuels au 31/12/2021	87
4.4.1. Etats financiers comparés au 31/12/2021	89
4.4.2 Notes aux états financiers au 31/12/2021	93
4.4.3 Rapports général et spécial des commissaires aux comptes aux états financiers individuels..... arrêtés au 31/12/2021	126
4.4.4 Notes complémentaires aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2021	135
4.4.5. Tableau de mouvement des capitaux propres au 31/12/2021	155
4.4.6 Tableau de répartition des bénéfices des trois derniers exercices	156
4.4.7 Evolution des dividendes.....	156
4.4.8 Evolution du Produit Net Bancaire et du résultat d'exploitation	156
4.4.9 Evolution du résultat net	156
4.4.10 Evolution de la marge brute d'autofinancement	157
4.4.11 Emprunts obligataires garantis par la Wifak International Bank	157
4.4.12 Emprunts obligataires émis par la Wifak International Bank.....	157
4.4.13 Emprunts obligataires souscrits par la Wifak International Bank	157
4.4.14 Principaux indicateurs	158
4.4.15 Principaux ratios.....	158
4.5 Renseignements financiers sur les états financiers consolidés au 31/12/2021.....	160
4.5.1 Etats financiers comparés au 31/12/2021	161
4.5.2. Notes aux états financiers consolidés au 31/12/2021	165
4.5.3. Avis des commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021.....	205
4.5.4. Notes complémentaires aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021.....	214
4.6. Renseignements sur les états financiers intermédiaires au 30/06/2022.....	217
4.6.1. Etats financiers arrêtés au 30/06/2022.....	218

4.6.2. Notes aux états financiers au 30/06/2022.....	222
4.6.3 Avis des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers intermédiaires au 30/06/2022.....	254
4.6.4 Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires au 30/06/2022.....	258
4.6.5. Tableau de mouvements des capitaux propres au 30/06/2022	263
4.6.6. Evolution du Produit Net Bancaire et du résultat d'exploitation.....	264
4.6.7. Evolution du résultat net.....	264
4.6.8. Evolution de la marge brute d'auto financement	264
4.6.9. Principaux indicateurs	265
4.6.10. Principaux ratios.....	265
4.7. Les indicateurs Boursiers de la valeur WIFAK INTERNATIONAL BANK.....	267
CHAPITRE 5 - ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES.....	268
5.1. Membres des Organes d'Administration et de Direction	268
5.1.1. Membres du Conseil d'Administration.....	268
5.1.2 Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la banque	268
5.1.3 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés	269
5.1.4 Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction.....	269
5.1.5 Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans la société ou l'Etablissement qu'ils représentent.....	269
5.2. Intérêts des dirigeants dans la banque au 31/12/2021	270
5.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'Administration et de Direction au titre de l'exercice 2021	270
5.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'Administration et de Direction au 31/12/2021.....	270
5.3. Contrôle.....	273
5.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital.....	273
CHAPITRE 6– RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR	274
6.1. Evolution récente et Orientations stratégiques.....	274
6.1.1. Evolution récente	274
6.1.2. Orientations stratégiques.....	275
6.2. Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées au niveau des prévisions 2022-2026 par rapport aux informations prévisionnelles 2018-2022	277
6.2.1. Analyse des écarts enregistrés entre les réalisations de l'exercice 2021 par rapport aux prévisions figurant dans le document de référence «WIFAK INTERNATIONAL BANK 2019».....	277

6.2.2. Analyse des modifications opérées au niveau des prévisions 2022-2026 par rapport aux informations prévisionnelles 2018-2022 publiées au niveau du document de référence «WIFAK INTERNATIONAL BANK 2019»...	279
6.3. Analyse des performances réalisées au 30/09/2022 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2022.....	282
6.4. Perspectives d'avenir.....	283
6.4.1. Les hypothèses de prévision retenues	283
6.4.2 Les emplois de la banque	285
6.4.3 Les ressources de la banque.....	287
6.4.4 Les résultats d'exploitation	289
6.4.5. Risque et Couverture.....	292
6.5. Les Etats financiers prévisionnels (2022-2026)	293
6.5.1. Bilans prévisionnels (2022-2026)	293
6.5.2. Etats de résultats prévisionnels (2022-2026)	294
6.5.3 Etats de flux de trésorerie prévisionnels (2022-2026)	295
6.6. Indicateurs de gestion et principaux ratios prévisionnels.....	296
6.6.1. Indicateurs de gestion	296
6.6.2 Principaux ratios	296
6.7 Avis des commissaires aux comptes sur les informations prévisionnelles.....	298

PRESENTATION RESUMEE DE WIFAK INTERNATIONAL BANK

L'historique de la banque remonte à 2002, lorsque la société de Leasing « El Wifack Leasing » a été créée avec un capital initial de 5 Millions de Dinars et ayant comme objet principal la réalisation des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel.

En 2006, « El Wifack Leasing » s'est introduite en bourse des valeurs mobilières de Tunis au prix de 5,600 DT.

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, « El Wifack Leasing » s'est transformée en 2015 en une banque universelle qui s'adonne aux opérations bancaires conformément aux percepts de la finance Islamique et a changé sa dénomination sociale à WIFAK INTERNATIONAL BANK.

WIFAK INTERNATIONAL BANK a marqué le paysage financier tunisien, en étant la première expérience réussie de transformation d'une société de Leasing, en une banque universelle spécialisée dans les opérations bancaires conformément aux principes de la finance islamique avec un capital de 150 Millions de dinars, détenu à hauteur de 30% par "ICD" (Islamic Corporation for the Development).

WIFAK INTERNATIONAL BANK est la seule banque opérant conformément aux principes de la finance islamique qui est cotée en bourse, mais aussi la seule banque de la place financière ayant son siège en dehors de la capitale (à Médenine).

La banque a investi dans son organisation, en optant pour le système d'information iMall Path Solutions, seule solution spécialisée en finance islamique en Tunisie.

La banque se positionne comme étant un acteur de proximité et d'inclusion financière. Son réseau couvrant, aussi bien les régions fortement bancarisées, que celles faiblement desservies par le réseau bancaire existant, a atteint 37 agences à fin 2021 et 41 agences fin Septembre 2022, et sera renforcé progressivement dans les années à venir pour couvrir tout le territoire du pays et assurer une meilleure proximité avec la clientèle et ce, conformément aux orientations de la Banque.

Dès son démarrage, WIFAK INTERNATIONAL BANK a présenté une offre étoffée et complète pour atteindre à ce jour une cinquantaine de produits qui répondent aux besoins de ses clients Retail et Corporate.

Dans une approche axée sur la satisfaction et la fidélisation de sa clientèle, WIFAK INTERNATIONAL BANK a continué à enrichir son offre de produits et services et ce, à travers le lancement du produit IDIKHAR SGHAR, des produits WifakPay et WifakPay Pro, des produits Ijara Photovoltaïque et Mourabaha Photovoltaïque, de l'Offre TOUNSY.

WIFAK INTERNATIONAL BANK continue à améliorer son système de management de sécurité et à maintenir un meilleur niveau de protection de son système d'information et ce, conformément aux normes admises, aux bonnes pratiques et surtout aux orientations stratégiques de la Banque.

Les chiffres clés de WIFAK INTERNATIONAL BANK relatifs aux trois derniers exercices sont résumés comme suit :

En MDT

	2021	2020	2019
Total Bilan	995,2	824,7	630,9
Capitaux propres	154,9	149,6	158,5
Dépôts de la clientèle	629,5	487,1	352,7
Créances à la clientèle	603,6	480,2	401,6
Produit Net Bancaire	49,7	29,3	22,4
Frais généraux	37,4	30,5	32,2
Résultat d'exploitation	5,1	(7,7)	(21,9)
Résultat net après modification comptable	1,8	(8,3)	(23,03)

Durant les trois derniers exercices, les principaux ratios de la banque ont évolué comme suit:

	2021	2020	2019
Coefficient d'exploitation	75,27%	104,22%	143,98%
Ratio de solvabilité	18,53%	21,17%	28,08%
Ratio de liquidité	158,89%	170,68%	176,68%
Taux de couverture des créances classées	45,61%	44,39%	50,75%
Taux des créances classées	8,52%	10,77%	10,77%

Les principaux indicateurs de la WIFAK INTERNATIONAL BANK au 30/09/2022 sont résumés comme suit :

En mDT

	Sept-2022	Sept-2021
Encours des dépôts	735 440	623 367
Encours des crédits	742 188	578 236
Produits d'exploitation bancaire	73 767	59 561
Charges d'exploitation bancaire	30 782	24 068
Produit Net Bancaire	42 985	35 493
Charges opératoires	30 505	26 746
Portefeuille Titres	49 298	21 637
Dettes de Financements et Ressources Spéciales	69 871	46 924
Capitaux Propres*	154 928	149 885

*Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période 2022

L'agence de notation internationale Fitch Ratings a confirmé en date du 30/09/2022 les notes attribuées à la WIFAK INTERNATIONAL BANK soient :

Note nationale à long terme : BB- (tun) avec perspectives négatives

Note nationale à court terme : B (tun)

Mise en conformité de WIFAK INTERNATIONAL BANK par rapport à la nouvelle loi bancaire n°2016-48 du 11 juillet 2016 :

- ✓ Le capital social de la WIFAK INTERNATIONAL BANK s'élève actuellement à 150 MDT, en respect des dispositions de l'article 32 de ladite Loi qui exige un minimum de 50 MDT.
- ✓ Le Conseil d'Administration a mis en place des comités spécialisés, à savoir :
Comité Permanent d'Audit Interne, Comité des Risques, Comité de Nomination et de Rémunération et Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques.
Ces comités assistent le Conseil dans l'exécution de ses missions, notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance.
- ✓ Conformément à l'article 47 de la Loi n° 2016-48, la banque a procédé à la nomination de deux administrateurs indépendants et un administrateur représentant les petits porteurs au sein de son Conseil d'Administration, à savoir :
 - Mme Roukaya BEN YOUSSEF, désignée par l'AGO du 29/04/2022 en tant que membre indépendant ;
 - Mr Hichem ZEBIDI, désigné par l'AGO du 29/04/2022 en tant que membre indépendant ;
 - Mr Karim HAJ ROMDHANE, désigné en tant qu'administrateur représentant les petits porteurs, par l'AGO du 29/04/2022.
- ✓ Le Comité d'Audit issu du Conseil d'Administration est institué conformément aux articles 49 et 52 de la Loi n° 2016-48 en termes de mandat, diligences et nombre des membres. Le comité est présidé par Mr Hichem ZEBIDI (Administrateur indépendant).
- ✓ Le Comité Risque issu du Conseil d'Administration est mis en place conformément aux articles 50 et 52 de ladite loi. Il est présidé par Mme Roukaya BEN YOUSSEF (Administrateur indépendant). Par ailleurs, la Banque respecte le principe de non cumul de la qualité de membre dans le Comité d'Audit et dans le Comité Risques.
- ✓ En application des articles 51 et 52, la Banque dispose d'un Comité de Nomination et de Rémunération, composé de trois membres du Conseil d'Administration et présidé par Mr Bassem Ali TANTUSH.

- ✓ Des fonctions d'audit interne, de gestion de risque et de contrôle de conformité sont instaurées au sein de l'organigramme de la WIFAK INTERNATIONAL BANK, en respect des dispositions de l'article 53 de la Loi bancaire.

- ✓ Conformément à l'article 70 de la Loi Bancaire, la WIFAK INTERNATIONAL BANK tient une comptabilité conforme au système comptable des entreprises. Elle clôture l'exercice comptable le 31 décembre de chaque année et soumet, pour approbation, dans un délai de quatre mois suivant la clôture de l'exercice, les états financiers à l'Assemblée Générale des Actionnaires.

CHAPITRE 1 - RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

1.1 Responsable du document de référence

Monsieur Mohamed MELLOUSSE

Directeur Général de WIFAK INTERNATIONAL BANK

1.2 Attestation du responsable du document de référence

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la banque. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

Monsieur Mohamed MELLOUSSE

Directeur Général de WIFAK INTERNATIONAL BANK



1.3 Responsables du contrôle des comptes

Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2019

- **T.C.A. FICADEX TUNISIE:** Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Béchir NEDRI.
Adresse : Résidence Nour City -Bureau A-1-3-Bloc A- Centre Urbain Nord-Tunis.
E-mail : tcaauditcbn@gmail.com
Tél : 71 783 78 / Fax : 71 783 804
- **UNIVERS AUDIT:** Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Rachid NACHI.
Adresse : Rue du Lac Léman, Résidence Lac 2001 Bureau A 2.2 Les Berges du Lac Tunis.
E-mail : rachid.nachi@universaudit.com
Tél : 71 964 692 / Fax : 71 964 741



Etats financiers individuels relatifs aux exercices 2020 et 2021

- **UNIVERS AUDIT:** Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Rachid NACHI.

Adresse : Rue du Lac Léman, Résidence Lac 2001 Bureau A 2.2 Les Berges du Lac Tunis.

E-mail : rachid.nachi@universaudit.com

Tél : 71 964 692/ Fax : 71 964 741

- **Cabinet NEJI Fethi:** Membre de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie

Adresse : 5, Rue Sufetula – Notre Dame Mutuelle Ville - 1002 –Tunis

Tél: 71 841 110/ Fax : 71 841 160

E-mail : neji.fethi@cnf-tn.com

Tél: 71 841 110/ Fax : 71 841 160

Etats financiers consolidés relatifs aux exercices 2020 et 2021

- **UNIVERS AUDIT:** Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Rachid NACHI.

Adresse : Rue du Lac Léman, Résidence Lac 2001 Bureau A 2.2 Les Berges du Lac Tunis.

E-mail : rachid.nachi@universaudit.com

Tél : 71 964 692 / Fax : 71 964 741

- **Cabinet NEJI Fethi:** Membre de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie

Adresse : 5, Rue Sufetula – Notre Dame Mutuelle Ville - 1002 –Tunis

Tél: 71 841 110/ Fax : 71 841 160

E-mail : neji.fethi@cnf-tn.com

Tél: 71 841 110/ Fax : 71 841 160

Etats financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2022

- **UNIVERS AUDIT:** Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Rachid NACHI.

Adresse : Rue du Lac Léman, Résidence Lac 2001 Bureau A 2 Les Berges du Lac Tunis.

E-mail : rachid.nachi@universaudit.com

Tél : 71 964 692 / Fax : 71 964 741

- **Cabinet NEJI Fethi:** Membre de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie

Adresse : 5, Rue Sufetula – Notre Dame Mutuelle Ville - 1002 –Tunis

Tél: 71 841 110/ Fax : 71 841 160

E-mail : neji.fethi@cnf-tn.com

Tél: 71 841 110/ Fax : 71 841 160

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2019

Les états financiers de la banque WIFAK INTERNATIONAL BANK, arrêtés au 31/12/2019 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société UNIVERS AUDIT représentée par Mr. Rachid NACHI et la société T.C.A-FICADEX TUNISIE représentée par Mr. Béchir NEDRI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves.

Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

« Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimé, nous estimons utile d'attirer votre attention sur le fait que la WIFAK INTERNATIONAL BANK a fait l'objet, courant l'exercice 2019, d'un contrôle social approfondi mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2018. Les résultats de ce contrôle social ne sont pas encore notifiés à la banque. Aucune provision pour risque n'a été constituée à ce titre ».

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2020

Les états financiers de la banque WIFAK INTERNATIONAL BANK, arrêtés au 31/12/2020 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société UNIVERS AUDIT représentée par Mr. Rachid NACHI et le Cabinet NEJI Fethi, représenté par Mr NEJI Fethi selon les normes professionnelles applicable en Tunisie et ont été certifiés sans réserves.

Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé les observations suivantes :

« Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les faits suivants :

- 1- Les mesures prises par la Banque Centrale et les instances publiques liées à la crise sanitaire du Covid-19, pour contrer les effets néfastes de la pandémie sur l'économie nationale, ont impacté l'activité de la banque ainsi que les traitements comptables correspondants au report des échéances de crédits. La banque a procédé à ces reports d'échéances de créances en application des dispositions des circulaires de la BCT n°2020-06 du 19/03/2020 et n° 2020-07 du 25/03/2020 telle que modifiée et complétée par la circulaire n° 2020-08 du 1/04/2020. Les circulaires sus précisées et l'avis du Conseil National de Comptabilité précisent que ces reports ne constituent en aucun cas une restructuration de créances, ni un nouvel accord de prêt. Conformément à circulaires précitées, la période de report n'a pas été prise en compte pour déterminer l'ancienneté des créances des clients ayant bénéficié des mesures de soutien.

Les produits décomptés durant la période de report ont été constatés totalement en résultat, vu que leur encaissement effectif est estimé raisonnablement assuré. La banque a constaté des produits sur les créances IJARA et sur les créances MOURABAHA d'un montant respectif de 1 142 921 DT et 1 297 105 DT. Conformément à la norme comptable (NC03) relative aux revenus et à l'avis du conseil national de la comptabilité, ces produits auraient dû être relativement ajustés.

- 2- La WIFAK BANK a fait l'objet, courant l'exercice 2019, d'un contrôle social approfondi mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2018. Les résultats de ce contrôle social ne sont pas encore notifiés à la banque. Aucune provision pour risque n'a été constituée à ce titre.
- 3- En date du 30 décembre 2020, l'administration fiscale a notifié à la WIFAK BANK les résultats partiels du contrôle fiscal approfondi pour la période allant du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2016, mentionnant un redressement pour un montant de 1 122 118 DT. La WIFAK BANK a fait opposition au redressement dans les délais légaux, conformément aux dispositions de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux. A ce titre, une provision pour risque fiscal a été constituée pour un montant de 500 000 DT et a été imputée au niveau des capitaux propres d'ouverture (modification comptable). Sur la base des informations à notre disposition à ce jour, l'impact définitif de cette situation et de celle relative à la période ultérieure ne peuvent être estimés de façon précise.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points ».

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2021

Les états financiers de la Société WIFAK INTERNATIONAL BANK, arrêtés au 31/12/2021 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société UNIVERS AUDIT représentée par Mr. Rachid NACHI et le Cabinet NEJI Fethi, représenté par Mr NEJI Fethi selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves.

Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé les observations suivantes :

« Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les faits suivants :

- 1- La WIFAK INTERNATIONAL BANK a fait l'objet, courant l'exercice 2019, d'un contrôle social approfondi mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2018. Les résultats de ce contrôle social ne sont pas encore notifiés à la banque. Aucune provision pour risque n'a été constituée à ce titre.
- 2- En date du 30 décembre 2020, l'administration fiscale a notifié à la «WIFAK INTERNATIONAL BANK » les résultats partiels du contrôle fiscal approfondi pour la période allant du 01/01/2015 au 31/12/2016, mentionnant un redressement pour un montant de 1 122 118 DT. La WIFAK INTERNATIONAL BANK a fait opposition au redressement dans les délais légaux, conformément aux dispositions de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux. A ce titre, une provision pour risque fiscal a été constituée pour un montant de 500 000 DT et a été imputée au niveau des capitaux propres d'ouverture (modification comptable) au 31 décembre 2020. En date du 07/05/2021, la banque a reçu la réponse de l'administration fiscale qui a ajusté le redressement à la baisse à un montant de 856 435 DT. La banque a fait opposition à cette réponse, en demandant le traitement du dossier devant la commission de réconciliation.

- 3- En date du 19 Avril 2021, l'administration fiscale a notifié à la WIFAK INTERNATIONAL BANK les résultats complémentaires du contrôle fiscal approfondi pour la période allant du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2019, mentionnant un redressement pour un montant de 3 862 331 DT en principal et pénalités conjugué à une révision vers la baisse du report de TVA et celui de l'impôt sur les sociétés pour des montants respectifs de 1 979 189 DT (6 030 634 DT au lieu de 8 009 823 DT) et de 156 359 DT (575 511 DT au lieu de 731 870 DT), constatés au 31 décembre 2019.

En date du 2 Juin 2021, La WIFAK INTERNATIONAL BANK a fait opposition au redressement dans les délais légaux, conformément aux dispositions de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux. Sur la base des informations à notre disposition à ce jour, l'impact définitif de cette situation et de celle relative à la période ultérieure ne peut pas être estimé de façon précise. En réponse à la correspondance parvenue de l'administration fiscale en date du 27/08/2021, la WIFAK INTERNATIONAL BANK a fait opposition en date du 14/09/2021. Pour faire face à ce risque fiscal, une provision pour risque et charge a été constituée pour un montant de 1 100 000 DT et a été imputée au niveau des capitaux propres (modification comptable) de l'exercice 2021.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points ».

Extrait de l'opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2020

Les états financiers consolidés de la société WIFAK INTERNATIONAL BANK arrêtés au 31/12/2020, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société UNIVERS AUDIT représentée par Mr. Rachid NACHI et le Cabinet NEJI Fethi représenté par Mr NEJI Fethi selon les normes professionnelles applicable en Tunisie et ont été certifiés sans réserves.

Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé les observations suivantes :

« Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les faits suivants :

- 1- Les mesures prises par la Banque Centrale et les instances publiques liées à la crise sanitaire du Covid-19, pour contrer les effets néfastes de la pandémie sur l'économie nationale, ont impacté l'activité de la banque ainsi que les traitements comptables correspondants. La banque a procédé à des reports d'échéances de créances en application des dispositions des circulaires de la BCT n°2020-06 du 19/3/2020 et n° 2020-07 du 25/3/2020 telle que modifiée et complétée par la circulaire n°2020-08 du 1/04/2020. Les circulaires sus précisées et l'avis du Conseil National de Comptabilité précisent que ces reports ne constituent en aucun cas une restructuration de créances, ni un nouvel accord de prêt. Conformément aux circulaires précitées, la période de report n'a pas été prise en compte pour déterminer l'ancienneté des créances des clients ayant bénéficié des mesures de soutien. Les produits décomptés durant la période de report ont été constatés totalement en résultat, vu que leur encaissement effectif est estimé raisonnablement assuré.

La banque a constaté des produits sur les créances IJARA et sur les créances MOURABAHA d'un montant respectif de 1 142 921 DT et 1 297 105 DT. Conformément à la norme

comptable (NC03) relative aux revenus et à l'avis du conseil national de la comptabilité, ces produits auraient dû être relativement ajustés.

- 2- La WIFAK INTERNATIONAL BANK a fait l'objet, courant l'exercice 2019, d'un contrôle social approfondi mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2018. Les résultats de ce contrôle social ne sont pas encore notifiés à la banque. Aucune provision pour risque n'a été constituée à ce titre.
- 3- En date du 30 décembre 2020, l'administration fiscale a notifié à la WIFAK INTERNATIONAL BANK les résultats partiels du contrôle fiscal approfondi pour la période allant du 01/01/2015 au 31/12/2016, mentionnant un redressement pour un montant de 1 122 118 DT. La WIFAK INTERNATIONAL BANK a fait opposition au redressement dans les délais légaux, conformément aux dispositions de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux. A ce titre, une provision pour risque fiscal a été constituée pour un montant de 500 000 DT et a été imputée au niveau des capitaux propres d'ouverture (modification comptable). Sur la base des informations à notre disposition à ce jour, l'impact définitif de cette situation et de celle relative à la période ultérieure ne peuvent être estimées de façon précise.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points ».

Extrait de l'opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021

Les états financiers consolidés de la société WIFAK INTERNATIONAL BANK arrêtés au 31/12/2021, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société UNIVERS AUDIT représentée par Mr. Rachid NACHI et le Cabinet NEJI Fethi représenté par Mr NEJI Fethi selon les normes professionnelles applicable en Tunisie et ont été certifiés sans réserves.

Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé les observations suivantes :

« Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les faits suivants :

- 1- La WIFAK INTERNATIONAL BANK a fait l'objet, courant l'exercice 2019, d'un contrôle social approfondi mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1/01/2016 au 31/12/2018. Les résultats de ce contrôle social ne sont pas encore notifiés à la banque. Aucune provision pour risque n'a été constituée à ce titre.
- 2- En date du 30 décembre 2020, l'administration fiscale a notifié à la WIFAK INTERNATIONAL BANK les résultats partiels du contrôle fiscal approfondi pour la période allant du 01/01/2015 au 31/12/2016, mentionnant un redressement pour un montant de 1 122 118 DT.

La WIFAK INTERNATIONAL BANK a fait opposition au redressement dans les délais légaux, conformément aux dispositions de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux.

A ce titre, une provision pour risque fiscal a été constituée pour un montant de 500 000 DT et a été imputée au niveau des capitaux propres d'ouverture (modification comptable) au 31 décembre 2020.

En date du 07 Mai 2021, la banque a reçu la réponse de l'administration fiscale qui a ajusté le redressement à la baisse à un montant de 856 435 DT. La banque a fait opposition à cette réponse en demandant le traitement du dossier devant la commission de réconciliation.

- 3- En date du 19/04/2021, l'administration fiscale a notifié à la WIFAK INTERNATIONAL BANK les résultats complémentaires du contrôle fiscal approfondi pour la période allant du 01/01/2017 au 31/12/2019, mentionnant un redressement pour un montant de 3 862 331 DT en principal et pénalités, conjugué à une révision vers la baisse du report de TVA et celui de l'impôt sur les sociétés pour des montants respectifs de 1 979 189 DT (6 030 634 DT au lieu de 8 009 823 DT) et de 156 359 DT (575 511 DT au lieu de 731 870 DT), constatés au 31/12/2019.

En date du 2/06/2021, la WIFAK INTERNATIONAL BANK a fait opposition au redressement dans les délais légaux, conformément aux dispositions de l'article 44 du code des droits et des procédures fiscaux. Sur la base des informations à notre disposition, à ce jour, l'impact définitif de cette situation et de celle relative à la période ultérieure ne peut pas être estimé de façon précise.

En réponse à la correspondance parvenue de l'administration fiscale en date du 27/08/2021, la WIFAK INTERNATIONAL BANK a fait opposition en date du 14/09/2021. Pour faire face à ce risque fiscal, une provision pour risque et charge a été constituée pour un montant de 1 100 000 DT et a été imputée au niveau des capitaux propres (modifications comptables) de l'exercice 2021.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points ».

Extrait de l'avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2022

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2022 de la société WIFAK INTERNATIONAL BANK ont fait l'objet d'un examen limité effectué par la société UNIVERS AUDIT représentée par Mr Rachid NACHI et le Cabinet NEJI Fethi représenté par Mr NEJI Fethi selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

« Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de WIFAK INTERNATIONAL BANK arrêtés au 30 juin 2022, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la banque, ainsi que de la performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ».

Les commissaires aux comptes ont aussi formulé les observations suivantes :

« Paragraphes d'observation :

- 1- La WIFAK INTERNATIONAL BANK a fait l'objet, courant l'exercice 2019, d'un contrôle social approfondi mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2018. Les résultats de ce contrôle social ne sont pas encore notifiés à la banque. Aucune provision pour risque n'a été constituée à ce titre.
- 2- Conformément à la note aux états financiers n°10, La WFAK INERNATIONAL BANK a été notifiée respectivement le 30 décembre 2020 et le 19 avril 2021 des résultats du contrôle fiscal approfondi pour la période allant du 1e janvier 2015 au 31 décembre 2019. Ces notifications ont évoqué ce qui suit :
 - Un redressement global de 3 984 449 DT en principal et pénalités.
 - Une baisse du report de TVA et celui de l'impôt sur les sociétés pour des montants respectifs de 1 979 189 DT (6 030 634 DT au lieu de 8 009 823 DT) et de 156 359 DT (575 511 DT au lieu de 731 870 DT), constatés au 31 décembre 2019.
 - La fixation du montant des amortissements différés à 4 142 512 DT au 31 décembre 2019 ;
 - La fixation du montant des reports déficitaires à 15 040 123 DT au 31 décembre 2019 ;

En date du 7 Avril 2022, un PV de conciliation global, et couvrant les deux notifications, a été signé entre les deux parties. Les résultats de cet accord sont les suivants :

- Le paiement par la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » de 1 854 625 DT répartis entre 1 516 242 DT au titre du principal et 338 383 DT au titre des pénalités fiscales administrative représentant 50% de leur montant (conformément à l'article 67 de la loi de finance pour la gestion 2022) ;
- La fixation du report d'IS à 955 176 DT au 31 décembre 2019 ;
- La fixation du report de la TVA à 7 119 815 DT au 31 décembre 2019;
- La fixation du montant des amortissements différés à 7 957 254 DT au 31 décembre 2019 ;
- La fixation du montant des reports déficitaires à 15 830 714 DT au 31 décembre 2019.

Cet accord de conciliation a été traduit au niveau des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2022.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points ».

1.5 Responsable de l'information

Mme Khadija KHALFA

Contrôle de gestion

Tél : 70 259 897

Fax : 70 254 000

E-mail : khadija.khalfa@wifakbank.com



CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE ET SON CAPITAL

2.1. Renseignements de caractère général concernant la banque

2.1.1. Dénomination et siège social :

Dénomination sociale	WIFAK INTERNATIONAL BANK
Nationalité	Tunisienne
Siège social	Avenue Habib Bourguiba, 4100 Médenine
Téléphone	(70) 259 000 / (70) 254 000
FAX	(70) 254 450
Site Web	www.wifakbank.com
E-mail	info@wifakbank.com

2.1.2. Forme juridique et législation particulière :

WIFAK INTERNATIONAL BANK est une société anonyme régie par la loi n°2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

2.1.3. Date de constitution et durée :

WIFAK INTERNATIONAL BANK a été constituée le 18/11/2015 (date de transformation de l'ex-société de leasing « Wifak Leasing » en une Banque universelle opérant conformément aux principes de la finance islamique pour une durée de 99 ans.

2.1.4. Objet social (Article 3 des statuts) :

1- La banque a pour objet en Tunisie ou ailleurs l'exercice à titre habituel des opérations bancaires dans le cadre de la loi 2016-48 et les textes subséquents et en conformité avec les normes charaïques et qui comprennent :

- La réception des dépôts du public quelles qu'en soient la durée et la forme,
- L'octroi de financements,
- La mise à la disposition de la clientèle et la gestion des moyens de paiement,
- L'exercice, à titre d'intermédiaire, des opérations de change,

La Banque peut octroyer tout type de financement et de garantie nécessaires par voie des différentes opérations de financement et d'investissement sur la base des contrats satisfaisant les normes charaïques pour les transactions financières et économiques islamiques notamment en matière de l'appropriation et de la nature des actifs financés et bénéfices réalisés à l'instar de Mourabaha, Asalam, et Istisna'a et Ijara, Al Moucharaka et Moudharaba.

La Banque peut, en outre :

- Prendre des participations au capital d'entreprises existantes ou en création,
 - Effectuer les opérations liées à son activité telles que le conseil et l'assistance en matière de gestion de patrimoine, de gestion financière, d'ingénierie financière et d'une manière générale tous les services destinés à faciliter la création, le développement et la restructuration des entreprises.
- 2- Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte des tiers, soit seule ou dans le cadre d'un pool bancaire, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de donation en location ou en gérance de tous biens ou droit, ou autrement.
- 3- Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières et de services, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets sociaux dans le respect des principes de la Chariaa et conformément aux dispositions de la loi 2016-48, et à la réglementation tunisienne applicable en vigueur.

2.1.5. Clauses statutaires particulières :

Affectation et répartition des bénéfices (Article 38 des statuts) :

1. Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs et ce après déduction de ce qui suit :
 - Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.
 - La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.
2. L'Assemblée Générale Ordinaire pourra toujours sur proposition du Conseil d'Administration distribuer tout ou partie des bénéfices distribuables ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie des dits bénéfices, la constitution d'autres réserves.
3. Le bénéfice distribuable est distribué aux actionnaires au prorata de leurs actions.

Indivisibilité des actions (Article 11 des statuts) :

1. Les actions sont invisibles à l'égard de la société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action. Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux, considéré par elle comme seul propriétaire.
2. Le ou les nu-propriétaire sont à l'égard de la société, valablement représentés par l'usufruitier. Celui-ci est le représentant aux assemblées générales et il a seul droit d'y assister et de prendre part aux votes comme s'il avait l'entière propriété des titres.

En cas d'augmentation de capital, il exerce seul vis-à-vis de la société, le droit de préférence à la souscription des nouvelles actions, le tout à défaut d'entente entre l'usufruitier et le nu-propiétaire.

Droits de l'action (Article 12 des statuts) :

1. La possession d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts de la société et aux résolutions prises par l'Assemblée Générale.
2. Les héritiers, créanciers, ayant droits ou autres représentants des actionnaires ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, provoquer aucune apposition de scellés, aucun inventaire, aucune licitation, aucun partage, ni s'immiscer en aucune manière dans l'administration de la société. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux délibérations de l'Assemblée Générale.
3. Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.
4. Elle donne en outre droit à une part dans les bénéfices ainsi qu'il est stipulé à l'article 38 des présents statuts.

Cession des titres (Article 14 des statuts) :

1. Les valeurs mobilières sont négociées par leur transfert d'un compte à un autre.
2. La cession d'actions émises par la société est libre conformément à la législation en vigueur sous réserve des droits et obligations respectifs des actionnaires convenues extra-statutairement.

Dispositions communes aux Assemblées Générales Ordinaires ou Extraordinaires (Article 32 des statuts) :

⇒ **Les Assemblées d'Actionnaires (Article 32.1 des statuts) :**

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des Actionnaires. Elle se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions.

Elle peut avoir les pouvoirs, tout à la fois d'une Assemblée Générale Ordinaire et d'une Assemblée Générale Extraordinaire si elle réunit les conditions nécessaires.

Les délibérations de l'Assemblée Générale régulièrement prises, obligent tous les actionnaires, même les absents ou les incapables.

⇒ **Convocation des Assemblées (Article 32.2 des statuts) :**

Les actionnaires sont réunis chaque année, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Conseil d'Administration dans les quatre (4) premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice au jour, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales peuvent être convoquées, en cas de nécessité, par l'un des commissaires aux comptes, par un mandataire nommé par le Tribunal sur demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 3% du capital, par les actionnaires détenant la majorité du capital ou des droits de vote après offre public de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle et enfin par le liquidateur.

Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.
Les convocations aux Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, sont faites par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens, dont l'un en langue arabe, dans le délai de quinze (15) jours au moins avant la date fixée pour la réunion.
La convocation indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

La banque s'engage à conformer l'article 32-2 de ses statuts aux dispositions de l'article 276 du code des sociétés commerciales.

⇒ **Droit de siéger aux Assemblées Générales (Article 32.3 des statuts) :**

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles et les actionnaires ayant libérés les montants exigibles dans le délai imparti par la mise en demeure, peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Les sociétés sont valablement représentées, soit par leur président directeur général, par un de leurs gérants, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il ne soit nécessaire que le président directeur général, le gérant, ou le mandataire soit personnellement actionnaire.

Le nu-proprétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, le tout à défaut d'entente entre l'usufruitier et le nu-proprétaire.

⇒ **Bureau des Assemblées Générales - Feuille de présence (Article 32.4 des statuts) :**

L'Assemblée Générale est présidée par le Président ou en son absence par un administrateur délégué spécialement à cet effet par le Conseil d'Administration.

Au cas où l'assemblée est convoquée à la diligence du ou des commissaires aux comptes ou du liquidateur, l'auteur de la convocation préside l'assemblée.

Le président de l'assemblée est assisté par deux scrutateurs et d'un secrétaire. Ils forment le bureau de l'assemblée.

Les actionnaires présents désignent les scrutateurs et le secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Il est tenu une feuille de présence, laquelle contient les noms et domiciles des actionnaires présents ou représentés et indique le nombre des actions détenues par chacun d'eux.

Cette feuille de présence est signée par les actionnaires présents ou leurs mandataires et est certifiée par le bureau, puis déposée au siège social et doit être communiquée à tout actionnaire.

⇒ **Ordre du jour des Assemblées (Article 32.5 des statuts) :**

L'ordre du jour est fixé par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant, au moins cinq pour cent (5%) du capital social peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale après avoir adressé à la société une lettre recommandée avec accusé de réception.

La demande doit être adressée avant la tenue de la première Assemblée Générale. L'Assemblée Générale ne peut délibérer sur des questions non inscrites à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale peut toutefois en toutes circonstances révoquer, un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration et procéder à leur remplacement.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale ne peut être modifié sur deuxième convocation.

⇒ **Droit de vote aux Assemblées Générales (Article 32.6 des statuts) :**

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Le vote a lieu à main levée ou par tout autre moyen public décidé par l'Assemblée Générale. Si l'unanimité des actionnaires, exige le scrutin secret, celui-ci devient obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnel, comme la révocation des administrateurs ou la mise en cause de leur responsabilité.

Aucun actionnaire ne peut voter, à titre personnel ou par procuration lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel et notamment lorsque cet actionnaire est l'auteur d'un apport bénéficiant de l'avantage particulier soumis à l'appréciation de l'Assemblée.

Si l'Assemblée réduit l'évaluation de l'apport en nature, l'approbation expresse de l'apporteur est requise.

⇒ **Les procès-verbaux (Article 32.7 des statuts) :**

Les délibérations des Assemblées Générales sont constatées par des procès-verbaux inscrits ou annexés sur un registre spécial et signés par les membres composant le bureau ou tout au moins par la majorité d'entre eux. Le refus de l'un d'eux doit être mentionné. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, sont signés par le président du conseil et par deux administrateurs. Après dissolution de la société et pendant la liquidation, ces copies ou extraits sont signés par les liquidateurs ou le cas échéant, par le liquidateur unique.

Le procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale doit contenir les énonciations suivantes :

- La date et le lieu de sa tenue,
- Le mode de convocation,
- L'ordre du jour,
- La composition du bureau,
- Le nombre d'actions participant au vote et le quorum atteint,
- Les documents et les rapports soumis à l'Assemblée Générale,
- Un résumé des débats, le texte des résolutions soumises au vote et son résultat.

Ce procès-verbal est signé par les membres du bureau, et le refus de l'un d'eux doit être mentionné.

La banque s'engage à conformer l'article 32-7 de ses statuts aux dispositions de l'article 285 du code des sociétés commerciales.

Assemblées Générales Ordinaires (Article 33 des statuts) :

⇒ **Constitution des Assemblées Générales Ordinaires (Article 33.1 des statuts) :**

Les assemblées générales ordinaires se composent de tous les actionnaires quelques soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles, y compris dans le délai imparti par la mise en demeure. Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit

être composée d'un nombre d'actionnaires représentant plus la moitié (1/2) des actions conférant à leur titulaire le droit de vote.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau.

Entre la première et la deuxième convocation, un délai minimum de trente (30) jours doit être observé.

L'Assemblée Générale, réunie sur deuxième convocation, ne délibère valablement que si elle est composée d'actionnaires présents ou représentés détenant au moins un tiers (1/3) des actions et droits de vote de la société.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur première ou deuxième convocation, sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Toutefois, les décisions suivantes sont soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire à une majorité de 75% des actions et droits de vote détenus par les actionnaires présents ou représentés :

- Tout placement privé d'actions de la société ;
- Toute déclaration ou paiement de distribution de dividendes ;
- L'établissement de politique de distribution de bénéfices ou cash disponibles ;
- La nomination ou la révocation d'un administrateur indépendant ;
- L'adoption de tout plan de stock option, action bonus ou tout plan de bonification sur le capital ;
- Vente directe d'entreprise ou fonds de commerce (Trade sale) ;
- Aliénation ou constitution de charges sur les actifs représentant plus de 30% des actifs nets de la société ;
- Tout changement de droits attachés aux actions ordinaires (ou si applicable aux actions préférentielles) ;
- La poursuite de lignes d'activités significativement différentes des activités de la société ; et/ou les opérations importantes mentionnées à l'alinéa de l'article 22 des présents statuts.

Préalablement à l'Assemblée Générale Ordinaire, le texte des résolutions proposées doit être tenu au siège social de la société à la disposition des actionnaires, quinze (15) jours au moins avant la date de la réunion.

⇒ **Pouvoirs des Assemblées Générales Ordinaires (Article 33.2 des statuts) :**

L'Assemblée Générale Ordinaire statue sur toutes les questions qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration et peut conférer à ce dernier les autorisations nécessaires pour tous les cas où les pouvoirs à lui attribuer seraient insuffisants. D'une manière générale elle règle les conditions du mandat imparti au Conseil d'Administration et elle détermine la conduite des affaires de la société.

Elle discute, approuve ou redresse les comptes, et d'une façon générale, contrôle tous les actes de gestion des administrateurs et leur donne quitus.

Elle prend les décisions relatives aux résultats après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes.

Elle statue sur l'affectation et la répartition des bénéfices.

Elle approuve ou rejette les nominations d'administrateurs effectuées par le Conseil d'Administration.

Elle nomme, remplace et réélit les administrateurs ainsi que le ou les commissaires aux comptes.

Elle détermine le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration ainsi que la rémunération des commissaires aux comptes.

Elle approuve ou désapprouve les conventions mentionnées par l'article 200 du code des sociétés commerciales que le Conseil d'Administration a autorisées.

Elle délibère sur toutes les autres propositions portées à son ordre du jour et qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Assemblées Générales Extraordinaires (Article 34 des statuts) :

⇒ Constitution des Assemblées Générales Extraordinaires (Article 34.1 des statuts) :

Les assemblées générales extraordinaires se composent de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.

Les délibérations des assemblées générales extraordinaires sont prises, à la majorité de 75% au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Préalablement à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie sur première convocation, le texte des résolutions proposées doit être tenu au siège social de la société à la disposition des actionnaires, quinze (15) jours au moins avant la date de la réunion.

⇒ Pouvoirs des Assemblées Générales Extraordinaires (Article 34.2 des statuts) :

Les Assemblées Générales Extraordinaires peuvent sur la proposition du Conseil d'Administration et dans le cadre de la législation des sociétés anonymes, apporter toutes modifications aux statuts.

Par ailleurs, aucune des décisions énumérées ci-dessous n'est valable ou effective, à moins d'avoir été acceptée par l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires :

- La cession de l'intégralité ou d'une part importante de l'activité de la société excédant quinze pour cent (15%) de ses actifs totaux par comparaison au montant des dits actifs figurant aux derniers comptes de la société vérifiés par les commissaires aux comptes et réactualisés de manière adéquate,
- Toute augmentation ou réduction du capital social de la société ;
- Toute nomination d'un liquidateur ou d'administrateur judiciaire ;
- Toutes actions relatives à la liquidation, la réorganisation, la cessation d'activités ou la dissolution de la société ;
- Tout rapprochement, fusion ou unification de la société avec une autre banque ou société ;
- L'offre de valeurs mobilières de la société au public sur tout marché boursier ou l'émission de toute forme de capital ou de titres de capital par la société.

⇒ **Quorum (Article 34.3 des statuts) :**

Première convocation :

Les assemblées générales extraordinaires ne sont pas régulièrement constituées et ne délibèrent valablement qu'autant qu'elles sont composées d'actionnaires présents ou représentés détenant au moins 75% des actions et droits de vote.

Deuxième convocation :

Si la première assemblée n'a pas réuni les actionnaires présents ou représentés détenant 75% des actions et droits de vote de la société, une nouvelle assemblée peut être convoquée dans les formes statutaires et par deux (2) insertions faites, l'une au Journal Officiel de la République Tunisienne, l'autre dans deux journaux quotidiens de Tunis dont un est en langue arabe.

Cette convocation reproduit l'ordre du jour, la date et le résultat de la précédente assemblée.

La seconde assemblée ne peut se tenir que quinze (15) jours au plus tôt après la publication de la dernière insertion.

Elle ne délibère valablement que si elle est composée d'actionnaires présents ou représentés détenant au moins deux tiers (2/3) des actions et droits de vote de la société. A défaut de ce dernier quorum, le délai de la tenue de l'Assemblée Générale peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant par deux (2) mois à partir de la date de convocation.

L'assemblée statue à la majorité des 75% des voix des actionnaires présents ou représentés ayant droit de vote. Dans toutes les assemblées générales, le quorum n'est calculé qu'après déduction des actions privées du droit de vote, en vertu des dispositions législatives ou réglementaires.

2.1.6. Exercice social

Du 1er Janvier au 31 Décembre de chaque année

2.1.7. Capital social

Le capital s'élève à 150 000 000 dinars, divisé en 30 000 000 actions de nominal 5 DT entièrement libérées.

2.1.8. Nationalité

Tunisienne

2.1.9. Régime fiscal

Droit commun

2.1.10. Identifiant Unique

0798651L

2.1.11. Lieu ou peuvent être consultés les documents de la banque

- Siège social de la banque à l'Avenue Habib Bourguiba 4100-Medenine.
- Zone d'activités Kheireddine, Les Berges du Lac 3, Tunis 2015.

2.1.12. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing

Mme Khadija KHALFA

Contrôle de gestion

Tél : 70 259 897

Fax : 70 254 000

E-mail : khadija.khalfa@wifakbank.com

2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la banque

Capital social	: 150 000 000 dinars
Nombre d'actions	: 30 000 000 actions
Nominal	: 5 dinars
Forme des actions	: Nominative
Catégorie	: Actions ordinaires
Libération	: Intégrale
Jouissance	: 1er janvier 2022

2.3. Evolution du capital social

Décision	Nature de l'opération	Evolution du Capital		Capital en circulation		
		Montant en Dinars	Nombre d'actions	Montant en Dinars	Nombre d'actions	Nominal
Assemblée Générale constitutive du 28/06/2002	Constitution	5 000 000	500 000	5 000 000	500 000	10
Assemblée Générale Extraordinaire du 21/10/2003	Augmentation par émission en numéraire	2 500 000	250 000	7 500 000	750 000	10
Assemblée Générale Extraordinaire du 19/05/2005	Réduction du nominal de 10 à 5 dinars	0	750 000	7 500 000	1 500 000	5
Assemblée Générale Extraordinaire du 17/11/2006	Augmentation par émission en numéraire	2 500 000	500 000	10 000 000	2 000 000	5
Assemblée Générale Extraordinaire du 7/10/2008	Augmentation par émission en numéraire	5 000 000	1 000 000	15 000 000	3 000 000	5
Assemblée Générale Extraordinaire du 21/06/2012	Augmentation par émission en numéraire	5 000 000	1 000 000	20 000 000	4 000 000	5
Assemblée Générale Extraordinaire du 28/08/2015 (Statuant sur la conversion de la société en banque)	Augmentation par incorporation des réserves	10 000 000	2 000 000	30 000 000	6 000 000	5
	Augmentation par émission en numéraire avec maintien des DPS	60 000 000	12 000 000	90 000 000	18 000 000	5
	Augmentation par émission en numéraire avec suppression des DPS	60 000 000	12 000 000	150 000 000	30 000 000	5

2.4 Répartition du capital et des droits de vote au 09/11/2022

2.4.1. Structure du capital au 09/11/2022

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et des droits de vote	Montant en DT	% du Capital et des droits de vote
Participations Tunisiennes	544	20 993 286	104 966 430	69,98%
Personnes Morales	26	9 563 476	47 817 380	31,88%
Ayant 3% et Plus	4	9 020 035	45 100 175	30,07%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	1	317 808	1 589 040	1,06%
Public ayant au maximum 0,5%	21	225 633	1 128 165	0,75%
Personnes Physiques	518	11 429 810	57 149 050	38,10%
Ayant 3% et Plus	4	9 416 490	47 082 450	31,39%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	2	662 522	3 312 610	2,21%
Public ayant au maximum 0,5%	512	1 350 798	6 753 990	4,5%
Participations Etrangères	4	9 006 714	45 033 570	30,02%
Personnes Morales	1	9 000 000	45 000 000	30,00%
Ayant 3% et Plus	1	9 000 000	45 000 000	30,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public ayant au maximum 0,5%	0	0	0	0,00%
Personnes Physiques	3	6 714	33 570	0,02%
Ayant 3% et Plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public ayant au maximum 0,5%	3	6 714	33 570	0,02%
TOTAL		30 000 000	150 000 000	100%

2.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 09/11/2022

Actionnaires	Nationalité	Nombre d'actions	Montant en DT	%
Islamic Corporation for the Development (ICD)	SA	9 000 000	45 000 000	30,00%
BEN AYED Mohamed Hédi	TN	4 594 841	22 974 205	15,32%
Caisse des Dépôts et Consignations	TN	3 000 000	15 000 000	10,00%
Société Nouvelle de Coupe Industrielle (SNCI)	TN	2 735 000	13 675 000	9,12%
PROSID (Société des Produits Sidérurgiques)	TN	2 385 285	11 926 425	7,95%
HAMROUNI ABDELKADER	TN	2 006 402	10 032 010	6,69%
HAMROUNI ABDELLATIF	TN	1 863 479	9 317 395	6,21%
Mohamed SAIDANE	TN	951 768	4 758 840	3,17%
Société Technique Industrielle et Commerciale (SOTIC)	TN	899 750	4 498 750	3,00%
TOTAL		27 436 525	137 182 625	91,46%

2.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 09/11/2022

Actionnaires	Nationalité	Nombre d'actions	Montant en DT	%
Islamic Corporation for the Development "ICD"	SA	9 000 000	45 000 000	30%
BEN AYED Mohamed Hédi	TN	4 594 841	22 974 205	15,32%
Caisse de Dépôts et Consignations	TN	3 000 000	15 000 000	10%
PROSID (Société des Produits Sidérurgiques)	TN	2 385 285	11 926 425	9,12%
Mohamed MELLOUSSE	TN	319 582	1 597 910	1,07%
CIF-SICAF	TN	10 000	50 000	0,03%
Basem Ali TANTUSH	TN	10	50	0%
TOTAL		19 309 718	96 548 590	64,37%

2.4.4. Nombre d'actionnaires au 09/11/2022

Au 09/11/2022, le capital de WIFAK INTERNATIONAL BANK est réparti entre 548 actionnaires :

- 27 Personnes morales
- 521 Personnes physiques

2.5. Description sommaire du groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK au 31/12/2021

2.5.1 Présentation générale du groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK

Le groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK a été constitué après la création de la société WIFAK SICAR, dans laquelle la banque détient 97,83% du capital, d'où un contrôle exclusif donnant lieu à la consolidation par intégration globale.

2.5.1.1 Présentation des sociétés du groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK

Au 31/12/2021, WIFAK INTERNATIONAL BANK est à la tête du Groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK composé d'une société à savoir WIFAK SICAR.

Il est à signaler que la banque a obtenu en date du 17/08/2022, l'accord du Comité Général des Assurances ainsi que du Ministère des Finances pour l'acquisition de 95,9% du capital de la société des assurances Attakafulia.

WIFAK INTERNATIONAL BANK

L'historique de la Banque remonte à 2002, lorsque la société de Leasing « El Wifack Leasing » a été créée avec un capital initial de 5 Millions de Dinars dont l'objet principal consiste à la réalisation des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel.

En 2006, « El Wifack Leasing » s'est introduite en bourse des valeurs mobilières de Tunis au prix de 5,600 DT.

En 2015, dans le cadre de sa stratégie de croissance, « El Wifack Leasing » s’est transformée en une banque universelle opérant conformément aux principes de la finance Islamique et a changé sa dénomination sociale à WIFAK INTERNATIONAL BANK pour réaliser ainsi la première expérience d’une transformation d’une société de leasing en une banque sur la place financière du pays.

Cette transformation a été accompagnée par une augmentation de capital effectuée sur 3 phases simultanées pour le porter de 20 MDT à 150 MDT, détenu à hauteur de 30% par ICD (Islamic Corporation for the Development).

L’objet social de la banque est l’exercice de la profession bancaire conformément aux principes de la finance islamique.

La Banque a démarré son activité commerciale le 28 avril 2017 à travers 9 agences. Il s’agit de la première et la seule banque ayant son siège social en dehors de la capitale, soit au Sud du Pays à Médenine.

Au 31/12/2021, le capital de la Banque s’élève à 150 Millions de Dinars et elle est présente sur un réseau commercial de 41 agences, qui va être renforcé progressivement pour couvrir la totalité du territoire du pays.

La banque a réalisé au 31/12/2021, un PNB de 49 680 mDT et un résultat net de 5 342 mDT.

WIFAK SICAR

La société WIFAK SICAR¹ a été créée en mars 2009 avec un capital initial de 520 000 DT et ayant pour objet principal la gestion du capital risque. La création de cette société s’inscrit dans le cadre de la diversification de l’activité de la société « El Wifack Leasing » pour saisir certaines opportunités dans ce secteur.

Le capital social a été porté début 2010 à 920 000 DT. Cette augmentation a permis de renforcer les fonds propres de la société et l’aider à jouer un rôle plus efficace dans l’effort de création de projets et de participation active de la promotion de l’investissement privé.

Suite à la transformation de la société mère en une banque universelle opérant conformément aux principes de la finance islamique, la société Wifak SICAR est tenue d’adopter les normes charaïques sur toutes les opérations réalisées.

Au 31/12/2021, le capital social de la société est de 920 000 DT détenu à hauteur de 97,83% par la WIFAK INTERNATIONAL BANK.

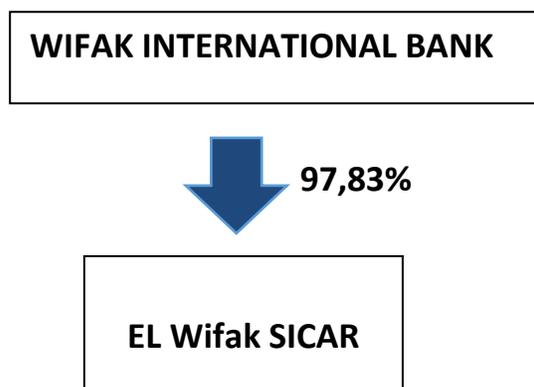
Son chiffre d’affaires est de 254 423 DT et son résultat net est de 6 138 DT en 2021.

2.5.1.2 Etat des participations entre les sociétés du groupe arrêté au 31/12/2021

Emetteur	WIFAK INTERNATIONAL BANK	WIFAK SICAR
WIFAK INTERNATIONAL BANK	-	0%
WIFAK SICAR	97,83%	-

¹ Wifak SICAR : Changement de la dénomination sociale de la Société Erryada Sicar à Wifak Sicar après la tenue de l’AGE du 15/10/2018

2.5.1.3 Schéma financier du périmètre de consolidation de EL Wifak SICAR au 31/12/2021



2.5.1.4 Evènements récents modifiant le schéma du groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK durant l'année 2021

Aucun événement récent et modifiant le schéma du groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK n'a été constaté au cours de l'année 2021.

2.5.1.5 Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2021

En DT

Sociétés	Capitaux propres avant affectation	Chiffre d'affaires (Total produits d'exploitation)	Résultat d'exploitation	Résultat net après modification	Dettes globales (Total Passifs)	Charges financières
WIFAK INTERNATIONAL BANK	154 927 366	84 001 712	5 061 576	1 802 339	840 291 423	34 321 220
WIFAK SICAR	1 683 736	254 423	36 708	6 138	15 687 713	16 250

2.5.1.6 Engagements financiers du groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK au 31/12/2021

En DT

Sociétés	Emprunts matérialisés	Emprunts obligataires	Fonds gérés	Ressources spéciales et autres fonds empruntés	Découvert	Certificat de dépôt et de leasing
WIFAK INTERNATIONAL BANK	10 017 306*	46 862 003*	0	0	0	0
WIFAK SICAR	0	0	15 300 000	0	0	0

*Y compris les dettes rattachées

2.5.1.7 Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe

Afin de répondre à son besoin de financement, WIFAK SICAR fait recours au système bancaire principalement à la WIFAK INTERNATIONAL BANK.

2.5.2 Relations de WIFAK INTERNATIONAL BANK avec les sociétés du groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK au 31/12/2021

2.5.2.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe :

Crédits reçus :

Le solde des fonds déposés par « WIFAK SICAR » auprès de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » au 31/12/2021 s'élève à 6 142 302 DT.

Prêts octroyés :

Néant

2.5.2.2. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe :

Données :

Néant

Reçus :

Néant

2.5.2.3. Dividendes et autres rémunérations encaissés par WIFAK INTERNATIONAL BANK et distribués par les sociétés du groupe :

Néant

2.5.2.4. Dividendes et autres rémunérations distribués par WIFAK INTERNATIONAL BANK aux sociétés du groupe en 2022 au titre de l'exercice 2021 :

Néant

2.5.2.5. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe :

2.5.2.5.1. Garanties et suretés réelles :

Reçues :

Néant

Données :

Néant

2.5.2.5.2. Cautions :

Reçues :

Néant

Données :

Néant

2.5.3. Relations commerciales entre WIFAK INTERNATIONAL BANK et les sociétés du groupe durant l'exercice 2021

2.5.3.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe

Chiffre d'affaires encaissé par WIFAK INTERNATIONAL BANK :

Néant

Chiffre d'affaires décaissé par WIFAK INTERNATIONAL BANK :

En DT

	Montant	Nature
WIFAK SICAR	236 500	Commissions de gestion de fonds d'investissement

2.5.3.2. Achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles ou autres éléments d'actifs :

Néant

2.5.3.3. Prestations de services reçues ou données :

Reçues :

Néant

Données :

Néant

2.5.3.4. Contrats de gestion :

Néant

2.5.3.5. Contrats de location :

Néant

2.5.3.6 Fonds gérés :

Jusqu'à l'exercice 2021, WIFAK INTERNATIONAL BANK a signé 7 conventions de placement à capital risque avec sa filiale WIFAK SICAR.

Au 31/12/2021, le solde des fonds gérés par WIFAK SICAR s'élève à 15 300 000 DT.

Le montant de la commission payée au cours de l'exercice 2020 s'élève à 236 500 DT.

Le détail de ces fonds se présente comme suit :

En DT

Date de placement	Fonds à capital risque (FACR)	Montant initial	Commissions de gestion en 2021	Montant au 31/12/2021
2009	Fonds géré 1	500 000	7 500	500 000
2012	Fonds géré 2	1 000 000	15 000	1 000 000
2013	Fonds géré 3	2 000 000	30 000	2 000 000
2014	Fonds géré 4	1 400 000	21 000	1 400 000
2015	Fonds géré 5	1 400 000	28 000	1 400 000
2016	Fonds géré 6	4 500 000	67 500	4 500 000
2017	Fonds géré 7	4 500 000	67 500	4 500 000
Total		15 300 000	236 500	15 300 000

2.6. Relations de WIFAK INTERNATIONAL BANK avec les autres parties liées au 31/12/2021

2.6.1. Informations sur les engagements

Conventions de financement conclus avec les sociétés du groupe HEDI BEN AYED

*Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe BEN AYED concernent (31) contrats IJARA et (45) contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

Nom / Raison sociale	Nombre decontrats en cours	Encours au 31/12/2021	Impayés au 31/12/2021	Produits au 31/12/2021
Financements IJARA	31	2 481 142	(21 503)	377 261
Société PROSID	1	334 229	0	36 546
Société ELECTRIA	1	10 561	(305)	1 254
Société INTERMETAL SA	1	10 663	0	6 956
Société Nouvelle de Construction SNC	7	197 999	(24 282)	21 062
Société Technique Industrielle et Commerciale	1	49 998	2,837	26 086
Société TRANSIDER	0	1	(18)	0
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	1	33 177	(136)	5 883
Société Sens Inverse	1	977	0	491
Société SAMFI « SARL »	0	3	(106)	0
Société METALSHIP	0	1	425	0
Société INTER FER FORGE	0	1	(23)	0
Société C.C.P.S	1	24 939	(15)	7 499
Société PROSID SUD	3	731 789	(56)	68 384
Société d'étude et de construction métallique	0	2,000	0	0
Société INTERCHAUX	2	46 191	71	6 231
Société ROYAL OLIVE OIL	1	491 644	0	119 544
Société TOUTALU	5	98 907	0	12 148
Société SITEL	0	1	(4 337)	94
STE PIMA	1	184 210	(437)	23 854
STE PRO PARTS	1	44 844	7 714	9 496
STE PLASTIC SIPA SUD	1	22 801	0	2 718
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	1	109 696	0	16 570
STE ROYAL TRADING	2	88 505	0	10 626
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	0	0	0	1 815
MOURABAHA et autres financements bancaires	45	19 351 336	0	1 371 863
Société Technique Industrielle et Commerciale	4	3 292 481	0	448 951
Société INTERMETAL SA	3	971 471	0	239 072
Société PROSID	4	3 998 419	0	139 065
Société PROSID SUD	11	4 429 899	0	280 904
STE ROYAL TRADING	11	2 967 624	0	149 348
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	3	394 407	0	10 680
Société Nouvelle de Construction SNC	5	1 998 398	0	16 079
Société SAMFI « SARL »	1	1 000 000	0	81 300
Société TOUTALU	3	298 633	0	6 460
Total	76	21 832 480	(21 504)	1 749 124

*Au 31/12/2021, WIFAK INTERNATIONAL BANK a conclu (1) contrat IJARA et (31) contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au groupe de l'administrateur Monsieur HEDI BEN AYED se détaillant comme suit :

Nom / Raison sociale	Nombre de contrats au cours de l'exercice 2021	Financement HT	Commissions (HTVA)	TVA	Commissions TTC
Financements IJARA	1	76 573	250	47	297
Société PROSID SUD	1	76 573	250	47	297
Financements MOURABAHA	31	13 905 680	53 946	10 251	64 198
Société Technique Industrielle et Commerciale	4	3 292 145	8 230	1 564	9 794
Société INTERMETAL SA	2	1 154 553	2 362	450	2 812
Société PROSID	0	0	0	0	0
Société PROSID SUD	7	2 956 112	14 780	2 808	17 589
ROYAL TRADING	13	4 775 068	11 938	2 268	14 206
INNOV ALLIANCE TECH SA	5	429 167	3 650	693	4 344
Société Nouvelle de Construction (SNC)	0	0	0	0	0
Société SAMFI « SARL »	1	1 000 000	10 000	1 900	11 900
Société TOUTALU	3	298 633	2 986	567	3 554
TOTAL	32	13 982 254	54 197	10 299	64 496

Conventions de financement conclues avec l'administrateur HEDI BEN AYED

WIFAK INTERNATIONAL BANK a financé, par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT moyennant une marge égale à 2 620 825 DT et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2021, se sont élevés à 335 693 DT.

2.6.2. Transferts de ressources

Données :

Néant

Reçues :

Néant

2.6.3. Relations commerciales :

2.6.3.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées au 31 Décembre 2021

Néant

2.6.3.2. Cessions et acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les parties liées :

Néant

2.6.3.3. Prestations de service reçues ou données :

Convention d'assistance conclue avec "The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector" ICD"

Le conseil d'administration réuni le 18/02/2015 a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique « The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector » une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à 500 000 \$ et une rémunération variable fixée à 2% du montant des capitaux apportés par ledit partenaire.

En 2021, aucune facturation et aucun règlement n'ont été effectués à ce titre.

2.7. Dividendes

(En DT)

	2021	2020	2019
Capital	150 000 000	150 000 000	150 000 000
Valeur Nominale	5	5	5
Nombre d'actions	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Dividendes (en DT)	-	-	-
Dividende par action (en DT)	-	-	-
Taux de dividende en % de la valeur nominale	-	-	-
Date de détachement	-	-	-

2.8. Marché des titres

Les titres de capital de WIFAK INTERNATIONAL BANK sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 31/12/2021, il existe un (1) emprunt obligataire émis par la banque par Appel Public à l'Épargne coté sur le marché obligataire de la cote de la BVMT à savoir « WIFAK INTERNATIONAL BANK selon les principes de la Finance Islamique 2019 » selon les caractéristiques suivantes :

- Montant : 15 MDT susceptible d'être porté à 20 MDT
- Montant souscrit : 15 242 100 DT
- Catégorie A : 10,25% et complément variable 0,25% sur 5 ans ; remboursement trimestriel
- Catégorie B : 10,50% et complément variable 0,25% sur 5 ans ; remboursement annuel
- Catégorie C : 10,75% et complément variable 0,25% sur 7 ans ; remboursement semestriel
- Catégorie D : 11% et complément variable 0,25% sur 7 ans ; remboursement annuel

Les emprunts obligataires émis par WIFAK INTERNATIONAL BANK sans recours à l'Appel Public à l'Épargne sont les suivants :

- L'emprunt «WIFAK INTERNATIONAL BANK selon les principes de la Finance Islamique 2020-1»
 - Montant : 10 MDT susceptible d'être porté à 15 MDT
 - Montant souscrit : 15 MDT

- Catégorie : 9,07% et complément variable 0,25% sur 5 ans ; remboursement annuel constant

➤ L'emprunt « WIFAK INTERNATIONAL BANK selon les principes de la Finance Islamique 2021-1 »

- Montant : 10 MDT

- Montant souscrit : 10 MDT

- Catégorie : 8,80% et complément variable 0,25% sur 5 ans ; remboursement annuel constant

➤ L'emprunt « WIFAK INTERNATIONAL BANK selon les principes de la Finance Islamique 2021-2 »

- Montant : 15 MDT

- Montant souscrit : 15 MDT

- Catégorie A : 8,75% et complément variable 0,25% sur 5 ans ; remboursement trimestriel

- Catégorie B : 8,85% et complément variable 0,25% sur 5 ans ; remboursement annuel

- Catégorie C : 9,05% et complément variable 0,25% sur 7 ans ; remboursement annuel

➤ L'emprunt « WIFAK INTERNATIONAL BANK selon les principes de la Finance Islamique 2022-1 »

- Montant : 20 MDT

- Montant souscrit : 20 MDT

- Catégorie A : 8,85% et complément variable 0,25% sur 5 ans ; remboursement trimestriel

- Catégorie B : 9,00% et complément variable 0,25% sur 5 ans ; remboursement annuel

- Catégorie C : 9,60% et complément variable 0,25% sur 7 ans dont 2 ans de grâce ; remboursement annuel

- Catégorie D : 9,70% et complément variable 0,25% sur 10 ans dont 2 ans de grâce ; remboursement annuel

➤ Emission des titres participatifs « Chahadet WIFAK BANK 2018 »

- Montant : 30 MDT susceptible d'être porté à 50 MDT

- Montant souscrit : 15 437 mDT

- Taux de Profit Global Prévu : 8,5%, avance annuelle 6,5% et complément variable 2% sur 7ans.

2.9. Notation de la Banque

La banque WIFAK INTERNATIONAL BANK est notée par l'agence internationale Fitch Ratings depuis Octobre 2015 sur l'échelle internationale.

Au 30/09/2022, l'agence de notation a confirmé la notation "BB-" à long terme, "B" à court terme avec des perspectives d'avenir "négatives".

Wifak International Bank

Update

Key Rating Drivers

Wifak International Bank's National Ratings are driven by its standalone creditworthiness. They reflect the bank's small size and market share in a challenging Tunisian operating environment, vulnerable asset quality and weaker-than-peers, albeit improving, profitability.

The Negative Outlook on Wifak's National Long-Term Rating reflects Fitch Ratings' view of continuing pressures on the bank's financial profile from the operating environment relative to larger Tunisian banks. A material weakening of asset quality could negatively affect capitalisation, which has been declining due to strong asset growth.

Very Challenging Operating Environment: Tunisia's GDP grew 3.1% in 2021 after contracting 8.7% in 2020. The mild recovery is weighed against the high level of political and economic uncertainty, which has hindered private investments and consumption. The recent wage agreement between the government and the Tunisian General Labour Union has raised the likelihood of an IMF deal, which, if secured, could significantly improve investor confidence and business conditions in the country.

Small Size, Islamic Franchise: Wifak is the smallest of three Islamic banks in Tunisia and its market share of system assets is around 1%. The bank has successfully diversified its financing portfolio from its legacy leasing business (ijara) which now accounts for 40% of total financing, while cost-plus financing (mourabaha) has increased to 60%. Wifak finances almost exclusively non-retail customers and its strategic objectives include strengthening its retail franchise, developing its digital offering, and reducing its risk appetite.

Heightened Risk Profile: Underwriting standards have been strengthened in recent years but Wifak's risk profile is inevitably high given the deteriorated economic conditions and the bank's focus on small and medium-sized enterprises. Wifak is refocusing on industry and trade where demand has held up well, while reducing its exposure to construction.

Vulnerable Asset Quality: The impaired financing ratio of 9.1% at end-1H22 (end-2021: 8.5%) was below the sector average of 13%. It has been supported by very high financing growth, while the stock of impaired financing increased by about 23% in 1H22. We expect impaired financing to rise in 2022 due to pressure on the operating environment, despite an overhaul of underwriting standards and tougher monitoring and recovery procedures. Coverage of impaired loans was 43% at end-1H22, which is not very high and reflects reliance on collateral.

Improving Profitability: Wifak's operating income improved significantly in 2021 and fully covered operating expenses for the first time. This trend was confirmed in 1H22 with operating income up 20% versus 1H21. Loan impairment charges increased materially in 1H22 given tough credit conditions and consumed 66% of pre-impairment operating profit. Profitability also continues to be hampered by a high, albeit improving, cost-to-income ratio (73% in 1H22).

Small Capital Base: The bank's total capital adequacy ratio of 16.2% and Tier 1 ratio of 13.4% at end-1H22 (end-2021: 18.5% and 16%, respectively) compare well with the banking sector average. However, capitalisation should be viewed in light of ambitious growth targets and vulnerable asset quality. Our assessment of capitalisation also reflects Wifak's small equity size in absolute terms, equivalent to USD51 million at end-1H22.

Acceptable Funding and Liquidity: Wifak's deposit base is stable, comprising a high portion of current and savings accounts. The bank is an issuer of sharia-compliant bonds, which provides a source of longer-term funding. Its financing-to-deposit ratio, as per the central bank of Tunisia methodology, was 119% at end-1H22, below the 120% regulatory ceiling. Wifak has reasonable liquidity with a liquidity coverage ratio of 101% at end-1H22.

Ratings

National Rating

National Long-Term Rating	BB-(tun)
National Short-Term Rating	B(tun)

Sovereign Risk

Long-Term Foreign-Currency IDR	CCC
Long-Term Local-Currency IDR	CCC
Country Ceiling	B-

Outlook

National Long-Term Rating	Negative
---------------------------	----------

Applicable Criteria

Bank Rating Criteria (September 2022)
National Scale Rating Criteria (December 2020)

Related Research

Tunisia's Wage Agreement Raises Likelihood of IMF Deal (September 2022)
Interest Rate Rise Adds to Tunisian Banks' Asset Quality Woes (May 2022)
Fitch Affirms Wifak International Bank at 'BB-(tun)'; Outlook Negative (April 2022)
Fitch Downgrades Tunisia to 'CCC' (March 2022)
Russia-Ukraine Conflict Raises Risks for Some Emerging Markets (March 2022)
Major Tunisian Banks: 1H21 Results (October 2021)

Analysts

Jamal El Mellali
+44 20 3530 2763
jamal.elmellali@fitchratings.com

Ramy Habibi Alaoui
+971 4 424 1275
ramy.habibialaoui@fitchratings.com

Rating Sensitivities

Factors that Could, Individually or Collectively, Lead to Negative Rating Action/Downgrade

Negative pressure is most likely to arise from an inability to implement the growth strategy and stabilise the business model so that revenue generation is insufficient to cover operating expenses in a sustainable way. An inability to contain impairments and rapidly declining capital ratios would also likely put pressure on the ratings.

A downgrade of the Tunisian sovereign will not necessarily affect the National Ratings because Wifak's credit profile, relative to other Tunisian issuers, may be preserved.

Factors that Could, Individually or Collectively, Lead to Positive Rating Action/Upgrade

Over a longer horizon and provided the bank grows successfully, we see potential for the ratings to be upgraded, but near-term prospects remain negative amid a difficult operating environment.

Significant Changes from Last Review

Acquisition of an Islamic Insurance Company

In August 2022, Wifak secured the approval of the General Council of Insurance and the Ministry of Finance to acquire a 96% stake in the insurance company Attakafulia. This is expected to introduce further diversification in Wifak's business model and revenue streams and support its overall profitability, all of which will have a positive impact on the bank's business profile.

Tunisia Sovereign Downgrade

Fitch's March downgrade of Tunisia's Long-Term Foreign-Currency Issuer Default Rating to 'CCC' from 'B-' reflected heightened fiscal and external liquidity risks in the context of further delays in agreeing on a new programme with the IMF after the political changes of July 2021 which is necessary for access to most official creditors' budget support. The Tunisian banking sector's exposure to the sovereign is estimated at 16% of end-2021 sector assets, which is sizeable.

Tightening Regulatory Environment

In line with its efforts to preserve financial stability and strengthen banks' resilience to shocks, the Central Bank of Tunisia (CBT) issued a circular during 1Q22 tightening rules governing the calculation of general provisions. While this has hit Tunisian banks' bottom line results, we view this measure as positive for the bank's credit profile as we believe banks' provisioning had been low for many years. The CBT also issued a circular requiring finance companies to bring their non-performing loans ratio down to below 7% by 2026, which will accelerate balance sheet clean-ups and free-up capital to support growth.

Delayed IFRS Introduction

Tunisian banks' move to IFRS has been delayed once again to end-2023. We anticipate the additional provisioning requirements with respect to IFRS9 will be limited considering the introduction of a more stringent calculation methodology on collective provisions, which forced up provisions at banks in 2021. In addition, we believe banks may be allowed to phase in the impact of additional provisions on capital over a certain period of time to avoid any breach of regulatory minimum requirements.

CHAPITRE 3 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE

3.1 Présentation sommaire de la banque

WIFAK INTERNATIONAL BANK est une institution bancaire créée en 2015 suite à la transformation de la société «El WIFAK LEASING» en une banque universelle spécialisée dans les opérations bancaires islamiques, une activité régie par loi N° 2016- 48 du 11 juillet 2016 relative aux établissements de crédit.

A cet effet, l'AGE du 28/08/2015 et après les modifications apportées aux statuts et le changement de dénomination WIFAK INTERNATIONAL BANK, a décidé d'augmenter le capital social de la société de 20 000 000 DT à 150 000 000 DT divisé en 30 000 000 actions de 5 DT chacune et détenu à hauteur de 30% par la "ICD" (Islamic Corporation for the Development).

La banque s'appuie sur des atouts clés :

Une Spécialisation dans la Finance Islamique

La vocation de la banque est de proposer des produits et services conformes aux principes de la finance islamique. C'est ainsi qu'un comité de contrôle de la conformité des normes bancaires islamiques a été mis en place, composé d'experts renommés sur la place veillant au respect de ces préceptes. La Banque a aussi choisi de s'appuyer sur un global bancaire spécialisé dans la finance islamique, IMAL de Path Solutions, faisant de WIFAK INTERNATIONAL BANK la seule Banque Tunisienne adoptant ce système.

Un Caractère Global et une Offre Universelle

La vocation de la banque est de s'adresser à tout type de clients (particuliers, professions libérales, entreprises) en leur fournissant des prestations bancaires complètes et une large gamme de produits répondant à une volonté d'innovation, de recherche de la satisfaction client et son accompagnement dans tous ses projets de développement. WIFAK INTERNATIONAL BANK se propose d'être le partenaire de référence et de confiance de ses clients. La Banque a adopté une stratégie et un plan de développement ayant pour objectif de devenir, dans une première phase, un acteur de référence du marché financier tunisien. Elle s'est dotée des ressources humaines et d'une infrastructure logistique à même de lui permettre d'atteindre cet objectif. A cet effet, la banque s'est engagée dans une démarche visant la mise en place d'une stratégie globale de digitalisation et a obtenu dans ce cadre trois «Bankig Awards» en 2021 à savoir :

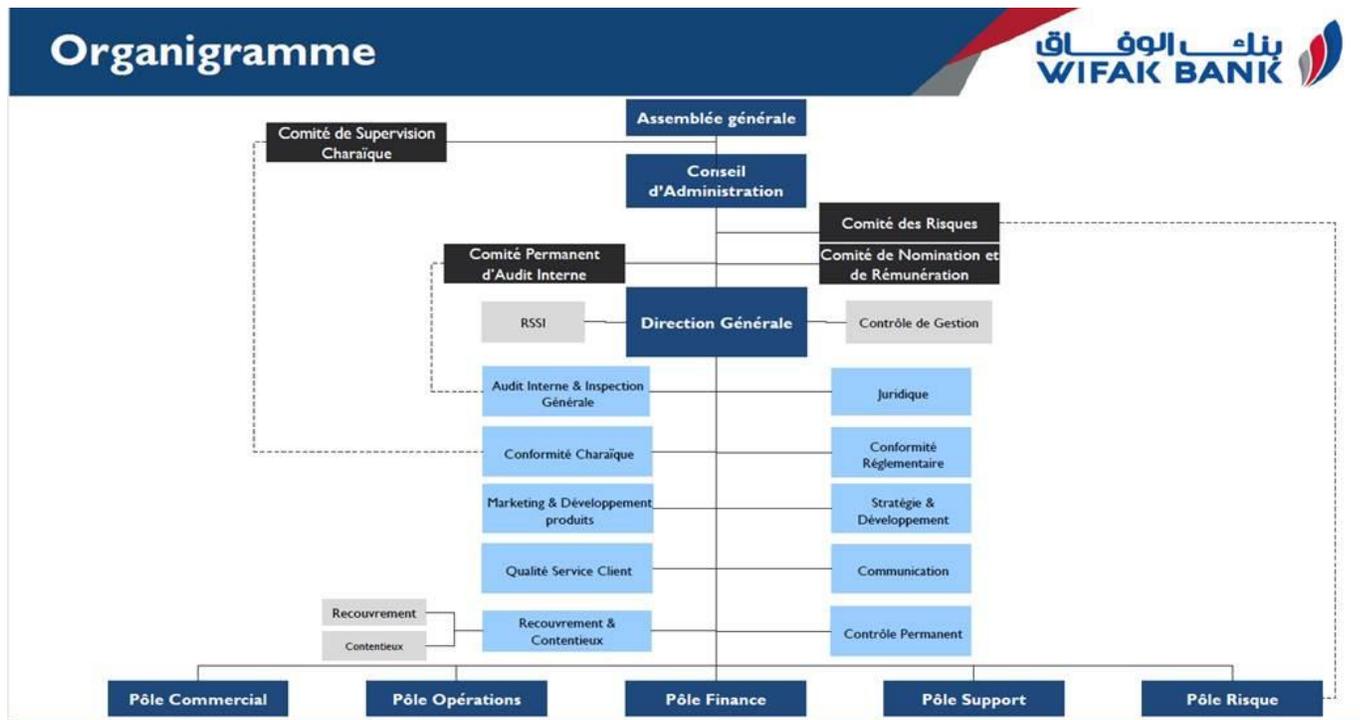
- Le prestigieux prix de « BEST ISLAMIC CORPORATE BANK TUNISIA 2021 » décerné par le magazine spécialisé Global Banking & Finance Review au mois de Mai 2021.
- Le "prix de l'innovation" obtenu lors de la cérémonie prestigieuse organisée par l'ICD à TAZAKESTAN du 1er au 5 Septembre 2021.
- Le prix « Best Mobile App» décerné par «Tunisia Digital Awards» au mois de Décembre 2021.

Ces prix confortent la position de WIFAK INTERNATIONAL BANK comme étant un partenaire bancaire innovant traduisant sa volonté de placer ses clients au cœur de ses préoccupations.

Ces distinctions consolident aussi la place de WIFAK INTERNATIONAL BANK dans le secteur de la Finance islamique en Tunisie et témoignent de sa réussite et sa capacité à accompagner et à apporter des solutions pour mieux répondre aux attentes de ses clients.

3.2 Organisation de la banque

3.2.1. Structure générale de l'organigramme de WIFAK INTERNATIONAL BANK :



3.2.2. Gouvernance

1-Conseil d'Administration

La mission principale du Conseil d'Administration est de maintenir un équilibre entre les intérêts des actionnaires et les perspectives de croissance, de création de valeur à long terme et de protection des déposants. Cette instance est responsable du processus de planification stratégique, de la détermination et la gestion des risques, du contrôle interne et de la gouvernance. Le Conseil d'Administration de WIFAK INTERNATIONAL BANK se distingue par le caractère collégial des prises de décision et par la présence de plusieurs experts nationaux et internationaux. Il se compose de neuf administrateurs dont deux administrateurs Indépendants et un représentant des petits porteurs.

Le conseil d'administration est assisté par les instances suivantes :

Comité Permanent d'Audit:

Le Conseil d'Administration désigne, parmi ses membres, les membres du Comité Permanent d'Audit.

Le Comité est composé d'au moins trois membres dont les mandats concordent avec leurs mandats au Conseil.

Le Comité Permanent d'Audit est présidé par un membre indépendant du Conseil au sens de l'article 13 de la circulaire de la Banque Centrale de la Tunisie (BCT) 2011-06 et jouissant d'une qualification et d'une expertise dans le domaine financier et comptable.

Un membre du Conseil siégeant dans le Comité Permanent d'Audit ne peut siéger dans le Comité des Risques.

Les membres de l'organe de Direction ne peuvent pas être membres du Comité d'Audit. Le secrétariat du Comité d'Audit est assuré par le responsable de l'Audit Interne.

La composition du Comité Permanent d'Audit telle qu'arrêtée par le conseil d'administration du 29/04/2022 est comme suit :

- M. Hichem ZBIDI, Président du Comité ;
- M. Mohamed Hédi BEN AYED, Membre;
- M. Karim HAJ ROMDHANE, Membre.

Comité des Risques :

Le Comité des Risques a pour mission d'aider le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière. Le Comité recommande au Conseil des actions correctrices pour une meilleure maîtrise des risques.

La composition du comité des risques arrêtée par le conseil d'administration du 29/04/2022 se présente comme suit :

- Mme Rekaya BEN YOUSSEF, Président du Comité ;
- M. Mohamed SAIDANE, Membre ;
- M. Taoufik LACHHEB, Membre ;
- M. Adnen JEDOUI, Membre.

Comité de Nomination et de Rémunération :

Le comité de nomination et de rémunération, issu du Conseil d'Administration, est créé par décision du Conseil d'Administration du 25/08/2020, en application des dispositions de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

La composition du comité arrêtée par le conseil d'administration du 29/04/2022 se présente comme suit :

- M. Basem Ali TANTUSH, Président du Comité ;
- M. Mohamed SAIDANE, Membre ;
- M. Hichem Zbidi, Membre ;
- M. Mohamed Hédi BEN AYED, Membre.

Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques

Le Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques a été désigné par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 29/04/2022 et ce, pour trois ans (2022-2024). Il est composé des membres suivants :

- Dr. Mohsen BOUCHMEL, Président du Comité ;
- Dr. Mohamed GHROUBI, Membre ;
- Dr. Nouredine NANNECH, Membre.

2. Direction Générale

Le Conseil d'Administration désigne pour une durée déterminée le Directeur Général de la Banque. Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général assure sous sa responsabilité la Direction Générale de la société.

Sa mission consiste à :

- Assurer la gestion courante de la Banque ;
- Exercer les pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil d'Administration ;
- Mettre en œuvre la politique générale de la Banque ;

La Direction Générale de WIFAK INTERNATIONAL BANK est assurée selon le Conseil d'Administration du 30/08/2021 par M. Mohamed MELLOUSSE, fondateur de la Banque.

3. Les structures centrales et les comités internes

Les structures centrales regroupent les pôles et les directions suivants :

- Pôle finance,
- Pôle commercial,
- Pôle risque,
- Pôle support,
- Pôle opérations,
- Direction Audit interne et inspection générale,
- Direction Contrôle de gestion,
- Direction Contrôle Permanent.
- Direction juridique,
- Direction conformité charaïque,
- Direction conformité réglementaire,
- Direction qualité service client,
- Direction Stratégie et Développement,
- Direction Marketing et développement produit,
- Direction Communication,
- Direction Recouvrement et Contentieux.

Les comités internes assistent la Direction Générale dans la prise de décisions :

Nom du Comité	Missions
1- Comité de Direction	<p>Le comité a pour principales missions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Suivre l'activité de la banque ; → Suivre les projets stratégiques de la banque.
2- Comité d'Audit et de Conformité	<p>Le comité d'audit et de conformité est chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Déterminer et définir les contrôles nécessaires pour la surveillance des opérations ou des transactions douteuses et inhabituelles ; → Mettre en œuvre les directives émises par la Commission Tunisienne des Analyses Financières (CTAF) et les recommandations du Groupe d'Action Financière contre le Blanchiment d'Argent (GAFI) ; → Assurer le suivi des recommandations des Commissaires aux Comptes.
3- Comité de Trésorerie -ALM-	<p>Le comité de Trésorerie est chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Mettre en place les orientations stratégiques relatives à la gestion des emplois et ressources; → Evaluer les risques afférents aux politiques de la banque notamment le risque de liquidité ; → Veiller à optimiser la gestion de l'équilibre du bilan ; → Assurer le suivi de l'évolution des indicateurs de l'activité trésorerie de la banque.
4- Comité supérieur de financement	<p>Le comité de financement est chargé d' :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Examiner et prendre les décisions pour les dossiers de financement de la banque et ce à concurrence des limites décisionnelles attribuées à ce comité ; → Examiner et préparer les dossiers des participations directes au capital des sociétés ; → Examiner et donner son avis sur certaines catégories de financement tels que : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Financement qui entraîne un dépassement des seuils fixés par le comité des Risques, ▪ Financement au bénéfice des personnes ayant des liens avec l'établissement (accord, restructuration ou radiation), ▪ Financement aux clients classés chez l'établissement de crédit concerné ou chez d'autres établissements.
5- Comité de recouvrement	<p>Le comité de recouvrement a pour missions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Arrêter la politique de la Banque en matière de recouvrement ; → Suivre l'activité de recouvrement ; → Prendre les décisions sur le plan d'action de recouvrement ; → Prendre les décisions du passage en contentieux.
6- Comité RH	<p>Le comité RH est chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Statuer sur les recrutements ; → Réviser le processus de gestion de la performance et évaluer son efficacité ; → Mettre en place et assurer le suivi des politiques RH (équité en matière d'emploi, avantages financiers, formation et développement, gestion de la performance...).
7- Comité Achat - Vente	<p>Le comité Achat-Vente est chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Mettre en place la politique d'achat des biens et des services en faveur de la banque ; → Mettre en place la politique de cession des biens (propriétés) de la banque et ce à l'exception du matériel récupéré qui demeure sous la responsabilité du comité de recouvrement ; → Assurer le suivi de l'application de la politique ; → Statuer sur les achats de biens et des services conformément à la politique de la banque ; → Statuer sur les cessions conformément à la politique de la banque.

Les Directions Régionales

La banque ne dispose pas de directions régionales. La mise en place de ces directions s'effectuera en fonction de l'évolution de l'activité de la Banque et son réseau.

3.2.3 Contrôle Interne

Le dispositif de contrôle interne au sein de WIFAK INTERNATIONAL BANK est constitué des processus, des procédures et des méthodes visant à assurer en permanence la sécurité, l'efficacité et l'efficience des opérations, la protection du patrimoine de la Banque, la fiabilité de l'information financière et la conformité de toutes les opérations avec les lois et la réglementation en vigueur. La Charte relative au dispositif de contrôle interne énonce les règles fondamentales sur lesquelles, repose le contrôle interne au sein de WIFAK INTERNATIONAL BANK et qui sont principalement :

- La maîtrise des risques et la réalisation des objectifs stratégiques fixés : Au minimum un contrôle par l'opérationnel pour les transactions et activités dont il est responsable et un contrôle par le chef hiérarchique dans le cadre de sa responsabilité managériale doivent être exercés ;
- Le contrôle interne est l'affaire de chacun, quel que soit son niveau de responsabilité : Chaque collaborateur doit exercer un contrôle sur ses activités et a un devoir d'alerte sur tout dysfonctionnement ou carence dont il a connaissance ;
- Le contrôle Interne est exhaustif : il s'applique aux risques de toute nature et à toutes les entités et s'étend à l'externalisation des activités ;
- La maîtrise des risques repose sur une stricte séparation des tâches : elle s'exerce entre exécution, comptabilisation, règlement et contrôle avec la mise en place des fonctions de contrôle et par une distinction nette entre Contrôle Permanent et Contrôle Périodique ;
- La maîtrise des risques est proportionnelle à leur intensité ;
- Le contrôle interne est traçable : il repose sur des procédures écrites et sur des pistes d'audit ;
- Le dispositif de contrôle interne implique une gouvernance appropriée : le dispositif de contrôle interne est l'objet d'une gouvernance appropriée, associant les différents acteurs et couvrant les différents aspects (mesures organisationnelles, surveillance et pilotage des dispositifs, circulation d'informations, exploitation des contrôles, etc.).

1. Contrôle Permanent

La fonction du Contrôle Permanent permet de s'assurer de la permanence du contrôle, elle se décline en deux niveaux :

Premier niveau de contrôle : recouvre tous les aspects de contrôle des traitements des opérations exercées d'une façon immédiate et systématique par les opérationnels en application des procédures internes et renforcés par les contrôles exercés par les managers opérationnels et les responsables hiérarchiques ;

Deuxième niveau de contrôle : Le contrôle de deuxième niveau est assuré par les organes de contrôle de conformité, du contrôle permanent ainsi que la gestion du risque et de risque opérationnel.

Ces organes veillent en synergie permanente que la réglementation et les procédures y afférentes soient respectées, préviennent sur les risques de dysfonctionnement et détectent les risques opérationnels, calculent leurs impacts sur l'activité afin de préparer les actions adéquates de correction et prendre les mesures préventives nécessaires.

Toutefois, dans leur rapport sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2021, les commissaires aux comptes ont relevé des insuffisances au niveau de la cellule de contrôle permanent à savoir :

- **Absence d'un dispositif et d'un manuel de contrôle permanent**
- **La non couverture de tous les process de la banque**
- **Insuffisance des moyens humains.**

2. Contrôle Périodique

La mise en œuvre des recommandations formulées dans le cadre du Contrôle Périodique est la responsabilité des entités opérationnelles concernées. Le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées par le Contrôle Périodique est assuré par les structures du Contrôle Permanent.

L'Audit interne exerce la responsabilité du Contrôle Périodique pour l'ensemble des entités de WIFAK INTERNATIONAL BANK. Ses principes d'intervention sont définis dans la Charte de responsabilités. L'audit Interne au sein de WIFAK INTERNATIONAL BANK a pour missions :

- Evaluer le système de contrôle interne à travers les missions d'Audit de manière à déterminer que les actifs de la Banque sont correctement utilisés et convenablement protégés,
- Contribuer par ces contrôles à la promotion d'un climat d'efficacité financière, comptable et opérationnelle,
- S'assurer que les procédures, règlements et instructions ont été bien respectés à tous niveaux et conformes aux dispositions législatives et réglementaires ainsi qu'à la politique générale de la Banque.

Les résultats des travaux de l'Audit interne sont communiqués à la Direction Générale et au Comité d'Audit

3. Contrôle de Conformité Réglementaire

La politique de WIFAK INTERNATIONAL BANK en matière de contrôle de conformité est une politique d'accompagnement, de sensibilisation, de protection et de prévention contre les risques d'infraction réglementaire normative ou éthique. La banque a mis en place, à travers sa structure de Conformité, une feuille de route qui porte principalement sur les aspects fondamentaux suivants :

- Aspect procédural : Elaboration des procédures nécessaires de conformité en rapport avec les lois et les règlements en vigueur,
- Aspect sécurité financière : Instauration d'un ensemble d'actions en matière de prévention contre les actes de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme,

– Aspect déontologique : Elaboration d'un code de déontologie approprié à la Banque en matière des bonnes pratiques et des règles professionnelles, approuvée par le Conseil d'Administration le 29/11/2018.

Activité en matière de Conformité réglementaire :

Durant l'exercice 2021, la banque a engagé plusieurs travaux dans l'objectif d'améliorer l'efficacité du système de contrôle de conformité réglementaire. Ces travaux sont résumés comme suit :

- L'établissement de la feuille de route de mise en conformité 2021-05.
- L'accomplissement des travaux de mise en conformité en matière des normes de protection des données à caractère personnel « RGPD2 ».
- La préparation du projet de politique « Anticorruption » de la banque.
- La réalisation des travaux de Reporting externe BCT, FATCA et DGI.

Toutefois, dans le cadre des actions de contrôle périodique de la veille réglementaire, le contrôle de conformité des déclarations BCT a soulevé les dysfonctionnements suivants :

- 1) Non actualisation des notes procédurales portant sur les déclarations auprès des instances de la tutelle, leurs périodicités et le responsable de déclaration ;
- 2) Non actualisation systématique des déclarants/référents métiers en cas de changement de circonstance ;
- 3) Non affectation des nouvelles déclarations liées à des nouveautés réglementaires ;
- 4) Manque de suivi des rejets et du respect des délais de dépôt pour éviter les retards.

A cet effet et pour remédier à ces insuffisances, un plan d'action a été préparé par la banque portant les axes d'amélioration suivants :

- ✓ Actualiser les notes procédurales,
- ✓ Actualiser la procédure de suivi des reporting réglementaire,
- ✓ Créer un dispositif efficace « Suivi des déclarations SED et Tutelles ».

Activité en matière de Sécurité Financière

Dans le cadre de la politique de la banque en matière de sécurité financière et notamment en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement de terrorisme, WIFAK INTERNATIONAL BANK a mis en place son dispositif LCB/FT conformément à la loi organique 2015-26 du 07/08/2015 relative à la lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent et aux dispositions de la circulaire de la BCT 2017-08 telle que modifiée par la circulaire 2018-09 portant sur les règles de contrôle interne pour la gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.

A cet effet, la banque a assuré courant l'exercice 2021 :

- **Des travaux d'actualisation du dispositif KYC:** la Banque continue à améliorer son dispositif de connaissance client « KYC » à travers un ensemble d'actions menées en 2021 notamment après la réussite de la mise en production en décembre 2020 de l'édition automatique de la fiche d'entrée en relation client :

- **La révision des check-lists et de la procédure de complétude de dossier réglementaire:** pour renforcer davantage la première ligne de défense par des règles claires de complétude de dossier réglementaire d'entrée en relation et des conditions de dérogation conformément à la politique LCB/FT de la banque.
 - **La mise en place d'un guide simplifiant les règles de fiabilisation et les sources des données :** afin de saisir des données fiables dans le SI pour l'édition d'une fiche KYC complète.
 - **Le développement d'un « Glossaire réglementaire » boîte à outil spécifique :** un support avancé a été conçu afin d'outiller le réseau commercial d'un référentiel complet regroupant l'ensemble des supports élaborés en matière de dispositif « LCB/FT ».
- **Des travaux de renforcement des règles de vigilance « EDD1 » :** Afin de renforcer les règles de vigilances liées aux indicateurs de « risque élevé » et les zones de vulnérabilité, la Banque a émis huit notes de services ayant pour objectif le renforcement des règles de diligences notamment au niveau du réseau commercial.
 - **La mise en place de dispositif de fiabilisation des informations « KYC/Compte et Produit » :** A partir du mois d'août 2021, la Banque a mis en place un ensemble de règles de cohérences constituant ainsi un référentiel de fiabilisation de données formalisées en reporting de contrôle. Ce dispositif, en cours de finalisation, renforcera le système de contrôle interne de la Banque.
 - **Travaux de mise à jour de la procédure « gel des avoirs » :** La version actualisée a été approuvée par le CPAI des 24/03/2021 et diffusée pour application les principales modifications portées sur le mécanisme d'exécution d'un ordre du gel ou de lever du gel afin d'éliminer les risques opérationnels liés à l'utilisation des fonds conformément à la réglementation.

Par ailleurs, les travaux d'audit consistant à une analyse du dispositif de lutte anti-blanchiment d'argent mis en place par la banque, a permis de relever certains points d'amélioration ayant été consignés au niveau de la lettre de contrôle interne relative à l'exercice 2021.

Les travaux clés de l'année 2022, sont résumés comme suit :

- ✓ Respect du plan annuel de formation continue en programmant une session de formation en faveur des membres du Conseil d'Administration de la banque portant sur le rôle de la bonne gouvernance pour une meilleure maîtrise des risques LCB/FT ;
- ✓ Finalisation de l'évaluation de la cartographie de risque de non-conformité réglementaire global de la banque pour l'année 2022 ;
- ✓ Suivi du plan d'action d'atténuation des risques LCB/FT approuvé par le Comité Risque ;
- ✓ Mise en place des plans d'action issus du comité d'Audit & de Conformité et le glossaire réglementaire de la banque ;
- ✓ Mise en place de la feuille de route de mise en conformité de la Banque en matière de protection des données à caractère personnel ;
- ✓ Mise en œuvre des nouveautés de la circulaire 2021-05 liées aux domaines Conformité et gouvernance ;

- ✓ Actualisation de l'organisation de la direction proposée courant l'exercice 2022, compte tenu de l'évolution de l'activité de la Banque et le cadre réglementaire.

La mise en œuvre des actions programmées durant 2022, est de nature à permettre à la WIFAK INTERNATIONAL BANK de se doter d'un dispositif LAB/FT conforme aux exigences des circulaires de la BCT.

Contrôle de Conformité Charaïque

La structure de Conformité Charaïque Interne est rattachée à la Direction Générale de la banque, elle se charge notamment de :

- S'assurer de la conformité des transactions effectuées par la banque aux avis et propositions du Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques ;
- Diffuser les décisions du Comité aux différentes structures concernées ;
- Mettre à la disposition du Comité les nouveaux produits y compris les contrats et les procédures de mise en place pour validation Charaïque.

Le Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques est composé de 3 membres. Les principales missions de ce comité consistent en:

- L'approbation charaïque des différents produits et services offerts par la banque (validation des nouveaux produits dont notamment le produit ELBADIL , le produit de financement via WAKALA BIL ISTITHMAR ainsi que les notes d'opérations relatives aux deux émissions de l'emprunt obligataire selon les principes de la finance islamique réalisés en 2021.
- L'établissement des FATWAS sur les consultations soulevées par les différentes structures opérationnelles de la banque.
- La supervision et le contrôle charaïque des opérations menées par la banque.

Toutefois, dans leur rapport sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2021, les commissaires aux comptes ont relevé des anomalies et des insuffisances au niveau du système de contrôle interne de la Banque, dont notamment :

- L'absence d'un système de comptabilité de gestion.
- La non finalisation de la mise à jour du manuel de procédures.
- La non actualisation du manuel comptable.
- La non-conformité aux dispositions de la circulaire BCT n° 2017-08 relative à la gestion du risque de Blanchiment d'Argent et de Financement du Terrorisme ;
- L'existence d'insuffisances au niveau de la cellule de contrôle permanent.
- L'insuffisance des garanties hypothécaires.
- L'absence de notation des clients et des états financiers certifiés tels que prévues par l'article 7 de la circulaires BCT 91-24.
- La non finalisation du système de notation interne.
- L'absence de procédure permettant l'identification de toutes les parties liées de la banque visées par l'article 3 de la loi 2016-48.
- Le non-respect des dispositions de la circulaire BCT n°97-08 concernant la position de change.
- L'indisponibilité d'une évaluation récente de toutes les garanties reçues des clients.
- L'absence de manuel des procédures comptables formalisées.
- L'absence d'un manuel fiscal.

3.2.4 Système d'information

La banque s'est engagée depuis quelques années dans un profond processus de transformation visant, la mise en place d'un système d'information moderne et évolutif. Depuis Avril 2017, la banque a réussi à mettre en production son GLOBAL BANCAIRE « iMAL » qui est une solution Real Time centralisée et spécialisée dans la finance islamique. Ce système couvre toutes les fonctionnalités métiers Front Office et Back-Office de manière intégrée y compris les spécificités exigées par la réglementation tunisienne.

Ce démarrage des activités était suivi d'une phase de surveillance, de supervision et de stabilisation des traitements au niveau des différentes applications du système d'information. En parallèle, plusieurs améliorations ont été apportées sur le GLOBAL BANCAIRE « iMAL » notamment pour les opérations agence et les processus de financement. Ces améliorations sont accompagnées par le renforcement des contrôles et le développement du système de reporting relatif à la gestion des activités et de suivi de performance.

Toutefois, dans leur rapport sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2021, les commissaires aux comptes ont relevé la défaillance suivante :

« Depuis 2017, date de la mise en place de la première tranche d'IMALL, la mise en place de la deuxième tranche n'a pas encore eu lieu. Cette situation est à l'origine de plusieurs écritures comptables manuelles. Cette situation présente un risque important d'erreur et de fraude. »

Consciente de l'importance de renforcer son système d'information, la banque a procédé à sa mise à jour en collaborant avec un cabinet de renommée internationale en la matière.

Parmi les projets digitaux : la mise en place d'une plateforme ECM (Enterprise Content Management) permettant de digitaliser le processus d'échange des documents (Gestion Electronique des Documents, GED, et Gestion Electronique des Courriers, GEC) entre toutes les structures de la banque, depuis le Front-Office jusqu'au Back-Office.

En outre, cette plateforme ECM permettra de digitaliser le processus d'entrée en relation des clients, l'ouverture des comptes, le financement particulier et Corporate. La digitalisation de ces services est réalisée grâce à une gestion automatique des processus métiers (Business Process Management – BPM) performante, disponible et sécurisée.

Par ailleurs, des travaux de renforcement et de mise à niveau ont été réalisés au niveau des plateformes de Computing, de Stockage, de Virtualisation. Les volets réseau et sécurité ont été renforcés pour assurer une haute disponibilité de ses systèmes et ses services métiers, et maintenir le risque informatique à un niveau acceptable.

Toutefois, dans leur rapport sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2021, les commissaires aux comptes ont relevé des anomalies et des insuffisances au niveau du système d'information de la banque, dont notamment :

- Problème système pour les débloquages par tranche.**
- IMALL ne gère pas les financements en devise.**
- Problème système pour les financements revolving.**
- Absence d'un plan formalisé de continuité de l'activité. (PCA)**

3.2.5 Politique sociale

L'effectif de la banque s'est élevé au terme de l'année 2021 à 311 employés contre 287 en 2020, avec une structure d'âge relativement jeune : 51% des collaborateurs de WIFAK INTERNATIONAL BANK ayant moins de 40 ans.

La répartition Hommes-Femmes au sein de WIFAK INTERNATIONAL BANK durant l'année 2021 présente une parité de 60% pour les hommes et 40% pour les femmes.

La banque a examiné en 2021 ses orientations stratégiques en matière de Ressources Humaines. Elle a approuvé la Politique de Gestion des Ressources Humaines, qui a été validée par le Conseil d'Administration, dont les axes stratégiques sont orientés vers l'ancrage d'une culture de compétitivité et de performance dans la banque, ainsi qu'une gestion de carrière permettant l'épanouissement professionnel de ses collaborateurs.

➤ Le Recrutement

Durant l'année 2021, la DRH s'est lancée dans une campagne de recrutement afin de renforcer le capital humain et combler les postes vacants de l'organigramme et ce conformément aux recommandations du Conseil d'Administration. Ainsi, 321 candidats ont été sélectionnés pour des entretiens, 67 nouveaux collaborateurs ont été recrutés.

Par ailleurs, le recrutement interne demeure l'un des principaux leviers dans la motivation du personnel et la gestion de carrières, pour privilégier la promotion des collaborateurs en interne. Des

mesures d'encouragement ont été mises en place pour les collaborateurs éligibles dans ce cadre. A cet effet, des appels à candidature en interne, ainsi que des annonces bien détaillées pour les postes à pourvoir ont été lancées, à travers un cabinet de recrutement et un compte LinkedIn de la banque.

➤ **La Formation et développement des compétences**

Afin de concrétiser sa politique de formation, la Division Formation élabore un Plan de Formation Individuel (PFI) en harmonie avec la stratégie globale. Ce plan a prévu pour l'année 2021 les formations suivantes :

✓ **Formation Externe :**

*Formation de 3 jours sur les normes RGPD effectuée le mois d'Avril 2021 par un cabinet spécialisé «HAT » en faveur de toutes les directions de la Banque.

*Deux sessions de Formation LCB/FT animées par le secrétaire général de la CTAF en faveur des chefs d'agences ayant pour objectif les risques LCB/FT rôles et responsabilité et les normes GAFI ;

✓ **Formation en ligne :** Inscription du réseau commercial à la formation en ligne de l'ABF ayant pour thème les fondamentaux et expertise LCB/FT avec le suivi périodique de taux de participation et d'avancement.

✓ **Formation Interne du réseau commercial :** Réalisation de 7 sessions de formation à distance au profit du réseau commercial par région portant sur la sensibilisation sur le dispositif KYC, les règles de vigilances renforcées et l'importance des contrôles du 1er niveau et quatre journées en présentiel pour expliquer les apports de la solution LCB/FT et de l'outil de filtrage en matière de contrôle de 1er et de deuxième niveau.

✓ **Formations « certifiantes » :** Deux formations de l'ABF sont planifiées à partir du mois de septembre 2021 à savoir un certificat «Compliance Officer» et un certificat professionnel en «risques opérationnels et contrôle permanent».

Ainsi, pour l'exercice 2021, le nombre de jours cumulés de formation était de 1 505 jours avec la participation de 87% des collaborateurs de la banque. Le nombre d'action de formation assuré est de 143 actions. Le nombre d'heures de formation s'est établi à 7 914 heures au 31/12/2021.

Au titre du premier semestre 2022, le nombre de jours cumulés de formation est de 1 080 jours avec la participation de 69% des collaborateurs de la banque. Le nombre des modules de formation assuré est de 61 modules focalisés principalement sur la formation métiers. Le nombre d'heures de formation se situe aux alentours de 5 900 heures.

3.2.6 Effectif et Réseau de la banque

Répartition des agences & Répartition de l'effectif des Agences

L'effectif de la banque s'est établi à 280 au 30/06/2022, affichant une hausse de 8% par rapport au 31/12/2021.

	30/06/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Cadres supérieurs	53	48	53	66
Cadres	146	147	125	115
Encadrement	38	46	46	40
Agents d'exécution	42	16	23	22
Agents de service	1	2	2	3
Total	280	259	249	246
Taux d'encadrement	71,07%	75,29%	71,49%	73,58%

Les Agences

WIFAK INTERNATIONAL BANK a démarré son activité commerciale le 28/04/2017 avec un réseau composé de neuf agences.

Fidèle à ses valeurs d'acteur dans l'inclusion bancaire notamment dans les régions de l'intérieur et dans l'objectif d'être plus proche de ses clients, WIFAK INTERNATIONAL BANK a procédé en 2017 à l'extension du son réseau commercial par l'ouverture, outre le réseau de démarrage, de 16 nouvelles agences.

Ainsi, à fin décembre 2021, WIFAK INTERNATIONAL BANK dispose d'un réseau de 37 agences réparties sur 18 Gouvernorats du territoire Tunisien.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'agences	7	23	27	30	31	37

3.3. Activité et performance de la Banque au 31/12/2021

3.3.1. Les ressources

3.3.1.1. Les dépôts de la clientèle :

Les dépôts et avoirs de la clientèle présentent au 31/12/2021 un solde de 629 479 446 DT contre 48 130 302 DT au 31/12/2020 enregistrant une augmentation de 142 349 144 DT, soit une hausse de 29% et se détaillent comme suit :

En DT

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2020	Var 2021/2020
Comptes à vue	250 817 468	201 224 742	122 650 178	25%
Compte Tawfir	183 480 371	146 883 957	80 238 566	25%
Comptes Istithmar	130 463 649	80 231 910	133 969 401	63%
Autres sommes dues à la clientèle	64 717 958	58 789 693	15 890 241	10%
TOTAL	629 479 446	487 130 302	352 748 386	29%

3.3.1.2. Les dettes de financements et les ressources spéciales :

Les dettes de financements et les ressources spéciales totalisent en date du 31/12/2021 la somme de 56 879 309 DT contre 41 846 709 DT au 31/12/2020 soit une hausse de 36%. Le détail est comme suit:

En DT

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Var 2021/2020
Emprunts Matérialisés	9 884 616	14 338 462	21 724 636	(31%)
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	132 690	190 916	267 220	(30%)
Emprunts obligataires	45 925 197	26 715 687	14 506 177	72%
Dettes rattachées sur emprunt obligataires	936 806	601 644	444 098	56%
TOTAL	56 879 309	41 846 709	36 942 131	36%

Au 31/12/2021, le tableau des mouvements des emprunts matérialisés hors dettes rattachées se détaille comme suit :

En DT

	Montant du Crédit	Solde en début de période	Remboursemen t 2021	Solde au 31/12/2021
MOURABHA ZITOUNA 1	25 700 000	13 838 462	3 953 846	9 884 615
TOTAL	25 700 000	13 838 462	3 953 846	9 884 615

L'encours des emprunts obligataires hors dettes rattachées se détaille comme suit :

En DT

Description	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Var 2021/2020	
				Montant	Variation
-EO 2019	8 925 197	11 715 687	14 506 177	(2 790 490)	(24%)
• CAT A	3 598 900	5 038 460	6 478 020	(1 439 560)	(29%)
• CAT B	2 118 180	2 824 240	3 530 300	(706 060)	(25%)
• CAT C	145 285	177 571	209 857	(32 285)	(18%)
• CAT D	3 062 832	3 675 416	4 288 000	(612 584)	(17%)
-EO 2020	12 000 000	15 000 000	0	(3 000 000)	(20%)
-EO 2021/1	10 000 000	0	0	10 000 000	100%
-EO 2021/2	15 000 000	0	0	15 000 000	100%
• CAT A	6 000 000	0	0	6 000 000	100%
• CAT B	4 000 000	0	0	4 000 000	100%
• CAT C	5 000 000	0	0	5 000 000	100%
Total	45 925 197	26 715 687	14 506 177	19 209 510	72%

3.3.1.3. Les capitaux propres :

Les capitaux propres au 31/12/2021 se sont établis à 154 927 366 DT contre 149 582 875 DT au 31/12/2020, soit une hausse de 3%.

Le détail des capitaux propres se présente comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020*	31/12/2019**	Var 2021/2020
Capital	150 000 000	150 000 000	150 000 000	0%
Réserve légale	1 867 419	1 867 419	1 867 419	0%
Réserve statutaire	30 000	30 000	30 000	0%
Réserve facultative	1 615 000	1 615 000	1 615 000	0%
Réserve pour Fonds spécial	675 583	673 457	668 532	0%
Autres réserves	17 030 000	17 030 000	17 030 000	0%
Actions propres	(694 663)	(694 663)	(694 663)	0%
Titres assimilés à des capitaux propres	15 437 000	15 437 000	15 437 000	0%
Résultats reportés	(32 835 311)	(25 942 000)	(5 034 422)**	-
Effet des modifications comptables	(3 540 027)	(2 617 780)*	(1 517 779)	35%
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE LA PERIODE	149 585 001	157 398 433	179 401 087	(5%)
Résultat de la période	5 342 365	(7 815 558)*	(22 007 578)	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	154 927 366	149 582 875*	157 393 508**	3%

*Données retraitées en 2021 pour les besoins de comparabilité.

** Les chiffres de l'exercice 2019 ont été retraités selon les retraitements réalisés en 2021 sur les données de l'exercice 2020 et ce, pour assurer la comparabilité des trois situations présentées

3.3.2. Les emplois

3.3.2.1. Les créances sur la clientèle

La valeur nette de créances sur la clientèle, au 31/12/2021, a atteint 603 571 413 DT contre 480 189 777 DT au 31/12/2020, enregistrant une augmentation de 25%.

Les créances sur la clientèle s'analysent comme suit :

En DT

	31/12/2021	31/12/2020*	31/12/2019	Var 2021/2020
Kardh Hassan	4 296 400	2 623 420	1 421 797	64%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	599 275 013	477 566 357*	400 137 699	25%
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	599 073 780	469 711 135*	393 413 001	28%
Financement MOURABAHA	336 171 376	216 783 406*	129 912 686	54%
Financement IJARA	302 390 518	289 863 988*	293 339 227	4%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(35078 931)	(33 285 057)	(27 205 912)	5%
Profits réservés sur créances	(4 409 183)	(3 651 202)	(2 633 001)	21%
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	201 233	7 855 222	6 724 699	(97)%
Total	603 571 413	480 189 777*	401 559 497	25%

*Données retraitées en 2021 pour les besoins de comparabilité

Portefeuille des créances

En DT

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Créances brutes bilan et hors bilan (a)	776 537 407	626 059 846	480 658 711
Créances clientèles (classes 0 et 1)	707 139 535	555 318 033	426 078 390
Classe 0	550 671 478	420 254 395	216 304 274
Classe 1	156 468 057	135 063 638	209 774 116
Créances douteuses et litigieuses (classes 2,3 ,4 et 5) (b)	69 397 872	70 741 813	54 580 320
Classe 2	6 507 048	11 611 065	10 714 344
Classe 3	15 843 495	16 996 796	7 462 364
Classe 4	9 155 442	42 133 952	36 403 612
Classe 5	37 891 887	0	0
Autres Créances clientèles (classes 0 et 1) (c)	37 916 667*	31 000 000	26 028 000
Autres Créances douteuses et litigieuses (classes 2, 3, 4 et 5) (d)	-	-	-
Total Créances brutes bilan et hors bilan (e) [= (a)+(c)+(d)]	814 454 074	657 059 846	506 686 711
Total Créances douteuses et litigieuses (classes 2, 3,4 et 5) (f) [= (b) + (d)]	69 397 872	70 741 813	54 580 320
Provisions sur engagements	26 118 381	27 373 550	24 675 018
Provisions additionnelles	1 121 820	376 151	390 303
Provisions collectives	7 839 112	5 535 358	2 140 590
Agios réservés	4 409 183	3 651 202	2 633 001
Provisions et agios réservés hors provisions collectives (g)	31 649 383	31 400 903	27 698 322
Provisions et agios réservés y compris provisions collectives (g')	39 488 495	36 936 261	29 838 912
Taux de couverture de l'ensemble des créances (g') / (e)	4,85%	5,62%	5,89%
Taux de couverture des créances douteuses et litigieuses (g) / (f)	45,61%	44,39%	50,75%
Taux des créances classées (f) / (e)	8,52%	10,77%	10,77%

*Cette rubrique figure au niveau du Rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2021 pour une valeur de 41 916 667 DT qui diffère de celle présentée au niveau du Rapport des Commissaires aux comptes destiné à la BCT relatif à l'exercice 2021. A cet effet, une note rectificative de la note 1.3 "Créances sur la clientèle" a été demandée et insérée au niveau du paragraphe "Notes Complémentaires aux états financiers individuels 2021".

3.3.2.2. Le portefeuille-titres :

❖ Portefeuille-titres commercial :

Le portefeuille titre commercial se compose principalement d'actions cotées détenues à des fins de transaction et dont le montant s'élevait au 31/12/2021 à 44 204 DT contre 40 176 DT au 31/12/2020 enregistrant une hausse de 10%.

L'analyse du portefeuille investissement se présente comme suit :

	En DT			
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Var 2021/2020
Titres de transaction	44 204	40 176	37 815	10%
- Titres cotés	44 204	40 176	37 815	10%
▪ Titres Ami	16 975	7 280	6 286	133%
▪ Titres Unimed	13 634	17 940	17 241	(24%)
▪ Titres SAH	13 595	14 956	14 288	(9%)
- Titres non cotés	0	0	0	-
Total	44 204	40 176	37 815	10%

❖ Portefeuille-titres d'investissement :

L'analyse du portefeuille investissement se présente comme suit :

	En DT			
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Var 2021/2020
Titres d'investissement (a)	14 755 226	19 334 377	18 586 421	(24%)
Titres de participation (b)	69 453	69 453	69 453	0%
Parts dans les entreprises liées (c)	900 000	900 000	900 000	0%
Titres participatifs (d)	1 526 250	1 526 250	1 526 250	0%
Total	17 250 929	21 830 080	21 082 124	(21%)

(a) Les titres de d'investissement s'analysent au 31/12/2021 comme suit :

	En DT			
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Var 2021/2020
Fonds Gérés	14 755 226	19 293 051	18 503 770	(24%)
Fonds Gérés SodisSicar	490 000	490 000	490 000	0%
Fonds Gérés SodisSicar 2003	154 000	154 000	154 000	0%
Fonds Gérés SodisSicar 2004	102 000	102 000	102 000	0%
Fonds Gérés SodisSicar 2005	234 000	234 000	234 000	0%
Provisions sur fonds gérés SodisSicar	(450 000)	(210 000)	(210 000)	114%
Fonds Gérés Wifak Sicar	15 300 000	15 300 000	15 300 000	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2009	500 000	500 000	500 000	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2012	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2013	2 000 000	2 000 000	2 000 000	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2014	1 400 000	1 400 000	1 400 000	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2015	1 400 000	1 400 000	1 400 000	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2016	4 500 000	4 500 000	4 500 000	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2017	4 500 000	4 500 000	4 500 000	0%
Provisions sur fonds gérés Wifak Sicar	(930 534)	(403 282)	(232 186)	131%
Revenus des fonds gérés	345 760	4 116 333	3 155 955	(92%)
Titres d'investissement hors fonds gérés	-	41 326	82 651	100%
Montants bruts emprunt national	-	40 000	80 000	(100%)
Créances rattachées	-	1326	2 651	(100%)
Total	14 755 226	19 334 377	18 586 421	(24%)

(b) Les titres de participation s'analysent au 31/12/2021 comme suit :

En DT

	% de détention	31/12/2021	Provision 31/12/2021	Provision 31/12/2020
SIBTEL	0,62%	69 353	-	-
Med food SA	3,33%	100 000	(100 000)	(100 000)
Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers	0%	100	-	-
Total		169 453	(100 000)	(100 000)

(c) Les Parts dans les entreprises liées se détaillent comme suit :

En DT

	% de détention	31/12/2021	Provision 31/12/2021	31/12/2020	Provision 31/12/2020
WifakSicar	97,83%	900 000	-	900 000	-
		900 000	-	900 000	-

(d) Les titres participatifs s'est établi 1 526 250 DT au 31/12/2021, correspondant à l'encours relatif à la souscription à l'emprunt obligataire « Chahadet Zitouna 2017 » pour un principal de 1 500 KDT remboursable in fine pour une durée totale de 7 ans.

En DT

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Var 2021/2020
Chahadet Zitouna 2017	1 526 250	1 526 250	1 526 250	0%

3.3.2.3. Les immobilisations nettes :

En DT

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Var 2021/2020
Immobilisations incorporelles	4 684 230	4 497 025	5 158 976	4%
Immobilisations incorporelles	8 506 104	7 525 400	7 428 901	13%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(3 821 874)	(3 028 375)	(2 269 924)	26%
Immobilisations corporelles	48 743 364	50 067 077	52 540 683	(3%)
Immobilisations corporelles	64 818 487	62 682 319	61 874 941	3%
Amortissement des immobilisations corporelles	(16 075 123)	(12 615 242)	(9 334 257)	27%
Immobilisations encours	139 795	789 288	948 786	(82%)
Immobilisations nettes	53 567 389	55 353 390	58 648 445	(3%)

Les immobilisations nettes sont passées de 55 353 390 DT au 31/12/2020 à 53 567 389 DT 31/12/2021, soit une baisse de 3% tout en tenant compte des dotations aux amortissements qui s'élèvent à 4 253 379 DT. En valeurs brutes, les immobilisations ont augmenté de 2 467 378 DT.

3.3.3. Les résultats d'exploitation

3.3.3.1. Le Produit Net Bancaire:

En DT

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Variation 2021-2020	
				Montant	%
Marges de profits nettes	33 164 973	16 649 897	14 121 249	16 515 076	99%
Commissions nettes	14 131 338	9 163 728	5 859 852	4 967 610	54%
Autres revenus	2 384 181	3 472 346	2 388 809	(1 088 165)	(31%)
Produit Net Bancaire	49 680 492	29 285 971	22 369 910	20 394 521	70%

3.3.3.2. La marge de profits nets :

En DT

En DT	31/12/2021	31/12/2020*	31/12/2019	Variation 2021-2020	
				Montant	%
Marges et revenus assimilés	66 123 404	44 410 332*	39 309 003	21 713 072	49%
Marges encourues et assimilées	(32 958 431)	(27 760 435)	(25 187 754)	5 197 996	19%
Marges de profits nettes	33 164 973	16 649 897	14 121 249	16 515 076	99%

*Données retraitées en 2021 pour les besoins de comparabilité.

3.3.3.3. Les commissions nettes :

En DT

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Variation 2021-2020	
				Montant	%
Commissions (en produits)	15 494 127	10 341 004	7 448 792	5 153 123	50%
Commissions encourues	(1 362 789)	(1 177 276)	(1 588 940)	185 513	16%
Commissions nettes	14 131 338	9 163 728	5 859 852	4 967 610	54%

3.3.3.4. Les autres revenus :

En DT

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Variation 2021-2020	
				Montant	%
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	1 917 783	2 389 358	1 586 136	(471 575)	(20%)
Revenus du portefeuille d'investissement	466 398	1 082 988	802 673	(616 590)	(57%)
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	-	-	-	-	-
Autres revenus	2 384 181	3 472 346	2 388 809	(1 088 165)	(31%)

3.3.3.5. Les frais généraux (Charges opératoires) :

En DT

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Var 2021/2020	
				Montant	%
Frais de personnel	23 371 764	18 335 426	18 069 810	5 036 338	27%
Charges générales d'exploitation	9 650 992	7 554 236	7 300 299	2 096 756	28%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	4 372 943	4 633 390	6 838 122	(260 447)	(6%)
Total charges opératoires	37 395 699	30 523 052	32 208 231	6 872 647	23%
Coefficient d'exploitation	75%	104%	144%	-	-

3.3.3.6. Les dotations aux provisions et résultats de corrections des valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à 6 506 196 DT contre 6 351 182 DT au 31/12/2020 et s'analyse comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	En DT Var 2021/2020	
				Montant	%
Dotation aux provisions sur créances douteuses	(6 991 307)	(6 322 033)	(12 899 312)	(669 274)	11%
Dotation aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(2 303 755)	(3 394 767)	(510 611)	1 091 012	(32%)
Dotation aux provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	(964 809)	(159 276)	(38 023)	(805 533)	506%
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	(400 000)	(428 580)	(426 791)	28 580	(7%)
Total dotations	(10 659 871)	(10 304 656)	(13 874 737)	(355 215)	3%
Perte sur créances	(4 314 160)	-	-	(4 314 160)	-
Total des dotations et des pertes sur créances	(14 974 031)	(10 304 656)	(13 874 737)	(4 669 375)	45%
Reprise sur provisions sur créances douteuses	4 197 999	3 623 502	1 623 134	574 497	16%
Reprise sur provisions collectives	-	-	-	-	-
Reprise sur provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	219 140	173 428	182 727	45 712	26%
Reprise sur provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	1 838	156 544	-	4 048 858	-
Reprise sur provisions sur créances cédées et radiées	4 048 858	-	-	(154 706)	(99%)
Total reprises	8 467 835	3 953 474	1 805 860	4 514 361	114%
Recouvrement des créances radiées	-	-	-	-	-
Total des reprises et des récupérations sur créances	8 467 835	3 953 474	1 805 860	4 514 361	114%
Dotations aux Provisions et Résultat des Corrections de Valeurs sur Créances Hors Bilan et Passifs	(6 506 196)	(6 351 182)	(12 068 876)	(155 014)	2%

3.3.3.7. Le résultat net

La banque a clôturé l'exercice 2021 avec un résultat net positif après modification comptable de 1 802 339 DT contre (8 315 558 DT) une année auparavant.

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	En DT Var 2021-2020	
				Montant	%
Résultat Net de l'Exercice	5 342 365	(7 815 558)*	(22 007 577)	13 157 923	168%
Modification comptable	(3 540 026)	(500 000)	(1 017 779)	3 040 026	608%
Résultat Net de l'Exercice après modification comptable	1 802 339	(8 315 558)*	(23 025 356)	10 117 897	122%

*Données retraitées en 2021 pour les besoins de comparabilité.

3.4. Activité et performance de la Banque au 30/06/2022

3.4.1. Les ressources

3.4.1.1. Les dépôts de la clientèle :

Les dépôts et avoirs de la clientèle présentent au 30/06/2022 un solde de 643 673 444 DT contre 547 948 287 DT au 30/06/2021 enregistrant ainsi une augmentation 17%.

Le détail de cette rubrique est présenté comme suit :

En DT

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Var Juin 2022/Juin 2021
Comptes à vue	248 736 308	212 391 485	250 817 468	17%
Comptes TAWFIR	193 763 132	162 634 363	183 480 371	19%
Comptes ISTITHMAR	120 873 052	106 053 967	130 463 649	14%
Autres sommes dues à la clientèle	80 300 952	66 868 472	64 717 958	20%
Total	643 673 444	547 948 287	629 479 446	17%

3.4.1.2. Les dettes de financements et les ressources spéciales :

Les dettes de financements et les ressources spéciales totalisent en date du 30/06/2022 une somme de 53 349 271 DT contre 37 613 518 DT enregistré durant la même période de l'année 2021, affichant ainsi une hausse de 42%.

Le détail est présenté comme suit :

En DT

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Var Juin 2022/Juin 2021
Emprunts Matérialisés	7 907 693	11 861 539	9 884 616	(33%)
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	105 907	158 859	132 690	(33%)
Emprunts obligataires	43 270 630	24 661 120	45 925 197	75%
Dettes rattachées sur emprunt obligataires	2 065 042	932 000	936 806	122%
Total	53 349 271	37 613 518	56 879 309	42%

Au 30/06/2022, le tableau des mouvements des emprunts matérialisés hors dettes rattachées se détaille comme suit :

En DT

	Montant du Crédit	Solde en début de période	Remboursement 2022	Solde 30/06/2022
MOURABHA ZITOUNA 1	25 700 000	9 884 615	1 976 923	7 907 693
TOTAL	25 700 000	9 884 615	1 976 923	7 907 693

L'encours des emprunts obligataires hors dettes rattachées se détaille comme suit :

En DT

Description	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Var Juin 2022- Juin 2021	
				Montant	Variation
-EO 2019	6 870 630	9 661 120	8 925 197	(2 790 516)	(29%)
• CAT A	2 879 120	4 318 680	3 598 900	(1 439 560)	(33%)
• CAT B	1 412 120	2 118 180	2 118 180	(706 060)	(33%)
• CAT C	129 105	161 428	145 285	(32 323)	(20%)
CAT D	2 450 285	3 062 832	3 062 832	(612 547)	(20%)
-EO 2020	12 000 000	15 000 000	12 000 000	(3 000 000)	(20%)
-EO 2021/1	10 000 000	0	10 000 000	10 000 000	100%
-EO 2021/2	14 400 000	0	15 000 000	14 400 000	100%
• CAT A	5 400 000	0	6 000 000	5 400 000	100%
• CAT B	4 000 000	0	4 000 000	4 000 000	100%
• CAT C	5 000 000	0	5 000 000	5 000 000	100%
Total	43 270 630	24 661 120	45 925 197	18 609 484	75%

3.4.1.3. Les capitaux propres :

En DT

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Var Juin 2022/Juin 2021
Capital	150 000 000	150 000 000	150 000 000	0%
Réserve légale	1 867 419	1 867 419	1 867 419	0%
Réserve statutaire	30 000	30 000	30 000	0%
Réserve facultative	1 615 000	1 615 000	1 615 000	0%
Réserve pour Fonds spécial	676 392	674 706	675 583	0,25%
Autres réserves	17 030 000	17 030 000	17 030 000	0%
Actions propres	(694 663)	(694 663)	(694 663)	0%
Titres assimilés à des capitaux propres	15 437 000	15 437 000	15 437 000	0%
Résultats reportés	(31 032 972)	(31 317 532)	(32 835 311)	(0,91%)
Effet des modifications comptables	0	(4 457 804)	(3 540 027)	(100%)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE LA PERIODE	154 928 176	150 184 125	149 585 001	3%
Résultat de la période	3 266 029	2 706 023	5 342 365	21%
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	158 194 205	152 890 148	154 927 366	3%

3.4.2. Les emplois

3.4.2.1. Les créances sur la clientèle :

La valeur nette de créances sur la clientèle, au 30/06/2022, a atteint 712 785 700 DT contre 565 646 440 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 26%.

Les créances sur la clientèle s'analysent comme suit :

En DT

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Var Juin 2022 / Juin 2021
Kardh Hassan	4 673 837	3 637 696	42 964 00	28%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	708 111 863	562 008 744	599 275 013	26%
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	694 548 272	562 008 744	599 073 780	24%
Financement Mourabaha	429 036 535	299 778 411	336 171 376	43%
Financement Ijara	310 856 463	302 582 199	302 390 518	3%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(39 572 703)	(35 811 866)	(35 078 931)	11%
Profits réservés sur créances	(5 772 023)	(4 540 000)	(4 409 183)	27%
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	13 563 591	0	201 233	100%
Total	712 785 700	565 646 440	603 571 413	26%

Portefeuille des créances

En DT

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Créances brutes bilan et hors bilan (a)	915 442 446	727 821 801	776 537 407
Créances clientèles (classes 0 et 1)	829 139 748	646 147 915	707 139 535
Classe 0	598 397 961	486 496 266	550 671 478
Classe 1	230 741 787	159 651 649	156 468 057
Créances douteuses et litigieuses (classes 2,3 et 4) (b)	44 951 101	81 673 886	69 397 872
Classe 2	16 603 046	10 411 923	6 507 048
Classe 3	11 195 956	16 508 376	15 843 495
Classe 4	17 152 099	54 753 587	9 155 442
Classe 5	41 351 597	0	37 891 887
Autres Créances clientèles (classes 0 et 1) (c)	32 916 667	45 416 667	37 916 667
Total Créances brutes bilan et hors bilan (e) [= (a)+(c)+(d)]	948 359 113	773 238 468	814 454 074
Total Créances douteuses et litigieuses (classes 2,3 et 4) (f) [= (b) + (d)]	86 302 698	81 673 886	69 397 872
Provisions sur engagements	28 921 717	28 782 054	26 118 381
Provisions additionnelles	2 011 874	994511	1 121 820
Provisions collectives	8 639 112	6 035 358	7 839 112
Agios réservés	5 772 023	4 540 481	4 409 183
Provisions et agios réservés hors provisions collectives (g)	36 705 614	34 317 046	31 649 383
Provisions et agios réservés y compris provisions collectives (g')	45 344 726	40 352 404	39 488 495
Taux de couverture de l'ensemble des créances (g') / (e)	4,78%	5,22%	4,85%
Taux de couverture des créances douteuses et litigieuses (g) / (f)	42,53%	42,02%	45,61%
Taux des créances classées (f) / (e)	9,1%	10,56%	8,52%

3.4.2.2. Le portefeuille-titres :

❖ Portefeuille-titres commercial :

Le portefeuille titre commercial se compose principalement d'actions cotées détenues à des fins de transaction et dont le montant s'élève, au 30/06/2022, à 40 171 DT gardant le même niveau enregistré au 30/06/2021, soit 40 176 DT.

En DT

	30/06/2022	31/12/2021	31/12/2021	Var Juin 2022/Juin 2021
Titres de transaction	40 171	40 176	44 204	0%
- Titres cotés	40 171	40 176	44 204	0%
▪ Titres Ami	16 240	7 280	16 975	123%
▪ Titres Unimed	13 230	17 940	13 634	(26%)
▪ Titres SAH	10 701	14 956	13 595	(28%)
- Titres non cotés	0	0	0	0%
Total	40 171	40 176	44 204	0%

❖ Portefeuille-titres d'investissement :

L'analyse du portefeuille investissement se présente comme suit :

En DT

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Var Juin 2022/Juin 2021
Titres d'investissement (1)	14 243 062	19 187 294	14 755 226	(26%)
Titres de participation (2)	69 453	69 453	69 453	0%
Parts dans les entreprises liées (3)	900 000	900 000	900 000	0%
Titres participatifs	1 560 000	1 560 000	1 526 250	0%
Total	16 772 515	21 716 747	17 250 929	(23%)

(1) Les titres d'investissement s'analysent au 30/06/2022 comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Var Juin 2022/Juin 2021
Fonds Gérés	14 243 062	19 187 294	14 755 226	(26%)
Fonds Gérés Sodis Sicar	490 000	490 000	490 000	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2003	154 000	154 000	154 000	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2004	102 000	102 000	102 000	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar2005	234 000	234 000	234 000	0%
Provisions sur fonds gérés Sodis Sicar	(475 566)	(210 000)	(450 000)	126%
Fonds Gérés Wifak Sicar	15 300 000	15 300 000	15 300 000	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2009	500 000	500 000	500 000	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2012	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2013	2 000 000	2 000 000	2 000 000	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2014	1 400 000	1 400 000	1 400 000	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2015	1 400 000	1 400 000	1 400 000	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2016	4 500 000	4 500 000	4 500 000	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2017	4 500 000	4 500 000	4 500 000	0%
Provisions sur fonds gérés Wifak Sicar	(1 504 968)	(738 534)	(930 534)	104%
Revenus des fonds gérés	433 596	4 345 828	345 760	(90%)
Revenus du Fonds Gérés Sodis Sicar 2003	-	-	-	-
Total	14 243 062	19 187 294	14 755 226	(26%)

(2) Les titres de participations s'analysent au 30/06/2022 comme suit :

En DT

	% de détention	Valeur Comptable	Provisions
SIBTEL	0,62%	69 353	-
Medfood SA	3,33%	100 000	(100 000)
Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers	0%	100	-
Total		169 453	(100 000)

(3) Les parts dans les entreprises liées se détaillent comme suit :

En DT

	% de détention	30/06/2022	Provision 30/06/2022	30/06/2021	Provision 30/06/2021
Wifak Sicar	97,83%	900 000	-	900 000	-
		900 000	-	900 000	-

3.4.2.3 Les immobilisations nettes :

Les immobilisations nettes ont affiché au 30/06/2022 une légère hausse de 0,04% par rapport au 30/06/2021 pour atteindre 54 066 940 DT.

En DT

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Var Juin 2022- Juin 2021
Immobilisations nettes	54 066 940	54 047 184	53 567 389	0,04%

3.4.3. Les résultats d'exploitation

3.4.3.1. Le Produit Net Bancaire :

En DT

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Var Juin 2022- Juin 2021	
				Montant	%
Marges de profits nettes	19 364 585	14 977 865	33 164 973	4 386 720	29%
Commissions nettes	7 623 944	7 382 628	14 131 338	241 316	3%
Autres revenus	1 541 175	1 295 054	2 384 181	246 121	19%
Produit Net Bancaire	28 529 704	23 655 547	49 680 492	4 874 157	21%

3.4.3.2. Marges de profits nettes:

En DT

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Var Juin 2022- Juin 2021	
				Montant	%
Marges et revenus assimilés	38 279 737	30 530 971	66 123 404	7 748 766	25%
Charges encourus et assimilés	(18 915 152)	(15 553 106)	(32 958 431)	3 362 046	22%
Marges de profits nettes	19 364 585	14 977 865	33 164 973	4 386 720	29%

3.4.3.3. Les commissions nettes :

En DT

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Var Juin 2022- Juin 2021	
				Montant	%
Commissions (en produits)	8 443 077	7 865 641	15 494 127	577 436	7%
Commissions encourues	(819 133)	(483 013)	(1 362 789)	336 120	70%
Commissions nettes	7 623 944	7 382 628	14 131 338	241 316	3%

3.4.3.4. Les autres revenus

En DT

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Var Juin 2022- Juin 2021	
				Montant	%
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	1 393 339	1 004 922	1 917 783	388 417	39%
Revenus du portefeuille d'investissement	147 836	290 132	466 398	(142 296)	(49%)
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	-	-	-	-	-
Autres revenus	1 541 175	1 295 054	2 384 181	246 121	19%

3.4.3.5. Les frais généraux :

En DT

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Var Juin 2022- Juin 2021	
				Montant	%
Frais de personnel	12 765 607	11 592 424	23 371 764	1 173 183	10%
Charges générales d'exploitation	5 691 448	4 302 097	9 650 992	1 389 351	32%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	2 444 214	2 148 598	4 372 943	295 616	14%
Total charges opératoires	20 901 269	18 043 119	37 395 699	2 858 150	16%
Coefficient d'exploitation	73,3%	76,3%	75,3%	-	-

3.4.3.6. Les dotations aux provisions et résultats de corrections des valeurs sur créances hors bilan et passif :

En DT

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Var Juin 2022- Juin 2021	
				Montant	%
Dotation aux provisions sur créances douteuses	(5 472 544)	(5 633 686)	(6 991 307)	(161 142)	(3%)
Dotation aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(800 000)	(500 000)	(2 303 755)	(300 000)	60%
Dotation aux provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	(890 054)	(618 358)	(964 809)	(271 6962)	44%
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	0	0	(400 000)	-	-
Total dotations	(7 162 598)	(6 752 044)	(10 659 871)	(410 554)	6%
Perte sur créances	-	-	(4 314 160)	-	-
Total des dotations et des pertes sur créances	(7 162 598)	(6 752 044)	(14 974 031)	(410 554)	6%
Reprise sur provisions sur créances douteuses	2 668 826	4 225 235	4 197 999	(1 556 409)	(37%)
Reprise sur provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	0	0	219 140	-	-
Reprise sur provisions sur créances cédées et radiées	0	0	4 048 858	-	-
Reprise sur provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	0	0	1 838	-	-
Total reprises	2 668 826	4 225 235	8 467 835	(1 556 409)	(37%)
Recouvrement des créances radiées	0	0	0	-	-
Total des reprises et des récupérations sur créances	2 668 826	4 225 235	8 467 835	(1 556 409)	(37%)
Dotations aux Provisions et Résultat des Corrections de Valeurs sur Créances Hors Bilan et Passifs	(4 493 772)	(2 526 809)	(6 506 196)	(1 966 963)	78%

3.4.3.7. Le résultat net :

En DT

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Var Juin 2022- Juin 2021	
				Montant	%
Résultat Net de l'Exercice	3 266 029	2 706 023	5 342 365	560 006	21%
Modification comptable	0	(2 940 026)	(3 540 026)	2 940 026	100%
Résultat Net de l'Exercice après modification comptable	3 266 029	(234 003)	1 802 339	3 500 032	1496%

3.5. Indicateurs d'activité arrêtés au 30/09/2022

En mDT

	Du 01-07-22 au 30-09-22	Du 01-07-21 au 30-09-21	30-09-2022	30-09-2021	31-12-2021	Variation	%
1- Produits d'exploitation bancaires	25 503	19 869	73 767	59 561	84 001	14 206	23,85%
Marges et revenus assimilés	20 194	15 995	58 474	46 526	66 123	11 948	25,68%
Commissions (en produits)	4 570	3 459	13 013	11 325	15 494	1 688	14,91%
Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	709	385	2 102	1 390	1 918	712	51,22%
Revenus du portefeuille d'investissement	30	30	178	320	466	(142)	(44,38%)
2- Charges d'exploitation bancaires	11 048	8 032	30 782	24 068	34 321	6 714	27,90%
Charges encourues et Charges assimilées	10 734	7 850	29 649	23 403	32 958	6 246	26,69%
Commissions encourues	314	182	1 133	665	1 363	468	70,38%
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0	0	0	0	-
3-Produit Net Bancaire	14 455	11 837	42 985	35 493	49 680	7 492	21,11%
4- Charges opératoires :	9 604	8 703	30 505	26 746	37 396	3 759	14,05%
Frais de personnel	5 429	5 410	18 195	17 002	23 372	1 193	7,02%
Charges générales d'exploitation	2 949	2 185	8 640	6 487	9 651	2 153	33,19%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	1 226	1 108	3 670	3 257	4 373	413	12,68%
5- Structure du Portefeuille			49 298	21 637	17 295	27 661	127,84%
Portefeuille- titres commercial			40	40	44	0	0,00%
Portefeuille- titres d'investissement			49 258	21 597	17 251	27 661	128,08%
6- Encours des financements à la clientèle			742 188	578 236	603 571	163 952	28,35%
7- Encours des dépôts Dont :			735 440	623 367	629 479	112 073	17,98%
Dépôt à vue			274 233	259 617	250 817	14 616	5,63%
Tawfir			211 956	174 399	183 480	37 557	21,54%
Comptes Istithmars			147 911	124 554	130 464	23 357	18,75%
8- Dettes de Financements et Ressources Spéciales			69 871	46 924	56 879	22 947	48,90%
9- Capitaux Propres*			154 928	149 885	149 585	5 043	3,36%

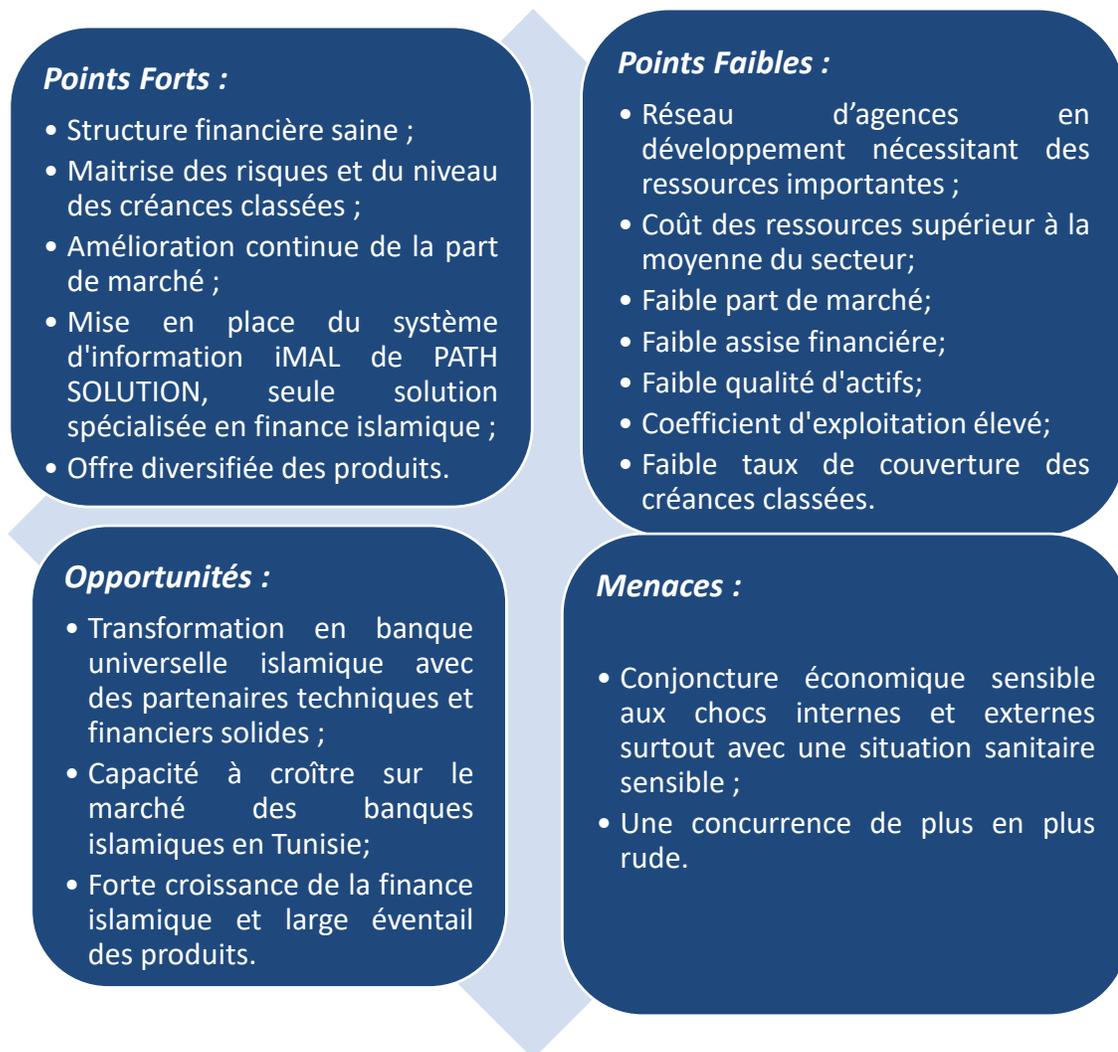
*Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période 2022

FAITS SAILLANTS AU 30/09/2022

WIFAK INTERNATIONAL BANK a clôturé le troisième trimestre 2022 avec les réalisations suivantes :

- Les produits d'exploitation bancaires ont enregistré une hausse de 23,85% par rapport à la même période de 2021 tirée par d'une part une progression de 25,68% de la marge et revenus assimilés due à l'élargissement du portefeuille et du réseau de la banque, d'autre part une croissance des commissions en produits de 14,91% qui couvrent désormais 72% de frais du personnel contre 66,6% en septembre 2021. En outre, les revenus du portefeuille commercial et opérations financières ont connu une forte augmentation de 51% par rapport à 30/09/2021.
- Les charges d'exploitation bancaires ont augmenté de 27,9% par rapport au 30/09/2021.
- Le PNB a enregistré une augmentation de 21,11% par rapport au 30 Septembre 2021 et représente 86,6% du PNB de l'exercice 2021.
- Les charges opératoires ont augmenté de 14,05% à un rythme moins soutenu que celui de la même période de 2021 expliquées essentiellement par l'entrée en exploitation de quatre nouvelles agences.
- La structure du portefeuille a enregistré une hausse de 127,84% par rapport au 30/09/2021 suite à l'augmentation du portefeuille-titres d'investissement de 128%. Cette évolution s'explique par l'acquisition de Wifak International Bank de 95,9% du capital de la société des Assurances At-Takafulia.
- Les encours des financements à la clientèle ont enregistré une augmentation de 28,35% par rapport au 30/09/2021 dues au développement du portefeuille clientèle et l'élargissement du réseau d'agences.
- Les dépôts et avoirs de la clientèle ont enregistré une progression de 17,98% par rapport au 30/09/2021.
- La banque a procédé en septembre 2022 à l'acquisition de la majorité du capital de la société tunisienne des assurances Takaful « At-Takafulia » soit 95,9%, et ce, suite à l'obtention de l'agrément du Comité Général des Assurances. Cette opération a été réalisée comme suit :
 - Réalisation de la transaction en bourse portant sur l'acquisition de 1 835 999 actions auprès des anciens actionnaires.
 - Participation à l'augmentation du capital réservée à la banque portant sur 2 000 001 actions nouvelles.

3.6. Matrice SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces)



3.7. Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité de la Banque

Le dispositif de gestion des risques de la banque vise à respecter les dispositions réglementaires locales notamment la circulaire de la BCT N° 2006-19 relative au contrôle interne, la circulaire BCT N°2021-05 relative au cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers ainsi que les standards internationaux définis par le Comité de Bâle.

3.7.1 Risque de solvabilité

En application des dispositions de l'article 4 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 tel qu'abrogé et remplacé par la circulaire aux Banques et aux établissements financiers n°2016-03 du 22/07/2016, les banques et les établissements financiers doivent respecter en permanence un ratio de solvabilité qui ne peut pas être inférieur à 10% calculé par le rapport entre les fonds propres nets et les risques encourus.

Le montant total des risques encourus pondérés de la banque, s'élève au 31/12/2021 à 836 089 mDT et les fonds propres nets sont positifs de 154 927 mDT. Ainsi, le ratio de solvabilité de la banque est 16,03 % au 31/12/2021.

En mDT

	30/06/2022	31/12/2021
Fonds Propres Nets	162 006	161 240
Risques Encourus	998 289	870 302
Ratio de Solvabilité (RS)	16,23%	18,53%
Ratio Tier 1 (RT1)	13,97%	16,03%

3.7.2 Risque du financement/Risque de crédit

Défini par l'article n°22 de la circulaire BCT N°2006-19 relative au contrôle interne comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie, WIFAK INTERNATIONAL BANK a élaboré une politique de gestion des risques du financement et une politique du provisionnement qui définissent :

- Des limites de concentration par secteur d'activité et par catégorie de clientèle par référence aux dispositions réglementaires et internes.
- Des principes directeurs de la délégation.
- Un système d'appréciation du profil du risque de chaque contrepartie par référence à un ensemble des critères quantitatifs et qualitatifs d'évaluation.
- Des principes du classement et du provisionnement basé sur le respect des normes réglementaires.

La valeur des actifs pondérés au titre des risques de crédit s'élève à 793 607 mDT au 31/12/2021 et 922 422 mDT au 30/06/2022.

	30/06/2022	31/12/2021
Ratio LTD (Crédits/dépôts)	114,044%	94,19%

3.7.3 Risque de liquidité

Défini par l'article n°38 de la Circulaire BCT N°2006-19 relative au contrôle interne comme étant le risque pour l'établissement de crédit de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Pour gérer le risque de liquidité qui découle du profil d'échéance de ses emplois et de ses ressources, WIFAK INTERNATIONAL BANK veille au suivi de sa position de liquidité sur une base quotidienne et mensuelle à travers la mise en place d'un ensemble d'outils à savoir :

- Suivi du respect des ratios réglementaires : ratio de liquidité et du ratio de transformation LTD ;
- Suivi du respect des ratios internes ;
- Suivi et analyse de l'évolution des ressources ;
- Etablissement et analyse du bilan par maturité permettant l'identification du profil de liquidité de la banque aux différentes strates de maturités ;
- Un plan de liquidité quinquennal portant projection de la situation de liquidité de la Banque conformément aux orientations stratégiques du Business Plan avec le respect des limites réglementaires et internes ;
- Stress Testing par rapport aux facteurs affectant la liquidité de la Banque.

Le ratio de liquidité de WIFAK INTERNATIONAL BANK s'élève au 31/12/2021 à 158,89% en dessus du minimum exigé par la circulaire (100%) de la BCT.

	30/06/2022	31/12/2021
Ratio LCR	101,05%	158,89%

3.7.4 Risque du marché

Défini par l'article n°31 de la Circulaire BCT N°2006-19 relative au contrôle interne comme étant les risques des pertes qui peuvent résulter :

- Des fluctuations des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur.
- Des positions susceptibles d'engendrer un risque de change notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

WIFAK INTERNATIONAL BANK assure le suivi rapproché et quotidien de sa position de change dans chaque devise et globale ainsi que le calcul de la Value-at-Risk « VAR » dans le respect des limites réglementaires et internes fixées par la Circulaire BCT n°2021-03 du 31/05/2021 relative à l'organisation et au fonctionnement des marchés domestiques en devises.

Ainsi, la banque est tenue de respecter en permanence un rapport maximum de 10% entre le montant de la position de change dans chaque devise et le montant des fonds propres nets, ainsi qu'un rapport maximum de 20% entre le montant de la position de change globale et le montant des fonds propres nets.

A ce titre, au 31/12/2021, la position de change dans chaque devise est inférieure à 10% et la position de change globale se trouve en dessous de la limite de 20% des fonds propres nets.

Pour le marché interbancaire, WIFAK INTERNATIONAL BANK a mis en place des limites d'intervention et un schéma délégué selon la notation de la contrepartie financière et le montant du deal pour éviter toute concentration du risque ou une exposition à une contrepartie financière à haut profil du risque.

3.7.5 Risque global du taux d'intérêt

L'article 35 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque global de taux d'intérêt comme étant le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché.

L'outil de référence de suivi de risque du taux est la duration Asset Liability Management (ALM) nette comme indicateur de risque.

WIFAK INTERNATIONAL BANK procède à des exercices de simulation pour évaluer l'impact de la variation du taux de marché sur le PNB de la Banque.

Afin de maîtriser le risque de nivellement de taux (manque à gagner) sur son portefeuille financement, la Banque adopte une politique de financement mourabaha axée sur les financements à court terme afin de pouvoir réajuster à temps ses taux de sortie par rapport à son coût de ressources.

Le risque de taux d'intérêt de la banque est nul, puisque les contrats de financement sont conclus actuellement avec des taux de profit et de marge fixe ; toute augmentation du TMM au cours de la période de financement n'aura aucun impact sur la marge de la banque.

3.7.6 Risque opérationnel

Défini par l'article n° 45 de la Circulaire BCT N°2006-19 relative au contrôle interne comme étant le risque de pertes résultant des carences ou de défaillances attribuables à la conception, à l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs. La définition inclut, entre autres, le risque juridique mais exclut les risques stratégiques.

WIFAK INTERNATIONAL BANK a élaboré une politique et une procédure de gestion du risque opérationnel et a mis en place une solution dédiée à la remontée à temps des incidents permettant leur prise en charge et la mesure de leur impact par la banque ainsi que leur sauvegarde via une base d'incidents fiable.

En parallèle, des Correspondants Risque Opérationnel ont été désignés formellement et sensibilisés via des sessions de formation qui aident les responsables métiers dans les démarches d'identification, d'évaluation, de maîtrise et d'atténuation des risques auxquels la banque est exposée.

La valeur des actifs pondérés au titre des risques opérationnels s'élève à 63 335mDT au 31/12/2021.

3.7.7 Risque de règlement

Le risque de règlement, est défini par l'article 42 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N°2006- 19 du 28/11/2006 comme étant le risque de survenance, au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de crédit de lui livrer les instruments financiers ou les fonds convenus alors que le dit établissement de crédit a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

Ce risque est maîtrisé au niveau de la banque à travers les structures Back-Office qui veillent sur le contrôle et le suivi du dénouement des toutes les opérations.

Ce risque de règlement-livraison, qu'il provienne du portefeuille de négociation ou du portefeuille bancaire tel que défini par l'article 42 de la circulaire BCT n°2018-06 relative aux normes d'adéquation des fonds propres est nul au 31/12/2022 et au 30/06/2022.

3.7.8 Risque de blanchiment d'argent et de financement de terrorisme

Afin de se conformer aux dispositions de la circulaire BCT 2017-08, telle que modifiée par la circulaire n° 2018-09 du 18 octobre 2018, la banque a mis en place un dispositif de gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme basé sur la solution IMATCH qui a permis de :

- Contrôler les entrées en relation : par le filtrage des entrées en relation et leurs liens et la gestion des listes (nationale et internationale) ;
- Evaluer le niveau risque LCB/FT des entrées en relation conformément aux axes de la relation d'affaires (art.4 de la circulaire 2018-09) ;
- Contrôler les opérations : par le monitoring des mouvements sur les comptes et la génération des alertes ;
- Gérer les alertes via le workflow de traitement des alertes et la préparation des dossiers de consignations.

L'exploitation de la solution permet également de renforcer aussi bien le contrôle du 1er niveau que celui du 2ème niveau.

En outre, durant l'exercice 2021, la banque a engagé plusieurs travaux dans l'objectif d'améliorer l'efficacité du système de contrôle de conformité en matière de risque LCB/FT et de se conformer à la réglementation en vigueur dont notamment :

- Des travaux d'actualisation du dispositif KYC.
- Des travaux de renforcement des règles de vigilance « EDD».
- La mise en place de dispositif de fiabilisation des informations «KYC/Compte et Produit».
- Des travaux de mise à jour de la procédure « gel des avoirs ».

Pour l'année 2022, les travaux clés, visant l'amélioration du dispositif LAB/FT, sont résumés comme suit :

- ✓ Respect du plan annuel de formation continue en programmant une session de formation en faveur des membres du Conseil d'Administration de la banque portant sur le rôle de la bonne gouvernance pour une meilleure maîtrise des risques LCB/FT ;
- ✓ Finaliser l'évaluation de la cartographie de risque de non-conformité réglementaire global de la Banque année 2022 ;
- ✓ Assurer le suivi du plan d'action d'atténuation des risques LCB/FT approuvée par le Contrôle interne.
- ✓ Finaliser la mise en place des plans d'action issus du comité d'Audit & de Conformité et le glossaire réglementaire de la Banque ;
- ✓ Mise en place de la feuille de route de mise en conformité de la Banque en matière de protection des données à caractère personnel ;
- ✓ Mis en œuvre des nouveautés de la circulaire 2021-05 liées aux domaines Conformité et gouvernance ;
- ✓ Une actualisation de l'organisation de la Direction sera proposée courant l'exercice 2022, compte tenu de l'évolution de l'activité de la Banque et le cadre réglementaire.

La mise en œuvre des actions programmées durant 2022, est de nature à permettre à la WIFAK INTERNATIONAL BANK de se doter d'un dispositif LAB/FT conforme aux exigences des circulaires BCT.

3.7.9 Risque lié au contrôle social

Le rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 30/06/2022 a révélé l'existence d'un risque lié à un contrôle social approfondi couvrant la période allant du 01/01/2016 au 31/12/2018. Les résultats de ce contrôle social n'ont pas été notifiés à la banque et aucune provision pour risque n'a été constituée à ce titre.

3.7.10 Risque lié à l'insuffisance du taux de couverture des actifs classés

Le taux de couverture des actifs classés par les provisions et les agios réservés au 31/12/2021 de la banque est de 45,61% qui est inférieur au seuil recommandé par la BCT, soit 70%.

Cette situation risque d'affecter la solvabilité et la résilience de la banque surtout avec l'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés le 01/01/2023.

3.8. Dépendance de l'émetteur

La dépendance de la banque s'apprécie notamment par rapport à la circulaire BCT N°2018-06 du 05/06/2018 telle que modifiée par les textes subséquents à travers l'application des articles :

Application de l'article 9

En application des dispositions de l'article 9 de la circulaire BCT n°2018-06 du 05/06/2018, les établissements assujettis doivent respecter en permanence :

- Un ratio de solvabilité qui ne peut pas être inférieur à 10 %, calculé par le rapport entre les fonds propres nets et les actifs pondérés par les risques ;
- Un ratio Tier I qui ne peut pas être inférieur à 7%, calculé par le rapport entre les fonds propres nets de base et les actifs pondérés par les risques.

En mDT

	30/06/2022	31/12/2021
Fonds Propres Nets	162 006	161 240
Risques Encourus	998 289	870 302
Ratio de Solvabilité (RS)	16,22%	18,53%
Ratio Tier 1 (RT1)	13,97%	16,03%

Au 31/12/2021, le ratio de solvabilité s'élève à 18,53%, se situant ainsi au-dessus du seuil minimum fixé par la Banque Centrale de Tunisie et le ratio Tier I s'élève à 16,03%, soit un niveau conforme au minimum exigé par la réglementation.

Au 30/06/2022, le ratio de solvabilité s'est établi à 16,22%, se situant ainsi au-dessus du seuil minimum fixé par la Banque Centrale de Tunisie et le ratio Tier I s'élève à 13,97%, soit un niveau conforme au minimum exigé par la réglementation.

Application de l'article 50 de la circulaire BCT 2018-06

Risques encourus sur les bénéficiaires dont le risque pour chacun d'entre eux est supérieur à 5% des fonds propres nets de la banque au 31/12/2021

Conformément à l'article 50 de la circulaire BCT 2018-06 du 05/06/2018, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets de la Banque, soit 483 721 mDT au 31/12/2021, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets, soit 33 260 mDT.

Au 31/12/2021, ce ratio est respecté par la banque. En effet, les relations dont les risques encourus sont supérieurs pour chacun d'eux à 5% des FPN de la banque s'élèvent à 33 260 mDT, soit inférieur à 3 fois les fonds propres nets.

Risques encourus sur les bénéficiaires dont le risque pour chacun d'entre eux est supérieur à 5% des fonds propres nets de la banque au 30/06/2022

Conformément à l'article 50 de la circulaire BCT 2018-06 du 05/06/2018, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets de la Banque, soit 486 018 mDT au 30/06/2022, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets, soit 74 246 mDT.

Au 30/06/2022, ce ratio est respecté par la banque. En effet, les relations dont les risques encourus sont supérieurs pour chacun d'eux à 5% des fonds propres nets de la banque s'élèvent à 74 246 mDT, soit inférieur à 3 fois les fonds propres nets.

Risques encourus sur les bénéficiaires dont le risque pour chacun d'entre eux est supérieur à 15% des fonds propres nets de la banque au 31/12/2021

De plus, l'article 50 de la même circulaire stipule que le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux, pour chacun d'entre eux, à 15% des fonds propres nets de la banque ne doit pas excéder 1,5 fois les Fonds Propres Nets, soit 241 586 mDT au 31/12/2021.

Au 31/12/2021, ce ratio est respecté par la banque. En effet, aucune relation ne présente des risques encourus dépassant les 15% des fonds propres nets.

Risques encourus sur les bénéficiaires dont le risque pour chacun d'entre eux est supérieur à 15% des fonds propres nets de la banque au 30/06/2022

De plus, l'article 50 de la même circulaire stipule que le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux, pour chacun d'entre eux, à 15% des fonds propres nets de la banque ne doit pas excéder 1,5 fois les fonds propres nets.

Au 30/06/2022, ce ratio est respecté par la banque. En effet, aucune relation ne présente des risques encourus dépassant les 15% des fonds propres nets.

Application de l'article 51 de la circulaire BCT 2018-06

Risques encourus sur un même bénéficiaire au 31 /12/2021

Conformément à l'article 51 de ladite circulaire, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de la Banque, soit 40 310 mDT.

Au 31/12/2021, ce ratio est respecté par la banque. En effet, aucune relation dont le risque encouru dépasse 25% des fonds propres nets n'a été identifiée.

Risques encourus sur un même bénéficiaire au 30/06/2022

Conformément à l'article 51 de ladite circulaire, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de la Banque, soit 40 501 mDT.

Au 30/06/2022, ce ratio est respecté par la banque. En effet, aucune relation dont le risque encouru dépasse 25% des fonds propres nets n'a été identifiée.

Application de l'article 52 de la circulaire BCT 2018-06

Risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 43 de la loi n°2016-48 du 10 juillet 2016 au 31/12/2021

L'article 52 de ladite circulaire stipule que les risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement assujetti au sens de l'article 43 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ne doit pas excéder 25% des fonds propres nets de la banque, soit 40 310 mDT.

Au 31/12/2020, ce ratio est respecté par la banque. En effet, le total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit est de l'ordre de 32 153 mDT, soit 19,94% des fonds propres nets de la banque.

Risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 43 de la loi n°2016-48 du 10 juillet 2016 au 30/06/2022

L'Article 52 de ladite circulaire stipule que les risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement assujetti au sens de l'article 43 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ne doit pas excéder 25% des fonds propres nets de la banque, soit 40 502 mDT.

Au 30/06/2022, ce ratio est respecté par la banque. En effet, le total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit est de l'ordre de 24 436 mDT, soit 15,09% des fonds propres nets de la banque.

3.9. Litige ou arbitrage

Aucun litige ou arbitrage n'a été constaté par WIFAK INTERNATIONAL BANK en dehors des contentieux inhérents à l'activité de la banque.

3.10. Politique d'investissement de la Banque

La politique d'investissement de WIFAK INTERNATIONAL BANK comprend trois principaux champs d'investissement : le maillage des agences, les investissements de maintenance et d'amélioration et le volet informatique, digital et numérique.

Un budget d'investissement important a été mis en place pour la période 2022–2026 totalisant la somme de **62 500 mDT**. Les lignes directrices de la politique d'investissement concernent la politique d'investissement globale de la banque et les investissements de digitalisation et de numérisation.

WIFAK INTERNATIONAL BANK est une Banque en pleine expansion. Sa politique d'investissement globale suit le rythme de sa croissance et vient soutenir ses ambitions d'expansion.

Pendant les deux premières années la plus importante part des investissements sera consacrée aux investissements relatifs à la digitalisation de la banque.

La seconde plus importante part des investissements sera consacrée au développement du réseau de la Banque. Les investissements d'amélioration et de maintenance concernent les investissements relatifs aux équipements, mobilier, rénovations.

Les immobilisations nettes de la banque connaîtront une croissance de 4% sur la période 2021-2026 pour effleurer les 63 759 mDT à l’horizon 2026. Cette évolution est due à l’importance du programme d’investissement visant notamment, l’acquisition des solutions IT afin de digitaliser la banque, ainsi que l’expansion du réseau d’agences de la banque.

L’investissement dans la digitalisation :

WIFAK INTERNATIONAL BANK s’est fixé une feuille de route stratégique comportant des projets de refonte, d’automatisation, de réorganisation et surtout d’adoption de solutions nouvelles et innovantes.

Les investissements dans la digitalisation de la banque serviront directement et indirectement à l’amélioration de la relation et de l’expérience client. Ils viennent servir de manière efficace la stratégie commerciale de la Banque et auront des effets incontestables sur le succès de sa réalisation.

WIFAK INTERNATIONAL BANK a planifié des investissements pour devenir une Banque Digitale mais aussi des investissements qui serviront de socle à cette stratégie digitale.

	En mDT					
	2022p	2023p	2024p	2025p	2026p	Total
Investissement pour une Banque Digitale	1 200	4 441	962	833	523	7 959
Investissements en Licences et Logiciels et Système d’information (tous pôles confondus)	3 807	4 667	2 007	1 988	2 942	15 411
Investissement dans le Digital/ DSI imprévus	200	397	131	123	168	1 019
Total	5 207	9 505	3 099	2 944	3 632	24 389

L’expansion du réseau

En ce qui concerne son réseau commercial, la banque se présente en tant qu’une banque de proximité accessible à tous ses clients et présente dans le cadre de sa mission de leur accompagnement. C’est ainsi qu’elle a prévu l’expansion de son réseau durant les cinq années à venir d’une cadence moyenne de 10 agences par an à partir de l’année 2022 avec l’orientation vers la location de toutes les nouvelles agences.

Durant 2021, la banque a procédé à l’ouverture de 6 nouvelles agences, portant ainsi le réseau à 37 agences au terme de l’année 2021. Elle priorise les gouvernorats où la banque n’est pas encore présente afin de conquérir de nouveaux clients.

La banque a prévu l’extension de son réseau des agences durant les cinq années à venir, pour atteindre 87 agences vers la fin de l’année 2026.

S’agissant du coût d’ouverture des agences en terme d’investissement, il est de l’ordre de 677,3 mDT au terme de la période prévisionnelle 2026.

Ci-après le détail :

	En mDT					
Investissements/nouvelles agences	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Agencement aménagement	2 785	3 203	3 683	4 236	4 871	18 778
Coffre	64	73	84	97	112	430
GAB-DAB	361	416	478	550	632	2 437
Matériel informatique	499	541	703	765	880	3 388
Mobilier et matériel de bureau	68	78	90	104	119	459
Frais architecte	131	138	145	152	160	725
Total	3 909	4 449	5 183	5 903	6 773	26 217
Coût par agence	390,9	444,9	518,3	590,3	677,3	-

Le détail des investissements sur la période 2022-2026 de la banque se présente comme suit :

	En mDT					
	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Immobilisations Incorporelles	5 207	10 026	4 571	4 725	5 708	30 237
Licences et logiciels	5 207	10 026	4 571	4 725	5 708	30 237
Immobilisations Corporelles	4 862	5 201	5 834	6 599	7 992	30 486
Agencement et aménagement	3 022	3 370	3 864	4 427	5 073	19 756
Mobilier et Matériel de Bureau	172	104	119	135	154	683
Matériel de Transport	100	200	-	59	62	421
Matériel Informatique	1 139	1 037	1 289	1 332	1 959	6 756
Machines DAB et GAB	361	416	478	550	632	2 437
Coffres Forts	67	73	84	97	112	433
Autres Immobilisations	200	200	200	200	200	1 000
Architectes	131	138	145	152	160	725
Total nouvelles immobilisations	10 400	15 564	10 749	11 676	14 059	62 500

CHAPITRE 4 - PATRIMOINE-SITUATION FINANCIERE-RESULTAT

4.1. Patrimoine de WIFAK INTERNATIONAL BANK au 31/12/2021

4.1.1. Immobilisations Corporelles et Incorporelles de la Banque au 31/12/2021

En DT

	31-12-2020	Acquisitions/ Dotations	Régul amort antérieur	Transfert/ reprises	31-12-2021
1) Immobilisations incorporelles	7 525 400	980 704	-	0	8 506 104
Licences	1 029 756	980 704	-	0	2 010 460
Logiciels	6 488 443	0	-	0	6 488 443
Site Web	7 201	0	-	0	7 201
AMORTISSEMENT	(3 028 375)	(793 499)	-	0	(3 821 874)
Logiciels	(887 970)	(198 827)	-	0	(1 086 797)
Licences	(2 136 085)	(593 235)	-	0	(2 729 320)
Site Web	(4 320)	(1 437)	-	0	(5 757)
Total Net	4 497 025	-	-	-	4 684 230
2) Immobilisations corporelles	62 682 319	2 155 168	-	(19 000)	64 818 487
Immobilisations d'exploitation	52 066 960	1 574 845	-	0	53 641 805
Terrains d'exploitation	9 510 611	455 682	-	0	9 966 293
Bâtiments	29 742 855	176 192	-	0	29 919 047
Aménagement de bâtiments	12 813 494	942 971	-	0	13 756 465
Mobiliers et Matériel de Bureau	1 722 527	9 086	-	0	1 731 613
Matériel de transport	1 003 003	185 400	-	(19 000)	1 169 403
Matériel informatique	6 909 504	354 039	-	0	7 263 543
Machines DAB et GAB	886 161	13 907	-	0	900 068
Coffres Forts	93 182	17 891	-	0	111 073
Autres Immobilisations	982	0	-	0	982
AMORTISSEMENT	(12 615 242)	(3 459 880)	-	0	(16 075 122)
Immobilisations d'exploitation	(6 855 646)	(1 926 036)	-	0	(8 781 682)
Terrains d'exploitation	0	0	-	0	0
Bâtiments	(2 952 476)	(632 208)	-	0	(3 584 684)
Aménagement de bâtiments	(3 903 170)	(1 293 828)	-	0	(5 196 998)
Mobiliers et Matériel de Bureau	(635 757)	(159 381)	-	0	(795 138)
Matériel de transport	(607 635)	(179 846)	-	0	(787 481)
Matériel informatique	(3 926 666)	(1 014 482)	-	0	(4 941 148)
Machines DAB et GAB	(588 627)	(180 064)	-	0	(768 691)
Coffres Forts	0	0	-	0	0
Autres Immobilisations	(911)	(71)	-	0	(982)
Total Net	50 067 077	-	-	-	48 743 365
3) Immobilisations en cours	789 288	(649 494)	-	0	139 794
Immobilisations corporelles en cours	643 362	(589 406)	-	0	53 956
Immobilisations incorporelles en cours	145 926	(60 088)	-	0	85 838
Total Général	55 353 390	-	-	-	53 567 389

4.1.1.1 Constructions

En DT

Nature	Valeur Brute	Amortissement antérieur	Amortissement 2021	Total amortissement	VCN au 31/12/2021
Construction Cité Olympique	186 502	141 103	9 325	150 428	36 074
Construction Megrine	457 627	73 741	24 519	98 260	359 367
Construction agence Médenine	509 758*	72 886	24 275	97 161	412 597
Construction Jerba	729 073	238 197	36 454	274 651	454 422
Construction Le Kram	26 874 533**	2 198 584	488 319	2 686 903	24 187 630
Construction Majida Boulila	921 035	169 401	46 100	215 501	705 534
Construction Médenine	64 327	58 564	3 216	61 780	2 547
Construction CITE MNIHLA TUNIS	176 192	0	0	0	176 192
Total	29 919 047	2 952 476	632 208	3 584 684	26 334 363

*Dont 32 758 DT correspondant aux frais d'enregistrement du siège social à Médine durant l'année 2018

** Dont 8 527 DT correspondant aux honoraires de rédaction du contrat centre affaires Kram durant l'année 2018

4.1.1.2 Terrains

En DT

	VCN 31/12/2021
Terrain cité olympique Tunis centre urbain nord	608 523
Terrain au centre urbain Nord	2 291 768
Terrain siège Médenine	1 904 184
Terrain centre d'affaire le KRAM	4 706 136
Terrain centre Urbain Nord	103 298
Terrain agence Jardin Elmenzeh	352 384
Total	9 966 293

4.1.2 Portefeuilles titres d'investissement de la banque au 31/12/2021

En DT

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Variation 2020/2021	
				Montant	%
Titres d'investissement	14 755 226	19 334 377	18 586 421	(4 579 151)	(23,68%)
Titres de participation	69 453	69 453	69 453	0	0%
Parts dans les entreprises liées	900 000	900 000	900 000	0	0%
Titres participatifs	1 526 250	1 526 250	1 526 250	0	0%
Total	17 250 929	21 830 080	21 082 124	(4 579 151)	(20,98%)

4.1.2.1. Titres d'investissement

En DT

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Variation 2020/2021	
				Montant	%
Fonds Gérés Sodis Sicar	40 000	280 000	280 000	(240 000)	(85,71%)
Fonds Gérés Wifak Sicar	14 369 466	14 896 718	15 067 814	(527 252)	(3,54%)
Revenus des fonds gérés	345 760	4 116 333	3 155 955	(3 770 573)	(91,60%)
Emprunt National	0	41 326	82 651	(41 326)	(100%)
Total	14 755 226	19 334 377	18 586 421	(4 579 151)	(23,68%)

4.1.2.2. Part dans les entreprises liées

En DT

	Montant Brut	Provision	Montant Net	% du Capital
Wifak Sicar	900 000	0	900 000	97,83%
Total au 31/12/2021	900 000	0	900 000	97,83%

4.1.2.3 Titres de participation

En DT

	31/12/2021			31/12/2020		
	% du Capital	Montant souscrit	Provision	% du Capital	Montant souscrit	Provision
SIBTEL	0,62%	69 353	-	0,62%	69 353	-
Med food SA	3,33%	100 000	(100 000)	3,33%	100 000	(100 000)
Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers	0%	100	-	0%	100	-
Total	-	169 453	(100 000)	-	169 453	(100 000)

4.1.2.4 Titres Participatifs

Cette rubrique correspond à l'encours relatif à la souscription à l'emprunt obligataire «Chahadet Zitouna 2017» pour un principal de 1 500 mDT remboursable in fine pour une durée totale de 7 ans.

4.2. Patrimoine de WIFAK INTERNATIONAL BANK au 30/06/2022

4.2.1. Immobilisations Corporelles et Incorporelles de la banque au 30/06/2022

En DT

	Valeur Brute 31/12/2021	Cession /Acquisitions	Valeur Brute	Amort. cumulé N-1	Dotations / Reprise sur cession	Amort. cumulés	V.C.N au 30/06/2022
1) Immobilisations Incorporelles	8 506 104	75 261	8 581 365	(3 821 874)	(492 983)	(4 314 857)	4 266 508
* Licence	2 010 460	75 261	2 085 721	(1 086 797)	(190 218)	(1 277 015)	808 706
* Logiciels	6 488 443	-	6 488 443	(2 729 320)	(302 051)	(3 031 371)	3 457 072
* Site web	7 201	-	7 201	(5 757)	(714)	(6 471)	730
2) Immobilisations Corporelles	64 818 487	2 847 420	67 665 907	(16 075 122)	(1 918 138)	(17 993 260)	49 672 647
Immobilisations d'exploitation	53 641 805	2 620 560	56 262 365	(8 781 682)	(1 187 342)	(9 969 024)	46 293 341
* Terrains d'exploitation	9 966 293	174 694	10 140 987				10 140 987
* Bâtiments	29 919 047	997 750	30 916 797	(3 584 684)	(459 936)	(4 044 620)	26 872 177
* Aménagements de bâtiments	13 756 465	1 448 116	15 204 581	(5 196 998)	(727 406)	(5 924 404)	9 280 177
Mobiliers et Matériel de Bureau	1 731 613	52 515	1 784 128	(795 138)	(80 905)	(876 043)	908 085
Matériels de Transport	1 169 403	(33 095)	1 136 308	(787 481)	(47 556)	(835 037)	301 271
Matériels Informatique	7 263 543	33 798	7 297 341	(4 941 148)	(511 770)	(5 452 918)	1 844 423
Machines DAB et GAB	900 068	146 999	1 047 067	(768 691)	(90 532)	(859 223)	187 844
Coffres Forts	111 073	26 643	137 716				137 716
Autres Immobilisations	982	-	982	(982)	(33)	(1 015)	(33)
3) Immobilisation en cours	139 794	(12 009)	127 785	-	-	-	127 785
Immobilisations corporelles en cours	53 956	(47 249)	6 707	-	-	-	6 708
Immobilisations incorporelles en cours	85 838	35 239	121 077	-	-	-	121 077
TOTAUX	73 464 385	2 910 671	76 375 057	(19 896 996)	(2 411 121)	(22 308 117)	54 066 940

4.2.1.2 Constructions

En DT

Nature	Valeur Brute	Amortissement antérieur	Amortissement au 30/06/2022	Total amortissement	VCN au 30/06/2022
Construction Cité Olympique	186 502	150 428	4 624	155 052	31 450
Construction Megrine	457 627	98 260	12 159	110 419	347 208
Construction agence Médenine	509 758	97 161	11 827	108 988	400 770
Construction Jerba	729 073	274 651	18 077	292 728	436 345
Construction Le Kram	27 872 283*	2 686 903	384 449	3 071 352	24 800 931
Construction Majida Boulila	921 035	215 501	22 837	238 338	682 697
Construction Médenine	64 327	61 780	1 595	63 375	952
Construction CITE MNIHLA TUNIS	176 192	0	4 368	4 368	171 824
Total	30 916 797	3 584 684	459 936	4 044 620	26 872 177

*Dont 997 750 DT correspondant au résultat de mission fiscale et modification comptable.

4.2.1.3 Terrains

En DT

	VCN 30/06/2022
Terrain cité olympique Tunis centre urbain nord	608 523
Terrain au centre urbain Nord	2 291 768
Terrain siège Médenine	1 904 184
Terrain centre d'affaire le KRAM	4 880 830*
Terrain centre Urbain Nord	103 298
Terrain agence Jardin Elmenzeh	352 384
Total	10 140 987

*Dont 174 694 DT correspondant au résultat de mission fiscale et modification comptable

4.2.2 Portefeuilles titres d'investissement de la banque au 30/06/2022

En DT

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation S1 2022/S1 2021	
				Montant	%
Titres d'investissement	14 243 062	19 187 294	14 755 226	(4 944 232)	(19,43%)
Titres de participation	69 453	69 453	69 453	0	0
Parts dans les entreprises liées	900 000	900 000	900 000	0	0
Titres participatifs	1 560 000	1 560 000	1 526 250	0	0
Total	16 772 515	21 716 747	17 250 929	(4 944 232)	(23%)

4.2.2.1. Titres d'investissement

En DT

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation S1 2022/S1 2021	
				Montant	%
Fonds Gérés Sodis Sicar	490 000	490 000	490 000	0	0%
Provisions sur fonds gérés SODIS SICAR	(475 566)	(210 000)	(450 000)	(265 566)	126%
Fonds Gérés Wifak Sicar	15 300 000	15 300 000	15 300 000	0	0%
Provisions sur fonds gérés WIFAK SICAR	(1 504 968)	(738 534)	(930 534)	(766 434)	104%
Revenus des fonds gérés	433 596	4 345 828	345 760	(3 912 232)	(90,02%)
Emprunt National	-	-	-	-	-
Total	14 243 062	19 187 294	14 755 226	(4 944 232)	(19,43%)

4.2.2.2. Part dans les entreprises liées

En DT

En DT	Montant Brut	Provision	Montant Net	% du Capital
Wifak Sicar	900 000	0	900 000	97,83%
Total au 30/06/2022	900 000	0	900 000	97,83%

4.2.2.3. Titres de participation

En DT

En DT	30/06/2022			30/06/2021		
	% du Capital	Montant souscrit	Provision	% du Capital	Montant souscrit	Provision
SIBTEL	0,62%	69 353	-	0,62%	69 353	-
Med food SA	3,33%	100 000	(100 000)	3,33%	100 000	(100 000)
Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers	0%	100	-	0%	100	-
Total	-	169 453	(100 000)	-	169 453	(100 000)

4.2.2.3. Titres Participatifs

Cette rubrique correspond à l'encours relatif à la souscription à l'emprunt obligataire « Chahadet Zitouna 2017 » pour un principal de 1 500 000 DT remboursable in fine pour une durée totale de 7 ans, en plus des créances rattachées sur titres participatifs qui totalisent un montant de 60 000 DT.

4.3 Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2022

- **4.3.1. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles Postérieures au 30/06/2022**

En DT

	Acquisition	Cession / Sortie
Agencement et aménagement	66 094	-
DAB ET GAB	-	-
MATERIEL INFORMATIQUE	104 250	-
Licence	153 047	-
MATERIEL DE TRANSPORT	-	-
MOBILIER DE BUREAU	-	-
Total des immobilisations corporelles et incorporelles	323 391	-

- **4.3.2. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières postérieures au 30/06/2022**

Néant

4.4 Renseignements sur les états financiers individuels au 31/12/2021

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers arrêtés au 31/12/2021, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne notamment :

- L'existence de défaillances majeures du dispositif de contrôle interne, liées essentiellement à l'inefficacité des structures de contrôle permanent, aux écarts relevés entre la position de change comptable et celle issue de la salle de marché, à la procédure d'inventaire du matériel récupéré et à l'exhaustivité des engagements hors bilan comptabilisés.
- Les états financiers ne comportent pas l'unité monétaire dans laquelle ils sont exprimés et ce contrairement aux dispositions du paragraphe 19 de la NC 01 norme générale.

Aussi, les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les informations et les notes obligatoires telles qu'exigées par les normes comptables en vigueur notamment :

- Une note sur les règles d'évaluation et de constatation des revenus du portefeuille titres conformément aux dispositions de la NC25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires.
- Une note sur les créances sur les établissements bancaires et financiers conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note sur les créances sur la clientèle conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note portant sur les contrats Ijara et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 44 de la NC 41 relative aux contrats de location.
- Une note sur le portefeuille d'investissement, conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note sur les valeurs immobilisées, conformément aux dispositions de la NC 05 relative aux immobilisations corporelles et de la NC 06 relative aux immobilisations incorporelles.

- Une note sur les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers, conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note sur les dépôts et avoirs de la clientèle, conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note sur les dettes de financement et ressources spéciales conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note sur les capitaux propres, conformément aux dispositions des normes NC01 norme générale, NC02 relative aux capitaux propres et NC21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note sur les engagements donnés, conformément aux dispositions du paragraphe 34 de la NC 21 relative à la présentation des établissements bancaires.
- Une note sur les garanties reçues, conformément aux dispositions du paragraphe 34 de la NC 21 relative à la présentation des établissements bancaires.
- Une note sur les revenus du portefeuille d'investissement, conformément aux dispositions du paragraphe 22 de la NC21 relative à la présentation des établissements bancaires.
- Une note portant sur les méthodes comptables adoptées pour le traitement des opérations en devises et ce conformément aux dispositions de la NC 23 relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires.

La banque s'engage à se conformer aux dispositions des normes susvisées ainsi qu'à remédier aux défaillances majeures du contrôle interne et ce, pour l'établissement des états financiers individuels arrêtés au 31/12/2022 et suivants.

4.4.1. Etats financiers comparés au 31/12/2021

4.4.1.1. Bilans comparés au 31/12/ 2021

En DT

	Notes	31/12/2021	31/12/2020*	31/12/2019**
Actifs				
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1-1	107 604 774	71 377 256	53 455 713
Créances sur les établissements bancaires et financiers	1-2	176 679 603	167 527 382	63 046 017
Créances sur la clientèle	1-3	603 571 413	480 189 777*	401 559 497
Portefeuille-titres commercial	1-4	44 204	40 176	37 815
Portefeuille d'investissement	1-5	17 250 929	21 830 080	21 082 124
Valeurs immobilisées	1-6	53 567 389	55 353 390	58 648 446
Autres actifs	1-7	36 500 477	28 434 103	33 105 931
TOTAL ACTIF		995 218 789	824 752 164	630 935 543
Passifs				
Banque Centrale, CCP	2-1	90 270 725	84 238 187	2 008 889
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	2-2	618 339	699 579	45 058 334
Dépôts et avoirs de la clientèle	2-3	629 479 446	487 130 302	352 748 386
Dettes de financements et Ressources spéciales	2-4	56 879 309	41 846 709	36 942 131
Autres passifs	2-5	63 043 604	61 254 512*	36 784 295**
TOTAL PASSIF		840 291 423	675 169 289	473 542 035
Capitaux Propres				
Capital	3	150 000 000	150 000 000	150 000 000
Réserves		20 542 419	20 542 419	20 542 419
Actions propres		(694 663)	(694 663)	(694 663)
Autres capitaux propres		16 112 582	16 110 456	16 105 530
Résultat reportés		(36 375 337)	(28 559 77)*	(6 552 201)**
Résultat de l'exercice		5 342 365	(7 815 558)*	(22 007 577)
TOTAL CAPITAUX PROPRES		154 927 366	149 582 875	157 393 508
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		995 218 789	824 752 164	630 935 543

*Données retraitées en 2021 pour les besoins de comparabilité

** Les chiffres de l'exercice 2019 ont été retraités selon les retraitements réalisés en 2021 sur les données de l'exercice 2020 et ce, pour assurer la comparabilité des trois situations présentées

4.4.1.2 Etats des engagements hors bilan comparés au 31/12/2021

En DT

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Passifs éventuels				
Cautions, avals et autres garanties données	4-1	16 277 252	9 686 138	3 049 920
Crédits documentaires	4-2	15 732 472	23 509 625	2 276 090
Actifs donnés en garantie		-	-	-
Total des Passifs éventuels		32 009 724	33 195 763	5 326 010
Engagements donnés				
Engagements de financement donnés	4-3	101 014 550	70 094 533	49 271 547
Engagements sur titres		-	-	-
Total des engagements donnés		101 014 550	70 094 533	49 271 547
Engagements reçus				
Engagements de financement reçus		-	-	-
Garanties reçues	4-4	334 209 888	314 519 944	278 473 485
Total des engagements reçus		334 209 888	314 519 944	278 473 485

4.4.1.3 Etats de résultat comparés au 31/12/2021

En DT

	Notes	31/12/2021	31/12/2020*	31/12/2019
Produits d'exploitation bancaire				
Marges et revenus assimilés	5-1	66 123 404	44 410 332*	39 309 003
Commissions (en produits)	5-2	15 494 127	10 341 004	7 448 792
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	5-3	1 917 783	2 389 358	1 586 136
Revenus du portefeuille d'investissement	5-4	466 398	1 082 988	802 673
Total des Produits d'Exploitation Bancaire		84 001 712	58 223 682	49 146 604
Charges d'exploitation bancaire				
Marges encourues et assimilées	5-5	(32 958 431)	(27 760 435)	(25 187 754)
Commissions encourues	5-6	(1 362 789)	(1 177 276)	(1 588 940)
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		-	-	-
Total des Charges d'Exploitation Bancaire		(34 321 220)	(28 937 711)	(26 776 694)
Produits Net Bancaire		49 680 492	29 285 971	22 369 910
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	5-7	(6 506 196)	(6 351 182)	(12 068 876)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	5-8	(767 251)	(171 097)	(26 185)
Autres produits d'exploitation	5-9	50 230	24 558	1 515
Frais Personnel	5-10	(23 371 764)	(18 335 426)	(18 069 810)
Charges générales d'exploitation	5-11	(9 650 992)	(7 554 236)	(7 300 299)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur Immobilisations	5-12	(4 372 943)	(4 633 390)	(6 838 122)
Résultat d'exploitation		5 061 576	(7 734 802)	(21 931 867)
Solde en gain/perte provenant des Eléments ordinaires	5-13	475 467	64 281	43 796
Impôts sur les bénéfiques	5-14	(189 378)	(139 737)	(114 506)
Résultat des Activités ordinaires		5 347 665	(7 810 258)	(22 002 577)
Solde en gain/perte provenant des Eléments extraordinaires	5-15	(5 300)	(5 300)	(5 000)
Résultat Net de l'exercice		5 342 365	(7 815 558)	(22 007 577)
Effet des modifications comptables (net d'impôts)		(3 540 026)	(500 000)	(1 017 779)
Résultat après modifications comptables		1 802 339	(8 315 558)	(23 025 356)

*Données retraitées en 2021 pour les besoins de comparabilité

4.4.1.4 Etats des flux de trésorerie comparés au 31/12/2021

En DT

	Notes	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Activités d'exploitation	6-1			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		86 957 397	58 705 302	49 607 467
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(33 150 008)	(30 029 202)	(25 140 138)
Prêts et avances/Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(134 155 328)	(80 108 916)	403 806
Dépôts/Retraits de dépôts de la clientèle		141 454 867	135 554 648	66 315 163
Sommes versées au personnel, fournisseurs hors exploitation et créiteurs divers		(24 109 913)	(19 374 038)	(20 524 806)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(14 220 432)	16 596 042	(37 846 853)
Impôts sur les bénéfices payés		(194 678)	(145 037)	(119 506)
Flux de Trésorerie provenant des activités d'exploitation		22 581 905	81 198 799	32 695 133
Activités d'investissement	6-2			
Marges et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		3 771 899	(959 052)	(675 282)
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		807 252	211 097	(3 168)
Acquisitions/cessions sur immobilisations		(2 486 378)	(744 380)	(3 769 066)
Flux de Trésorerie affectés aux activités d'investissement		2 092 773	(1 492 335)	(4 447 516)
Activités de Financement	6-3			
Rachat d'actions		-	-	(196 137)
Encaissement d'emprunt obligataire		25 000 000	15 000 000	15 242 100
Remboursement d'emprunt obligataire		(5 790 490)	(2 790 490)	(735 923)
Remboursement d'emprunts		(4 453 846)	(7 386 174)	(26 044 122)
Dividendes versés		-	-	-
Mouvements sur fond social et de retraite		2 126	4 926	4 776
Flux de Trésorerie affectés aux activités de financement		14 757 790	4 828 262	(11 729 306)
Variation de trésorerie		39 432 468	84 534 726	16 518 311
Trésorerie au début de l'exercice		154 007 047	69 472 321	52 954 010
Trésorerie à la clôture de l'exercice		193 439 515	154 007 047	69 472 321

4.4.2 Notes aux états financiers au 31/12/2021

PRESENTATION DE LA BANQUE

«WIFAK INTERNATIONAL BANK» est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « EL WIFAK Leasing ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et a décidé la conversion de la société en une banque universelle et ce, sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie.

Notons que la société « EL WIFAK LEASING » a été créée le 28 Juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing. L'activité de la banque est régie par la loi 2016-48.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2021 à la somme de 150.000.000 DT divisé en 30.000.000 actions de 5 DT chacune.

	En DT	
	Montant	En %
Actionnaires Tunisiens	104 995 560	70%
Actionnaires Etrangers	45 004 440	30%
	150 000 000	100%

La société « WIFAK INTERNATIONAL BANK » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 35%. Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun.

I.REFERENTIEL COMPTABLE D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers de « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises.
- Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25) ;
- La norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41).

1- Créances sur la clientèle

1.1. Règle de présentation des créances sur la clientèle:

Les financements de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des profits décomptés d'avance et non encore échus.

Les financements à moyen et long terme sont présents au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des profits courus et non échus.

Les financements à moyen terme utilisés progressivement par tranche, sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les profits réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actifs correspondants de manière soustractive.

1.2. Classification et évaluation des créances :

Les provisions sur engagement sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante:

A- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

B- Actifs classés :

B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent:

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances

impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants:

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit, ainsi que des garanties réelles titrées et expertisées.

Pour les financements IJARA, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en IJARA comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

A- Les provisions collectives :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle qu'ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012 et modifiée par la circulaire 2022-02 du 04 mars 2022, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade, allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par « WIFAK INTERNATIONAL BANK ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012 telle que modifiée par l'annexe III à la circulaire n°2022-02 du 04 mars 2022. Cette méthodologie prévoit :

i. Le regroupement du portefeuille par segment de clientèle et par secteur d'activité :

Engagements sur les professionnels du secteur privé :

- Agriculture
- Industries mécaniques et électriques
- Oléifacteurs
- Industries agroalimentaires
- Industries pharmaceutiques
- Autres industries
- BTP
- Tourisme
- Agences de voyages
- Agences de location de voitures
- Promotion immobilière
- Exportateurs d'huile d'olive
- Commerce
- Santé
- Télécom et TIC
- Autres services

Contreparties publiques :

- Entreprises opérant dans des secteurs concurrentiels
- Autres organismes publics

Particuliers :

- Particuliers du secteur privé : crédits logements
- Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation
- Particuliers du secteur public : crédits logements
- Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

ii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 5 derniers exercices

iii. Majoration des taux de migrations historiques.

iv. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances.

B- Les provisions additionnelles :

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4 ;

N : année d'arrêté des comptes ;

M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Et des provisions constituées.

2- Portefeuille titres

2-1 Présentation du portefeuille titres

Les titres sont présentés au bilan soit sous la rubrique portefeuille titres commercial soit sous la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

A- Portefeuille-titres commercial :

A1 : Titres de transaction

Il s'agit des titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par la Banque avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu variable.

A2 : Portefeuille d'investissement :

- Titres d'investissements

Les titres présentés sous cette rubrique sont les titres que la Banque a la capacité et l'intention de conserver de façon durable, en principe jusqu'à leurs échéances, ainsi que les parts des revenus courus et non échus qui leur sont rattachées.

- Titres de participation

Présentant les actions et autres titres détenus par la Banque et qui sont destinés à une activité de portefeuille consistant à investir dans des titres pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante et s'exerçant sans intervention dans la gestion des entreprises dans lesquelles les titres sont détenus, ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

- Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Il s'agit des actions et parts de capital détenues dans les entreprises filiales, les entreprises sur lesquelles la Banque exerce une influence notable ou un contrôle conjoint ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

2-2 Evaluation du portefeuille titres

a. Date d'acquisition :

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

b. Date d'arrêté :

- Titres de transaction

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

- Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres

3- Prise en compte des produits

Les commissions et les profits et produits assimilés sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2021 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisés conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 Janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêté des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature, sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux percepts charaiques à l'instar des profits de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque, sont portés dans un compte de passif « Nafaa El aam ».

4- Valeurs immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société, figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	
• Agences	5%
• Centre d'affaires et siège	2%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

5- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds.

6- Impôt sur les bénéfices

« WIFAK BANK » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 35%.

En vertu des dispositions de la loi des finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats d'IJARA, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

7- Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumis à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

8- Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'années de travail dans la société.

9- Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Aucune créance ou dette n'est libellée en monnaies étrangères.

10- Faits saillants de la période

L'exercice 2021 s'est caractérisé par :

- L'émission et la clôture d'un troisième et quatrième emprunt obligataire conformément aux concepts de la Finance Islamique pour des montants de 10 KDT et 15 KDT ;
- L'obtention du 2ème prix pour la catégorie « BEST Mobile APP 2021 » au Tunisia DIGITAL AWARDS ;
- L'expansion du réseau de la banque de 6 nouvelles agences ;
- Le lancement du produit d'épargne bonifié « Idikhar Sghar » destiné aux enfants ;
- Le lancement du produit « Pack Pharmaciens » qui couvre l'ensemble de leurs besoins professionnels.

11- Modification comptable :

Au cours de l'exercice 2021, il a été procédé aux modifications comptables ci-dessous :

A la suite de la communication du redressement fiscal partiel pour les exercices 2016-2017-2018-2019, la banque a constitué une provision pour risque fiscal estimé à 1 100 KDT. Ce montant a été porté en « Modifications Comptables » en ajustant les capitaux propres d'ouverture et la colonne comparative a été retraitée en conséquence. En outre, les produits à recevoir sur financements rééchelonnés COVID 19 MOURABHA ET IJARA constatés en 2020 pour 2 440 KDT ont été annulés en 2021.

En DT

Rubrique	2020 Approuvé	Retraitement	2020 Retraité
PA 5- Autres Passifs	60 154 512	1 100 000	62 254 512
CP 5- Résultats reportés	(27 459 779)	(1 100 000)	(28 559 779)
AC 03- Créances sur la clientèle	482 629 803	(2 440 026)	480 189 777
PR 01- Marge et revenus assimilés	46 850 358	(2 440 026)	44 410 332

12- Note sur le contrôle fiscal :

12.1. Exercices 2015-2016 :

En date du 30 décembre 2020, les services compétents de l'administration fiscale ont adressé à la banque la notification des résultats du contrôle des exercices précités pour un montant global en principal et pénalités estimé à 1 122 KDT. Cette notification a fait l'objet d'une opposition en date du 12 février 2021.

L'administration fiscale a répondu en date du 7 mai 2021 après suppression de quelques chefs de redressement.

La banque a adressé à la mission de réconciliation, une nouvelle opposition en date du 21 mai 2021.

12.2. Exercices 2017-2018-2019 :

En date du 19 avril 2021, les services compétents de l'administration fiscale ont adressé à la banque, la notification des résultats du contrôle des exercices précités pour un montant global en principal et pénalités estimés à 3 862 KDT et une réduction du report d'impôt (IS et TVA) de 2 135 KDT.

En date du 02 Juin 2021, la banque a formulé une opposition appuyée par les justificatifs nécessaires.

La banque est en attente de la réponse de l'administration sur l'opposition.

NOTES EXPLICATIVES

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à 107 604 774 DT contre 71 377 256 DT au 31/12/2020 enregistrant ainsi une augmentation de 51%.

	En DT			
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Caisse en dinars et monnaies étrangères	5 456 487	6 361 045	(904 558)	(14%)
BCT, CCP et TGT	102 204 955	65 072 879	37 132 076	57%
Provision sur incident de caisse	(56 668)	(56 668)	-	0%
Total	107 604 774	71 377 256	36 227 518	51%

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements Bancaires et financiers totalisent 176 679 603 DT au 31/12/2021 contre 167 527 382 DT au 31/12/2020, enregistrant ainsi une progression de 5%.

	En DT			
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	/Variation	%
Créances sur les établissements Bancaires	138 653 288	136 399 962	2 253 326	2%
Créances sur les établissements Financiers	38 026 315	31 127 420	6 898 895	22%
Total	176 679 603	167 527 382	9 152 221	5%

Note 1.2.1 Créances sur les établissements Bancaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 138 653 288 DT au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	390 800	648 003	(257 203)	(40%)
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	(147 295)	(68 498)	(78 797)	115%
Placements MOUDHARABA interbancaire	138 346 050	135 753 550	2 592 500	2%
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	63 733	66 907	(3 174)	(5%)
Total créances sur les établissements bancaires	138 653 288	136 399 962	2 253 326	2%

Note 1.2.2 Créances sur les établissements Financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 38 026 315 DT au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Prêts aux les établissements financiers	37 916 667	31 000 000	6 916 667	22%
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	109 648	127 420	(17 772)	(14%)
Total créances sur les établissements financiers	38 026 315	31 127 420	6 898 895	22%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

En DT					
Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus de 5 ans	Sans Maturité	Total
Etablissements bancaires	138 409 783	-	-	243 505	138 653 288
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	390 800	390 800
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	(147 295)	(147 295)
Placements MOUDHARABA interbancaire	138 346 050	-	-	-	138 346 050
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	63 733	-	-	-	63 733
Etablissements financiers	3 859 648	18 750 000	-	-	38 026 315
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-
Prêts aux les établissements financiers	3 750 000	18 750 000	-	-	37 916 667
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	109 648	-	-	-	109 648
Total	142 269 431	18 750 000	-	243 505	176 679 603

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit:

En DT

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Etablissements bancaires	-	-	138 653 288	138 653 288
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	-	-	390 800	390 800
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	(147 295)	(147 295)
Prêts aux établissements bancaires	-	-	138 346 050	138 346 050
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	-	-	63 733	63 733
Etablissements financiers	-	-	38 026 315	38 026 315
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	-	-	37 916 667	37 916 667
Créances rattachées sur les avoirs et les prêts aux établissements financiers	-	-	109 648	109 648
Total	-	-	176 679 603	176 679 603

Note 1.3: Créances sur la clientèle

Les financements à la clientèle ont passé de 480 189 777 DT au 31 Décembre 2020 à 603 571 413 DT au 31 Décembre 2021.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

En DT

Description	31 déc 2021	31 déc 2020 *	Variation	%
Kardh Hassan	4 296 400	2 623 420	1 672 980	64%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)	599 275 013	477 566 357	121 708 656	25%
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	599 073 780	469 711 135	129 362 645	28%
Financement Mourabaha	336 171 376	216 783 406	119 387 970	55%
Financement Ijara	302 390 518	289 863 988	12 526 530	4%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(35 078 931)	(33 285 057)	(1 793 874)	5%
Profits réservés sur créances	(4 409 183)	(3 651 202)	(757 981)	21%
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	201 233	7 855 222	(7 653 989)	(97%)
Total	603 571 413	480 189 777	123 381 636	26%

Une partie des créances sur la clientèle se bénéficie du refinancement auprès de la Banque Centrale de Tunisie. En effet, la banque a joui de refinancement en 2021.

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle, se détaille comme suit :

En DT

Description	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Hassan	-	-	4 296 400	4 296 400
Autres concours à la clientèle	-	-	599 275 013	599 275 013
Total	-	-	603 571 413	603 571 413

Le détail des autres concours à la clientèle sur les ressources ordinaires se présente comme suit :

En DT

	31 déc 2021	31 déc 2020 *	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	599 073 780	469 711 135	129 362 645	28%
Portefeuille Ijara	302 390 518	289 863 987	12 526 531	4%
Encours financiers*	271 219 475	260 483 083	10 736 392	4%
Impayés et autres facturations	32 942 267	31 465 178	1 477 089	5%
Produits rattachés aux Financements Ijara	(1 771 224)	(2 084 274)	313 050	(15%)
Portefeuille Mourabaha	336 171 376	216 783 407	119 387 969	55%
Mourabaha Court terme	130 089 299	93 374 847	36 714 452	39%
Encours financiers	114 511 270	72 866 799	41 644 471	57%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha	892 934	1 099 791	(206 857)	(19%)
Impayés sur Financement Mourabaha	14 685 095	19 408 257	(4 723 162)	(24%)
Mourabaha Moyen terme	166 914 697	94 512 691	72 402 006	77%
Encours financiers	164 244 863	92 933 203	71 311 660	77%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Moyen Terme	1 463 241	1 379 371	83 870	6%
Impayés sur Financement Mourabaha Moyen Terme	1 206 593	200 117	1 006 476	503%
Mourabaha Long terme	39 167 380	28 895 869	10 271 511	36%
Encours financiers	38 240 633	28 142 348	10 098 285	36%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Long Terme	588 722	504 434	84 288	17%
Impayés sur Financement Mourabaha Long Terme	338 025	249 087	88 938	36%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(35 078 931)	(33 285 057)	(1 793 874)	5%
Profits réservés sur créances	(4 409 183)	(3 651 202)	(757 981)	21%
Autres concours à la clientèle en devises	201 233	7 855 222	(7 653 989)	(97%)
Encours financiers	192 048	7 814 008	(7 621 960)	(98%)
Produits à recevoir	9 185	41 214	(32 029)	(78%)
Total	599 275 013	477 566 357	121 708 656	25%

(*) Les encours financiers des financements IJARA relatifs au 31 décembre 2021 présentent un solde de 271 219 475 DT contre 260 483 083 DT par rapport au 31 décembre 2020 pour enregistrer une évolution de 3% et se détaillent comme suit:

Description	Financement	Capital amorti	Encours financier
Solde au 31-12-2020	1 343 044 280	1 079 309 503	263 734 777
Capital amorti des anciens contrats	-	93 199 974	(93 199 974)
Ajouts de la période	122 478 074	13 230 977	109 247 097
Investissement	117 171 247	12 715 451	104 455 796
Relocation	5 306 827	515 526	4 791 301
Retraits de la période	46 813 157	38 250 732	8 562 425
Cession de la valeur résiduelle	17 216 280	17 215 934	346
Cession anticipée	12 540 659	9 001 041	3 539 618
Transfert (Cession)	1 079 392	620 303	459 088
Relocation	8 884 927	6 156 104	2 728 823
Carence	7 091 899	5 257 350	1 834 549
Solde au 31-12-2021	1 418 709 198	1 147 489 723	271 219 475

	En DT						
	A	B1	B2	B3	B4	B5	TOTAL
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	Contentieux	2021
Encours en principal	436 837 728	127 808 446	4 613 740	6 944 493	3 650 233	11 798 805	591 653 446
Impayés	58 973	10 622 977	1 735 752	5 972 821	3 020 195	23 126 636	44 537 355
Autres débits	329 091	1 121 264	140 344	179 388	1 177 797	3 002 987	5 950 871
Règlements non affectés	(1 860 149)	(1 119)	(23 735)	(1)	(698 179)	(218 122)	(2 801 306)
Produits à recevoir MOURABAHA	1 342 607	277 411	3 893	8 811	10 447	2 666	1 645 835
Produits perçus d'avance IJARA	(1 027 943)	(648 930)	(37 492)	(17 425)	(3 233)	(36 201)	(1 771 224)
Débits de compte	1 575 123	262 162	57 184	190 593	1 998 082	215 012	4 298 156
Engagements Bilantiels	437 255 432	139 442 211	6 489 686	13 278 680	9 155 342	37 891 782	643 513 132
Engagements Hors Bilan	113 416 046	17 025 846	17 362	2 564 815	100	105	133 024 274
Total Engagements Clientèle	550 671 478	156 468 057	6 507 048	15 843 495	9 155 442	37 891 887	776 537 407
Total Engagements Bqs & Ets Fin	41 916 667	0	0	0	0	0	41 916 667
Total Engagements Cumulés	592 588 144	156 468 057	6 507 048	15 843 495	9 155 442	37 891 887	818 454 073
Dont Créances Classées			6 507 048	15 843 495	9 155 442	37 891 887	69 397 872
Agios réservés	-	-	(182 184)	(627 470)	(618 204)	(2 981 326)	(4 409 183)
Provisions sur engagements bilantiels douteux	-	-	(558 431)	(1 663 886)	(4 986 566)	(18 909 498)	(26 118 381)
Provisions sur engagements extra-bilanciels douteux	-	-	0	0	0	0	0
Provision additionnelle 2013-21	-	-	0	0	(20 942)	(1 100 878)	(1 121 819)
Provisions collectives	(7 839 112)	-	-	-	0	0	(7 839 112)
Total de la couverture	(7 839 112)	0	(740 614)	(2 291 357)	(5 625 712)	(22 991 701)	(39 488 496)
Engagements Nets	580 749 032	156 468 057	5 766 433	13 552 138	3 529 730	14 900 186	774 965 576
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) - Tous engagements confondus			0,80%	1,95%	1,12%	4,65%	
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés				8,52%			
			11,38%	14,46%	61,45%	60,68%	
				45,61%			

Note 1.4 : Portefeuille-titres commercial

Le portefeuille titre commercial se compose principalement des actions cotées détenues à des fins de transaction et dont le montant s'élève à 44 204 DT au 31 Décembre 2020. Le détail des titres de transactions détenus par la Banque au 31 Décembre 2021, se présente comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Titres de transaction	44 204	40 176	4 028	10%
Titres cotés	44 204	40 176	4 028	10%
Titres Ami	16 975	7 280	9 695	133%
Titres Unimed	13 634	17 940	(4 306)	(24%)
Titres SAH	13 595	14 956	(1 361)	(9%)
Titres non cotés	-	-	-	-
Titres de placement	-	-	-	-
Total	44 204	40 176	4 028	10%

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

En DT					
Description	Organismes publics	Entreprises liés	Entreprises associés	Autres	Total
Titres de transaction	-	-	-	44 204	44 204
Titres cotés	-	-	-	44 204	44 204
Titres AMI	-	-	-	16 975	16 975
Titres UNIMED	-	-	-	13 634	13 634
Titres SAH	-	-	-	13 595	13 595
Total	-	-	-	44 204	44 204

Note 1.5 : Portefeuille-titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31 Décembre 2021, un solde de 17 250 929 DT contre 21 830 080 DT au 31 Décembre 2020, enregistrant ainsi une diminution de 21 %. Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

En DT					
Description		31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Titres d'investissement	1.5.1	14 755 226	19 334 377	(4 579 151)	(24%)
Titres de participation	1.5.2	69 453	69 453	-	0%
Parts dans les entreprises liées	1.5.3	900 000	900 000	-	0%
Titres participatifs		1 526 250	1 526 250	-	0%
Total		17 250 929	21 830 080	(4 579 151)	(21%)

1.5.1 Titres d'investissement

Le détail comparatif relatif aux titres d'investissement entre 31 Décembre 2021 et 31 Décembre 2020 se présente comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Fonds Gérés	14 755 226	19 293 051	(4 537 825)	(24%)
Fonds Gérés Sodis Sicar	490 000	490 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2003	154 000	154 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2004	102 000	102 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2005	234 000	234 000	-	0%
Provisions sur fonds gérés Sodis Sicar	(450 000)	(210 000)	(240 000)	114%

Fonds Gérés Wifak Sicar	15 300 000	15 300 000	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2009	500 000	500 000	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2012	1 000 000	1 000 000	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2013	2 000 000	2 000 000	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2014	1 400 000	1 400 000	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2015	1 400 000	1 400 000	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2016	4 500 000	4 500 000	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2017	4 500 000	4 500 000	-	0%
Provisions sur fonds gérés Wifak Sicar	(930 534)	(403 282)	(527 252)	131%
Revenus des fonds gérés	345 760	4 116 333	(3 770 573)	(92%)
Revenus sur les Fonds Gérés	345 760	4 116 333	(3 770 573)	(92%)
Titres d'investissement hors Fonds gérés	-	41 326	(41 326)	(100%)
Montants bruts	-	40 000	(40 000)	(100%)
Créances rattachées	-	1 326	(1 326)	(100%)
Total	14 755 226	19 334 377	(4 579 151)	(24%)

1.5.2 Titres de participation

Le détail relatif à cette sous- rubrique se présente comme suit :

				En DT
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Titres de participation	169 453	169 453	0	0%
Provisions sur titres de participation	(100 000)	(100 000)	0	0%
Total	69 453	69 453	0	0%

Les titres de participations se détaillent comme suit :

				En DT
Titre	% de détention	31.12.2021	Provision 31.12.2021	Provision 31.12.2020
SIBTEL	0,62%	69 353	-	-
Med Food SA	3,33%	100 000	(100 000)	(100 000)
Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers	0,00%	100	-	-
Total		169 453	(100 000)	(100 000)

1.5.3 Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit :

				En DT
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Parts dans les entreprises liées (*)	900 000	900 000	0	0%
Montant restant à libérer sur les parts dans les entreprises associées	-	-	-	-
Créances rattachées	-	-	-	-
Provisions sur parts dans les entreprises liées	-	-	-	-
Total	900 000	900 000	0	0%

(*) Ce compte se détaille comme suit :

Titre	% de détention	31.12.2021	En DT		
			Provision 31.12.2021	31.12.2020	Provision 31.12.2020
Wifak Sicar	97,83%	900 000	-	900 000	-
Total		900 000	-	900 000	-

1.5.4 Titres Participatifs

Cette rubrique correspond à l'encours relatif à la souscription à l'emprunt obligataire « Chahadet Zitouna 2017 » pour un principal de 1 500 KDT remboursable in fine pour une durée totale de 7 ans.

Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31 Décembre 2021, un solde de 53 567 389 DT contre un solde de 55 353 390 DT au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Immobilisations incorporelles	4 684 230	4 497 025	187 205	4%
Immobilisations incorporelles	8 506 104	7 525 400	980 704	13%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(3 821 874)	(3 028 375)	(793 499)	26%
Immobilisations corporelles	48 743 364	50 067 077	(1 323 713)	(3%)
Immobilisations corporelles	64 818 487	62 682 319	2 136 168	3%
Amortissement des immobilisations corporelles	(16 075 123)	(12 615 242)	(3 459 881)	27%
Immobilisations encours	139 795	789 288	(649 493)	(82%)
Immobilisations encours	139 795	789 288	(649 493)	(82%)
Total	53 567 389	55 353 390	(1 786 001)	(3%)

Au 31 décembre 2021, le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Description	En DT							
	Valeur Brute N-1	Acquisitions	Cessions & Transferts	Valeur Brute	Amort. cumulé N-1	Dotations / Reprise sur cession	Amort. cumulés	V.C.N
1) Immobilisations Incorporelles	7 525 400	980 704	-	8 506 104	(3 028 375)	(793 499)	(3 821 874)	4 684 230
* Licence	1 029 756	980 704		2 010 460	(887 970)	(198 827)	(1 086 797)	923 663
* Logiciels	6 488 443	-		6 488 443	(2 136 085)	(593 235)	(2 729 320)	3 759 123
* Site web	7 201	-		7 201	(4 320)	(1 437)	(5 757)	1 444
* Droit au bail					-			
2) Immobilisations Corporelles	62 682 319	2 155 168	19 000	64 818 487	(12 615 242)	(3 459 880)	(16 075 122)	48 743 365
Immobilisations d'exploitation	52 066 960	1 574 845	-	53 641 805	(6 855 646)	(1 926 036)	(8 781 682)	44 860 123
* Terrains d'exploitation	9 510 611	455 682		9 966 293	-			9 966 293
* Bâtiments	29 742 855	176 192		29 919 047	(2 952 476)	(632 208)	(3 584 684)	26 334 363
* Aménagements de bâtiments	12 813 494	942 971		13 756 465	(3 903 170)	(1 293 828)	(5 196 998)	8 559 467
Mobiliers et Matériel de Bureau	1 722 527	9 086		1 731 613	(635 757)	(159 381)	(795 138)	936 475
Matériels de Transport	1 003 003	185 400	19 000	1 169 403	(607 635)	(179 846)	(787 481)	381 922
Matériels Informatique	6 909 504	354 039		7 263 543	(3 926 666)	(1 014 482)	(4 941 148)	2 322 395
Machines DAB et GAB	886 161	13 907		900 068	(588 627)	(180 064)	(768 691)	131 377
Coffres Forts	93 182	17 891		111 073	-	-	-	111 073
Autres Immobilisations	982	-		982	(911)	(71)	(982)	-
3) Immobilisation en cours	789 288	(649 494)	-	139 794	-	-	-	139 794
Immobilisations corporelles en cours	643 362	(589 406)		53 956	-	-	-	53 956
Immobilisations incorporelles en cours	145 926	(60 088)		85 838	-	-	-	85 838
TOTAUX	70 997 007	2 486 378	19 000	73 464 385	(15 643 617)	(4 253 379)	(19 896 996)	53 567 389

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31 Décembre 2021 un montant de 36 500 477 DT contre un montant de 28 434 103 DT au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	3 246 964	4 669 058	(1 422 094)	(30%)
Comptes d'attente	3 450 213	3 979 863	(529 650)	(13%)
Comptes d'attente de la salle de marché	133 364	125 275	8 089	6%
Comptes d'attente de la compensation	3 316 849	3 854 588	(537 739)	(14%)
Autres comptes d'attente	-	-	-	-
Comptes de régularisation	117 954	689 195	(571 241)	(83%)
Provisions sur Comptes d'attente et de régularisation	(321 203)	-	(321 203)	(100)
Autres	33 253 513	23 765 045	9 488 468	40%
Stock de matière, fourniture et timbres	180 791	400 904	(220 113)	(55%)
Tickets restaurant et bons d'essence en stock	-	3 474	(3 474)	(100%)
Cartes et imprimés en stock	180 791	397 430	(216 639)	(55%)
Matériels en stock (Murabaha et Ijara)	15 942 801	9 000 513	6 942 288	77%
Etat, impôts et taxes	1 914 111	3 359 080	(1 444 969)	(43%)
Dépôts et cautionnements	22 775	22 775	-	0%
Opérations avec le personnel	9 324 781	8 459 317	865 464	10%
Autres créances sur l'Etat	3 256 050	-	3 256 050	-
Débiteurs divers	744 248	598 395	145 853	24%
Charges à répartir	-	100 564	(100 564)	(100%)
Autres	1 867 956	1 823 497	44 459	2%
Total Autres Actifs	36 500 477	28 434 103	8 066 374	28%

Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie & C.C.P

L'encours de la rubrique Banque Centrale de Tunisie & CCP présente un solde de 90 270 725 DT au 31 Décembre 2021 contre un solde de 84 238 187 DT au 31 Décembre 2020, se détaillant comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Wakala Bel Istithmar auprès de la BCT	90 000 000	84 000 000	6 000 000	7%
Dettes rattachées sur wakala bel Istithmar auprès de la BCT	270 725	238 187	32 538	14%
Total	90 270 725	84 238 187	6 032 538	7%

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31 Décembre 2021 un solde de 618 339 DT contre 699 579 DT au 31 Décembre 2020 enregistrant ainsi une baisse de 12%.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	618 339	699 579	(81 240)	(12%)
Total	618 339	699 579	(81 240)	(12%)

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires, se détaillent comme suit :

En DT				
Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Avoirs des Etablissements Bancaires	618 339	699 579	(81 240)	(12%)
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	618 339	699 579	(81 240)	(12%)

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle, est présentée dans le tableau ci-dessous :

En DT					
Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	618 339	-	-	-	618 339
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	618 339	-	-	-	618 339
Moudharaba sur les établissements bancaires en dinars	-	-	-	-	0
Moudharaba sur les établissements bancaires en devises	-	-	-	-	0
Dettes rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	-	-	-	-	0
Etablissements financiers	-	-	-	-	0
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	0
Total	618 339	-	-	-	618 339

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation, se présente comme suit :

En DT				
Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	-	618 339	618 339
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	618 339	618 339

Note 2.3: Dépôts de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31 Décembre 2021 un solde de 629 479 446 DT contre 487 130 302 DT au 31 Décembre 2020 et se décomposent comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Dépôts à vue	250 817 468	201 224 742	49 592 726	25%
Dépôts à vue	249 051 416	200 452 255	48 599 161	24%
Dettes rattachées sur dépôts à vue	1 766 052	772 487	993 565	129%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	378 661 978	285 905 560	92 756 418	32%
Tawfir	183 480 371	146 883 957	36 596 414	25%
Tawfir	183 306 455	145 311 678	37 994 777	26%
Dettes rattachées sur tawfir	173 916	1 572 279	(1 398 363)	(89%)
Istithmar	130 463 649	80 231 910	50 231 739	63%
Istithmar en dinars	112 929 200	71 811 986	41 117 214	57%
Dettes rattachées sur istithmar en dinars	3 372 643	2 060 884	1 311 759	64%
Istithmar en devises	14 124 873	6 309 422	7 815 451	124%
Dettes rattachées sur istithmar en devises	36 933	49 618	(12 685)	(26%)
Autres sommes dues à la clientèle	64 717 958	58 789 693	5 928 265	10%
Total	629 479 446	487 130 302	142 349 144	29%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

En DT

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans maturité	Total
Dépôts à vue	249 051 416	-	-	-		249 051 416
Tawfir	183 306 455	-	-	-		183 306 455
Istithmar	77 023 697	42 903 376	7 127 000	-		127 054 073
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	-	64 717 958	64 717 958
Dettes rattachées	5 349 544	-	-	-		5 349 544
Total	514 731 112	42 903 376	7 127 000	-	64 717 958	629 479 446

Note 2.4: Dettes de financement et ressources spéciales

Au 31 Décembre 2021, le solde de cette rubrique s'élève à 56 879 309 DT contre 41 846 709 DT au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

En DT

Description		31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Emprunts Matérialisés	(1)	10 017 306	14 529 378	(4 512 072)	(31%)
Emprunts obligataires	(2)	46 862 003	27 317 331	19 544 672	72%
Total		56 879 309	41 846 709	15 032 600	36%

① Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit :

En DT

Description		31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Emprunts Matérialisés		9 884 616	14 338 462	(4 453 846)	(31%)
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés		132 690	190 916	(58 226)	(30%)
Total		10 017 306	14 529 378	(4 512 072)	(31%)

② Le Solde des emprunts obligataires se subdivise comme suit :

En DT

Description		31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Emprunts obligataires		45 925 197	26 715 687	19 209 510	72%
Dettes rattachées sur emprunt obligataires		936 806	601 644	335 162	56%
Total		46 862 003	27 317 331	19 544 672	72%

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales par nature de la relation, se présente comme suit :

En DT

Description	Entreprises Liées	Entreprises associées	Autres	Total
Emprunts Matérialisés	-	-	10 017 306	10 017 306
Ressources Spéciales	-	-	-	-
Emprunts obligataires	-	-	46 862 003	46 862 003
Total	-	-	56 879 309	56 879 309

Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31 Décembre 2021 et au 31 Décembre 2020 :

En DT

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Provisions pour passifs et charges	6 295 037	3 559 545	2 735 492	77%
Provisions pour passifs et charges	6 295 037	3 559 545	2 735 492	77%
Comptes d'attente et de régularisation	56 748 567	57 694 967	(946 400)	(2%)
Comptes d'attente	7 908 338	7 174 869	733 469	10%
Comptes de régularisation	3 523 685	10 578 852	(7 055 167)	(67%)
Créditeurs divers	39 871 001	33 436 549	6 434 452	19%
Fournisseurs	37 461 985	31 484 848	5 977 137	19%
Dépôts du personnel	754 386	627 071	127 315	20%
Prestataire de services	1 654 630	1 324 630	330 000	25%
Etat, impôts et taxes	3 181 090	3 645 134	(464 044)	(13%)
Autres	2 264 453	2 859 563	(595 110)	(21%)
Total Autres passifs	63 043 604	61 254 512	1 789 092	3%

Notes 3- Capitaux propres

Au 31 Décembre 2021, les capitaux propres de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » ont atteint 154 927 366 DT contre 149 582 875 DT au 31 Décembre 2020, enregistrant ainsi une augmentation de 3%.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	En DT											
	Capital social	Réserve légale	Réserve statutaire	Réserves facultatives	Autres Réserves	Actions Propres	Réserve pour fonds spécial	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Modification comptable	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres N-1	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(694 663)	673 457	15 437 000	(25 942 000)	(2 617 780)	(7 815 558)	149 582 875
Affectation résultat 2020	0	0	0	0	0	0	0	0	(6 893 311)	1 517 779	5 375 532	0
Variation de la période	0	0	0	0	0	0	2 126	0	0	0	0	2 126
Résultat de la période.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 342 365	5 342 365
Capitaux Propres au 31.12.2021	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(694 663)	675 582	15 437 000	(32 835 311)	(1 100 001)	2 902 339	154 927 366

Notes explicatives sur l'état des engagements Hors Bilan

Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2021 à 16 277 252 DT contre 9 686 138 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Cautions (1)	16 277 252	7 998 704	8 278 548	103%
Avals	-	1 687 434	(1 687 434)	(100%)
Total	16 277 252	9 686 138	6 591 114	68%

❶ L'encours des cautions se détaille, au 31 décembre 2021, comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	16 277 252	7 998 704	8 278 548	103%
Total	16 277 252	7 998 704	8 278 548	103%

La ventilation des cautions par nature de relation, se présente comme suit :

En DT				
Rubriques	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	6 975	-	16 270 277	16 277 252
Total	6 975	0	16 270 277	16 277 252

Note 4.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires présentent un solde de 15 732 472 DT, au 31 décembre 2021, et se détaillent comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Crédits documentaires Import	15 732 472	23 509 625	(7 777 153)	(33%)
Total	15 732 472	23 509 625	(7 777 153)	(33%)

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation se détaille comme suit :

En DT				
Rubriques	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Crédits documentaires Import	-	-	15 732 472	15 732 472
Total	-	-	15 732 472	15 732 472

Note 4.3: Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent, au 31 décembre 2021, à 101 014 550 DT contre 70 094 533 DT au 31 décembre 2020, enregistrant ainsi une augmentation de 44 % et se détaillent comme suit :

				En DT
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Engagements de financement donnés	101 014 550	70 094 533	30 920 017	42%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	101 014 550	70 094 533	30 920 017	42%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	101 014 550	70 094 533	30 920 017	44%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	88 741 187	60 529 585	28 211 602	47%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	12 273 363	9 564 948	2 708 415	28%
Total	101 014 550	70 094 533	30 920 017	44%

Note 4.4: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31 décembre 2021, à 334 209 888 DT contre 314 519 944 DT au 31 décembre 2020.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 décembre 2021, comme suit :

				En DT
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	11 411 853	618 392	10 793 461	1745%
Garanties reçues de la clientèle	322 798 035	313 901 552	8 896 483	3%
Total	334 209 888	314 519 944	19 689 944	6%

Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1: Marges et revenus assimilés

Les marges et revenus assimilés s'élèvent à 66 123 404 DT au 31 décembre 2021. Leur détail se présente comme suit :

				En DT
Description	31 déc 2021	31 déc 2020 *	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	10 821 296	5 731 348	5 089 948	89%
Opérations avec la clientèle	55 302 108	38 678 984	16 623 124	43%
Portefeuille Murabaha	25 157 236	12 910 601	12 246 635	95%
Portefeuille Ijara	31 682 393	27 310 448	4 371 945	16%
Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises	220 019	266 169	(46 150)	(17%)
Profits réservés	(1 757 540)	(1 808 234)	50 694	(3%)
Total	66 123 404	44 410 332	21 713 072	49%

Note 5.2: Commissions en produits

Les commissions en produits, totalisant au 31 décembre 2021 un solde de 15 494 127 DT enregistrant ainsi une augmentation de 5 153 123 DT par rapport au 31 décembre 2020 et se présentent comme suit :

En DT

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte	5 174 029	3 775 682	1 398 347	37%
Commissions sur engagements par signature en TND	415 431	39 682	375 749	947%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	750 461	668 483	81 978	12%
Monétiques	1 188 796	940 746	248 050	26%
Commissions de Gestion, études et Engagement	6 270 288	4 032 299	2 237 989	56%
Commissions de Banque Directe	281 279	169 567	111 712	66%
Bancassurance	1 041 957	500 555	541 402	108%
Autres commissions	371 886	213 990	157 896	74%
Total	15 494 127	10 341 004	5 153 123	50%

Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Au 31 décembre 2021, les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit :

En DT

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Plus-value de cession sur titres de transaction	-	7	(7)	(100%)
Moins-value de cession sur titres de transaction	-	-	-	(100%)
Plus-value de réévaluation sur titres de transaction	-	4 298	(4 298)	(100%)
Moins-value de réévaluation sur titres de transaction	(5 668)	(1 937)	(3 731)	193%
Dividendes Reçus sur titres de transaction	2 214	182	2 032	1116%
Gain/Perte net sur opérations de change	1 921 237	2 386 808	(465 571)	(20%)
Total	1 917 783	2 389 358	(471 575)	(20%)

Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé, au 31 Décembre 2021 un montant de 466 398 DT contre 1 082 988 DT au 31 Décembre 2020. Leur détail se présente comme suit :

En DT

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement	346 398	962 988	(616 590)	(64%)
Fonds Gérés	345 760	960 378	(614 618)	(64%)
Créances sur l'état	638	2 610	(1 972)	(76%)
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	120 000	120 000	-	0%
Total	466 398	1 082 988	(616 590)	(57%)

Note 5.5: Marges encourues et charges assimilées

Les marges encourues et charges assimilées ont totalisé, au 31 Décembre 2021, un montant de 32 958 431 DT. Leur détail se présente comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(6 122 972)	(5 211 701)	(911 271)	17%
Opérations avec la clientèle	(21 701 659)	(18 311 744)	(3 389 915)	19%
Marges sur dépôts à vue	(5 920 637)	(2 453 698)	(3 466 939)	141%
Marges sur comptes Tawfir	(8 109 604)	(5 375 456)	(2 734 148)	51%
Marges sur dépôts Isthithmar	(7 671 418)	(10 482 590)	2 811 172	(27%)
Marges sur certificats de dépôts	-	-	-	-
Emprunt et ressources spéciales	(5 059 980)	(4 175 358)	(884 622)	21%
Autres Marges et charges	(73 820)	(61 632)	(12 188)	20%
Total	(32 958 431)	(27 760 435)	(5 197 996)	19%

Note 5.6 : Commissions Encourues

Les commissions encourues par la Banque ont diminué de 185 513 DT par rapport au 31 Décembre 2020 pour se situer à un montant de 1 362 789 DT au 31 Décembre 2021 :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD	(1 040 028)	(865 418)	(174 610)	20%
Commissions Encourues sur FONDOS GERES	(235 147)	(236 500)	1 353	(1%)
Commissions Encourues sur SIBTEL	(73 305)	(64 735)	(8 570)	13%
Autres commissions Encourues	(14 309)	(10 623)	(3 686)	35%
Total	(1 362 789)	(1 177 276)	(185 513)	16%

Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au 31 Décembre 2021 un montant de 6 506 196 DT, enregistrant une augmentation de 155 014 DT par rapport au 31 Décembre 2020. Son détail se présente comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Dotation aux provisions sur créances douteuses	(6 991 307)	(6 322 033)	(669 274)	11%
Dotation aux provisions collectives Cir BCT 2022-02	(2 303 755)	(3 394 767)	1 091 012	(32%)
Dotation aux provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	(964 809)	(159 276)	(805 533)	506%
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	(400 000)	(428 580)	28 580	(7%)
Total dotations	(10 659 871)	(10 304 656)	(355 215)	3%
Perte sur créances	(4 314 160)	0	(4 314 160)	100%
Total des dotations et des pertes sur créances	(14 974 031)	(10 304 656)	(4 669 375)	45%
Reprise sur provisions sur créances douteuses	4 197 999	3 623 502	574 497	16%
Reprise sur provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	219 140	173 428	45 712	26%
Reprise sur provisions sur créances cédées et radiées	4 048 858	0	4 048 858	100%
Reprise sur provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	1 838	156 544	(154 706)	(99%)
Total reprises	8 467 835	3 953 474	4 514 361	114%
Recouvrement des créances radiées	0	0	0	0
Total des reprises et des récupérations sur créances	8 467 835	3 953 474	4 514 361	114%
Total	(6 506 196)	(6 351 182)	(155 014)	2%

Note 5.8: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Le détail d'évolution des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement se présente comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(767 251)	(184 963)	(582 288)	315%
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	-	13 866	(13 866)	(100%)
Total	(767 251)	(171 097)	(596 154)	348%

Note 5.9 : Autres Produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation s'élevèrent au 31 Décembre 2021, à 50 230 DT contre 24 558 DT au 31 Décembre 2020.

Description	En DT			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Autres produits reçues	50 230	24 558	25 672	105%
Total	50 230	24 558	25 672	105%

Note 5.10: Les frais de personnel :

Les frais de personnel ont totalisé au 31 Décembre 2021, un montant de 23 371 764 DT, enregistrant ainsi une hausse de 5 036 338 DT par rapport au 31 Décembre 2020. Leur détail se présente comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Rémunération du personnel titulaire	(16 606 666)	(13 865 512)	(2 741 154)	20%
Primes allouées	(431 360)	(160 671)	(270 689)	168%
Rémunération du personnel stagiaire	-	-	-	-
Impôts et taxes sur salaires	(397 185)	(400 398)	3 213	(1%)
Charges sociales	(3 744 652)	(2 990 387)	(754 265)	25%
Frais de formation	(282 221)	(141 665)	(140 556)	99%
Autres charges liées au personnel	(1 909 680)	(776 793)	(1 132 887)	146%
Total	(23 371 764)	(18 335 426)	(5 036 338)	27%

Note 5.11 : Les charges générales d'exploitation :

Quant aux charges générales d'exploitation, ils ont enregistré une augmentation de 28% pour se situer à un montant de 9 650 992 DT au 31 Décembre 2021 contre 7 554 236 DT au 31 Décembre 2020. Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

En DT

	31 déc 2020	31 déc 2020	Variation	%
Frais d'exploitation non bancaires	(6 715 940)	(5 317 530)	(1 398 410)	26%
Loyer	(1 401 163)	(1 283 429)	(117 734)	9%
Entretiens et réparations confiés a des tiers	(2 974 764)	(1 897 170)	(1 077 594)	57%
Travaux et façons exécuter par des tiers	(107 118)	(79 539)	(27 579)	35%
Primes d'assurance	(209 636)	(189 068)	(20 568)	11%
Frais d'abonnement	(1 722 380)	(1 218 263)	(504 117)	41%
Frais postaux de télécommunications et de transmission	(300 879)	(650 061)	349 182	(54%)
Autres charges d'exploitation	(2 935 052)	(2 236 707)	(698 345)	31%
Impôts et taxes	(116 531)	(56 653)	(59 878)	106%
Fournitures et produits énergétiques consommables	(890 707)	(454 413)	(436 294)	96%
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(1 057 212)	(843 500)	(213 712)	25%
Transport et déplacement	(145 969)	(100 657)	(45 312)	45%
Frais divers de gestion	(724 633)	(781 483)	56 850	(7%)
Total	(9 650 992)	(7 554 236)	(2 096 756)	28%

Note 5.12 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations :

Au 31 Décembre 2021, les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ont enregistré une baisse de 260 447 DT pour se situer à un niveau 4 372 943 DT et qui se détaillent comme suit :

En DT

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Dotation aux amortissements des Logiciels	(593 236)	(641 296)	48 060	(7%)
Dotation aux amortissements des Constructions	(632 207)	(690 967)	58 760	(9%)
Dotation aux amortissements Matériels et Equipements de Bureaux	(159 381)	(159 059)	(322)	0%
Dotation aux amortissements Matériels Informatiques	(1 014 482)	(822 277)	(192 205)	23%
Dotation aux amortissements du Matériels de Transports	(198 846)	(174 332)	(24 514)	14%
Dotation aux amortissements DES DAB, GAB et Automates	(180 064)	(177 231)	(2 833)	2%
Dotation aux amortissements des Serveurs	-	-	-	-
Dotation aux amortissements des Immobilisations de faibles valeurs	(71)	(57)	(14)	25%
Dotation aux amortissements Droit d'usage	(198 826)	(115 715)	(83 111)	72%
Dotation aux amortissements des Agencements et aménagements	(1 293 829)	(1 257 062)	(36 767)	3%
Dotation au Résorption des frais préliminaires	(100 564)	(593 954)	493 390	(83%)
Dotation aux amortissements Site Web	(1 437)	(1 440)	3	0%
Total	(4 372 943)	(4 633 390)	260 447	(6%)

Note 5.13 : Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments ordinaires

Au 31 Décembre 2021, le solde en gains/Pertes provenant des autres éléments ordinaires enregistre une hausse de 411 186 DT pour se situer à un niveau de 475 467 DT, et qui se détaillent comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Perte ordinaire	(42 274)	16 294	(58 568)	(359%)
Autres	-	47 155	(47 155)	(100%)
Plus-Value sur cession d'immobilisation	11 459	-	11 459	-
Plus-value sur cession d'actifs récupérable	506 282	832	505 450	60751%
Total	475 467	64 281	411 186	640%

Note 5.14 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices présente un solde de 189 378 DT au 31 Décembre 2021.

Note 5.15 : Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments extraordinaires

Le Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments extraordinaires présente un solde de 5 300 DT au 31 décembre 2021.

Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 154 007 047 DT à 193 439 515 DT enregistrant une augmentation de 39 432 468 DT. Cette augmentation est expliquée par des flux de trésorerie positifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de 22 581 905 DT et de financement à hauteur de 14 757 790 DT et aussi par des flux de trésorerie positifs liés à des activités d'investissement pour 2 092 773 DT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net provenant aux activités d'exploitation est établi à 22 581 905 DT au 31 décembre 2021. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

Les flux nets des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 86 957 397 DT,
La variation des dépôts de la clientèle nette de retraits pour 141 454 867 DT.

Flux nets négatifs :

Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour (24 109 913 DT).

Des charges d'exploitation bancaires décaissées de (33 150 008 DT)

La variation des prêts à la clientèle nette de remboursement pour (134 155 328 DT) ;

Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation (14 220 432 DT).

Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :

Les flux trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à 2 092 773 DT et sont inhérents notamment à l'acquisition de titres d'investissement et des immobilisations et partiellement compensée par la perception des profits et dividendes encaissés.

Note 6.3 : Flux de trésorerie affectés aux activités de financement :

Ces flux de trésorerie positifs net de 14 757 790 DT proviennent principalement de l'encaissement d'emprunt obligataire pour 25 000 000 DT et des remboursements des emprunts pour 10 244 336 DT.

Note sur les parties liées :

Les parties liées de la société se détaillent comme suit :

Parties Liées	Nature de la relation
WIFAK SICAR	Filiale
HAMROUNI ABDELKADER	
HAMROUNI ABDELLATIF	
Société Tunisienne de Banques	Sociétés siégeant au conseil et a des dirigeants communs avec WIB
Islamic corportation for the developement of the private sector	
Les administrateurs, le président du conseil d'administration et le directeur général	
Sociétés appartenant au Groupe Ben Ayed	
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	
Société C.C.P.S	
Société d'étude et de construction métallique	
Société ELECTRIA	
Société INTER FER FORGE	
Société INTERCHAUX	
Société INTERMETAL SA	
Société METALSHIP	
Société Nouvelle de Construction SNC	
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	
Société PROSID	
Société PROSID SUD	
Société ROYAL OLIVE OIL	
Société SAMFI « SARL »	
Société Sens Inverse	
Société SITEL	
Société Technique Industrielle et Commerciale	
Société TOUTALU	
Société TRANSIDER	
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	
STE PIMA	
STE PLASTIC SIPA SUD	
STE PRO PARTS	
STE ROYAL TRADING	

WIFAK SICAR

Conventions de fonds gérés, conclues avec la société WIFAK SICAR

Par ailleurs, les sommes placées par la société sous forme de fonds gérés au cours des exercices antérieurs, se détaillent comme suit :

- Placement au cours de l'exercice 2017 de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 8 Mai 2017. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2021 à 67 500 DT.
- Placement au cours de l'exercice 2016 de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2015. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2021 à 67 500 DT.
- Placement au cours de l'exercice 2015 de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2014. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2021 à 28 000 DT.
- Placement au cours de l'exercice 2014 de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2013. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2021 à 21 000 DT.
- Placement au cours de l'exercice 2013 de 2 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2012. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2021 à 30 000 DT.
- Placement au cours de l'exercice 2012 de 1 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 31 Décembre 2011. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2021 à 15 000 DT.
- Placement au cours de l'exercice 2009 de 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 30 Décembre 2009. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2021 à 7 500 DT.

Placements opérés par « WIFAK SICAR » auprès de « WIFAK BANK »

Le solde des fonds déposés par « WIFAK SICAR » auprès de « WIFAK BANK » au 31/12/2021 s'élève à 6 101 030 DT. Ainsi, la rémunération du compte courant rétribuée, s'élève au 31/12/2021 à 225 381 DT.

Conventions de financement conclues avec les sociétés du groupe HEDI BEN AYED :

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe l'administrateur **Mr. HEDI BEN AYED** concernent **31** contrats IJARA et **45** contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

Nom / Raison sociale	Nombre de contrats en cours	Encours au 31/12/2021	Impayés au 31/12/2021	Produits au 31/12/2021
Financements IJARA	31	2 481 143	(21 504)	377 262
Société PROSID	1	334 229	0,000	36 546
Société ELECTRIA	1	10 561	(3056)	1 254
Société INTERMETAL SA	1	10 664	0,000	6 956
Société Nouvelle de Construction SNC	7	197 999	(24 282)	21 062
Société Technique Industrielle et Commerciale	1	49 998	3	26 086
Société TRANSIDER	0	1	(19)	0
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	1	33 177	(136)	5 883
Société Sens Inverse	1	977	0	491
Société SAMFI « SARL »	0	3	(106)	0
Société METALSHIP	0	1,000	426	0
Société INTER FER FORGE	0	1,000	(23)	0
Société C.C.P.S	1	24 939,399	(15)	7 500
Société PROSID SUD	3	731 789,728	(57)	68 384
Société d'étude et de construction métallique	0	2	0	0
Société INTERCHAUX	2	46 192	72	6 231
Société ROYAL OLIVE OIL	1	491 644	0	119 544
Société TOUTALU	5	98 907	0	12 148
Société SITEL	0	1	(4 337)	94
STE PIMA	1	184 210	(437)	23 855
STE PRO PARTS	1	44 845	7 714	9 496
STE PLASTIC SIPA SUD	1	22 801	0	2 719
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	1	109 696	0	16 570
STE ROYAL TRADING	2	88 505	0	10 626
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	0	0	0	1 816
MOURABAHA et autres financements bancaires	45	19 351 336	0	1 371 863
Société Technique Industrielle et Commerciale	4	3 292 482	0	448 952
Société INTERMETAL SA	3	971 472	0	239 073
Société PROSID	4	3 998 419	0	139 065
Société PROSID SUD	11	4 429 899	0	280 904
STE ROYAL TRADING	11	2 967 625	0	149 349
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	3	394 407	0	10 680
Société Nouvelle de Construction SNC	5	1 998 398	0	16 079
Société SAMFI « SARL »	1	1 000 000	0	81 300
Société TOUTALU	3	298 634	0	6 460
Total	76	21 832 479	(21 504)	1 749 124

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED au 31 Décembre 2021 concernant 1 contrat IJARA et 31 contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

En DT

Nom / Raison sociale	Nombre de contrats au cours de l'exercice 2021	Financement HT	COMMISSIONS HTVA	TVA	COMM TTC
Financements IJARA	1	76 574	250	48	298
Société PROSID SUD	1	76 574	250	48	298
Financements MOURABAHA	31	13 905 680	53 947	10 251	64 198
Société Technique Industrielle et Commerciale	4	3 292 145	8 230	1 564	9 794
Société INTERMETAL SA	2	1 154 553	2 362	450	2 812
Société PROSID	0	0	0	0	0
Société PROSID SUD	7	2 956 112	14 781	2 808	17 589
ROYAL TRADING	13	4 775 068	11 938	2 268	14 206
INNOV ALLIANCE TECH SA	5	429 168	3 650	694	4 344
Société Nouvelle de Construction SNC	0	0	0	0	0
Société SAMFI « SARL »	1	1 000 000	10 000	1 900	11 900
Société TOUTALU	3	298 634	2 986	567	3 554
TOTAL	32	13 982 254	54 197	10 299	64 495

Conventions de financement conclues avec l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED :

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur Mr. HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT moyennant une marge égale à 2 620 825 DT et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2021 se sont élevés à 335 693 DT. Au 31/12/2021, l'encours de ce contrat s'élève à 4 671 113 DT.

Convention d'assistance conclue avec "The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector"

Le conseil d'administration réuni le 18/02/2015 a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique « The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector » une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en Février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à 500 000 \$ et une rémunération variable fixée à 2% du montant des capitaux apportés par ledit partenaire. Antérieurement à 2019, la banque a réglé un montant de 100 000 \$ au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. En 2019,2020 & 2021, aucune facturation et aucun règlement n'ont été effectués sur ce titre.

Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2021, est fixée par décision du Conseil d'administration du 28 juin 2017 à un montant net annuel de 240 000 DT. Le Conseil d'administration réuni le 24/03/2022 a décidé d'allouer au Directeur Général une rémunération variable (indemnité) nette de 240 000 DT à imputer sur l'exercice 2021. Au 31 décembre 2021, cette indemnité n'a pas été encore réglée. La rémunération brute servie courant l'exercice 2021 s'élève 1 040 619 DT. En outre, le Directeur Général bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant.
- La rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2021, est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 Avril 2021 à un montant net de 4 000 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions du Conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance, à un montant net de 1 500 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions des comités rattachés au Conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance. De même, ladite Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les honoraires des membres du comité de contrôle de conformité des normes bancaires islamiques comme suit :

*Une indemnité annuelle nette de 12 000 DT par membre.

*Des jetons de présence de 1 000 DT net par membre et par réunion.

- Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice 2021, s'élèvent à un montant brut de 407 625 DT dont 187 000 DT au titre des jetons de présence aux réunions du Conseil d'administration.

Evènements postérieurs :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 24 Mars 2022. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus après cette date. A ce titre, aucun évènement postérieur au 31 Décembre 2021 nécessitant une note ou une modification des comptes, n'est parvenu.

4.4.3 Rapports général et spécial des commissaires aux comptes aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2021

UNIVERS AUDIT

Audit - Conseil & Organisation
Adresse : Rue Lac Léman, Résidence Lac 2001 Bureau A 22
Les Berges du Lac 1053 Tunis- MF : 1181282N/A/M/000
Tel : 71 964 692 Fax : 71 964 741
Email : rachid.nachi@universaudit.com

 **CABINET NEJI FETHI**
MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE

Adresse : 5, Rue Sufetula – Notre Dame
Mutuelle Ville - 1002 –Tunis
Tél : 71 841 110 Fax : 71 841 160
Email : neji.fethi@cnf-t.com



TUNIS, LE 31 MARS 2022

MESSEURS LES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE
« WIFAK INTERNATIONAL BANK »

Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

Objet : Rapports des commissaires aux comptes – Exercice 2021

Messieurs les actionnaires,

Dans le cadre du mandat de Co-commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous faire parvenir notre rapport général sur l'examen des états financiers de la Banque « WIFAK BANK » arrêtés au 31 Décembre 2021 ainsi que notre rapport spécial sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et aux articles 43 et 62 de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, **Messieurs les actionnaires**, l'expression de notre haute considération.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET NEJI FETHI - CNF



UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI



UNIVERS AUDIT

Audit - Conseil & Organisation

Adresse : Rue Lac Léman, Résidence Lac 2001 Bureau A 22

Les Berges du Lac 1053 Tunis- MF : 1181282N/A/M/000

Tel : 71 964 692 Fax : 71 964 741

Email : rachid.nachi@universaudit.com

 **CABINET NEJI FETHI**
MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE

Adresse : 5, Rue Sufetula – Notre Dame

Mutuelle Ville - 1002 –Tunis

Tél : 71 841 110 Fax : 71 841 160

Email : neji.fethi@cnf-t.com

TUNIS LE 31 MARS 2022

MESSEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
BANQUE « WIFAK INTERNATIONAL BANK »
Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs les actionnaires

I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » qui comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 Décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers, annexés au présent rapport, font apparaître un total bilan de 995 218 789 Dinars et un résultat bénéficiaire après effets des modifications comptables de 1 802 339 Dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, de la banque au 31 Décembre 2021 ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. QUESTIONS-CLES DE L'AUDIT

Les questions-clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après, constituent les questions-clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1. Evaluation des engagements de la clientèle

Risque identifié

La Banque est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle, présentant au 31/12/2021 un solde de 603 571 413 Dinars, dans le bilan de la Banque (61%), et de celle du coût net du risque associé (Dotation nette de 6 108 034 Dinars) dans le résultat de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et de leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont donnés dans les notes annexes aux états financiers annuels au paragraphe « 2-6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquant un niveau du jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément-clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par la Banque, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles-clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- La politique de la banque en matière de couverture des risques de contrepartie ;
- Le mécanisme de contrôle mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- La fiabilité des informations fournies par la Banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- Les procédures et contrôles définis par la Banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.
- Les valeurs de garanties retenues lors de la détermination des provisions ;
- Le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.

3.2. Evaluation du portefeuille titres d'investissement détenu à travers les fonds gérés

Risque identifié

Au 31 décembre 2021, et tel qu'indiqué au niveau de la note aux états financiers « (1-5) – Portefeuille d'investissement », le portefeuille comprend principalement l'encours des placements en fonds gérés s'élevant à un montant brut de 16 135 760 Dinars, couverts par des provisions de 1 380 534 Dinars, soit un montant net de 14 755 226 Dinars.

Ces fonds gérés SICAR sont employés en participations (cotées et non cotées) et en d'autres placements financiers. La valeur de ces emplois peut se déprécier selon les performances économiques et financières des entreprises bénéficiaires de ces fonds.

La méthode de valorisation de ces emplois implique des hypothèses et des jugements selon la catégorie de la société (cotée ou non cotée), le type de contrat ainsi que d'autres facteurs techniques notamment la date d'entrée en exploitation, les business plans actualisés, les rapports d'évaluation des participations, etc...

Généralement, l'évaluation se fait selon les dispositions de la norme comptable N°7.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des placements et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont présentés au niveau de la note aux états financiers « (1-5) : Portefeuille investissement ».

En raison de l'importance des fonds gérés représentant, en valeur brute, 86 % du portefeuille des titres d'investissement et le niveau de jugement important pour déterminer le montant des provisions requises, nous considérons que cette rubrique constitue un élément-clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos diligences d'audit du portefeuille d'investissement ont, notamment, consisté à :

- La vérification des procédures de contrôle interne mises en place par la banque à cet égard, notamment en matière de réalisation et d'évaluation de ces actifs.
- La vérification du caractère approprié de la méthode de valorisation retenue et que celle-ci est adaptée à la nature, aux caractéristiques et aux circonstances de l'investissement réalisé.
- L'examen de la qualité et de la fiabilité des données utilisées pour chaque méthode de valorisation.
- L'appréciation du caractère raisonnable de l'évaluation des participations et des placements, compte tenu de la méthode de valorisation retenue sur la base des éléments et informations financières disponibles.
- La vérification des modalités de détermination et de comptabilisation des provisions requises.

3.3. Prise en compte des revenus des financements accordés

Risque identifié

Les revenus des opérations de financement accordés par la banque, tels que mentionnés au niveau de la note aux états financiers « (5-1) : Marges et revenus assimilés », s'élèvent, au 31 Décembre 2021, à 55 302 108 Dinars, dont 31 682 393 Dinars proviennent de l'activité IJARA, et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation de la banque (79%).

En raison de leur composition, leurs montants, le volume des opérations et transactions s'y rattachant et les spécificités des règles de leur comptabilisation, nous avons considéré que la prise en compte de ces revenus est une question-clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Examiner les politiques et les dispositifs du contrôle interne mis en place par la banque, relatifs aux procédures de comptabilisation, d'identification et de contrôle des revenus des opérations de financement ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

4. PARAGRAPHE D'OBSERVATION

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les faits suivants :

- 1- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait l'objet, courant l'exercice 2019, d'un contrôle social approfondi mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018. Les résultats de ce contrôle social ne sont pas encore notifiés à la banque. Aucune provision pour risque n'a été constituée à ce titre.
- 2- En date du 30 décembre 2020, l'administration fiscale a notifié à la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » les résultats partiels du contrôle fiscal approfondi pour la période allant du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2016, mentionnant un redressement pour un montant de 1 122 118 DT.
La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait opposition au redressement dans les délais légaux, conformément aux dispositions de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux. A ce titre, une provision pour risque fiscal a été constituée pour un montant de 500 000 DT et a été imputée au niveau des capitaux propres d'ouverture (modification comptable) au 31 décembre 2020.

En date du 07 Mai 2021, la banque a reçu la réponse de l'administration fiscale qui a ajusté le redressement à la baisse à un montant de 856 435 DT. La banque a fait opposition à cette réponse, en demandant le traitement du dossier devant la commission de réconciliation.

- 3- En date du 19 Avril 2021, l'administration fiscale a notifié à la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » les résultats complémentaires du contrôle fiscal approfondi pour la période allant du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2019, mentionnant un redressement pour un montant de 3 862 331 DT en principal et pénalités conjugué à une révision vers la baisse du report de TVA et celui de l'impôt sur les sociétés pour des montants respectifs de 1 979 189 DT (6 030 634 DT au lieu de 8 009 823 DT) et de 156 359 DT (575 511 DT au lieu de 731 870 DT), constatés au 31 décembre 2019.

En date du 2 juin 2021, La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait opposition au redressement dans les délais légaux, conformément aux dispositions de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux. Sur la base des informations à notre disposition à ce jour, l'impact définitif de cette situation et de celle relative à la période ultérieure ne peut pas être estimé de façon précise. En réponse à la correspondance parvenue de l'administration fiscale en date du 27/8/2021, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait opposition en date du 14/9/2021.

Pour faire face à ce risque fiscal, une provision pour risque et charge a été constituée pour un montant de 1100 000 DT et a été imputée au niveau des capitaux propres (modification comptable) de l'exercice 2021.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

5. RAPPORT DE GESTION

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et ce, faisant à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies

significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7. RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions

s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs, pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

I - EFFICACITE DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous avons identifié des défaillances majeures du dispositif de contrôle interne, liées essentiellement à l'inefficacité des structures de contrôle permanent, aux écarts relevés entre la position de change comptable et celle issu de la salle de marche, à la procédure d'inventaire du matériel récupéré et à l'exhaustivité des engagements hors bilan comptabilisés. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

2. CONFORMITE DE LA TENUE DES COMPTES DES VALEURS MOBILIERES A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET NEJI FETHI - CNF

Fethi NEJI



UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI



**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES 200 ET 475 DU CODE
DES SOCIETES COMMERCIALES ET LES ARTICLES 43 ET 62 DE
LA LOI 2016-48**

UNIVERS AUDIT

Audit - Conseil & Organisation

Adresse : Rue Lac Léman, Résidence Lac 2001 Bureau A 22
Les Berges du Lac 1053 Tunis- MF : 1181282N/A/M/000
Tel : 71 964 692 Fax : 71 964 741
Email : rachid.nachi@universaudit.com



CABINET NEJI FETHI

MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE

Adresse : 5, Rue Sufetula – Notre Dame
Mutuelle Ville - 1002 –Tunis
Tél : 71 841 110 Fax : 71 841 160
Email : neji.fethi@cnf-t.com

TUNIS LE 31 MARS 2022

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE
« WIFAK INTERNATIONAL BANK »
Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 200 ET 475 DU CODE
DES SOCIETES COMMERCIALES ET AUX ARTICLES 43 ET 62
DE LA LOI 2016-48 – EXERCICE 2021

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article 200 et suivants, et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Notre responsabilité consiste à nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation desdites conventions ou opérations et de leur correcte traduction, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été communiquées et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. CONVENTIONS ET OPERATIONS NOUVELLEMENT REALISEES

La Banque a conclu, au courant de l'exercice 2021, un (1) contrat IJARA et trente et un (31) contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au Groupe HEDI BEN AYED, administrateur à la « WIFAK INTERNATIONAL BANK », pour un total de 13 982 254 DT en hors taxes. Les frais de dossiers y afférents se sont élevés à 64 497 DT TTC, se détaillant comme suit :

NOM / RAISON SOCIALE	NBR DE CONTRAT	FINANCEMENT HT	COMM TTC
<u>FINANCEMENTS IJARA</u>	<u>1</u>		
SOCIETE PROSID SUD	1	76 574	298
<u>FINANCEMENTS MOURABAHA</u>	<u>31</u>		
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	4	13 905 680	64 199
SOCIETE INTERMETAL SA	2	3 292 145	9 794
SOCIETE PROSID	0	1 154 553	2 812
SOCIETE PROSID SUD	7	-	-
ROYAL TRADING	13	2 956 112	17 589
INNOV ALLIANCE TECH SA	5	4 775 068	14 206
SOCIETE NOUVELLE DE CONSTRUCTION SNC	0	429 168	4 344
SOCIETE SAMFI « SARL »	1	-	-
SOCIETE TOUTALU	3	1 000 000	11 900
<u>TOTAL</u>	<u>32</u>	<u>13 982 254</u>	<u>64 497</u>

B. OPERATIONS RELATIVES A DES CONVENTIONS ANTERIEURES ET QUI CONTINUENT A PRODUIRE LEURS EFFETS :

- En 2017, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé, par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT moyennant une marge égale à 2 620 825 DT et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat en 2021, se sont élevés à 335 693 DT. Au 31/12/2021, l'encours de ce contrat s'élève à 4 671 113 DT.
Le conseil d'administration a été informé et a autorisé cette opération dans sa réunion du 29 Décembre 2017.
- Le conseil d'administration réuni le 5 Mai 2017, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 8 Mai 2017. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 67 500 DT au titre de l'exercice 2021,
- Le conseil d'administration réuni le 25 Mars 2016, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2015. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 67 500 DT au titre de l'exercice 2021.
- Le conseil d'administration réuni le 31 Mars 2015, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2014. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 28 000 DT au titre de l'exercice 2021.

5. Le conseil d'administration réuni le 28 Mars 2014, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2013. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 21 000 DT au titre de l'exercice 2021.
6. Le conseil d'administration réuni le 28 Mars 2013, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 2 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2012. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 30 000 DT au titre de l'exercice 2021.
7. Le conseil d'administration de la société réuni le 27 Avril 2012, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 31 Décembre 2011. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 15 000 DT au titre de l'exercice 2021.
8. Le conseil d'administration réuni le 25 Décembre 2009, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 30 Décembre 2009. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 7 500 DT au titre de l'exercice 2021.
9. Le conseil d'administration réuni le 18 février 2015, a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique « The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector : ICD » une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à 500 000 \$ et une rémunération variable fixée à 2% du montant des capitaux apportés par ledit partenaire. Antérieurement à 2019, la banque a réglé un montant de 100 000 \$ au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. Aucune somme n'a été facturée ou payée à ce titre aux titres des exercices 2019, 2020 & 2021.
10. La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a conclu au cours de l'exercice 2021 et des exercices antérieurs, des contrats IJARA et d'autres contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au groupe HEDI BEN AYED, sociétés avec lesquelles elle a des administrateurs en commun. Le solde au 31/12/2021 des en cours et des impayés ainsi que des produits générés en 2021 relatifs à tous les contrats conclus avec ces sociétés se détaille comme suit

NOM / RAISON SOCIALE	ENCOURS AU 31/12/2021	SOLDES AU 31/12/2021	PRODUITS AU 31/12/2021
<u>Financements IJARA</u>	2 481 143	- 21 503	377 262
SOCIETE PROSID	334 229	-	36 546
SOCIETE ELECTRIA	10 561	- 306	1 254
SOCIETE INTERMETAL SA	10 664	-	6 956
SOCIETE NOUVELLE DE CONSTRUCTION SNC	197 999	- 24	21
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	49 998	3	26
SOCIETE TRANSIDER	1	- 19	-
SOCIETE NOUVELLE DE COUPE INDUSTRIELLE	33 177	- 136	5 883
SOCIETE SENS INVERSE	977	-	491
SOCIETE SAMFI « SARL »	3	- 106	-
SOCIETE METALSHIP	1	426	-
SOCIETE INTER FER FORGE	1	- 23	-
SOCIETE C.C.P.S	24 939	- 15	7 500
SOCIETE PROSID SUD	731 790	- 57	68
SOCIETE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION METALLIQUE	2	-	-
SOCIETE INTERCHAUX	46 192	72	6 231
SOCIETE ROYAL OLIVE OIL	491 644	-	119
SOCIETE TOUTALU	98 907	-	12
SOCIETE SITEL	1	- 4 337	94
STE PIMA	184 210	- 437	23
STE PRO PARTS	44 845	7 714	9 496
STE PLASTIC SIPA SUD	22 801	-	2 719
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	109 696	-	16
STE ROYAL TRADING	88 505	-	10
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	-	-	1 816
<u>MOURABAHA ET AUTRES FINANCEMENTS BANCAIRES</u>	19 351 337	-	1 371 862
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	3 292 482	-	448 952
SOCIETE INTERMETAL SA	971 472	-	239 073
SOCIETE PROSID	3 998 419	-	139 065
SOCIETE PROSID SUD	4 429 899	-	280 904
STE ROYAL TRADING	2 967 625	-	149 349
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	394 408	-	10 680
SOCIETE NOUVELLE DE CONSTRUCTION SNC	1 998 398	-	16 079
SOCIETE SAMFI « SARL »	1 000 000	-	81 300
SOCIETE TOUTALU	298 634	-	6 460
<u>TOTAL</u>	21 832 480	- 21 503	1 749 124

C. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2021, est fixée par décision du Conseil d'administration du 28 juin 2017 à un montant net annuel de 240 000 DT. Le Conseil d'administration réuni le 24 mars 2022 a décidé d'allouer au Directeur Général une rémunération variable (indemnité) nette de 240 000 DT à imputer sur l'exercice 2021. Au 31 décembre 2021, cette gratification n'a pas été encore réglée. La rémunération brute servie courant l'exercice 2021 se compose d'un salaire de 887 702 DT et d'une indemnité complémentaire de 152 917 DT. En outre, le Directeur Général bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant par mois.
 - La rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2021, est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 avril 2021 à un montant net de 4 000 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions du Conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance, à un montant net de 1 500 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions des comités rattachés au Conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance. De même, ladite assemblée générale ordinaire décide de fixer les honoraires des membres du comité de contrôle, de conformité et des normes bancaires islamiques comme suit :
 - * Une indemnité annuelle nette de 12 000 DT par membre.
 - * Des jetons de présence de 1 000 DT net par membre et par réunion
 - Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice 2021, s'élèvent à un montant brut de 407 625 DT dont 187 000 DT au titre des jetons de présence aux réunions du Conseil d'administration.
- Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé, en dehors des conventions précitées, l'existence d'autres conventions ou opérations qui entrent dans le champ d'application des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET NEJI FETHI - CNF

Fethi NEJI



UNIVERS AUDIT

Rachid NACH
UNIVERS AUDIT
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Prima A
Rés. Lac 2001 Les Berges du Lac
Tél: 71 964 692 - Fax: 71 961 741

4.4.4 Notes Complémentaires aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2021

1- Inefficacité des structures de contrôle permanent

Constat : le rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de la Banque arrêtés au 31/12/2021 mentionne des défaillances majeures au niveau du dispositif de contrôle interne liées à l'inefficacité des structures de contrôle permanent.

Réponse de la banque :

Cette insuffisance soulevée par les commissaires aux comptes s'articule autour de trois axes :

- Absence d'un dispositif et d'un manuel de contrôle permanent ;
- La non couverture de tous les processus de la banque ;
- Insuffisances au niveau des moyens humains.

Un premier travail a été accompli par la mise en place d'un dispositif de contrôle permanent avec l'élaboration d'un manuel de contrôle permanent de la journée agence (les contrôles 1^{er} niveau).

Ce dispositif concerne la création des fiches de contrôle ainsi qu'un manuel de contrôle d'une journée agence (Note de service n°2021-012).

Dans une deuxième étape, ce travail sera généralisé sur les métiers de Back Office et ce, pour couvrir tous les processus de la Banque. La finalisation des travaux est prévue pour le 31/12/2023

Par ailleurs, les structures de la Direction du contrôle permanent seront renforcées par d'autres ressources et ce, pour assurer l'efficacité et l'exhaustivité des contrôles permanents exercés (un employé déjà affecté et un deuxième programmé avant le 30/06/2023).

2- Position de change

Constat : Le rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de la Banque arrêtés au 31/12/2021 mentionne des défaillances majeures au niveau du dispositif de contrôle interne liées aux écarts relevés entre la position de change comptable et celle issue de la salle de marché.

Réponse de la banque :

Cette défaillance a été déjà réglée et le problème est résolu.

3- Procédure d'inventaire du matériel Ijara récupéré

Constat : Le rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de la Banque arrêtés au 31/12/2021 mentionne des défaillances majeures au niveau du dispositif de contrôle interne liées à la procédure d'inventaire du matériel récupéré.

Réponse de la banque :

Actuellement, la Banque dispose de deux parcs dédiés au matériel Ijara récupéré :

- Parc de Médenine
- Parc de Mégrine

L'inventaire du matériel Ijara récupéré aux deux parcs se fait semestriellement au 30/06 et au 31/12 avec présence des commissaires aux comptes pour l'arrêté annuel.

Pour chaque matériel Ijara récupéré, les données suivantes sont renseignées et ce, conformément à la procédure interne en vigueur (NS n°00054-2021) :

- Identification : Matricule, N° de châssis, n° de série et son état (en marche, en panne ou accidenté)
- Papiers : Carte grise, clef, double de la clef, quittance d'assurance, quittance de la taxe ou autres
- Accessoires : Radio cassette, roue de secours, cric et clef de roue, autres
- Qualité des roues : Bon état, moyen ou usé.
- Autres à spécifier : Exemple : batterie
- Nature des dégâts : Pare-chocs, Barre brise, Rétroviseur...
- Origine des dégâts : Accident ou autres (à préciser)

A noter qu'une procédure de gestion du matériel récupéré est en cours d'élaboration en collaboration entre le Pôle risques et la Direction de l'organisation et des projets. La finalisation des travaux est prévue pour le 31/12/2022

4- L'exhaustivité des engagements hors bilan comptabilisés :

Constat : Le rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de la Banque arrêtés au 31/12/2021 mentionne des défaillances majeures au niveau du dispositif de contrôle interne liées à l'exhaustivité des engagements hors bilan comptabilisés.

Réponse de la banque :

Aucune anomalie au niveau système comptable n'est constatée concernant les engagements sous forme d'avals.

Les travaux de rapprochement des cautions sont en cours, les écarts constatés sont communiqués aux métiers pour apurement. La finalisation des travaux est prévue pour le 31/12/2022.

Les écarts émanant des anomalies système (pour certaines opérations, l'engagement de financement est comptabilisé en hors bilan mais non clôturé lors de la mise en place effective) sont communiqués à l'éditeur du global bancaire et sont en cours de correction. La finalisation des travaux est prévue pour le 30/06/2023

Les travaux de correction du schéma comptable des engagements de financements ont été déjà mis en place par l'équipe maîtrise d'ouvrage. Les écritures de régularisation des soldes comptables sont constatées manuellement.

5- Convention d'assistance technique avec ICD :

Constat : Le paragraphe B « opérations relatives à des conventions antérieures et qui continuent à produire leurs effets » du rapport spécial des commissaires aux comptes mentionne ce qui suit « Le conseil d'administration a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique 'The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector' une convention d'assistance technique. Cette convention prévoit une rémunération fixe s'élevant à 500 000 \$. Antérieurement à 2019, la banque a réglé un montant de 100 000 \$ au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. Aucune somme n'a été facturée ou payée à ce titre aux titres des exercices 2019, 2020 et 2021.

- Les raisons qui font qu'aucune somme n'a été facturée ou payée aux titres des exercices 2019, 2020 et 2021.
- La méthode de comptabilisation du montant de 100 000 \$ relatif à la rémunération déjà réglée.

Réponse de la banque :

- Aucune somme n'a été payée au titre des exercices 2019, 2020 et 2021 pour absence de contrepartie justifiant une assistance technique sur cette période. En effet, le paiement n'est exigible que si un service a été effectivement rendu en contrepartie.

Il est à signaler, qu'aucune facture n'a été reçue de la part du partenaire de la banque ICD.

- Cette convention a été annulé en 2022.
- La rémunération d'assistance technique déjà réglée a été réglée par la trésorerie de la banque et constatée parmi les comptes des charges à répartir et amortis sur 3 ans.

6- Note portant sur les opérations IJARA et MOURABAHA :

La Banque adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de Ijara et ce à partir de 1er janvier 2008.

Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement sont les biens acquis par la banque et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et dix ans. Lors de l'acquisition, ils sont enregistrés au bilan parmi les « autres actifs » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Suite à la concrétisation du contrat IJARA, ils sont transférés au niveau des « Créances sur la Clientèle » et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations d'IJARA portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements matériel roulant...).

Il est à signaler que pendant toute la durée du bail le bien donné en location demeure la propriété de la banque WIFACK INTERNATIONAL BANK ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

Les biens faisant l'objet de contrats de « Mourabaha » sont les biens acquis par la banque à la demande d'un client en vue de les lui revendre à un prix majoré d'une marge bénéficiaire connue et convenue.

Les biens acquis objet de contrats « Mourabaha » sont enregistrés à l'actif du bilan, parmi les « Autres actifs » pour leur prix d'acquisition toutes taxes comprises. Suite à la mise en place du contrat « Mourabaha » et à la livraison, le financement est comptabilisé pour la même valeur parmi les encours.

7- Note complémentaire relative à la note 2.1 "présentation du portefeuille-titres"

- Titres de participation

A chaque arrêté comptable, les titres de participation sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la valeur d'usage pour les titres non cotés.

Les plus-values latentes sur titres de participation ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la valeur d'usage des titres, sont provisionnées.

Comptabilisation des revenus du portefeuille titres :

Les intérêts sur titres à revenu fixe, sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

Méthodes de détermination de la valeur d'usage :

La valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

8- Note complémentaire à la note 1.2 « Créances sur les établissements bancaires et financiers »

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit :

En DT

Description	Eligible au Refinancement BCT	Non Eligible au Refinancement BCT	Total
Créances sur les établissements Bancaires	-	138 653 288	138 653 288
Créances sur les établissements Financiers	-	38 026 315	38 026 315
Total	-	176 679 603	176 679 603

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire.

En DT

Description	Matérialisé par des titres du marché interbancaire	Non matérialisé par des titres du marché interbancaire	Total
Créances sur les établissements Bancaires	-	138 653 288	138 653 288
Créances sur les établissements Financiers	-	38 026 315	38 026 315
Total créances sur les établissements financiers	-	176 679 603	176 679 603

Aucune provision n'est constatée sur Créances sur les établissements financiers.

9- Note complémentaire à la note 1.3 « Créances sur la clientèle »

En DT

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans Maturité	Total
Kardh Hassan	0	0	0	0	4 296 400	4 296 400
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	134 138 127	158 349 000	297 123 000	49 153 000	(39 488 114)	599 275 013
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	133 936 894	158 349 000	297 123 000	49 153 000	(39 488 114)	599 073 780
Financement Mourabaha (Encours et impayés)	70 987 376	87 232 000	133 010 000	44 942 000	0	336 171 376
Financement Ijara (Encours et impayés)	62 949 518	71 117 000	164 113 000	4 211 000	0	302 390 518
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	0	0	0	0	(35 078 931)	(35 078 931)
Profits réservés sur créances	0	0	0	0	(4 409 183)	(4 409 183)
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	201 233	0	0	0	0	201 233
Total	134 138 127	158 349 000	297 123 000	49 153 000	(35 191 714)	603 571 413

En DT

Description	Eligible au Refinancement BCT	Non Eligible au Refinancement BCT	31 déc 2021
Kardh Hassan	0	4 296 400	4 296 400
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)	194 690 987	404 584 026	599 275 013
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	194 690 987	404 382 793	599 073 780
Financement Mourabaha (encours et impayés)	125 826 676	210 344 700	336 171 376
Financement Ijara (encours et impayés)	68 864 311	233 526 207	302 390 518
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	0	(35 078 931)	(35 078 931)
Profits réservés sur créances	0	(4 409 183)	(4 409 183)
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	0	201 233	201 233
Total	194 690 987	408 880 426	603 571 413

10- Note explicative sur le taux de couverture des actifs classés par les provisions et les agios réservés :

Constat : le taux de couverture des actifs classés par les provisions et les agios réservés est de 45,61% contre un seuil recommandé par la BCT de 70%. Il est demandé à la banque de communiquer sur les mesures qu'elle compte apporter pour pallier à cette insuffisance.

Réponse de la banque :

Les éléments de nature à expliquer le taux actuel de couverture des créances classées sont les suivants :

Des financements assortis par des garanties :

En effet, la politique de financement de la Banque prévoit qu'elle doit toujours connaître les moyens dont disposent ses clients pour honorer leurs obligations. La Banque recherche systématiquement une source alternative de remboursement et recueille des garanties nécessaires pour couvrir toute éventualité. Aussi, la politique de garanties de la Banque prévoit que dans tous les cas où la Banque sera engagée envers des tiers, les structures décisionnelles doivent traiter avec des clients de qualité et n'accepter en garantie que des actifs de qualité et des sûretés valides, la politique recommande également la mise en place par la Banque d'un système de fixation des décotes à appliquer aux actifs reçus au titre des garanties.

Bien évidemment, l'existence des garanties est de nature à minimiser le coût de risque en termes des provisions individuelles et ce, en application des dispositions de la circulaire BCT n°91-24 et de la politique de classement et provisionnement de la Banque. Compte tenu du jeune âge de la Banque et l'effort déployé par la banque au niveau de la définition et suivi d'application des plans de cadrage et d'arrangement, le poids des provisions additionnelles est situé à un niveau relativement modéré.

La politique d'appétence aux risques validée par le Conseil d'Administration de la Banque en date du 30/08/2022 prévoit un objectif de taux de couverture des créances classées de 50% sur un an (appétence active) et de plus de 60% sur 5 ans (appétence ouverte). Selon cette politique « L'augmentation du taux des créances classées est en harmonie avec le choix stratégique de la banque de privilégier le taux de rotation de ses actifs. En effet, la banque fera un suivi de proximité des engagements clients ce qui va résulter en une concentration de ses engagements entre les classes 0/1/2 d'une part et la classe 4 d'autres part. Ainsi, grâce à ce suivi de proximité les engagements de classe 3 vont ou bien être rapidement assainies (et passer en classes 0/1) ou bien passer en recouvrement (classe 4). »

La physionomie des créances classées de la Banque :

Le portefeuille des engagements classés au 30/09/2022 est composé à hauteur de 42% des créances dont la classe est différente de la classe 4 avec des taux de provisionnement de 20% et 50% à appliquer sur le risque non couvert (Risque non couvert = Total engagements bilanciaux et hors Bilan-Agios réservés (profits inclus dans le montant impayé) – Garanties admises).

La structure des créances classées au 30/09/2022 est comme suit :

	Montant en MDT au 30/09/2022	Part
Classe 2	30,1	28%
Classe 3	15,3	14%
Classe 4 et 5	63,6	58%
Total	109	100%

Les taux de couverture par nature de financement :

Il a lieu de souligner que les financements MOURABAHA accordés, sont assortis de garanties réelles d'où le faible taux de couverture y afférent.

En revanche, pour les financements IJARA, le taux de couverture est assez réconfortant étant donné que la dépréciation de la valeur intrinsèque du matériel financé nous amène à constater davantage de couverture.

MOURABAHA SEC

	Montant en MDT au 30/09/2022	Part	Couverture	Taux de Couverture
Classe 2	6,7	25%	0,2	3%
Classe 3	5,6	21%	0,7	13%
Classe 4 et 5	14,8	55%	3,1	21%
Total	27,1	100%	4,1	15%

IJARA SEC

	Montant en MDT au 30/09/2022	Part	Couverture	Taux de Couverture
Classe 2	7	17%	0,7	10%
Classe 3	8,3	20%	2,8	34%
Classe 4 et 5	26,5	63%	23,2	88%
Total	41,8	100%	26,7	64%

MOURABAHA & IJARA & DEBIT EN COMPTE

	Montant en MDT au 30/09/2022	Part	Couverture	Taux de Couverture
Classe 2	5,2	19%	0,3	5%
Classe 3	0,2	1%	0,1	50%
Classe 4 et 5	22	80%	9,5	43%
Total	27,4	100%	9,9	36%

11- Note portant sur les contrats IJARA :

Description	<i>En DT</i>			
	31 déc 2021	31 déc 2020 *	Variation	%
Paiements minimaux sur contrats actifs (1)	319 315 853	299 355 993	19 959 860	7%
A recevoir dans moins d'un an	122 073 250	109 152 821	12 920 429	12%
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	192 379 935	185 630 521	6 749 414	4%
A recevoir dans plus de 5 ans	4 862 668	4 572 651	290 017	6%
Produits financiers non acquis (2)	57 521 932	52 240 399	5 281 533	10%
A recevoir dans moins d'un an	27 269 168	24 801 883	2 467 285	10%
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	29 590 184	27 019 053	2 571 131	10%
A recevoir dans plus de 5 ans	662 580	419 464	243 116	58%
Encours contrats actifs (3)= (1) - (2)	261 793 921	247 115 594	14 678 327	6%
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	9 425 554	16 619 183	(7 193 629)	(43%)
Total	271 219 475	263 734 777	7 484 698	3%

(*) dont 3 251 694 représentant des règlements non affectés au 31/12/2020.

Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice se présente comme suit :

Description	<i>En DT</i>			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Total classe 2,3, 4 et 5	69 397 872	70 741 813	(1 343 941)	(2%)
Profits réservés au 31/12/N-1	(3 651 202)	(2 633 001)	(1 018 201)	39%
Dotation aux profits réservés	(2 010 890)	(1 624 484)	(386 406)	24%
Reprise profits réservés de l'exercice	1 252 909	606 283	646 626	107%
Profits réservés sur financements radiés	-	-	-	-
Total des profits réservés au 31/12/N	(4 409 183)	(3 651 202)	(757 981)	21%

12- Note complémentaire à la note 1.5 « Portefeuille d'investissement »

La ventilation des titres selon qu'ils sont cotés ou non se présente comme suit :

En DT

Description	Titres cotés	Titres non cotés	Total
Titres d'investissement	1 130 452	13 624 774	14 755 226
Titres de participation (1)	-	69 453	69 453
Parts dans les entreprises liées (2)	-	900 000	900 000
Titres participatifs	-	1 526 250	1 526 250
Total	1 130 452	16 120 477	17 250 929

(1) Titres de participations :

Description	Nombre d'actions WIB au 31-12-2021	% de détention au 31 Déc 2021	% de détention au 31 Déc 2020
Titres de participation	-		
SIBTEL	311	0,62%	0,62%
MED FOOD SA	-	Totalelement provisionné	
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE TUNISIENNE DES BANQUES ET DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	1		
SERP SUD	6 000	Totalelement provisionné	
SOTEMAIL	192 500	0,56%	0,58%
LES CERAMIQUES DU SUD	115 000	4,79%	4,79%
JOB BETON	-	0,00%	6,33%
OFFICE PLAST	263 411	2,16%	2,30%
SNACKS SA	12 000	3,72%	5,29%
SEPRIM	2 500	14,29%	14,29%
CCT	200 000	40,00%	40,00%
TAIMET	200 000	48,78%	48,78%
EL BANNA	22 000	42,31%	42,31%
ROYAL OLIVE OIL	40 000	8,70%	8,70%
Total	1 053 723	166%	174%

A noter que ces titres de participation ont été acquis à travers les fonds gérés par les SICARs (Wifak SICAR et la SODIS)

(2) Part dans les entreprises liées :

Emetteur	Pays de résidence	Nombre d'actions	Valeur Nominale	TOTAL	Date de souscription	% détenu du capital	Quote-part des droits de vote
WIFAK SICAR S.A	Tunisie	90 000	10 Dinars	900 000	2009-2010	97,83%	97,83%
TOTAL				900 000			

Note sur le détail des fonds gérés :

Description	31-déc-21	Méthode d'évaluation
SOTEMAIL	481 256	Selon le cours moyen boursier du dernier mois de clôture
SOMOCER	480 000	Selon le cours moyen boursier du dernier mois de clôture
OFFICE PLAST	711 404	Selon le cours moyen boursier du dernier mois de clôture
CERAMIQUES DU SUD	575 000	Selon la valeur d'usage
SEFRIM	250 000	Selon la valeur d'usage
SNACKS	120 000	Selon la valeur d'usage
EL BANNA	3 500 000	Selon la valeur d'usage
ROYAL OLIVE OIL	400,000	Selon la valeur d'usage
CCT	2 000 000	Selon la valeur d'usage
TAIMET	2 000 000	Selon la valeur d'usage
Comptes WIB	4 782 340	Selon la valeur d'usage
SERPSUD	60 000	Selon la valeur d'usage
MEDFOOD	150 000	Selon la valeur d'usage
ERRYADA IMMOBILIERE	40 000	Selon la valeur d'usage
CERAMIQUES DU SUD	240 000	Selon la valeur d'usage
Provisions	(1 380 534)	-
Revenus/FG	345 760	-
Total	14 755 226	-

La valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

13- Note complémentaire à la note 1.6 « Valeurs immobilisées »

Les immobilisations corporelles en cours accusent au 31/12/2021 un solde de 53 956 Dinars qui se détaille comme suit :

Description	Valeur Brute 31/12/2020	Acquisition/ Reclassement 2021	Valeur Brute 31/12/2021
CONSTRUCTIONS EN COURS	30 032	-	30 032
AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS EN COURS	23 924	253 299	277 223
MATÉRIELS INFORMATIQUES EN COURS	-	336 107	336 107
Total	53 956	589 406	643 362

En DT

Les immobilisations incorporelles en cours accusent au 31/12 /2021 un solde de 85 838 Dinars qui se détaille comme suit :

Description	Valeur Brute 31/12/2020	Acquisition/ Reclassement 2021	Valeur Brute 31/12/2021
LOGICIEL EN COURS	145 926	(60 088)	85 838
Total	145 926	(60 088)	85 838

En DT

Le site Web est évalué selon le coût d'acquisition.

Le site Web a une valeur insignifiante par rapport à la valeur brute de l'actif immobilisé = 7 201 DT/ 73 464 385 DT. (Importance relative).

Les logiciels en cours sont évalués selon le coût d'acquisition.

14- Note complémentaire à la note 2.2 « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers »

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon qu'ils soient matérialisés ou non par des titres du marché interbancaire.

En DT

Description	Matérialisé par des titres du marché interbancaire	Non matérialisé par des titres du marché interbancaire	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	618 339	618 339
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-
Total	-	618 339	618 339

15- Note complémentaire à la note 2.3 « Dépôts de la clientèle »

La ventilation des dépôts de la clientèle selon la nature de la relation, se présente comme suit :

En DT

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts à vue	7 996 869	-	-	241 054 547	249 051 416
Tawfir	0	-	-	183 306 455	183 306 455
Istithmar	0	-	-	127 054 073	127 054 073
Autres sommes dues à la clientèle	29 718	-	-	64 688 240	64 717 958
Dettes rattachées	0	-	-	5 349 544	5 349 544
	8 026 587	-	-	621 452 859	629 479 446

16- Note complémentaire à la note 2.4 « Dettes de financement et ressources spéciales »

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales par nature de la relation, se présente comme suit :

En DT

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts Matérialisés	1 120 306	2 964 000	5 933 000	-	10 017 306
Ressources Spéciales	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	1 536 000	9 841 003	32 068 000	3 417 000	46 862 003
Total	2 656 306	12 805 003	38 001 000	3 417 000	56 879 309

17- Note complémentaire à la note 2.5 « Autres passifs » portant sur le détail de la rubrique provisions pour passifs et charges.

Le détail des provisions pour passifs et charges se détaille comme suit :

En DT

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Provision pour congés payés	1 947 104	2 083 883	(136 779)	(7%)
Provision pour départ à la retraite	2 353 933	835 661	1 518 272	182%
Provision pour risque fiscal	1 854 000	500 000	1 354 000	271%
Provision pour litige	140 000	140 000	-	0%
Total	6 295 037	3 559 544	2 735 493	77%

La provision pour risque fiscal concerne les deux notifications.

La provision pour litige concerne des dossiers totalement provisionnés relatifs à des anciens collaborateurs.

18- Note complémentaire à la note 3 « Capitaux propres »

Le capital social est fixé à la somme de 150 000 000 DT divisé en 30 000 000 actions nominatives de 5 DT chacune souscrites et libérées intégralement en numéraires. Les actions formant le capital social sont toutes de même nature. WIFAK INTERNATIONAL BANK dispose de 98 924 actions propres de 5 DT chacune pour un coût total de 694 663 DT.

Au 31 décembre 2021 les capitaux propres de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » ont atteint 154 927 366 DT contre un montant de 149 582 875 DT au 31 décembre 2020 enregistrant ainsi une augmentation de 3,57%.

Le résultat par action au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 se présente comme suit :

Description	Après modification comptable	
	31-déc-21	31-déc-20
Résultat net	1 802 339	(8 315 558)
Nombre moyen d'actions	30 000 000	30 000 000
Résultat de base par action (en DT)	0,060	(0,277)
Résultat dilué par action (en DT)	0,060	(0,277)

La ventilation du fonds social selon qu'il soit remboursable ou non remboursable

En DT

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Fonds social remboursable	675 582	673 457	2 125	0,32%
Fonds social non remboursable	0	0	0	-
Total	675 582	673 457	2 125	0,32%

19- Note complémentaire à la note 4.3 « Engagements donnés »

La ventilation des engagements donnés selon la nature de la relation se détaille comme suit :

En DT

Rubriques	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Co-entreprises	Autres	Total
Engagements de financement donnés	-	-		101 014 550	101 014 550
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	-	-	-	101 014 550	101 014 550
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	-	-	-	101 014 550	101 014 550
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	-	-	-	88 741 187	88 741 187
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	-	-	-	12 273 363	12 273 363
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	101 014 550	101 014 550

20- Note complémentaire à la note 4.4 « garanties reçues »

En DT

Description	HYP. Ijara	HYP. Mourabaha	ACTIFS FIN	SOTUGAR	Total
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	-	-	10 557 064	854 789	11 411 853
Garanties reçues de la clientèle	7 377 096	315 420 940	-	-	322 798 035
Total	7 377 096	315 420 940	10 557 064	854 789	334 209 888

Selon qu'il soit douteux ou non :

En DT

Description	Garantie sur actif douteux	Garantie sur actif non douteux	Total
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	386 185	11 025 668	11 411 853
Garanties reçues de la clientèle	86 100 365	236 697 670	322 798 035
Total	86 486 550	247 723 338	334 209 888

21- Note complémentaire à la note 5.4 « Revenus du portefeuille d'investissement »

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé, au 31 décembre 2021 un montant de 466 398 DT contre 1 082 988 DT au 31 décembre 2020. Leur détail se présente comme suit :

En DT

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement	346 398	962 988	(616 590)	(64%)
Fonds Gérés	345 760	960 378	(614 618)	(64%)
Créances sur l'état	638	2 610	(1 972)	(76%)
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	120 000	120 000	-	0%
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	-	-	-	-
Total	466 398	1 082 988	(616 590)	(57%)

22- Note complémentaire à la rubrique « Solde en gain / perte provenant d'éléments extraordinaires »

Le solde en gains/Pertes provenant des autres éléments extraordinaires présente un solde de 5 300 DT au 31 décembre 2021. Ce solde présente le paiement de la contribution conjoncturelle au titre de l'année 2021.

23- Note complémentaire expliquant l'augmentation enregistrée au niveau du PNB (2021-2020) pour 69,64% :

Les produits d'exploitation bancaires ont enregistré une hausse de **+44,27%** par rapport à la même période de 2020 tirés par :

- Une progression de + 48,89% soit 21,7 M DT de la marge et revenus assimilés suite à l'élargissement du réseau d'agences et la progression du portefeuille créances de la banque de 26%.
- Une croissance des commissions en produits de +49,83% soit 5,1 MDT par rapport à l'année 2020.

24- Note rectificative de la note 9 « Unité monétaire et risque de change » :

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar Tunisien (DT). Les éléments d'actifs, de passifs et de hors bilan libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change en compte et au comptant en vigueur au 31/12/2021.

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont pris en compte dans le résultat de l'exercice 2021.

25- Note rectificative de la note 1.3 « créances sur la clientèle » :

En DT

	ANALYSE PAR CLASSE						TOTAL	TOTAL
	A	B1	B2	B3	B4	B5		
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	Contentieux	2021	2020
Encours en principal	436 837 728	127 808 446	4 613 740	6 944 493	3 650 233	11 798 805	591 653 446	465 916 135
Impayés	58 973	10 622 977	1 735 752	5 972 821	3 020 195	23 126 636	44 537 355	47 341 702
Autres débits	329 091	1 121 264	140 344	179 388	1 177 797	3 002 987	5 950 871	6 070 764
Règlements non affectés	(1 860 149)	(1 119)	(23 735)	(1)	(698 179)	(218 122)	(2 801 306)	(2 874 846)
Produits à recevoir MOURABAHA	1 342 607	277 411	3 893	8 811	10 447	2 666	1 645 835	3 708 902
Produits perçus d'avance IJARA	(1 027 943)	(648 930)	(37 492)	(17 425)	(3 233)	(36 201)	(1 771 224)	
Débits de compte	1 575 123	262 162	57 184	190 593	1 998 082	215 012	4 298 156	2 606 893
Engagements Bilantiels	437 255 431	139 442 211	6 489 686	13 278 680	9 155 342	37 891 782	643 513 132	522 769 550
Engagements Hors Bilan	113 416 046	17 025 846	17 362	2 564 815	100	105	133 024 274	103 290 296
Total Engagements Clientèles	550 671 477	156 468 057	6 507 048	15 843 495	9 155 442	37 891 887	776 537 407	626 059 846
Total Engagements Bqs & Ets Fin	37 916 667	0	0	0	0	0	37 916 667	31 000 000
Total Engagements Cumulés	588 588 144	156 468 057	6 507 048	15 843 495	9 155 442	37 891 887	814 454 074	657 059 846
<i>Dont Créances Classées</i>			6 507 048	15 843 495	9 155 442	37 891 887	69 397 872	70 741 813
Agios réservés	-	-	(182 184)	(627 470)	(618 204)	(2 981 326)	(4 409 184)	(3 651 202)
Provisions sur engagements bilantiels douteux	-	-	(558 431)	(1 663 886)	(4 986 566)	(18 909 498)	(26 118 381)	(27 373 549)
Provision additionnelle 2013-21	-	-	0	0	(20 942)	(1 100 878)	(1 121 820)	(376 151)
Provisions collectives	(7 839 112)	-	-	-	0	0	(7 839 112)	(5 535 358)
TOTAL DE LA COUVERTURE	(7 839 112)	0	(740 615)	(2 291 356)	(5 625 712)	(22 991 702)	(39 488 497)	(36 936 260)
ENGAGEMENTS NETS	542 832 364	156 468 057	5 766 433	13 552 139	3 529 730	14 900 185	737 048 909	589 123 585
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) - Tous engagements confondus			0,80%	1,95%	1,12%	4,65%		
				8,521%				10,77%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			11,38%	14,46%	61,45%	60,68%		
				45,61%				44,39%

4.4.5. Tableau de mouvement des capitaux propres au 31/12/2021

En DT

	Capital social	Réserve légale	Réserve statutaire	Réserves facultatives	Autres Réserves	Actions Propres	Réserve pour fonds spécial	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Modification comptable	Résultat de l'exercice	Totaux
Solde au 31/12/2019 avant affectation	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(694 663)	668 532	15 436 999	(3 934 422)	(1 017 779)	(22 007 578)	158 993 507
Affectation du résultat de 2019	0	0	0	0	0	0	0	0	(22 007 578)	0	22 007 578	0
Solde au 31/12/2019 après affectation	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(694 663)	668 532	15 436 999	(25 942 000)	(1 017 779)	0	158 993 507
Variation de la période	0	0	0	0	0	0	4 925	0	0	0	0	4 925
Modification comptable	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(500 000)	0	(500 000)
Résultat de la période	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(5 375 532)	(5 375 532)
Solde au 31/12/2020 avant affectation	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(694 663)	673 457	15 436 999	(25 942 000)	(1 517 779)	(5 375 532)	153 122 901
Affectation du résultat de 2020	0	0	0	0	0	0	0	0	(5 375 532)	0	5 375 532	0
Solde au 31/12/2020 après affectation	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(694 663)	673 457	15 436 999	(31 317 532)	(1 517 779)	0	153 122 901
Modification comptable	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(3 540 026)	0	(3 540 026)
Variation de la période	0	0	0	0	0	0	2 126	0	0	0	0	2 126
Résultat de la période	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 342 365	5 342 365
Solde au 31/12/2021 avant affectation	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(694 663)	675 583	15 436 999	(31 317 532)	(5 057 805)	5 342 365	154 927 366
Affectation du résultat de 2021	0	0	0	0	0	0	0	0	5 342 365	0	(5 342 365)	0
Solde au 31/12/2021 après affectation	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(694 663)	675 583	15 436 999	(25 975 167)	(5 057 805)	0	154 927 366

4.4.6 Tableau de répartition des bénéfices des trois derniers exercices

En DT

	2021	2020	2019
Résultat Net de l'exercice	5 342 365	(5 375 532)	(22 007 578)
Modification Comptable	(3 540 026)	(500 000)	(1 017 779)
Résultat Net après Modification Comptable	1 802 339	(5 875 532)	(23 025 357)
Résultats reportés	(32 835 311)	(26 959 779)	(3 934 422)
Report à nouveau	(31 032 972)	(32 835 311)	(26 959 779)

4.4.7 Evolution des dividendes

En DT

	2021	2020	2019
Capital	150 000 000	150 000 000	150 000 000
Nominal	5	5	5
Nombre d'actions	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Dividendes	-	-	-
Dividende par action	-	-	-
Taux de dividende en % de la valeur nominale	-	-	-
Date de détachement	-	-	-

4.4.8 Evolution du Produit Net Bancaire et du résultat d'exploitation

En DT

	2021	2020*	2019
Total des produits d'exploitation	84 001 712	58 224 682*	49 146 604
Produit Net Bancaire	49 680 492	29 285 971	22 369 910
Résultat d'exploitation	5 061 576	(7 734 802)	(21 931 867)
Capital social	150 000 000	150 000 000	150 000 000
Nombre d'actions	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Produits d'exploitation/action	2,800	1,941	1,638
Produit Net Bancaire/action	1,656	0,989	0,746
Résultat d'exploitation/action	0,169	(0,258)	(0,731)

*Données retraitées en 2021 pour les besoins de comparabilité.

4.4.9 Evolution du résultat net

En DT

	2021	2020*	2019
Capital social	150 000 000	150 000 000	150 000 000
Nombre d'actions	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Bénéfice avant impôt	5 537 043	(7 670 521)*	(21 888 071)
Bénéfice net	5 342 365	(7 815 558)	(22 007 577)
Bénéfice net après modification comptable	1 802 339	(8 315 558)	(23 025 356)
Bénéfice consolidé avant impôt	5 555 008	(7 476 585)*	(21 678 657)
Bénéfice net consolidé	5 348 370	(7 705 855)	(21 878 510)
Bénéfice net consolidé après modification comptable	1 808 344	(8 205 855)	(22 896 289)
Bénéfice avant impôt/action	0,184	(0,256)	(0,73)
Bénéfice net par action	0,178	(0,261)	(0,734)
Bénéfice consolidé avant impôt par action	0,185	(0,249)	(0,723)
Bénéfice net consolidé/action	0,178	(0,257)	(0,73)

*Données retraitées en 2021 pour les besoins de comparabilité.

4.4.10 Evolution de la marge brute d'autofinancement

En DT

en mDT	2021	2020*	2019
Bénéfice net après modification comptable	1 802 339	(8 315 558)*	(23 025 356)
Dotations aux provisions sur créances et passifs (nettes)	6 506 196	6 351 182	12 068 876
Dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement (nettes)	767 251	171 097	26 185
Dotations aux amortissements	4 372 943	4 633 390	6 838 122
Marge brute d'autofinancement	13 448 729	2 840 111	(4 092 173)

*Données retraitées en 2021 pour les besoins de comparabilité.

4.4.11 Emprunts obligataires garantis par la WIFAK INTERNATIONAL BANK

Néant

4.4.12 Emprunts obligataires émis par la WIFAK INTERNATIONAL BANK

En DT

Dénomination	Montant	Encours au 31/12/2021	Taux	complément variable	Durée	Amortissement	Dernière échéance
Emprunt obligataire 2019 (APE)	15 242 100	8 925 197	10,25%	0,25%	5 ans	Trimestriel Constant	30/06/2024
			10,50%		5 ans	Annuel constant	30/06/2024
			10,75%		7ans	Semestriel constant	30/06/2026
			11%		7ans	Annuel constant	30/06/2026
Emprunt obligataire 2020-1 (Sans APE)	15 000 000	12 000 000	9,07%	0,25%	5 ans	Annuel constant	31/10/2025
Emprunt obligataire 2021-1 (Sans APE)	10 000 000	10 000 000	8,8%	0,25%	5 ans	Annuel constant	23/07/2026
Emprunt obligataire 2021-2 (Sans APE)	15 000 000	15 000 000	8,75%	0,25%	5 ans	Trimestriel Constant	15/12/2026
			8,85%		5 ans	Annuel constant	15/12/2026
			9,05%		7 ans	Annuel Constant	15/12/2028

4.4.13 Emprunts obligataires souscrits par WIFAK INTERNATIONAL BANK

En DT

Dénomination	Montant	Encours au 31/12/2021	Taux	complément variable	Durée	Amortissement	Dernière échéance
Chahadet Zitouna 2017	1 500 000	1 500 000	6,25%	1,75%	7 ans	in fine	30/06/2024

4.4.14 Principaux indicateurs

En DT

	2021	2020*	2019**
Dépôts de la clientèle	629 479 445	487 130 302	352 748 386
Créances nettes sur la clientèle	603 571 413	480 189 777*	401 559 497
Capitaux propres avant résultat	149 585 001	157 398 433	179 401 085**
Capitaux propres après résultat	154 927 366	149 582 875	157 393 508**
Capital social	150 000 000	150 000 000	150 000 000
Total Bilan	995 218 789	824 752 164*	630 935 543
Produit Net Bancaire	49 680 492	29 285 971*	22 369 910
Commissions nettes	14 131 338	9 163 764	5 859 852
Frais de personnel	23 371 764	18 335 426	18 069 810
Charges générales d'exploitation	9 650 992	7 554 236	7 300 299
Frais généraux (Frais de personnel + Charges générales d'exploitation + Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations)	37 395 699	30 523 052	32 208 231
Total engagements (bilan et hors bilan)	776 537 407	657 059 846	506 658 711
Créances classées	69 397 872	70 742 813	54 580 320
Total provisions sur créances clientèles (individuelles + additionnelles)	27 240 201	27 749 701	25 065 321
Agios réservés	4 409 183	3 651 202	2 633 001
Provisions et agios réservés	31 649 383	31 401 903	27 698 322
Résultat d'exploitation	5 061 576	(7 734 802)	(21 931 867)
Résultat Net après modifications comptables	1 802 339	(8 315 558)*	(23 025 356)
Dividendes	-	-	-
Nombre d'actions	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Effectif	311	287	286
Nombre d'agences	37	31	30
Effectif/agence	8	9	9

*Données retraitées en 2021 pour les besoins de comparabilité

** Les chiffres de l'exercice 2019 ont été retraités selon les retraitements réalisés en 2021 sur les données de l'exercice 2020 et ce, pour assurer la comparabilité des trois situations présentés

4.4.15 Principaux ratios

- Ratios de structure

En DT

	2021	2020	2019
Capitaux propres après résultat / Total Bilan	15,57%	18,14%	24,95%
Créances sur la clientèle / Total Bilan	60,65%	58,22%	63,65%
Dépôts de la clientèle / Total Bilan	63,25%	59,06%	55,91%
Dépôts de la clientèle / Créances sur la clientèle	104,29%	101,45%	87,84%

▪ **Ratios de productivité**

En DT

	2021	2020	2019
Coefficient d'exploitation (Frais généraux / PNB)	75,27%	104,22%	143,98%
Commissions nettes/Frais de personnel	60,46%	49,98%	32,43%
Dépôts de la clientèle / Effectif en mDT	2 024,05	1 697,32	1 233,38
Frais généraux/ Effectif en mDT	120,24	106,35	112,62
Frais de personnel/ Effectif en mDT	75,15	63,89	63,18
PNB/ Effectif en mDT	159,74	102,04	78,22

▪ **Ratios de rentabilité**

En DT

	2021	2020	2019
ROE	1,20%	(5,28%)	(12,83%)
ROA	0,18%	(1,01%)	(3,65%)
Bénéfice Net après modification comptable/PNB	3,63%	(28,39)	(102,93%)
Dividende/Capital Social	-	-	-
Commissions nettes/PNB	28,44%	31,29%	26,20%
PNB/ Total bilan	4,99%	3,55%	3,55%

▪ **Ratios réglementaires**

En DT

	2021	2020	2019
Ratio de solvabilité	18,53%	21,17%	28,08%
Ratio de liquidité (LCR)	158,89%	170,68%	176,68%
Taux des créances classées	8,52%	10,77%	10,77%
Taux de couverture des créances classées	45,61%	50,75%	62,09%
Tier one	16,03%	18,53%	25,22%
Ratio LTD	94,19%	102,04%	112,93%

4.5 Renseignements sur les Etats financiers consolidés au 31/12/2021

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas toutes les notes et informations obligatoires exigées par les normes comptables en vigueur, il s'agit notamment de:

- Une note indiquant le pays d'enregistrement ou de résidence de la filiale détenue par la banque, la quote-part d'intérêt dans le capital et, si celle-ci est différente, la quote-part des droits de vote détenus et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 26 de la NC 35 relative aux états financiers consolidés.
- Une note portant sur le résultat par action et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 83 de la NC 01 nomenclature générale.
- Une note sur le portefeuille titres d'investissement et ce, conformément aux dispositions de la NC 07 relative aux placements.

La banque s'engage à se conformer aux dispositions des normes susvisées et à compléter ses états financiers consolidés par toutes les informations requises et les notes obligatoires prévues par les normes comptables en vigueur et ce, pour l'établissement des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2022 et suivants.

4.5.1. Etats financiers comparés au 31/12/2021

4.5.1.1 Bilans comparés au 31/12/2021

En DT

	Notes	31/12/2021	31/12/2020*
Actifs			
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	1.1	107 604 793	71 377 286
Créances sur les établissements bancaires et financiers	1.2	176 679 603	167 527 382
Créances sur la clientèle	1.3	603 571 413	480 189 777*
Portefeuille-titres commercial	1.4	850 316	421 887
Portefeuille d'investissement	1.5	9 876 778	12 480 150
Valeurs immobilisées	1.6	53 568 411	55 355 059
Autres actifs	1.7	38 410 869	30 453 439
TOTAL ACTIF		990 562 183	817 804 980
Passifs			
Banque Centrale, CCP	2.1	90 270 725	84 238 187
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	2.2	618 339	699 579
Dépôts et avoirs de la clientèle	2.3	623 337 143	479 298 749
Dettes de financements et Ressources spéciales	2.4	56 879 309	41 846 709
Autres passifs	2.5	62 149 992	59 766 831*
TOTAL PASSIF		833 255 508	665 850 055
Capitaux Propres			
Capital	3.1	150 000 000	150 000 000
Réserves		22 293 800	22 261 402
Actions propres		(694 663)	(694 663)
Autres capitaux propres		16 112 582	16 110 456
Résultats reportés		(35 790 324)	(28 053 163)*
Résultat de l'exercice		5 348 370	(7 705 855)*
Total des capitaux propres		157 269 765	151 918 177
Intérêts des minoritaires		36 910	36 748
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASIFS		990 563 183	817 804 980

(*) : Ces soldes ont été retraités à des fins de comparabilité

4.5.1.2 Etats des engagements hors bilan comparés au 31/12/2021

En DT

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Passifs éventuels			
Cautions, avals et autres garanties données	4.1	16 277 252	9 686 138
Crédits documentaires	4.2	15 732 472	23 509 625
Actifs donnés en garantie		0	0
Total des Passifs éventuels		32 009 724	33 195 763
Engagements donnés			
Engagements de financement donnés	4.3	101 014 550	70 094 533
Engagements sur titres		0	0
Total des engagements donnés		101 014 550	70 094 533
Engagements reçus			
Engagements de financement reçus		0	0
Garanties reçues	4.4	334 209 888	314 519 944
Total des engagements reçus		334 209 888	314 519 944

4.5.1.3 Etats de résultat comparés au 31/12/2021

En DT

	Notes	31/12/2021	31/12/2020*
Produits d'exploitation bancaire			
Marges et revenus assimilés	5.1	66 123 404	44 410 332*
Commissions (en produits)	5.2	15 502 092	10 351 770
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	5.3	1 923 908	2 421 286
Revenus du portefeuille d'investissement	5.4	466 398	1 082 988
Total des Produits d'Exploitation Bancaire		84 015 802	58 266 376
Charges d'exploitation bancaire			
Marges encourues et assimilées	5.5	(32 954 598)	(27 747 334)
Commissions encourues	5.6	(1 126 289)	(940 776)
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		-	-
Total des Charges d'Exploitation Bancaire		(34 080 887)	(28 688 110)
Produits Net Bancaire		49 934 915	29 578 266
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	5.7	(6 506 196)	(6 351 182)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	5.8	(870 398)	(171 097)
Autres produits d'exploitation	5.9	50 230	24 557
Frais Personnel	5.10	(23 440 264)	(18 390 272)
Charges générales d'exploitation	5.11	(9 712 589)	(7 596 659)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur Immobilisations	5.12	(4 373 665)	(4 634 788)
Résultat d'exploitation		5 082 033	(7 541 175)
Solde en gain/perte provenant des Eléments ordinaires	5.13	472 975	64 590
Impôts sur les bénéfices		(195 665)	(207 614)
Résultat des Activités ordinaires		5 359 343	(7 684 199)
Solde en gain/perte provenant des Eléments extraordinaires		(10 839)	(19 222)
Résultat Net de l'exercice		5 348 504	(7 703 421)
Part des intérêts minoritaires		(134)	(2 434)
Résultat consolidé		5 348 370	(7 705 855)
Effet des modifications comptables		(3 540 026)	(500 000)
Résultats consolidés après modifications comptables		1 808 344	(8 205 855)

(*) : Ces soldes ont été retraités à des fins de comparabilité

4.5.1.4 Etats des flux de trésorerie comparés au 31/12/2021

En DT

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Activités d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		86 971 486	58 747 996
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(32 909 675)	(29 701 725)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(134 155 327)	(80 108 916)
Dépôts/Retraits de dépôts de la clientèle		143 144 117	133 980 003
Titres de placement		-	-
Sommes versées au personnel, fournisseurs hors exploitation et créiteurs divers		(23 924 414)	(19 428 884)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(13 909 167)	16 429 196
Impôts sur les bénéfices payés		(206 504)	(226 836)
Flux de Trésorerie provenant des activités d'exploitation	6.1	25 010 516	79 690 834
Activités d'investissement			
Profits et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		1 325	1 326
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		2 602 047	1 140 426
Acquisitions/cessions sur immobilisations		(2 486 453)	(744 380)
Flux de Trésorerie affectés aux activités d'investissement	6.2	116 919	397 372
Activités de Financement			
Rachat d'actions		-	-
Encaissement d'emprunt obligataire		25 000 000	15 000 000
Remboursement d'emprunt obligataire		(5 790 490)	(2 790 490)
Remboursement d'emprunts		(4 453 846)	(7 386 175)
Dividendes versés et autres distributions		-	-
Mouvements sur fond social et de retraite		2 126	4 926
Flux de Trésorerie affectés aux activités de financement	6.3	14 757 790	4 828 261
Variation de trésorerie		39 885 225	84 916 467
Trésorerie au début de l'exercice		154 360 422	69 443 955
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6.4	194 245 647	154 360 422

4.5.2 Notes aux états financiers consolidés au 31/12/2021

1- NOTES RELATIVES A LA CONSOLIDATION DES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2021:

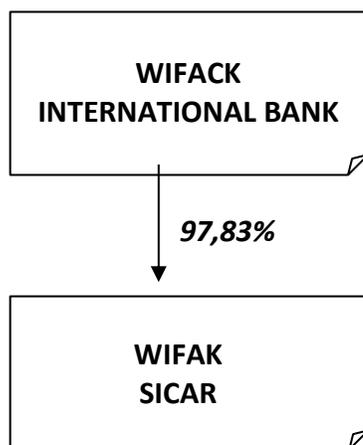
NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE WIFAK INTERNATIONAL BANK :

« **WIFACK INTERNATIONAL BANK** » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « **EL WIFACK Leasing** ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et décidé la conversion de la société en une banque universelle et ce sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie

La même assemblée générale extraordinaire a pris la décision d'augmenter le capital de la société pour le porter de **20 millions** de dinars à **150 millions** de dinars.

Le groupe **WIFACK INTERNATIONAL BANK** a été constitué après la création de la société suivante dans le capital duquel la banque **WIFACK INTERNATIONAL BANK** détient une participation :

<i>Emetteur</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Valeur Nominale</i>	<i>TOTAL</i>	<i>Date de souscription</i>	<i>% détenu du capital</i>
WIFAK SICARS.A	90.000	10	900.000	2009-2010	97,83%
TOTAL			900.000		



1.1- Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés :

Les comptes consolidés du groupe **WIFACK INTERNATIONAL BANK** relatifs à l'exercice 2021 ont été établis conformément aux dispositions de la loi 2001-117 du 06/12/2001 modifiant le code des sociétés commerciales.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises et aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du secteur financier. Les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de **WIFACK INTERNATIONAL BANK** et de la société composant le groupe **WIFACK INTERNATIONAL BANK** à savoir **WIFAK SICAR S.A.** Les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de se conformer aux principes du groupe **WIFACK INTERNATIONAL BANK**.

1.2- Principes optique et méthodes de consolidation :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la société mère **WIFACK INTERNATIONAL BANK** et de sa filiale **WIFAK SICAR** qu'elle contrôle.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

Société	Nature du contrôle	Méthode de consolidation retenue
WIFAK SICAR	Contrôle exclusif	<i>Intégration Globale</i>

La méthode de l'intégration globale s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier auxquelles s'ajoutent les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières ou relève d'activités connexes (assurance promotion touristique acquisition construction et réaménagement d'immeubles location de terrains et d'immeubles).

Sachant que le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;
- Soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration de direction ou de surveillance de la filiale ; le Groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé au cours de cette période directement ou indirectement d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire n'a détenu directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;
- Soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires lorsque le droit applicable le permet et que le Groupe est actionnaire ou associé de cette filiale ; l'influence dominante existe dès lors que le Groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs passifs ou éléments de hors - bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif. Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe.

1.3- Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

1.3.1- Traitement des acquisitions et écarts d'acquisition :

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise est affectée en premier lieu à des éléments identifiables du bilan et du hors - bilan. Les modifications ainsi apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Pour chaque acquisition le solde des écarts non affectés est inscrit à l'actif ou au passif du bilan suivant son sens dans le poste "Écarts d'acquisition". Les écarts d'acquisition actifs sont amortis et les écarts d'acquisition passifs sont rapportés au résultat. La durée ne peut en aucun cas excéder vingt ans. Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière à partir d'analyses multicritères semblables à celles utilisées lors de l'évaluation initiale des sociétés acquises.

En cas de cession totale ou partielle des entreprises ainsi acquises l'écart d'acquisition correspondant originellement imputé sur les capitaux propres vient corriger la plus ou moins-value de cession dans le résultat consolidé sous déduction des amortissements qui auraient été pratiqués sans tenir compte du prorata temporise si cet écart avait été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

1.3.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe :

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Les créances les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

1.3.3- Comptabilisation de l'Impôt sur les sociétés :

La charge d'impôt est égale au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé inclus dans la détermination du résultat net de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrables au titre de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (ou récupérables) au titre du bénéfice imposable (ou de la perte fiscale) d'un exercice.

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payable au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers consolidés du groupe **WIFACK INTERATIONAL BANK** sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises ; et
- Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25)
- La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41)
- La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division couverture des risques et suivi des engagements telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999 ;

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Continuité de l'exploitation

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

2-2 : Immobilisations utilisées par la banque

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la banque figurent parmi les actifs au niveau des « Actifs Immobilisés » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	5%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

2-3 : Encours sur crédits IJARA accordés

La Banque adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de Ijara et ce à partir de 1er janvier 2008.

Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement sont les biens acquis par la banque et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et dix ans. Lors de l'acquisition, elles sont enregistrées au bilan parmi les « autres actifs » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables ; Par la suite, et suite à la concrétisation du contrat IJARA, elles sont transférées au niveau des « Créances sur la Clientèle » et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations d'IJARA portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements matériel roulant...).

Il est à signaler que pendant toute la durée du bail le bien donné en location demeure la propriété de la banque **WIFACK INTERNATIONAL BANK** ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

Les biens faisant l'objet de contrats de « Mourabaha » sont les biens acquis par la banque à la demande d'un client en vue de les lui revendre à un prix majoré d'une marge bénéficiaire connue et convenue.

Lors de l'acquisition des biens objet de contrats « Mourabaha », Ils sont enregistrés à l'actif du bilan, parmi les « Autres actifs » pour leur prix d'acquisition toutes taxes comprises. Suite à la mise en place du contrat « Mourabaha » et à la livraison, le financement est comptabilisé pour la même valeur parmi les encours.

2-4: Portefeuille investissement

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement) les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif ou une influence notable ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition tels que les commissions d'intermédiaires les honoraires les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale les placements à long terme sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente, et ce tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement l'actif net les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

2-5 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des « Emprunts et dettes rattachés ».

2 -6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

Les provisions sur engagement sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, qui défaut les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

B- Actifs classés :

B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit, ainsi que des garanties réelles titrées et expertisées.

Pour les financements Ijara, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en Ijara comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

A- Les provisions collectives :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle qu'ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012 et modifiée par la circulaire 2022-02 du 04 mars 2022, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade, allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par « WIFAK INTERNATIONAL BANK ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012 telle que modifiée par l'annexe III à la circulaire n°2022-02 du 04 mars 2022. Cette méthodologie prévoit :

v. Le regroupement du portefeuille par segment de clientèle et par secteur d'activité :

Engagements sur les professionnels du secteur privé :

- Agriculture
- Industries mécaniques et électriques
- Oléifacteurs
- Industries agroalimentaires
- Industries pharmaceutiques
- Autres industries
- BTP
- Tourisme
- Agences de voyages
- Agences de location de voitures
- Promotion immobilière
- Exportateurs d'huile d'olive
- Commerce
- Santé
- Télécom et TIC
- Autres services

Contreparties publiques :

- Entreprises opérant dans des secteurs concurrentiels
- Autres organismes publics

Particuliers :

- Particuliers du secteur privé : crédits logements
- Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation
- Particuliers du secteur public : crédits logements
- Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

vi. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 5 derniers exercices

vii. Majoration des taux de migrations historiques.

viii. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances.

B- Les provisions additionnelles :

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4 ;

N : année d'arrêt des comptes ;

M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Et des provisions constituées.

1. Portefeuille titres

2.1 Présentation du portefeuille titres

Les titres sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

A- Portefeuille titres commercial :

A1 : Titres de transaction

Il s'agit des titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par la Banque avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu variable.

A2 : Portefeuille d'investissement :

- Titres d'investissements

Les titres présentés sous cette rubrique sont les titres que la Banque a la capacité et l'intention de conserver de façon durable, en principe jusqu'à leurs échéances, ainsi que les parts des revenus courus et non échus qui leur sont rattachées.

- Titres de participation

Présentant les actions et autres titres détenus par la Banque et qui sont destinés à une activité de portefeuille consistant à investir dans des titres pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante et s'exerçant sans intervention dans la gestion des entreprises dans lesquelles les titres sont détenus, ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

- Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Il s'agit des actions et parts de capital détenues dans les entreprises filiales, les entreprises sur lesquelles la Banque exerce une influence notable ou un contrôle conjoint ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

2.2 Evaluation du portefeuille titres

a. Date d'acquisition :

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

b. Date d'arrêté :

- Titres de transaction

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

- Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres

2. Prise en compte des produits

Les profits et produits assimilés ainsi que les commissions sont prises en compte en résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisées conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 Janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêté des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux perceptes charaiques à l'instar des profits de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque sont portés dans un compte de passif « Nafaa El aam ».

3. Valeurs immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « Actifs Immobilisés » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	
<i>Agences</i>	5%
<i>Centre d'affaire et siège</i>	2%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

4. Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds.

5. Impôt sur les bénéfiques

Wifak Bank est soumise à l'impôt sur les bénéfiques au taux de 35%.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de Ijara, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

6. Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumises à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

7. Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'année de travail dans la société.

8. Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Aucune créance ou dette n'est libellée en monnaies étrangères.

9. Faits saillants de la période

L'exercice 2021 s'est caractérisé par :

- L'émission et la clôture d'un troisième et quatrième emprunt obligataire conformément aux percepts de la Finance Islamique pour des montants de 10 KDT et 15 KDT ;
- L'obtention du 2ème prix pour la catégorie « BEST Mobile APP 2021 » au Tunisia DIGITAL AWARDS ;
- L'expansion du réseau de la banque de 6 nouvelles agences ;
- Le lancement du produit d'épargne bonifié « Idikhar Sghar » destiné aux enfants ;
- Le lancement du produit « Pack Pharmaciens » qui couvre l'ensemble de leurs besoins professionnels.

10. Modification comptable :

Suite à la communication du redressement fiscal pour les exercices 2016-2017-2018-2019, la banque a constitué une provision pour risque fiscal estimée à 1 100 KDT. Ce montant a été porté en « Modifications Comptables » en ajustant les capitaux propres d'ouverture et la colonne comparative a été retraitée en conséquence. En outre, les produits à recevoir sur financements rééchelonnés COVID 19 MOURABAHA ET IJARA constatés en 2020 pour 2 440 KDT, ont été annulés en 2021.

Rubrique	2020 Approuvé	2020 Approuvé	2020 Retraité
PA 5- Autres Passifs	58 666 831	1 100 000	59 766 831
CP 5- Résultats Reportés	(26 953 163)	(1 100 000)	(28 053 163)
AC 03- Créances sur la clientèle	482 629 803	(2 440 026)	480 189 777
PR 01- Marges et revenus assimilés	482 629 803	(2 440 026)	44 410 332

11. Note sur le contrôle fiscal :

11.1 Exercices 2015-2016 :

En date du 30 décembre 2020, les services compétents de l'administration fiscale ont adressé à la banque la notification des résultats du contrôle des exercices précités pour un montant global en principal et pénalités estimé à 1 122 KDT. Cette notification a fait l'objet d'une opposition en date du 12 février 2021.

L'administration fiscale a répondu en date du 7 mai 2021 après suppression de quelques chefs de redressement.

La banque a adressé à la mission de réconciliation, une nouvelle opposition en date du 21 mai 2021.

11.2 Exercices 2017-2018-2019 :

En date du 19 avril 2021, les services compétents de l'administration fiscale ont adressé à la banque, la notification des résultats du contrôle des exercices précités pour un montant global en principal et pénalités estimés à 3 862 KDT et une réduction du report d'impôt (IS et TVA) de 2 135 mDT.

En date du 02 Juin 2021, la banque a formulé une opposition appuyée par les justificatifs nécessaires.

La banque est en attente de la réponse de l'administration sur l'opposition.

I. NOTES EXPLICATIVES

(1) Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2021 à **107 604 793 DT** contre **71 377 286 DT** au 31 Décembre 2020 enregistrant ainsi une augmentation de **51%**.

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Caisse en dinars et monnaies étrangères	5 456 506	6 361 075	(904 569)	(14%)
BCT, CCP et TGT	102 204 955	65 072 879	37 132 076	57%
Provision sur incident de caisse	(56 668)	(56 668)	-	0%
Total	107 604 793	71 377 286	36 227 507	51%

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements Bancaires et financiers ont totalisé **176 679 603 DT** au 31 Décembre 2021 contre **167 527 382 DT** enregistré au 31 Décembre 2020.

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Créances sur les établissements Bancaires	138 653 288	136 399 962	2 253 326	2%
Créances sur les établissements Financiers	38 026 315	31 127 420	6 898 895	22%
Total	176 679 603	167 527 382	9 152 221	5%

(1) Le solde de cette rubrique s'élève, au 31 Décembre 2021, à 138 653 288 DT et se détaille comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	390 800	648 003	(257 203)	(40%)
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	(147 295)	(68 498)	(78 797)	115%
Placements MOUDHARABA interbancaire	138 346 050	135 753 550	2 592 500	2%
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	63 733	66 907	(3 174)	(5%)
Total créances sur les établissements bancaires	138 653 288	136 399 962	2 253 326	2%

(2) Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2021 à 38 026 315 DT et se détaille comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-
Prêts aux les établissements financiers	37 916 667	31 000 000	6 916 667	22%
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	109 648	127 420	(17 772)	(14%)
Total créances sur les établissements financiers	38 026 315	31 127 420	6 898 895	22%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

En DT						
Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans Maturité	Total
Etablissements bancaires	138 409 783	0	0	0	243 505	138 653 288
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	390 800	390 800
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	(147 295)	(147 295)
Placements MOUDHARABA interbancaire	138 346 050	-	-	-	-	138 346 050
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	63 733	-	-	-	-	63 733
Etablissements financiers	3 859 648	18 750 000	15 416 667	0	0	38 026 315
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-	0
Prêts aux les établissements financiers	3 750 000	18 750 000	15 416 667	-	-	37 916 667
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	109 648	-	-	-	-	109 648
Total	142 269 431	18 750 000	15 416 667	0	243 505	176 679 603

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

En DT				
Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Etablissements bancaires	-	-	138 653 288	138 653 288
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	-	-	390 800	390 800
Provisions sur avoires en comptes sur les établissements bancaires	-	-	(147 295)	(147 295)
Prêts aux établissements bancaires	-	-	138 346 050	138 346 050
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	-	-	63 733	63 733
Etablissements financiers	-	-	38 026 315	38 026 315
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	0	0
Prêts aux établissements financiers	-	-	37 916 667	37 916 667
Créances rattachées sur les avoires et les prêts aux établissements financiers	-	-	109 648	109 648
Total	-	-	176 679 603	176 679 603

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale de Tunisie et ne sont pas matérialisés par des titres du marché interbancaire.

Note 1.3: Créances sur la clientèle

Les financements à la clientèle ont passé de **480 189 777** DT au 31 Décembre 2020 à **603 571 413** au 31 Décembre 2021.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020 *	Variation	%
Kardh Hassan	4 296 400	2 623 420	1 672 980	64%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)	599 275 013	477 566 357	121 708 656	25%
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	599 073 780	469 711 135	129 362 645	28%
Financement Mourabaha	336 171 376	216 783 406	119 387 970	55%
Financement Ijara	302 390 518	289 863 988	12 526 530	4%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(35 078 931)	(33 285 057)	(1 793 874)	5%
Profits réservés sur créances	(4 409 183)	(3 651 202)	(757 981)	21%
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	201 233	7 855 222	(7 653 989)	(97%)
Produits à recevoir sur financements rééchelonnés	-	-	-	-
Total	603 571 413	480 189 777	123 381 636	26%

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle se détaille comme suit :

En DT

Description	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Hassan	-	-	4 296 400	4 296 400
Autres concours à la clientèle	-	-	599 275 013	599 275 013
Total	-	-	603 571 413	603 571 413

1) Le détail des autres concours à la clientèle sur les ressources ordinaires se présente comme suit :

En DT

Description	31 déc 2021	31 déc 2020 *	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	599 073 779	469 711 135	129 362 644	28%
Portefeuille Ijara*	302 390 518	289 863 987	12 526 531	4%
Encours financiers	271 219 475	260 483 083	10 736 392	4%
Impayés et autres facturations	32 942 267	31 465 178	1 477 089	5%
Produits rattachés aux Financements Ijara	(1 771 224)	(2 084 274)	313 050	(15%)
Portefeuille Mourabaha*	336 171 375	216 783 407	119 387 968	55%
Mourabaha Court terme	130 089 298	93 374 847	36 714 451	39%
Encours financiers	114 511 269	72 866 799	41 644 470	57%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Court Terme	892 934	1 099 791	(206 857)	(19%)
Impayés sur Financement Mourabaha Court Terme	14 685 095	19 408 257	(4 723 162)	(24%)
Mourabaha Moyen terme	166 914 697	94 512 691	72 402 006	77%
Encours financiers	164 244 863	92 933 203	71 311 660	77%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Moyen Terme	1 463 241	1 379 371	83 870	6%
Impayés sur Financement Mourabaha Moyen Terme	1 206 593	200 117	1 006 476	503%
Mourabaha Long terme	39 167 380	28 895 869	10 271 511	36%
Encours financiers	38 240 633	28 142 348	10 098 285	36%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Long Terme	588 722	504 434	84 288	17%
Impayés sur Financement Mourabaha Long Terme	338 025	249 087	88 938	36%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(35 078 931)	(33 285 057)	(1 793 874)	5%
Profits réservés sur créances	(4 409 183)	(3 651 202)	(757 981)	21%
Autres concours à la clientèle en devises	201 234	7 855 222	(7 653 988)	(97%)
Encours financiers	192 048	7 814 008	(7 621 960)	(98%)
Produits à recevoir	9 186	41 214	(32 028)	(78%)
Produits à recevoir sur financements rééchelonnés*	-	-	-	-
Total	599 275 013	477 566 357	121 708 656	25%

Les encours financiers des financements IJARA relatifs au 31 décembre 2021 présentent un solde de 271 219 475 DT contre 263 734 777 DT par rapport au 31 décembre 2020 pour enregistrer une évolution de 3% et se détaillent comme suit :

En DT			
Description	Financement	Capital amorti	Encours financier
Solde au 31-12-2020	1 343 044 280	1 079 309 503	263 734 777
Capital amorti des anciens contrats	-	93 199 974	-93 199 974
Ajouts de la période	122 478 074	13 230 977	109 247 097
Investissement	117 171 247	12 715 451	104 455 796
Relocation	5 306 827	515 526	4 791 301
Retraits de la période	46 813 157	38 250 732	8 562 425
Cession de la valeur résiduelle	17 216 280	17 215 934	346
Cession anticipée	12 540 659	9 001 041	3 539 618
Transfert (Cession)	1 079 392	620 303	459 088
Relocation	8 884 927	6 156 104	2 728 823
Carence	7 091 899	5 257 350	1 834 549
Solde au 31-12-2021	1 418 709 198	1 147 489 723	271 219 475

Le stock des provisions et profits réservés au 31 Décembre 2021 se présente comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Provisions sur créances (AC 03)	(35 078 931)	(33 285 058)	(1 793 873)	5%
Provision individuelles	(26 117 999)	(27 373 549)	1 255 550	-5%
Provisions collectives	(7 839 112)	(5 535 358)	(2 303 754)	42%
Provisions additionnelles	(1 121 820)	(376 151)	(745 669)	198%
Total provisions sur créances	(35 078 931)	(33 285 058)	(1 793 873)	5%
Profits réservés	(4 409 183)	(3 651 202)	(757 981)	21%
Total profits réservés	(4 409 183)	(3 651 202)	(757 981)	21%
Total général des provisions et profits réservés	(39 488 114)	(36 936 260)	(2 551 854)	7%

Les mouvements des provisions au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Provisions au 31/12/N-1	(33 285 058)	(27 205 912)	(6 079 146)	22%
Dotation de l'exercice	(10 259 870)	(9 876 076)	(383 794)	4%
Reprise de l'exercice	8 465 997	3 796 930	4 669 067	123%
Total provisions	(35 078 931)	(33 285 058)	(1 793 873)	5%

Le détail des profits réservés se présente comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Profits réservés au 31/12/N-1	(3 651 202)	(2 633 001)	(1 018 201)	39%
Dotation aux profits réservés	(757 981)	(1 018 201)	260 220	(26%)
Reprise profits réservés de l'exercice	-	-	-	-
Profits réservés sur financements radiés	-	-	-	-
Total des profits réservés au 31/12/N	(4 409 183)	(3 651 202)	(757 981)	21%

En DT							
	A	B1	B2	B3	B4	B5	TOTAL 2021
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	Contentieux	
Encours en principal	436 837 728	127 808 446	4 613 740	6 944 493	3 650 233	11 798 805	591 653 446
Impayés	58 973	10 622 977	1 735 752	5 972 821	3 020 195	23 126 636	44 537 355
Autres débits	329 091	1 121 264	140 344	179 388	1 177 797	3 002 987	5 950 871
Règlements non affectés	(1 860 149)	(1 119)	(23 735)	(1)	(698 179)	(218 122)	(2 801 306)
Produits à recevoir MOURABAHA	1 342 607	277 411	3 893	8 811	10 447	2 666	1 645 835
Produits perçus d'avance IJARA	(1 027 943)	(648 930)	(37 492)	(17 425)	(3 233)	(36 201)	(1 771 224)
Débits de compte	1 575 123	262 162	57 184	190 593	1 998 082	215 012	4 298 156
Engagements Bilantiels	437 255 432	139 442 211	6 489 686	13 278 680	9 155 342	37 891 782	643 513 132
Engagements Hors Bilan	113 416 046	17 025 846	17 362	2 564 815	100	105	133 024 274
Total Engagements Clientèle	550 671 478	156 468 057	6 507 048	15 843 495	9 155 442	37 891 887	776 537 407
Total Engagements Bqs & Ets Fin	41 916 667	0	0	0	0	0	41 916 667
Total Engagements Cumulés	592 588 144	156 468 057	6 507 048	15 843 495	9 155 442	37 891 887	818 454 073
<i>Dont Créances Classées</i>			6 507 048	15 843 495	9 155 442	37 891 887	69 397 872
Agios réservés	-	-	(182 184)	(627 470)	(618 204)	(2 981 326)	(4 409 183)
Provisions sur engagements bilantiels douteux	-	-	(558 431)	(1 663 886)	(4 986 566)	(18 909 498)	(26 118 381)
Provisions sur engagements extra-bilantiels douteux	-	-	0	0	0	0	0
Provision additionnelle 2013-21	-	-	0	0	(20 942)	(1 100 878)	(1 121 819)
Provisions collectives	(7 839 112)		-	-	0	0	(7 839 112)

Total de la Couverture	(7 839 112)	0	(740 614)	(2 291 357)	(5 625 712)	(22 991 701)	(39 488 496)
Engagements Nets	580 749 032	156 468 057	5 766 433	13 552 138	3 529 730	14 900 186	774 965 576
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) - Tous engagements confondus			0,80%	1,95%	1,12%	4,65%	
				8,52%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			11,38%	14,46%	61,45%	60,68%	
				45,61%			

Note 1.4 : Portefeuille titres commercial

Le solde de portefeuille titre commercial s'élève au 31 Décembre 2021 à **850 316 DT** contre **421 887 DT** au 31 Décembre 2020 :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Titres de transaction	44 204	40 176	4 028	10%
Titres cotés	44 204	40 176	4 028	10%
Titres Ami	16 975	7 280	9 695	133%
Titres Unimed	13 634	17 940	(4 306)	(24%)
Titres SAH	13 595	14 956	(1 361)	(9%)
Titres Carthage Ciment		-	-	-
Titres de placement	806 112	381 711	424 401	111%
Placements SICAV	6 106	6 711	(605)	(9%)
PLACEMENT SOTEMAIL	481 256			
Placements SOMOCER	318 750	375 000	(56 250)	(15%)
Total	850 316	421 887	428 429	102%

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

En DT					
Description	Organismes publics	Entreprises liés	Entreprises associés	Autres	Total
Titres de transaction	-	-	-	44 204	44 204
Titres cotés	-	-	-	44 204	44 204
Titres AMI	-	-	-	16 975	16 975
Titres UNIMED	-	-	-	13 634	13 634
Titres SAH	-	-	-	13 595	13 595
Total	-	-	-	44 204	44 204

Note 1.5 : Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31 Décembre 2021 un solde de **9 876 778 DT** contre **12 480 150 DT** au 31 Décembre 2020 enregistrant ainsi une diminution de **21%**.

Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Titres d'investissement 1.5.1	40 000	321 325	(281 325)	(88%)
Titres de participation 1.5.2	8 310 528	10 632 575	(2 322 047)	(22%)
Parts dans les entreprises liées	-	-	-	-
Titres participatifs	1 526 250	1 526 250	-	0%
Total	9 876 778	12 480 150	(2 603 372)	(21%)

1.5.1 Titres d'Investissement

Le détail comparatif relatif aux titres d'investissement entre 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020 se présente comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Fonds Gérés	40 000	280 000	(240 000)	(86%)
Fonds Gérés Sodis Sicar	490 000	490 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2003	154 000	154 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2004	102 000	102 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2005	234 000	234 000	-	0%
Provisions sur fonds gérés Sodis Sicar	(450 000)	(210 000)	(240 000)	114%
Fonds Gérés Wifak Sicar	-	-	-	0%
Titres d'investissement hors Fonds gérés	-	41 326	(41 325)	(100%)
Emprunt national	-	40 000	(40 000)	(100%)
Créances rattachées	-	1 325	(1 325)	(100%)
Total	40 000	321 325	(281 325)	(88%)

1.5.2 Titres de participation

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Titres de participation	10 020 857	11 175 857	(1 155 000)	(10%)
SIBTEL	69 353	69 353	0	0%
MED FOOD SA	100 000	100 000	0	0%
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE TUNISIENNE DES BANQUES ET DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	100	100	0	0%
SERP SUD	40 000	40 000	0	0%
SOTEMAIL	0	500 000	(500 000)	(100%)
LES CERAMIQUES DU SUD	650 000	800 000	(150 000)	(19%)
JOB BETON	0	405 000	(405 000)	(100%)
OFFICE PLAST	711 404	711 404	0	0%
SNACKS SA	300 000	400 000	(100 000)	(25%)
SEPRIM	250 000	250 000	0	0%
CCT	2 000 000	2 000 000	0	0%
TAIMET	2 000 000	2 000 000	0	0%
EL BANNA	3 500 000	3 500 000	0	0%
ROYAL OLIVE OIL	400 000	400 000	0	0%
Provisions sur titres de participation	(1 710 329)	(543 282)	(1 167 047)	215%
Total	8 310 528	10 632 575	(2 322 047)	(22%)

Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31 Décembre 2021 un solde de **53 568 411 DT** contre un solde de **55 355 059 DT** au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Immobilisations incorporelles	4 684 229	4 497 025	187 204	4%
Immobilisations incorporelles	8 511 775	7 531 072	980 703	13%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(3 827 546)	(3 034 047)	(793 499)	26%
Immobilisations corporelles	48 744 387	50 068 746	(1 324 359)	(3%)
Immobilisations corporelles	64 831 815	62 695 571	2 136 244	3%
Amortissement des immobilisations corporelles	(16 087 428)	(12 626 825)	(3 460 603)	27%
Immobilisations encours	139 795	789 288	(649 493)	(82%)
Immobilisations encours	139 795	789 288	(649 493)	(82%)
Total	53 568 411	55 355 059	(1 786 648)	(3%)

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS Au 31 Décembre 2021 (Exprimé en dinars)

Description	En DT							
	Valeur Brute N-1	Acquisitions	Cessions & Transferts	Valeur Brute	Amort. cumulé N-1	Dotations / Reprise sur cession	Amort. cumulés	V.C.N
1) Immobilisations Incorporelles	7 531 072	980 703	-	8 511 775	(3 034 047)	(793 499)	(3 827 546)	4 684 229
* Licence	1 029 757	980 703		2 010 460	(887 970)	(198 827)	(1 086 797)	923 663
* Logiciels	6 494 114	-		6 494 114	(2 141 756)	(593 236)	(2 734 992)	3 759 122
* Site web	7 201	-		7 201	(4 321)	(1 436)	(5 757)	1 444
* Droit au bail	-				-			
2) Immobilisations Corporelles	62 695 572	2 155 242	19 000	64 831 814	(12 626 826)	(3 460 601)	(16 087 427)	48 744 387
Immobilisations d'exploitation	52 066 960	1 574 845	-	53 641 805	(6 855 646)	(1 926 036)	(8 781 682)	44 860 123
* Terrains d'exploitation	9 510 611	455 682		9 966 293	-			9 966 293
* Bâtiments	29 742 855	176 192		29 919 047	(2 952 476)	(632 208)	(3 584 684)	26 334 363
* Aménagements de bâtiments	12 813 494	942 971		13 756 465	(3 903 170)	(1 293 828)	(5 196 998)	8 559 467
Mobiliers et Matériel de Bureau	1 729 670	9 085		1 738 755	(641 930)	(159 672)	(801 602)	937 153
Matériels de Transport	1 003 004	185 399	19 000	1 169 403	(607 635)	(179 846)	(787 481)	381 922
Matériels Informatique	6 915 614	354 114		7 269 728	(3 932 076)	(1 014 913)	(4 946 989)	2 322 739
Machines DAB et GAB	886 161	13 907		900 068	(588 628)	(180 063)	(768 691)	131 377
Coffres Forts	93 181	17 892		111 073	-			111 073

Autres Immobilisations	982	-		982	(911)	(71)	(982)	-
3) Immobilisation en cours	789 288	(649 493)	-	139 795	-			139 795
Immobilisations corporelles en cours	643 362	(589 405)		53 957	-			53 957
Immobilisations incorporelles en cours	145 926	(60 088)		85 838	-			85 838
TOTAUX	71 015 932	2 486 452	19 000	73 483 384	(15 660 873)	(4 254 100)	(19 914 973)	53 568 411

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31 Décembre 2021 un montant de **38 410 869 DT** contre un montant de **30 453 439 DT** au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	En DT %
Comptes d'attente et de régularisation	3 223 203	4 669 058	(1 445 855)	(31%)
<i>Comptes d'attente</i>	3 426 452	3 979 863	(553 411)	(14%)
Comptes d'attente de la salle de marché	133 364	125 275	8 089	6%
Comptes d'attente de la compensation	3 293 088	3 854 588	(561 500)	(15%)
<i>Comptes de régularisation</i>	117 954	689 195	(571 241)	(83%)
<i>Provisions sur Comptes d'attente et de régularisation</i>	(321 203)	-	(321 203)	-
Autres	35 187 666	25 784 381	9 403 285	36%
Stock de matière, fourniture et timbres	180 791	259 956	(79 165)	(30%)
Tickets restaurant et bons d'essence en stock	-	3 474	(3 474)	(100%)
Cartes et imprimés en stock	180 791	256 482	(75 691)	(30%)
Matériels en stock (Murabaha et Ijara)	15 942 801	9 141 461	6 801 340	74%
Etat, impôts et taxes	1 913 221	3 359 080	(1 445 859)	(43%)
Dépôts et cautionnements	24 775	24 775	-	0%
Opérations avec le personnel	9 070 781	8 459 317	611 464	7%
Autres créances sur l'Etat	3 256 050	-	3 256 050	-
Débiteurs divers	545 737	806 824	(261 087)	(32%)
Charges à répartir	-	100 564	(100 564)	(100%)
Actifs d'impôts différés	1 595 573	1 595 573	(0)	0%
Autres	2 657 937	2 036 831	621 106	30%
Total Autres Actifs	38 410 869	30 453 439	7 957 430	26%

(2) Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie & C.C.P

L'encours de la rubrique Banque Centrale de Tunisie & CCP présente un solde de **90 270 725 DT** au 31 Décembre 2021 contre un solde de **84 238 187 DT** au 31 Décembre 2020, se détaillant comme suit :

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Compte Ordinaire chez BCT	-	-	-	-
Wakala Bel Istithmar auprès de la BCT	90 000 000	84 000 000	6 000 000	7%
Dettes rattachées sur wakala bel Istithmar auprès de la BCT	270 725	238 187	32 538	14%
Total	90 270 725	84 238 187	6 032 538	7%

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31 Décembre 2021 un solde de **618 339 DT** contre **699 579 DT** au 31 Décembre 2020 enregistrant ainsi une baisse de **12%**. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	618 339	699 579	(81 240)	(12%)
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	-
Total	618 339	699 579	(81 240)	(12%)

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Avoirs des Etablissements Bancaires	618 339	699 579	(81 240)	(12%)
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	-	-	-	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	618 339	699 579	(81 240)	(12%)

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle est présentée dans le tableau ci-dessous :

En DT					
Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	618 339	-	-	-	618 339
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	618 339	-	-	-	618 339
Moudharaba sur les établissements bancaires en dinars	-	-	-	-	0
Moudharaba sur les établissements bancaires en devises	-	-	-	-	0
Dettes rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	-	-	-	-	0
Etablissements financiers	-	-	-	-	0
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	0
Total	618 339	-	-	-	618 339

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

En DT				
Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	-	618 339	618 339
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	618 339	618 339

Note 2.3: Dépôts de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31 Décembre 2021 un solde de **623 337 143 DT** contre **479 298 749 DT** au 31 Décembre 2020 et se décomposent comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Dépôts à vue	244 675 166	193 393 190	51 281 977	27%
Dépôts à vue	242 909 114	192 620 703	50 288 411	26%
Dettes rattachées sur dépôts à vue	1 766 052	772 487	993 565	129%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	378 661 977	285 905 559	92 756 418	32%
Tawfir	183 480 371	146 883 957	36 596 414	25%
Tawfir	183 306 455	145 311 678	37 994 777	26%
Dettes rattachées sur tawfir	173 916	1 572 279	(1 398 363)	(89%)
Istithmar	130 463 649	80 231 910	50 231 739	63%
Istithmar en dinars	112 929 200	71 811 986	41 117 214	57%
Dettes rattachées sur istithmar en dinars	3 372 643	2 060 884	1 311 759	64%
Istithmar en devises	14 124 873	6 309 422	7 815 451	124%
Dettes rattachées sur istithmar en devises	36 933	49 618	(12 685)	(26%)
Autres sommes dues à la clientèle	64 717 957	58 789 692	5 928 265	10%
Total	623 337 143	479 298 749	144 038 394	30%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

En DT						
Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans maturité	Total
Dépôts à vue	242 909 114	-	-	-	-	242 909 114
Tawfir	183 306 455	-	-	-	-	183 306 455
Istithmar	77 023 697	42 903 376	7 127 000	-	-	127 054 073
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	-	64 717 957	64 717 957
Dettes rattachées	5 349 544	-	-	-	-	5 349 544
Total	508 588 810	42 903 376	7 127 000	-	64 717 957	623 337 143

Note 2.4: Dettes de financement et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2021 à **56 879 309 DT** contre **41 846 709 DT** au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Emprunts Matérialisés	10 017 306	14 529 377	(4 512 071)	(31%)
Emprunts obligataires	46 862 003	27 317 332	19 544 671	72%
Ressources spéciales	-	-	-	-
Total	56 879 309	41 846 709	15 032 600	36%

- Le solde des emprunts se subdivise comme suit au 31 Décembre 2021 et au 31 Décembre 2020 :

En DT

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Emprunts Matérialisés	9 884 616	14 338 462	(4 453 846)	(31%)
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	132 690	190 915	(58 225)	(30%)
Total	10 017 306	14 529 377	(4 512 071)	(31%)

- Le Solde des emprunts obligataires se subdivise comme suit au 31 Décembre 2021 :

En DT

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Emprunts obligataires	45 925 197	26 715 687	19 209 510	72%
Dettes rattachées sur emprunt obligataires	936 806	601 645	335 161	56%
Total	46 862 003	27 317 332	19 544 671	72%

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales par nature de la relation se présente comme suit :

En DT

Description	Entreprises Liées	Entreprises associées	Autres	Total
Emprunts Matérialisés	-	-	10 017 306	10 017 306
Ressources Spéciales	-	-	-	-
Emprunts obligataires	-	-	46 862 003	46 862 003
Total	-	-	56 879 309	56 879 309

Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31 Décembre 2021 et au 31 Décembre 2020 :

En DT

Description	31 déc 2021	31 déc 2020 *	Variation	%
Provisions pour passifs et charges	6 044 944	3 562 127	2 482 817	70%
Provisions pour passifs et charges	6 044 944	3 562 127	2 482 817	70%
Comptes d'attente et de régularisation	56 105 048	56 204 704	(99 656)	0%
<i>Comptes d'attente</i>	7 884 577	7 174 869	709 708	10%
<i>Comptes de régularisation</i>	3 218 688	8 982 339	(5 763 651)	(64%)
Créditeurs divers	39 499 133	33 439 653	6 059 480	18%
Fournisseurs	37 086 505	31 484 848	5 601 657	18%
Dépôts du personnel	754 386	627 072	127 314	20%
Prestataire de services	1 658 242	1 327 733	330 509	25%
Etat, impôts et taxes	3 238 196	3 748 280	(510 084)	(14%)
Autres	2 264 454	2 859 563	(595 109)	(21%)
Total Autres passifs	62 149 992	59 766 831	2 383 161	4%

(3.1) Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Au 31 Décembre 2021, les capitaux propres de « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » ont atteint 157 269 765 DT contre 155 458 203 DT au 31 Décembre 2020, enregistrant ainsi une augmentation de 1%.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Désignation	En DT											
	Capital social	Réserve légale	Réserve statutaire	Réserves facultatives	Autres Réserves	Actions Propres	Réserve pour fonds spécial	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Modification comptable	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres N-1	150 000 000	1 867 419	30 000	3 333 983	17 030 000	(694 663)	673 456	15 437 000	(25 435 384)	(1 517 779)	(5 265 829)	155 458 203
Affectation résultat 2020									(6 783 608)	1 517 779	5 265 829	0
Modifications comptables										(3 540 026)		(3 540 026)
Variation de la période				32 398			2 126		(31 306)			3 218
Résultat de la période.											5 348 370	5 348 370
Capitaux Propres au 31.12.2021	150 000 000	1 867 419	30 000	3 366 381	17 030 000	(694 663)	675 582	15 437 000	(32 250 298)	(3 540 026)	5 348 370	157 269 765

En DT

Description	31 déc 2021	31 déc 2020
Parts des minoritaires dans le capital	20 000	20 000
Parts des minoritaires dans les réserves	16 777	14 315
Parts des minoritaires dans le résultat de la période	134	2433
Total	36 911	36 748

(4) Notes explicatives sur l'état des engagements Hors Bilan

Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2021 à 16 277 252 DT contre 9 686 138 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

En DT

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Cautions (1)	16 277 252	7 998 704	8 278 548	103%
Avals	-	1 687 434	(1 687 434)	(100%)
Total	16 277 252	9 686 138	6 591 114	68%

❶ L'encours des cautions se détaille, au 31 décembre 2021, comme suit :

En DT

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	16 277 252	7 998 704	8 278 548	103%
Total	16 277 252	7 998 704	8 278 548	103%

La ventilation des cautions par nature de relation, se présente comme suit :

En DT

Rubriques	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Cautions en faveur des banques				-
Cautions en faveur des établissements financiers				-
Cautions en faveur de la clientèle	6 975		16 270 277	16 277 252
Total	6 975	0	16 270 277	16 277 252

Note 4.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires présentent un solde de 15 732 472 DT, au 31 décembre 2021, et se détaillent comme suit :

En DT

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Crédits documentaires Import	15 732 472	23 509 625	(7 777 153)	(33%)
Total	15 732 472	23 509 625	(7 777 153)	(33%)

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation se détaille comme suit :

En DT				
Rubriques	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Crédits documentaires Import	-	-	15 732 472	15 732 472
Total	-	-	15 732 472	15 732 472

Note 4.3: Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent, au 31 décembre 2021, à 101 014 550 DT contre 70 094 533 DT au 31 décembre 2020, enregistrant ainsi une augmentation de 36 % et se détaillent comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Engagements de financement donnés	101 014 550	74 094 533	26 920 017	36%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	101 014 550	74 094 533	26 920 017	36%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	101 014 550	70 094 533	30 920 017	44%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	88 741 187	60 529 585	28 211 602	47%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	12 273 363	9 564 948	2 708 415	28%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers	-	4 000 000	(4 000 000)	(100%)
Total	101 014 550	74 094 533	26 920 017	36%

Note 4.4: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31 décembre 2021, à 334 209 888 DT contre 314 519 944 DT au 31 décembre 2020.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 décembre 2021, comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	11 411 853	618 392	10 793 461	1745%
Garanties reçues de la clientèle	322 798 035	313 901 552	8 896 483	3%
Total	334 209 888	314 519 944	19 689 944	6%

(5) Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1: Marges et revenus assimilés

Les marges et revenus assimilés s'élève à **66 123 404 DT** au 31 Décembre 2021. Leur détail se présente comme suit :

	En DT			
Description	31 déc 2021	31 déc 2020*	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	10 821 296	5 731 348	5 089 948	89%
Opérations avec la clientèle	55 302 108	38 678 984	16 623 124	43%
Portefeuille Murabaha	25 157 236	12 910 602	12 246 634	95%
Portefeuille Ijara	31 682 393	27 310 448	4 371 945	16%
Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises	220 019	266 169	(46 150)	(17%)
Profits réservés	(1 757 540)	(1 808 235)	50 695	(3%)
Total	66 123 404	44 410 332	21 713 072	49%

Note 5.2: Commissions en produits

Les commissions en produits, totalisant au 31 Décembre 2021 un montant de **15 502 092 DT** enregistrant ainsi une augmentation de **5 150 322 DT** par rapport au 31 Décembre 2020, et se présentent comme suit :

	En DT			
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte	5 174 029	3 775 682	1 398 347	37%
Commissions sur engagements par signature en TND	415 431	39 682	375 749	947%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	750 461	668 483	81 978	12%
Monétiques	1 188 796	940 746	248 050	26%
Commissions de Gestion, études et Engagement	6 270 288	4 036 299	2 233 989	55%
Commissions de Banque Directe	281 279	169 567	111 712	66%
Bancassurance	1 041 957	500 554	541 403	108%
Autres commissions	379 851	220 757	159 094	72%
Total	15 502 092	10 351 770	5 150 322	50%

Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit au 31 Décembre 2021 et 2020 :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Plus-value de cession sur titres de transaction	-	29 121	(29 121)	(100%)
Moins-value de cession sur titres de transaction	-	-	-	-
Plus-value de réévaluation sur titres de transaction	-	4 298	(4 298)	(100%)
Moins-value de réévaluation sur titres de transaction	(5 668)	(1 936)	(3 732)	193%
Dividendes Reçus sur titres de transaction	8 339	2 995	5 344	178%
Gain/Perte net sur opérations de change	1 921 237	2 386 808	(465 571)	(20%)
Total	1 923 908	2 421 286	(497 378)	(21%)

Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé au 31 Décembre 2021 un montant de **466 398 DT** contre **1 082 988 DT** au 31 Décembre 2020. Leur détail se présente comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement	346 398	962 988	(616 590)	(64%)
Fonds Gérés	345 760	960 378	(614 618)	(64%)
Créances sur l'état	638	2 610	(1 972)	(76%)
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	120 000	120 000	-	-
Total	466 398	1 082 988	(616 590)	(57%)

Note 5.5: Marges encourues et charges assimilées

Les marges encourues et charges assimilées ont totalisé au 31 Décembre 2021 un montant de **32 954 598 DT**. Leur détail se présente comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(6 122 972)	(5 211 701)	(911 271)	17%
Opérations avec la clientèle	(21 697 826)	(18 298 644)	(3 399 182)	19%
Marges sur dépôts à vue	(5 916 804)	(2 440 597)	(3 476 207)	142%
Marges sur comptes Tawfir	(8 109 604)	(5 375 456)	(2 734 148)	51%
Marges sur dépôts Isthithmar	(7 671 418)	(10 482 591)	2 811 173	(27%)
Marges sur certificats de dépôts	-	-	-	-
Emprunt et ressources spéciales	(5 059 980)	(4 175 358)	(884 622)	21%
Autres Marges et charges	(73 820)	(61 632)	(12 188)	20%
Total	(32 954 598)	(27 747 334)	(5 207 264)	19%

Note 5.6 : Commissions Encourues

Les commissions encourues par la Banque ont augmenté de **185 513 DT** par rapport au 31 Décembre 2020 pour se situer à un montant de **1 126 289 DT** au 31 Décembre 2021.

	En DT			
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD	(1 040 028)	(865 418)	(174 610)	20%
Commissions Encourues sur FONDOS GERES	-	-	-	-
Commissions Encourues sur SIBTEL	(73 305)	(64 735)	(8 570)	13%
Autres commissions Encourues	(12 956)	(10 623)	(2 333)	22%
Total	(1 126 289)	(940 776)	(185 513)	20%

Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au 31 Décembre 2021 un montant de **6 506 196 DT**, enregistrant une diminution de **155 014 DT** par rapport au 31 Décembre 2020. Son détail se présente comme suit :

	En DT			
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Dotation aux provisions sur créances douteuses	(6 991 307)	(6 322 033)	(669 274)	11%
Dotation aux provisions collectives Cir BCT 2022-02	(2 303 754)	(3 394 767)	1 091 013	(32%)
Dotation aux provisions pour impôts		-		
Dotation aux provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	(964 809)	(159 276)	(805 533)	506%
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	(400 000)	(428 580)	28 580	(7%)
Total dotations	(10 659 870)	(10 304 656)	(355 214)	3%
Perte sur créances	(4 314 160)	-	(4 314 160)	-
Total des dotations et des pertes sur créances	(14 974 030)	(10 304 656)	(4 669 374)	45%
Reprise sur provisions sur créances douteuses	4 197 999	3 623 502	574 497	16%
Reprise sur provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	219 140	173 428	45 712	26%
Reprise sur provisions sur créances cédées et radiées	4 048 858	-	4 048 858	-
Reprise sur provision sur comptes bancaires	1 837	156 544	(154 707)	(99%)
Total reprises	8 467 834	3 953 474	4 514 360	114%
Recouvrement des créances radiées	-	-	-	-
Total des reprises et des récupérations sur créances	8 467 834	3 953 474	4 514 360	114%
Total	(6 506 196)	(6 351 182)	(155 014)	2%

Note 5.8: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Le détail d'évolution des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement se présente comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(870 398)	(184 963)	(685 435)	371%
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	-	13 866	(13 866)	(100%)
Total	(870 398)	(171 097)	(699 301)	409%

Note 5.9 : Autres Produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation s'élevaient au 31 Décembre 2021 à **50 230 DT** contre **24 557 DT** au 31 Décembre 2020, soit une hausse de **105 %**.

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Autres produits reçus	50 230	24 557	25 673	105%
Total	50 230	24 557	25 673	105%

Note 5.10: Les frais de personnel :

Les frais de personnel ont totalisé au 31 Décembre 2021 un montant de **23 440 264 DT**, enregistrant ainsi une hausse de **5 049 992 DT** par rapport au 31 Décembre 2020. Leur détail se présente comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Rémunération du personnel titulaire	(16 659 713)	(13 908 782)	(2 750 931)	20%
Primes allouées	(431 360)	(160 671)	(270 689)	168%
Rémunération du personnel stagiaire	-	-	-	-
Impôts et taxes sur salaires	(398 777)	(401 773)	2 996	-1%
Charges sociales	(3 753 707)	(3 000 794)	(752 913)	25%
Frais de formation	(285 703)	(141 665)	(144 038)	102%
Autres charges liées au personnel	(1 911 004)	(776 587)	(1 134 417)	146%
Total	(23 440 264)	(18 390 272)	(5 049 992)	27%

Note 5.11 : Les charges générales d'exploitation :

Quant aux charges générales d'exploitation, ils ont enregistré une augmentation de **28%** pour se situer à un montant de **9 712 589 DT** au 31 Décembre 2021 contre **7 596 659 DT** au 31 Décembre 2020.

Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Frais d'exploitation non bancaires	(6 735 946)	(5 336 539)	(1 399 407)	26%
Loyer	(1 420 870)	(1 302 198)	(118 672)	9%
Entretiens et réparations confiés a des tiers	(2 975 063)	(1 897 410)	(1 077 653)	57%
Travaux et façons exécuté par des tiers	(107 118)	(79 539)	(27 579)	35%
Primes d'assurance	(209 636)	(189 068)	(20 568)	11%
Frais d'abonnement	(1 722 380)	(1 218 263)	(504 117)	41%
Frais postaux de télécommunications et de transmission	(300 879)	(650 061)	349 182	(54%)
Autres charges d'exploitation	(2 976 643)	(2 260 120)	(716 523)	32%
Impôts et taxes	(117 692)	(58 110)	(59 582)	103%
Fournitures et produits énergétiques consommables	(892 193)	(455 682)	(436 511)	96%
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(1 070 337)	(855 929)	(214 408)	25%
Transport et déplacement	(145 969)	(100 657)	(45 312)	45%
Frais divers de gestion	(750 452)	(789 742)	39 290	(5%)
Total	(9 712 589)	(7 596 659)	(2 115 930)	28%

Note 5.12 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations :

Au 31 Décembre 2021, les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ont enregistré une baisse de **261 123 DT** pour se situer à un niveau **4 373 665 DT** et qui se détaillent comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Dotation aux amortissements des Logiciels	(593 667)	(642 404)	48 737	(8%)
Dotation aux amortissements des Constructions	(632 207)	(690 966)	58 759	(9%)
Dotation aux amortissements Matériels et Equipements de Bureaux	(159 672)	(159 349)	(323)	0%
Dotation aux amortissements Matériels Informatiques	(1 014 482)	(822 277)	(192 205)	23%
Dotation aux amortissements du Matériels de Transports	(198 846)	(174 332)	(24 514)	14%
Dotation aux amortissements DES DAB, GAB et Automates	(180 064)	(177 231)	(2 833)	2%
Dotation aux amortissements des Serveurs	-	-	-	-
Dotation aux amortissements des Immobilisations de faibles valeurs	(71)	(57)	(14)	24%
Dotation aux amortissements Droit d'usage	(198 826)	(115 715)	(83 111)	72%
Dotation aux amortissements des Agencements et aménagements	(1 293 829)	(1 257 062)	(36 767)	3%
Dotation au Résorption des frais préliminaires	(100 564)	(593 955)	493 391	(83%)
Dotation aux amortissements Site Web	(1 437)	(1 440)	3	0%
Total	(4 373 665)	(4 634 788)	261 123	(6%)

Note 5.13 : Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments ordinaires

Au 31 Décembre 2021, Le Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments ordinaires enregistre une hausse de **408 385 DT** pour se situer à un niveau de **472 975 DT**, et qui se détaille comme suit :

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	En DT %
Perte ordinaire	(44 766)	16 603	(61 369)	(370%)
Autres	28 291	47 155	(18 864)	(40%)
Plus-value sur cession d'immobilisation	11 459	-	11 459	-
Plus -value sur cession d'actifs récupérable	477 991	832	477 159	57351%
Total	472 975	64 590	408 385	632%

Note 5.14 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices présente un solde de 195 665 DT au 31 Décembre 2021.

Note 5.15 : Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments extraordinaires

Le Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments extraordinaires présente un solde de 10 839 DT au 31 décembre 2021.

(6) Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 154 360 422 DT à 194 245 647 DT enregistrant une augmentation de 39 885 225 DT.

Cette augmentation est expliquée par des flux de trésorerie positifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de 25 010 516 DT et de financement à hauteur de 14 757 790 DT et aussi par des flux de trésorerie positifs liés à des activités d'investissement pour 116 919 DT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net provenant aux activités d'exploitation est établi à 25 010 516 DT au 31 décembre 2021. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 86 971 486 DT, La variation des dépôts de la clientèle nette de retraits pour 143 144 117 DT.

Flux nets négatifs :

Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour (23 924 414 DT) ;

Des charges d'exploitation bancaires décaissées de (32 909 675 DT) ;

La variation des prêts à la clientèle nette de remboursement pour (134 155 327 DT) ;
 Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 13 909 167 DT.

Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :

Les flux trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à 116 919 DT et sont inhérents notamment à l'acquisition de titres d'investissement et des immobilisations et partiellement compensée par la perception des profits et dividendes encaissés.

Note 6.3 : Flux de trésorerie affectés aux activités de financement :

Ces flux de trésorerie positifs net de 14 757 790 DT proviennent principalement de l'encaissement d'emprunt obligataire pour 25 000 000 DT et des remboursements des emprunts pour 10 244 336 DT.

(7) : Note sur les parties liées

Les parties liées de la société se détaillent comme suit :

Parties Liées	Nature de la relation
WIFAK SICAR	Filiale
HAMROUNI ABDELKADER	
HAMROUNI ABDELLATIF	
Société Tunisienne de Banques	Sociétés siégeant au conseil et a des dirigeants communs avec WIB
Islamic corportation for the developement of the private sector	
Les administrateurs, le président du conseil d'administration et le directeur général	
Sociétés appartenant au Groupe Ben Ayed	
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	
Société C.C.P.S	
Société d'étude et de construction métallique	
Société ELECTRIA	
Société INTER FER FORGE	
Société INTERCHAUX	
Société INTERMETAL SA	
Société METALSHIP	
Société Nouvelle de Construction SNC	
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	
Société PROSID	
Société PROSID SUD	
Société ROYAL OLIVE OIL	
Société SAMFI « SARL »	
Société Sens Inverse	
Société SITEL	
Société Technique Industrielle et Commerciale	
Société TOUTALU	
Société TRANSIDER	
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	
STE PIMA	
STE PLASTIC SIPA SUD	
STE PRO PARTS	
STE ROYAL TRADING	

Conventions de financement conclues avec les sociétés du groupe HEDI BEN AYED :

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe l'administrateur Mr. **HEDI BEN AYED** concernent **31** contrats IJARA et **45** contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

En DT

Nom / Raison sociale	Nombre de contrats en cours	Encours au 31/12/2021	Impayés au 31/12/2021	Produits au 31/12/2021
Financements IJARA	31	2 481 143	(21 504)	377 262
Société PROSID	1	334 229	0	36 546
Société ELECTRIA	1	10 561	(306)	1 254
Société INTERMETAL SA	1	10 664	0	6 956
Société Nouvelle de Construction SNC	7	197 999	(24 282)	21 062
Société Technique Industrielle et Commerciale	1	49 998	3	26 086
Société TRANSIDER	0	1	(19)	0
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	1	33 177	(136)	5 883
Société Sens Inverse	1	977	0	491
Société SAMFI « SARL »	0	3	(106)	0
Société METALSHIP	0	1	426	0
Société INTER FER FORGE	0	1	(23)	0
Société C.C.P.S	1	24 939	(15)	7 500
Société PROSID SUD	3	731 790	(57)	68 384
Société d'étude et de construction métallique	0	2	0	0
Société INTERCHAUX	2	46 192	72	6 231
Société ROYAL OLIVE OIL	1	491 644	0	119 544
Société TOUTALU	5	98 907	0	12 148
Société SITEL	0	1	(4 337)	94
STE PIMA	1	184 210	(437)	23 855
STE PRO PARTS	1	44 845	7 714	9 496
STE PLASTIC SIPA SUD	1	22 801	0	2 719
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	1	109 696	0	16 570
STE ROYAL TRADING	2	88 505	0	10 627
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS	0	0	0	1 816
MOURABAHA et autres financements bancaires	45	19 351 337	0	1 371 862
Société Technique Industrielle et Commerciale	4	3 292 482	0	448 952
Société INTERMETAL SA	3	971 472	0	239 073
Société PROSID	4	3 998 419	0	139 065
Société PROSID SUD	11	4 429 899	0	280 904
STE ROYAL TRADING	11	2 967 625	0	149 349
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	3	394 408	0	10 680
Société Nouvelle de Construction SNC	5	1 998 398	0	16 079
Société SAMFI « SARL »	1	1 000 000	0	81 300
Société TOUTALU	3	298 634	0	6 460
Total	76	21 832 480	(21 504)	1 749 124

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe l'administrateur Mr. **HEDI BEN AYED** au 31 Décembre 2021 concernant **1** contrat IJARA et **31** contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

En DT					
Nom / Raison sociale	Nombre de contrats au cours de l'exercice 2021	Financement HT	Commissions HTVA	TVA	COMM TTC
Financements IJARA	<u>1</u>	<u>76 574</u>	<u>250</u>	<u>48</u>	<u>298</u>
Société PROSID SUD	1	76 574	250	48	298
Financements MOURABAHA	31	13 905 680	53 947	10 251	64 199
Société Technique Industrielle et Commerciale	4	3 292 145	8 230	1 564	9 794
Société INTERMETAL SA	2	1 154 553	2 362	450	2 818
Société PROSID	0	0	0	0	0
Société PROSID SUD	7	2 956 112	14 781	2 808	17 589
ROYAL TRADING	13	4 775 068	11 938	2 268	14 206
INNOV ALLIANCE TECH SA	5	429 168	3 650	694	4 344
Société Nouvelle de Construction SNC	0	0	0	0	0
Société SAMFI « SARL »	1	1 000 000	10 000	1 900	11 900
Société TOUTALU	3	298 634	2 986	567	3 554
TOTAL	32	13 982 254	54 1967	10 299	64 497

Conventions de financement conclues avec l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED :

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur Mr. HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à **6 540 912 DT** moyennant une marge égale à **2 620 825 DT** et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2021 se sont élevés à **335 693 DT**.

WIFAK SICAR

Conventions de fonds gérés conclues avec la société WIFAK SICAR

Par ailleurs, les sommes placés par la société sous forme de fonds gérés au cours des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

- Placement au cours de l'exercice 2017 de **4 500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **8 Mai 2017**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2021** à **67 500 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2016 de **4 500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2015**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2021** à **67 500 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2015 de **1 400 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2014**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2021** à **28 000 DT**.

- Placement au cours de l'exercice 2014 de **1 400 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2013**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2021** à **21 000 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2013 de **2 000 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2012**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2021** à **30 000 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2012 de **1 000 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du **31 Décembre 2011**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2021** à **15 000 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2009 de **500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du **30 Décembre 2009**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2021** à **7 500 DT**.

Dépôts rémunérés par WIFAK SICAR auprès de WIFAK BANK :

Le solde des comptes courants rémunérés ouverts par « **WIFAK SICAR** » auprès de « **WIFAK BANK** » au 31/12/2021 s'élève à **6 101 029.736 DT**. La rémunération des comptes courants rémunérés s'élève au 31/12/2021 à **225 380.652 DT**.

Convention d'assistance conclue avec "The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector"

Le conseil d'administration réuni le 18/02/2015 a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique « The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector » une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en Février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à **500 000 \$** et une rémunération variable fixée à 2% du montant des capitaux apportés par ledit partenaire. Antérieurement à **2021**, la banque a réglé un montant de **100 000 \$** au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. En **2019**, **2020** et **2021**, aucune facturation et aucun règlement n'ont été effectués sur ce titre.

4.5.3 Avis des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021



Adresse : 5, Rue Sufetula – Notre Dame
Mutuelle Ville – 1002 –Tunis
Tel : 71 841 110
Fax : 71 841 160
Email : neji.fethi@cnf-t.com

UNIVERS AUDIT

Audit - Conseil & Organisation
Adresse : Rue Lac Léman, Résidence Lac 2001 Bureau /
Les Berges du Lac 1053 Tunis-
MF : 1181282N/A/M/000
Tel : 71 964 692 - Fax : 71 964 741
Email : rachid.nachi@universaudit.com

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
« WIFAK INTERNATIONAL BANK »
Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

Tunis le 31 Mars 2022

Objet : Rapport d'audit sur les états financiers consolidés du
groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK arrêtés au
31 Décembre 2021

Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 471 du code des sociétés commerciales, et en notre qualité de commissaires aux comptes du groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK, nous avons l'honneur de vous faire parvenir notre rapport général sur l'examen des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Messieurs les actionnaires, l'expression de notre haute considération.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CNF

Fethi NEJI



UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI





CABINET NEJI FETHI

MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE

Adresse : 5, Rue Sufetula – Notre Dame
Mutuelle Ville - 1002 –Tunis
Tel : 71 841 110
Fax : 71 841 160
Email : nejifethi@cnf-t.com

UNIVERS AUDIT

Audit - Conseil & Organisation

Adresse : Rue Lac Léman, Résidence Lac 2001 Bureau A 22
Les Berges du Lac 1053 Tunis-
MF : 1181282N/A/M/000
Tel : 71 964 692 - Fax : 71 964 741
Email : rachid.nachi@universaudit.com

Tunis, le 31 Mars 2022

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
BANQUE « WIFAK INTERNATIONAL BANK »
Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100**

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Etats financiers Consolidés arrêtés au 31 Décembre 2021

Mesdames, Messieurs les actionnaires

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers consolidés

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit les états financiers consolidés du groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK » qui comprennent le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidés arrêtés au 31 Décembre 2021, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers, annexés au présent rapport, font apparaître un total du bilan consolidé de 990 562 183 Dinars et un résultat consolidé bénéficiaire après effets des modifications comptables de 1 808 344 Dinars.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, du groupe au 31 Décembre 2021 ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

3.1. Evaluation des engagements de la clientèle

Risque identifié

Le groupe est exposé au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements de signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle, présentant au 31/12/2021 un solde de 603 571 413 Dinars, dans le bilan consolidé du groupe (61%), et de celle du coût net du risque associé (Dotation nette de 6 108 033 Dinars) dans le résultat consolidé de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et de leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés annuels sont donnés dans les notes annexes aux états financiers consolidés annuels au paragraphe « 2-6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquant un niveau du jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par le groupe, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- La politique de la banque en matière de couverture des risques de contrepartie ;
- Le mécanisme de contrôle mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- La fiabilité des informations fournies par la Banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;

- Les procédures et contrôles définis par la Banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.
- Les valeurs de garanties retenues lors de la détermination des provisions ;
- Le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.
- Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives futures d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.

3.2. Evaluation du portefeuille titres d'investissement

Risque identifié

Au 31 Décembre 2021, et telle qu'indiqué au niveau de la note aux états financiers consolidés « 1-5 – Portefeuille d'investissement », l'encours brut du portefeuille d'investissement s'élève à un montant brut de 12 037 107 Dinars, couverts par des provisions de 2 160 329 Dinars, soit un montant net de 9 876 778 Dinars.

Le portefeuille d'investissement est constitué par des participations (cotées et non cotées) et par d'autres placements financiers. La valeur de ces emplois peut se déprécier selon les performances économiques et financières des entreprises bénéficiaires de ces fonds.

La méthode de valorisation de ces emplois implique des hypothèses et des jugements selon la catégorie de la société (cotée ou non cotée), le type de contrat ainsi que d'autres facteurs techniques notamment la date d'entrée en exploitation, les business plan actualisés, les rapports d'évaluation des participations, etc...

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des placements et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés annuels sont présentés au niveau de la note aux états financiers consolidés « 2-4 : Portefeuille investissement ».

En raison du niveau de jugement important pour déterminer le montant des provisions requises, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos diligences d'audit du portefeuille d'investissement ont, notamment, consisté à :

- La vérification des procédures de contrôle interne mises en place par la banque à cet égard, notamment en matière de réalisation et d'évaluation de ces actifs.
- La vérification du caractère approprié de la méthode de valorisation retenue et que celle-ci est adaptée à la nature, aux caractéristiques et aux circonstances de l'investissement réalisé.
- L'examen de la qualité et de la fiabilité des données utilisées pour chaque méthode de valorisation.
- L'appréciation du caractère raisonnable de l'évaluation des participations et des placements, compte tenu de la méthode de valorisation retenue sur la base des éléments et informations financières disponibles.
- La vérification des modalités de détermination et de comptabilisation des provisions requises.

3.3. Prise en compte des revenus des financements accordés

Risque identifié

Les revenus des opérations de financement accordés par le groupe, telle que mentionné au niveau de la note aux états financiers consolidés « 5-1 : Marges et revenus assimilés », s'élèvent, au 31 Décembre 2021, à 66 123 404 Dinars, dont 31 682 393 Dinars proviennent de l'activité IJARA, et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation du groupe.

En raison de leur composition, leurs montants, le volume des opérations et transactions s'y rattachant et les spécificités des règles de leur comptabilisation, telles que décrites dans la note « 2-8 : Comptabilisation des revenus », nous avons considéré que la prise en compte de ces revenus est une question clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Examiner les politiques et les dispositifs du contrôle interne mis en place par la banque, relatifs aux procédures de comptabilisation, d'identification et de contrôle des revenus des opérations de financement ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

3.4. Identification des impôts différés et caractère recouvrable des actifs d'impôts différés

Risque identifié

Les états financiers consolidés font apparaître parmi les autres actifs (Note 1-7 : Autres actifs) un actif d'impôt différé pour un montant de 1 595 573 DT, ce solde provient de différences temporaires déductibles composées de provisions pour dépréciation des participations, détenues tant par la société mère « WIFAK INTERNATIONAL BANK » que par sa filiale WIFAK SICAR, qui ne sont pas admises en déduction à la date de clôture mais qui le seront une fois les provisions comptabilisées seront réalisées et des pertes fiscales de la société mère « WIFAK INTERNATIONAL BANK » qui sont admises en déduction sur les exercices postérieurs.

Nous avons identifié ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de la part de jugement devant être exercée par la direction par rapport aux incertitudes relatives au caractère recouvrable des actifs d'impôt différé au 31 Décembre 2021. Le caractère recouvrable des actifs d'impôt différé repose notamment sur la capacité du groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK » de disposer de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles déductibles pourront être imputées.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

En l'absence de différences temporaires imposables relatives à la société concernée par les différences temporaires déductibles, les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour autant qu'il est probable que cette

société dégagera des bénéfices imposables suffisants dans les exercices au cours desquels ces différences temporaires déductibles se résorberont, ou que cette société a des opportunités de planification fiscale grâce auxquelles elle générera des bénéfices imposables au cours des exercices appropriés.

Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier que la méthodologie retenue par la Direction pour identifier et évaluer les différences temporaires déductibles et les actifs d'impôt différé correspondants est appropriée ;
- S'assurer que les règles fiscales (taux d'imposition période de déduction, etc.) applicables dans les circonstances sont comprises et respectées par la Direction ;
- Apprécier la capacité de la société concernée par les différences temporaires déductibles à dégager des bénéfices imposables futurs permettant de les résorber ;
- S'assurer que les opportunités de planification fiscale offertes à la société concernée (telle que la cession d'un actif pour un prix supérieur à sa valeur comptable) sont réalisables et pourront générer, en cas de besoin, un bénéfice imposable dans la période appropriée.

4. Paragraphe d'observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les faits suivants :

- 1- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait l'objet, courant l'exercice 2019, d'un contrôle social approfondi mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018. Les résultats de ce contrôle social ne sont pas encore notifiés à la banque. Aucune provision pour risque n'a été constituée à ce titre.
- 2- En date du 30 décembre 2020, l'administration fiscale a notifié à la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » les résultats partiels du contrôle fiscal approfondi pour la période allant du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2016, mentionnant un redressement pour un montant de 1 122 118 DT.

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait opposition au redressement dans les délais légaux, conformément aux dispositions de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux. A ce titre, une provision pour risque fiscal a été constituée pour un montant de 500 000 DT et a été imputée au niveau des capitaux propres d'ouverture (modification comptable) au 31 décembre 2020.

En date du 07 Mai 2021, la banque a reçu la réponse de l'administration fiscale qui a ajusté le redressement à la baisse à un montant de 856 435 DT. La banque a fait opposition à cette réponse en demandant le traitement du dossier devant la commission de réconciliation.

- 3- En date du 19 Avril 2021, l'administration fiscale a notifié à la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » les résultats complémentaires du contrôle fiscal approfondi pour la période allant du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2019, mentionnant un redressement pour un montant de 3 862 331 DT en principal et pénalités, conjugué à une révision vers la baisse du report de TVA et celui de l'impôt sur les sociétés pour des montants respectifs de 1 979 189 DT (6 030 634 DT au lieu de 8 009 823 DT) et de 156 359 DT (575 511 DT au lieu de 731 870 DT), constatés au 31 décembre 2019.

En date du 2 juin 2021, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait opposition au redressement dans les délais légaux, conformément aux dispositions de l'article 44 du code des droits et des procédures fiscaux. Sur la base des informations à notre disposition, à ce jour, l'impact définitif de cette situation et de celle relative à la période ultérieure ne peut pas être estimé de façon précise.

En réponse à la correspondance parvenue de l'administration fiscale en date du 27/08/2021, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait opposition en date du 14/09/2021.

Pour faire face à ce risque fiscal, une provision pour risque et charge a été constituée pour un montant de 1 100 000 DT et a été imputée au niveau des capitaux propres (modifications comptables) de l'exercice 2021.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

5. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes consolidés du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe WIFAK BANK. Il est à rappeler que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous avons identifié des défaillances majeures du dispositif de contrôle interne, liées essentiellement à l'inefficacité des structures de contrôle permanent, aux écarts relevés entre la position de change comptable et celle issu de la salle de marche, à la procédure d'inventaire du matériel récupéré et à l'exhaustivité des engagements hors bilan comptabilisés. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET NEJI FETHI - CNF



UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI
UNIVERS AUDIT
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Imm. Prima A
Rés. Lac 2001 Les Berges du Lac
Tél: 71 964 692 - Fax: 71 964 693

4.5.4. Notes complémentaires aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021

1- Note complémentaire de la note 1 « Présentation du groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK » :

Le groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK a été constitué après la création de la société suivante dans le capital duquel la banque WIFAK INTERNATIONAL BANK détient une participation :

Emetteur	Pays de résidence	Nombre d'actions	Valeur Nominale	TOTAL	Date de souscription	% détenu du capital	Quote-part des droits de vote
WIFAK SICAR S.A	Tunisie	90 000	10 DT	900 000	2009-2010	97,83%	97,83%
TOTAL				900 000			

2- Note portant sur le résultat par action au 31/12/2021 et au 31/12/2020 :

Description	Après modification comptable	
	31-déc-21	31-déc-20
Résultat net	1 808 344	(8 205 855)
Nombre moyen d'actions	30 000 000	30 000 000
Résultat de base par action (en DT)	0,060	(0,274)
Résultat dilué par action (en DT)	0,060	(0,274)

3- Note complémentaire à la note 1.4 « Portefeuille titres commercial » portant sur le pourcentage de détention du portefeuille titres commercial

La ventilation des titres de transactions par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

Description	Organismes publics	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total	% de détention
Titres de transactions				44 204	44 204	
Titres AMI	-	-	-	16 975	16 975	0,02%
Titres UNIMED	-	-	-	13 634	13 634	0,04%
Titres SAH	-	-	-	13 595	13 595	0,02%
Titres de placement	-	-	-	806 112	806 112	
Placements SICAV	-	-	-	6 106	6 106	
PLACEMENT SOTEMAIL	-	-	-	481 256	481 256	1,39%
Placements SOMOCER	-	-	-	318 750	318 750	0,78%
Total	-	-	-	850 316	850 6	

4- Note complémentaire à la note 1.5 « Portefeuille titres d'investissement » portant sur le pourcentage de détention des titres de participation

Description	Nombre d'actions WIB au 31-12-2021	% de détention au 31 Déc 2021	% de détention au 31 Déc 2020
Titres de participation			
SIBTEL	311	0,62%	0,62%
MED FOOD SA	-	Totalelement provisionné	
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE TUNISIENNE DES BANQUES ET DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	1		
SERP SUD	6 000	Totalelement provisionné	
SOTEMAIL	192 500	0,56%	0,58%
LES CERAMIQUES DU SUD	115 000	4,79%	4,79%
JOB BETON	-	0,00%	6,33%
OFFICE PLAST	263 411	2,16%	2,30%
SNACKS SA	12 000	3,72%	5,29%
SEPRIM	2 500	14,29%	14,29%
CCT	200 000	40,00%	40,00%
TAIMET	200 000	48,78%	48,78%
EL BANNA	22 000	42,31%	42,31%
ROYAL OLIVE OIL	40 000	8,70%	8,70%
Total	1 053 723	166%	174%

A noter que ces titres de participation ont été acquis à travers les fonds gérés par les SICARs (Wifak SICAR et la SODIS)

5- Etat de résultat / indicateurs d'activités consolidés par pôle d'activités au 31/12/2021 selon IFRS 8 :

Au 31 décembre 2021, le groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK » dispose d'une seule filiale à savoir la « WIFAK SICAR ». Cette filiale répond à la définition d'un secteur opérationnel selon IFRS 8 mais ne répond pas aux règles de présentation séparée d'un secteur opérationnel exigées par IFRS 8 qui sont les suivants :

Produits des activités ordinaires = 254 423 < 10% du total des produits des activités ordinaires de tous les secteurs

Résultat = 6 138 < 10% du total des profits de tous les secteurs

Actifs = 17 371 449 < 10% du total des actifs de tous les secteurs

6- Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers consolidés

A la date de clôture, les présents états financiers consolidés du groupe « WIFAK BANK » sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 28 Mars 2022.

Dans ce cadre, aucun évènement postérieur à la date de clôture pouvant impacter les états financiers consolidés au 31 Décembre 2021 n'est survenu jusqu'à la date de leur arrêté.

Toutefois, il est important d'indiquer que la Banque a finalisé l'opération d'acquisition de 95,6% du capital de la société des assurances Attakafulia.

7- Note rectificative de la note 1.3 « créances sur la clientèle » :

En DT

	ANALYSE PAR CLASSE						TOTAL	TOTAL
	A	B1	B2	B3	B4	B5		
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	Contentieux	2021	2020
Encours en principal	436 837 728	127 808 446	4 613 740	6 944 493	3 650 233	11 798 805	591 653 446	465 916 135
Impayés	58 973	10 622 977	1 735 752	5 972 821	3 020 195	23 126 636	44 537 355	47 341 702
Autres débits	329 091	1 121 264	140 344	179 388	1 177 797	3 002 987	5 950 871	6 070 764
Règlements non affectés	(1 860 149)	(1 119)	(23 735)	(1)	(698 179)	(218 122)	(2 801 306)	(2 874 846)
Produits à recevoir MOURABAHA	1 342 607	277 411	3 893	8 811	10 447	2 666	1 645 835	3 708 902
Produits perçus d'avance IJARA	(1 027 943)	(648 930)	(37 492)	(17 425)	(3 233)	(36 201)	(1 771 224)	
Débits de compte	1 575 123	262 162	57 184	190 593	1 998 082	215 012	4 298 156	2 606 893
Engagements Bilantiels	437 255 432	139 442 211	6 489 686	13 278 680	9 155 342	37 891 782	643 513 132	522 769 550
Engagemnts Hors Bilan	113 416 046	17 025 846	17 362	2 564 815	100	105	133 024 274	103 290 296
Total Engagement Clientèle	550 671 478	156 468 057	6 507 048	15 843 495	9 155 442	37 891 887	776 537 407	626 059 846
Total Engagements Bqs & Ets Fin	37 916 667	0	0	0	0	0	37 916 667	31 000 000
Total Engagements Cumulés	588 588 144	156 468 057	6 507 048	15 843 495	9 155 442	37 891 887	814 454 073	657 059 846
Dont Créances Classées			6 507 048	15 843 495	9 155 442	37 891 887	69 397 872	70 741 813
Agios réservés	-	-	(182 184)	(627 470)	(618 204)	(2 981 326)	(4 409 183)	(3 651 202)
Provisions sur engagements bilanciels douteux	-	-	(558 431)	(1 663 886)	(4 986 566)	(18 909 498)	(26 118 381)	(27 373 549)
Provisions sur engagements extra-bilanciels douteux	-	-	0	0	0	0	0	0
Provision additionnelle 2013-21	-	-	0	0	(20 942)	(1 100 878)	(1 121 819)	(376 151)
Provisions collectives	(7 839 112)		-	-	0	0	(7 839 112)	(5 535 358)
Total de la Couverture	(7 839 112)	0	(740 614)	(2 291 357)	(5 625 712)	(22 991 701)	(39 488 496)	(31 400 902)
Engagements Nets	542 832 366	156 468 057	5 766 433	13 552 138	3 529 730	14 900 186	737 048 911	589 123 585
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) - Tous engagements confondus			0,80%	1,95%	1,12%	4,65%		10,77%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			11,38%	14,46%	61,45%	60,68%		44,39%

4.6 Renseignements sur les états financiers intermédiaires au 30/06/2022

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers arrêtés au 30/06/2022, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas toutes les notes et informations obligatoires exigées par les normes comptables en vigueur, il s'agit notamment de:

- Une note portant déclaration que les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux plus récents états financiers annuels et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note portant sur la nature et le montant des éléments inhabituels de par leur nature, taille ou incidence, affectant les actifs, les passifs, les capitaux propres, le résultat net ou les flux de trésorerie conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note portant sur la nature et les montants des changements d'estimation des montants présentés dans les précédents états financiers intermédiaires de l'exercice en cours ou des changements d'estimation dans les montants présentés dans les états financiers annuels précédents, si ces changements ont un effet significatif sur la période intermédiaire en cours conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note sur l'effet des changements, le cas échéant, dans la structure de la banque pendant la période intermédiaire et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note portant sur le résultat par action et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note sur les revenus du portefeuille d'investissement conformément aux dispositions du paragraphe 22 de la NC21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

La banque s'engage à se conformer aux dispositions des normes susvisées ainsi qu'à compléter ses états financiers intermédiaires par toutes les informations requises et les notes obligatoires prévues par les normes comptables en vigueur et ce, pour l'établissement des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2023 et suivants.

4.6.1 Etats financiers arrêtés au 30/06/2022

4.6.1.1 Bilans comparés au 30/06/2022

En DT

	Notes	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Actifs				
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	1.1	172 084 804	124 001 593	107 604 774
Créances sur les établissements bancaires et financiers	1.2	101 805 858	118 697 568	176 679 603
Créances sur la clientèle	1.3	712 785 700	565 646 440	603 571 413
Portefeuille-titres commercial	1.4	40 171	40 176	44 204
Portefeuille d'investissement	1.5	16 772 515	21 716 747	17 250 929
Valeurs immobilisées	1.6	54 066 940	54 047 184	53 567 389
Autres actifs	1.7	56 460 768	42 054 226	36 500 477
TOTAL ACTIF		1 114 016 756	926 203 934	995 218 789
Passifs				
Banque Centrale,CCP	2.1	130 202 833	105 022 359	90 270 725
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	2.2	22 175 534	1 400 931	618 339
Dépôts et avoirs de la clientèle	2.3	643 673 444	547 948 287	629 479 446
Dettes de financements et Ressources spéciales	2.4	53 349 271	37 613 518	56 879 309
Autres passifs	2.5	106 421 469	81 328 691	63 043 604
TOTAL PASSIF		955 822 551	773 313 786	840 291 423
Capitaux Propres				
Capital		150 000 000	150 000 000	150 000 000
Réserves		20 542 419	20 542 419	20 542 419
Actions propres		(694 663)	(694 663)	(694 663)
Autres capitaux propres		16 111 706	16 111 706	16 112 582
Résultats reportés		(31 032 972)	(35 775 337)	(36 375 337)
Résultat de l'exercice		3 266 029	2 706 023	5 342 365
TOTAL CAPITAUX PROPRES		158 194 205	152 890 148	154 927 366
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		1 114 016 756	926 203 934	995 218 789

4.6.1.2 Etats des engagements hors bilan comparés au 30/06/2022

En DT

	<u>Notes</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Passifs Eventuel				
Cautions, avals et autres garanties donnés	4-1	22 139 088	8 603 235	16 277 252
Crédits documentaires	4-2	10 288 114	10 415 351	15 732 472
Actifs donnés en garantie		-	-	-
Total des Passifs éventuels		32 427 202	19 018 586	32 009 724
Engagements donnés				
Engagements de financement donnés	4-3	125 508 789	106 025 162	101 014 550
Engagements sur titres		-	-	-
Total des engagements donnés		125 508 789	106 025 162	101 014 550
Engagements reçus				
Engagements de financement reçus		-	-	
Garanties reçues	4-4	344 066 841	336 371 922	334 209 288
Total des engagements reçus		344 066 841	336 371 922	334 209 888

4.6.1.3 Etats de résultat comparés au 30/06/2021

En DT

	Notes	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Produits d'exploitation bancaire				
Marges et revenus assimilés	5.1	38 279 737	30 530 971	66 123 404
Commissions (en produits)	5.2	8 443 077	7 865 641	15 494 127
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	5.3	1 393 339	1 004 922	1 917 783
Revenus du portefeuille d'investissement	5.4	147 836	290 132	466 398
Total des Produits d'Exploitation Bancaire		48 263 989	39 691 666	84 001 712
Charges d'exploitation bancaire				
Marges encourues et assimilées	5.5	(18 915 152)	(15 553 106)	(32 958 431)
Commissions encourues	5.6	(819 133)	(483 013)	(1 362 789)
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		-	-	-
Total des Charges d'Exploitation Bancaire		(19 734 285)	(16 036 119)	(34 321 220)
Produits Net Bancaire		28 529 704	23 655 547	49 680 492
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	5.7	(4 493 772)	(2 526 809)	(6 506 196)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	5.8	(600 000)	(335 251)	(767 251)
Autres produits d'exploitation	5.9	4 854	10 315	50 230
Frais Personnel	5.10	(12 765 607)	(11 592 424)	(23 371 764)
Charges générales d'exploitation	5.11	(5 691 448)	(4 302 097)	(9 650 992)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur Immobilisations	5.12	(2 444 214)	(2 148 598)	(4 372 943)
Résultat d'exploitation		2 539 517	2 760 683	5 061 576
Solde en gain/perte provenant des Eléments ordinaires		840 170	22 548	475 467
Impôts sur les bénéfices		(111 008)	(75 000)	(189 378)
solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		(2 650)	(2 208)	(5 300)
Résultat Net de l'exercice		3 266 029	2 706 023	5 342 365
Effet des modifications comptables (net d'impôts)		-	(2 940 026)	(3 540 026)
Résultats après modifications comptables		3 266 029	(234 003)	1 802 339

4.6.1.4 Etats des flux de trésorerie comparés au 30/06/2022

En DT

En DT	Notes	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Activités d'exploitation	6.1			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		48 301 329	42 543 031	86 957 397
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(19 791 187)	(16 351 637)	(33 150 008)
Prêts et avances/Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(116 414 226)	(85 868 002)	(134 155 328)
Dépôts/Retraits de dépôts de la clientèle		15 352 353	61 431 801	141 454 867
Titres de placement		-	-	-
Sommes versées au personnel, fournisseurs hors exploitation et créiteurs divers		(13 94 379)	(11 779 300)	(24 109 913)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(20 968 748)	(2 384 405)	(14 220 432)
Impôts sur les bénéfiques payés		(113 658)	(77 208)	(194 678)
Flux de Trésorerie provenant des activités d'exploitation		(64 791 020)	(12 485 720)	22 581 905
Activités d'investissement				
Profits et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		(87 836)	(228 169)	3 771 899
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		566 250	341 502	807 252
Acquisition / cessions sur immobilisations		(2 943 765)	(788 375)	(2 486 378)
Flux de Trésorerie provenant des activités d'investissement		(2 465 351)	(675 042)	2 092 773
Activités de Financement	6.3			
Rachat des actions		-	-	-
Encaissement d'emprunt obligataire		25 000 000	-	25 000 000
Remboursement d'emprunt obligataire		(27 654 567)	(2 054 567)	(5 790 490)
Remboursement d'emprunts		(1 976 923)	(2 476 923)	(4 453 846)
Dividendes versés et autres distributions		-	-	-
Mouvements sur fond social et de retraite		810	1 250	2 126
Flux de Trésorerie provenant des activités de financement		(4 630 680)	(4 530 240)	14 757 790
Variation de trésorerie		(71 887 051)	(17 691 002)	39 432 468
Trésorerie au début de l'exercice		193 439 515	154 007 047	154 007 047
Trésorerie à la clôture de l'exercice		121 552 464	136 316 045	193 439 515

4.6.2 Notes aux états financiers au 30/06/2022

PRESENTATION DE LA BANQUE

« **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « **EL WIFAK Leasing** ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et a décidé la conversion de la société en une banque universelle et ce, sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie.

Notons que la société « **EL WIFAK LEASING** » a été créée le 28 Juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

L'activité de la banque est régie par la loi 2016-048.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 Juin 2022 à la somme de 150.000.000 DT divisé en 30.000.000 actions de 5 DT chacune.

	Montant	En %
Actionnaires Tunisiens	104 995 560	70.00%
Actionnaires Etrangers	45 004 440	30.00%
	150 000 000	100%

La société « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun.

I. REFERENTIEL COMPTABLE D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers de « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises.
- Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25) ;
- La norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41).
-

1. Créances sur la clientèle

1-1 Règle de présentation des créances sur la clientèle :

Les financements de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des profits décomptés d'avance et non encore échus.

Les financements à moyen et long terme sont présents au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des profits courus et non échus.

Les financements à moyen terme utilisés progressivement par tranche, sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les profits réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actifs correspondants de manière soustractive.

1-2 Classification et évaluation des créances :

Les provisions sur engagement sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

B- Actifs classés :

B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit, ainsi que des garanties réelles titrées et expertisées.

Pour les financements IJARA, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en IJARA comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

A. Les provisions collectives :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle qu'ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012 et modifiée par la circulaire 2022-02 du 04 mars 2022, il est constitué par

prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade, allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par « WIFAK INTERNATIONAL BANK ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012 telle que modifiée par l'annexe III à la circulaire n°2022-02 du 04 mars 2022. Cette méthodologie prévoit :

i. Le regroupement du portefeuille par segment de clientèle et par secteur d'activité :

Engagements sur les professionnels du secteur privé :

- Agriculture
- Industries mécaniques et électriques
- Oléifacteurs
- Industries agroalimentaires
- Industries pharmaceutiques
- Autres industries
- BTP
- Tourisme
- Agences de voyages
- Agences de location de voitures
- Promotion immobilière
- Exportateurs d'huile d'olive
- Commerce
- Santé
- Télécom et TIC
- Autres services

Contreparties publiques :

- Entreprises opérant dans des secteurs concurrentiels
- Autres organismes publics

Particuliers :

- Particuliers du secteur privé : crédits logements
- Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation
- Particuliers du secteur public : crédits logements
- Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

- ii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 5 derniers exercices
- iii. Majoration des taux de migrations historiques.
- iv. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances.

B. Les provisions additionnelles :

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4 ;

N : année d'arrêté des comptes ;

M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Et des provisions constituées.

2. Portefeuille titres

2.1 Présentation du portefeuille titres

Les titres sont présentés au bilan soit sous la rubrique portefeuille titres commercial soit sous la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

A- Portefeuille-titres commercial :

A1 : Titres de transaction

Il s'agit des titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par la Banque avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu variable

A2 : Portefeuille d'investissement :

- Titres d'investissements

Les titres présentés sous cette rubrique sont les titres que la Banque a la capacité et l'intention de conserver de façon durable, en principe jusqu'à leurs échéances, ainsi que les parts des revenus courus et non échus qui leur sont rattachés.

- Titres de participation

Présentant les actions et autres titres détenus par la Banque et qui sont destinés à une activité de portefeuille consistant à investir dans des titres pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante et s'exerçant sans intervention dans la gestion des entreprises dans lesquelles les titres sont détenus, ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachés.

- Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Il s'agit des actions et parts de capital détenues dans les entreprises filiales, les entreprises sur lesquelles la Banque exerce une influence notable ou un contrôle conjoint ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachés.

2.2 Evaluation du portefeuille titres

a. Date d'acquisition :

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

b. Date d'arrêté :

- Titres de transaction

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

- Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres

3. Prise en compte des produits

Les commissions et les profits et produits assimilés sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2021 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisés conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 Janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêté des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature, sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux concepts charaiques à l'instar des profits de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque, sont portés dans un compte de passif « Nafaa El aam ».

4. Valeurs immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société, figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	
<i>Agences</i>	5%
<i>Centre d'affaire et siège</i>	2%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

5. Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds.

6. Impôt sur les bénéfices

« **WIFAK BANK** » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 35%.

En vertu des dispositions de la loi des finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats d'IJARA, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

7. Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumis à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

8. Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'années de travail dans la société.

9. Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Aucune créance ou dette n'est libellée en monnaies étrangères.

10. Contrôle fiscal

La WFAK INTERNATIONAL BANK a été notifiée respectivement le 30 décembre 2020 et le 19 avril 2021 des résultats du contrôle fiscal approfondi pour la période allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2019. Ces notifications ont évoqué ce qui suit :

- Un redressement global de 3 984 449 DT en principal et pénalités.
- Une baisse du report de TVA et celui de l'impôt sur les sociétés pour des montants respectifs de 1 979 189 DT (6 030 634 DT au lieu de 8 009 823 DT) et de 156 359 DT (575 511 DT au lieu de 731 870 DT), constatés au 31 décembre 2019.
- La fixation du montant des amortissements différés à 4 142 512 DT au 31 décembre 2019 ;
- La fixation du montant des reports déficitaires à 15 040 123 DT au 31 décembre 2019 ;

En date du 7 Avril 2022, un PV de conciliation global, et couvrant les deux notifications, a été signé entre les deux parties. Les résultats de cet accord sont les suivants :

- Le paiement par la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » de 1 854 625 DT répartis entre 1 516 242 DT au titre du principal et 338 383 DT au titre des pénalités fiscales administrative représentant 50% de leur montant (conformément à l'article 67 de la loi de finance pour la gestion 2022) ;
- La fixation du report d'IS à 955 176 DT au 31 décembre 2019 ;
- La fixation du report de la TVA, au 31 décembre 2019, à 7 119 815 DT ;
- La fixation du montant des amortissements différés à 7 957 254 DT au 31 décembre 2019 ;
- La fixation du montant des reports déficitaires à 15 830 714 DT au 31 décembre 2019 ;

Cet accord de conciliation a été traduit au niveau des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2022.

NOTES EXPLICATIVES

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2022 à 172 084 804 DT contre 124 001 593 DT au 30 Juin 2021 enregistrant ainsi une augmentation de 39%.

Description	En DT				
	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Caisse en dinars et monnaies étrangères	10 719 108	4 738 342	5 456 487	5 980 766	126%
BCT, CCP et TGT	161 422 364	119 319 919	102 204 955	42 102 445	35%
Provision sur incident de caisse	(56 668)	(56 668)	(56 668)	-	0%
Total	172 084 804	124 001 593	107 604 774	48 083 211	39%

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements Bancaires et financiers totalisent 101 805 858 DT au 30 Juin 2022 contre 118 697 568 DT au 30 Juin 2021, enregistrant ainsi une diminution de 14%.

Description	En DT				
	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Créances sur les établissements Bancaires	73 818 752	62 772 074	138 653 288	11 046 678	18%
Créances sur les établissements Financiers	27 987 106	55 925 494	38 026 315	(27 938 388)	(50%)
Total	101 805 858	118 697 568	176 679 603	(16 891 710)	(14%)

Note 1.2.1 Créances sur les établissements Bancaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 73 818 752 DT au 30 Juin 2022 et se détaille comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	1 844 461	1 117 078	390 800	727 383	65%
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	(147 295)	(68 498)	(147 295)	(78 797)	115%
Placements MOUDHARABA interbancaire	72 055 690	61 708 725	138 346 050	10 346 965	17%
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	65 896	14 769	63 733	51 127	346%
Total créances sur les établissements bancaires	73 818 752	62 772 074	138 653 288	11 046 678	18%

Note 1.2.2 Créances sur les établissements Financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 27 987 106 DT au 30 Juin 2022 et se détaille comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	27 916 667	55 833 333	37 916 667	(27 916 666)	(50%)
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	70 439	92 161	109 648	(21 722)	(24%)
Total créances sur les établissements financiers	27 987 106	55 925 494	38 026 315	(27 938 388)	(50%)

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	En DT					Total
	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans Maturité	
Etablissements bancaires	72 121 586	0	0	0	1 697 166	73 818 752
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	1 844 461	1 844 461
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	(147 295)	(147 295)
Placements MOUDHARABA interbancaire	72 055 690	-	-	-	-	72 055 690
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	65 896	-	-	-	-	65 896
Etablissements financiers	1 320 439	16 250 000	10 416 667	0	0	27 987 106
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	1 250 000	16 250 000	10 416 667	-	-	27 916 667
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	70 439	-	-	-	-	70 439
Total	73 442 025	16 250 000	10 416 667	-	1 697 166	101 805 858

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	En DT			Total
	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	
Etablissements bancaires	-	-	73 818 752	73 818 752
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	-	-	1 844 461	1 844 461
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	(147 295)	(147 295)
Prêts aux établissements bancaires	-	-	72 055 690	72 055 690
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	-	-	65 896	65 896
Etablissements financiers	-	-	27 987 106	27 987 106
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	-	-	27 916 667	27 916 667
Créances rattachées sur les avoirs et les prêts aux établissements financiers	-	-	70 439	70 439
Total	-	-	101 805 858	101 805 858

Note 1.3: Créances sur la clientèle

Les financements à la clientèle ont passé de 565 646 440 DT au 30 Juin 2021 à 712 785 700 DT au 30 Juin 2022. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Kardh Hassan	4 673 837	3 637 696	4 296 400	1 036 141	28%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)	708 111 863	562 008 744	599 275 013	146 103 119	26%
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	694 548 272	562 008 744	599 073 780	132 539 528	24%
Financement Mourabaha	429 036 535	299 778 410	336 171 376	129 258 125	43%
Financement Ijara	310 856 463	302 582 200	302 390 518	8 274 263	3%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(39 572 703)	(35 811 866)	(35 078 931)	(3 760 837)	11%
Profits réservés sur créances	(5 772 023)	(4 540 000)	(4 409 183)	(1 232 023)	27%
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	13 563 591	-	201 233	13 563 591	100%
Total	712 785 700	565 646 440	603 571 413	147 146 244	26%

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle, se détaille comme suit :

Description	En DT			
	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Kardh Hassan	-	-	4 673 837	4 673 837
Autres concours à la clientèle	-	-	708 111 863	708 111 863
Total	-	-	712 785 700	712 785 700

Le détail des autres concours à la clientèle sur les ressources ordinaires se présente comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	694 548 273	562 008 744	599 073 780	132 539 529	24%
Portefeuille Ijara*	310 856 463	302 582 200	302 390 518	8 274 263	3%
Encours financiers	275 039 337	267 745 168	271 219 475	7 294 169	3%
Impayés et autres facturations	37 447 289	36 351 828	32 942 267	1 095 461	3%
Produits rattachés aux Financements Ijara	(1 630 163)	(1 514 796)	(1 771 224)	(115 367)	8%
-	-	-	-	-	-
Portefeuille Mourabaha*	429 036 536	299 778 410	336 171 376	129 258 126	43%
Mourabaha Court Terme	196 932 242	121 042 604	130 089 299	75 889 638	63%
Encours financiers	177 793 639	105 250 941	114 511 270	72 542 698	69%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha	1 341 011	1 030 501	892 934	310 510	30%
Impayés sur Financement Mourabaha	17 797 592	14 761 162	14 685 095	3 036 430	21%
Mourabaha Moyen Terme	187 555 216	144 937 407	166 914 697	42 617 809	29%
Encours financiers	182 390 406	142 668 260	164 244 863	39 722 146	28%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Moyen Terme	2 067 325	1 404 507	1 463 241	662 818	47%
Impayés sur Financement Mourabaha Moyen Terme	3 097 485	864 640	1 206 593	2 232 845	258%
Mourabaha Long terme	44 549 078	33 798 399	39 167 380	10 750 679	32%
Encours financiers	43 161 021	33 250 780	38 240 633	9 910 241	30%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Long Terme	732 501	497 783	588 722	234 718	47%

Impayés sur Financement Mourabaha Long Terme	655 556	49 836	338 025	605 720	1 215%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(39 572 703)	(35 811 866)	(35 078 931)	(3 760 837)	11%
Profits réservés sur créances	(5 772 023)	(4 540 000)	(4 409 183)	(1 232 023)	27%
Autres concours à la clientèle en devises	13 563 590	-	201 233	13 563 590	100%
Encours financiers	13 565 907	-	192 048	13 565 907	100%
Produits à recevoir	(2 317)	-	9 185	(2 317)	100%
	-	-	-	-	-
Total	708 111 863	562 008 744	599 275 013	146 110 103	26%

(*)Les encours financiers des financements IJARA relatifs au 31 décembre 2021 présentent un solde de 275 039 337 DT contre 267 745 168 DT par rapport au 31 décembre 2020 pour enregistrer une évolution de 2,7% et se détaillent comme suit :

En DT			
Description	Financement	Capital amorti	Encours financier
Solde au 31-12-2021	1 418 709 197	1 147 489 722	271 219 475
Capital amorti des anciens contrats	0	47 697 634	(47 697 634)
Ajouts de la période	66 146 141	10 555 599	55 590 542
Investissement	64 690 917	10 325 663	54 365 254
Relocation	1 455 224	229 936	1 225 288
Retraits de la période	31 696 500	27 623 454	4 073 046
Cession de la valeur résiduelle	18 730 044	18 729 775	287
Cession anticipée	9 932 134	7 167 741	2 764 393
Transfert (Cession)	532 598	361 074	171 524
Relocation	2 501 724	1 364 882	1 136 842
Solde au 30-06-2022	1 453 158 838	1 178 119 501	275 039 337

Le stock des provisions et profits réservés au 30 Juin 2022, se présente comme suit :

En DT					
Description	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Provisions sur créances (AC 03)	(39 572 703)	(35 811 866)	(35 078 931)	(3 760 837)	11%
Provision individuelles	(28 921 717)	(28 782 000)	(26 117 999)	(139 717)	0%
Provisions collectives	(8 639 112)	(6 035 357)	(7 839 112)	(2 603 755)	43%
Provisions additionnelles	(2 011 874)	(994 509)	(1 121 820)	(1 017 365)	102%
Total provisions sur créances	(39 572 703)	(35 811 866)	(35 078 931)	(3 760 837)	11%
Profits réservés	(5 772 023)	(4 540 000)	(4 409 183)	(1 232 023)	27%
Total profits réservés	(5 772 023)	(4 540 000)	(4 409 183)	(1 232 023)	27%
Total général des provisions et profits réservés	(45 344 726)	(40 351 866)	(39 488 114)	(4 992 860)	12%

Les mouvements des provisions au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

En DT					
Description	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Provisions au 31/12/N-1	(35 078 931)	(33 285 058)	(33 285 058)	(1 793 873)	5%
Dotation de l'exercice	(7 162 598)	(6 752 044)	(10 259 870)	(410 554)	6%
Reprise de l'exercice	2 668 826	4 225 236	8 465 997	(1 556 410)	(37%)
Total provisions	(39 572 703)	(35 811 866)	(35 078 931)	(3 760 837)	11%

Le détail des profits réservés se présente comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Profits réservés au 31/12/N-1	(4 409 183)	(3 651 202)	(757 981)	(757 981)	21%
Dotation aux profits réservés	(1 362 840)	(888 798)	-	(474 042)	53%
Reprise profits réservés de l'exercice	-	-	-	-	-
Profits réservés sur financements radiés	-	-	(4 409 183)	-	-
Total des Profits réservés au 30/06/N	(5 772 023)	(4 540 000)	(4 409 183)	(1 232 023)	27%

Analyse par classe de risque :

En DT

	A	B1	B2	B3	B4	B5	TOTAL au 30-06-22	TOTAL au 31-12-21	Variation
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	Contentieux			
Encours en principal	464 443 736	191 439 657	13 400 022	5 900 549	6 640 682	11 156 466	692 981 113	591 653 446	101 327 667
Impayés	13 809	16 709 473	2 778 614	4 081 789	7 187 754	25 702 373	56 473 812	44 537 355	11 936 457
Autres débits	277 796	1 036 030	239 735	202 646	1 239 318	3 284 664	6 280 190	5 950 871	329 319
Règlements non affectés	(2 310 813)	(43 708)	(0)	(0)	(612 503)	(193 670)	(3 160 693)	(2 801 306)	(359 387)
Produits à recevoir MOURABAHA	1 366 217	378 651	52 636	3 739	14 678	28 620	1 844 541	1 645 835	198 706
Produits perçus d'avance IJARA	(828 623)	(652 837)	(24 031)	(35 176)	(9 065)	(26 903)	(1 576 636)	(1 771 224)	194 588
Débits de compte	1 020 727	231 917	156 070	254 795	2 691 135	309 486	4 664 129	4 298 156	365 973
ENGAGEMENTS BILANTIELS	463 982 849	209 099 183	16 603 046	10 408 342	17 151 999	40 261 037	757 506 455	643 513 132	113 993 323
ENGAGEMENTS HORS BILAN	134 415 113	21 642 604	0	787 614	100	1 090 561	157 935 991	133 024 274	24 911 717
TOTAL ENGAGEMENTS CLIENTELE	598 397 961	230 741 787	16 603 046	11 195 956	17 152 099	41 351 597	915 442 446	776 537 407	138 905 039
TOTAL ENGAGEMENTS Bqs & Ets Fin	32 916 667	0	0	0	0	0	32 916 667	37 916 667	(5 000 000)
TOTAL ENGAGEMENTS CUMULES	631 314 628	230 741 787	16 603 046	11 195 956	17 152 099	41 351 597	948 359 113	814 454 073	133 905 040
<i>Dont Créances Classées</i>			16 603 046	11 195 956	17 152 099	41 351 597	86 302 698	69 397 872	16 904 826
Agios réservés	-	-	(551 302)	(770 973)	(1 151 899)	(3 297 850)	(5 772 023)	(4 409 183)	(1 362 840)
Provisions sur engagements bilantiels douteux	-	-	(550 846)	(2 801 314)	(7 196 153)	(18 373 403)	(28 921 717)	(26 118 381)	(2 803 336)
Provisions sur engagements extra-bilantiels douteux	-	-	0	0	0	0	0	0	0
Provision additionnelle 2013-21	-	-	0	0	(121 128)	(1 890 746)	(2 011 874)	(1 121 819)	(890 055)
Provisions collectives	(8 639 112)		-	-	0	0	(8 639 112)	(7 839 112)	(800 000)
TOTAL DE LA COUVERTURE	(8 639 112)	0	(1 102 148)	(3 572 287)	(8 469 180)	(23 561 999)	(45 344 726)	(39 488 495)	(5 856 231)
ENGAGEMENTS NETS	589 758 849	230 741 787	15 500 898	7 623 668	8 682 920	17 789 598	870 097 720	737 048 912	133 048 808
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) - Tous engagements confondus			1,75%	1,18%	1,81%	4,36%		8,52%	0,58%
				9,10%					
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			6,64%	31,91%	49,38%	56,98%			
				42,53%				45,61%	(3,07%)

Note 1.4 : Portefeuille-titres commercial

Le portefeuille titre commercial se compose principalement des actions cotées détenues à des fins de transaction et dont le montant s'élève à 40 171 DT au 30 Juin 2022. Le détail des titres de transactions détenus par la Banque au 30 Juin 2022, se présente comme suit :

En DT					
Description	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Titres de transaction	40 171	40 176	44 204	(5)	0%
Titres cotés	40 171	40 176	44 204	(5)	0%
Titres Ami	16 240	7 280	16 975	8 961	123%
Titres Unimed	13 230	17 940	13 634	(4 710)	-26%
Titres SAH	10 701	14 956	13 595	(4 255)	-28%
Titres non cotés	-	-	-	-	-
Titres de placement	-	-	-	-	-
Total	40 171	40 176	44 204	(5)	-

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

En DT					
Description	Organismes publics	Entreprises liés	Entreprises associés	Autres	Total
Titres de transaction	-	-	-	40 171	40 171
Titres cotés	-	-	-	40 171	40 171
Titres AMI	-	-	-	16 240	16 240
Titres UNIMED	-	-	-	13 230	13 230
Titres SAH	-	-	-	10 701	10 701
Total	-	-	-	40 171	40 171

Note 1.5 : Portefeuille-titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 30 juin 2022, un solde de 16 772 515 DT contre 21 716 747 DT au 30 Juin 2021, enregistrant ainsi une diminution de 23 %.

Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

En DT					
Description	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Titres d'investissement (1)	14 975 062	19 187 294	14 755 226	(4 212 232)	(22%)
Titres de participation (2)	(662 547)	69 453	69 453	(732 000)	(1054%)
Parts dans les entreprises liées (3)	900 000	900 000	900 000	-	0%
Titres participatifs	1 560 000	1 560 000	1 526 250	-	0%
Total	16 772 515	21 716 747	17 250 929	(4 944 232)	(23%)

1.5.1 Titres d'investissement

Le détail comparatif relatif aux titres d'investissement entre le 30 Juin 2022 et le 30 Juin 2021 se présente comme suit :

En DT					
Description	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Fonds Gérés	14 243 062	19 187 294	14 755 226	(4 944 232)	(26%)
Fonds Gérés Sodis Sicar	490 000	490 000	490 000	-	0%
Provisions sur fonds gérés Sodis Sicar	(475 566)	(210 000)	(450 000)	(265 566)	126%
Fonds Gérés Wifak Sicar	15 300 000	15 300 000	15 300 000	-	0%
Provisions sur fonds gérés Wifak Sicar	(1 504 968)	(738 534)	(930 534)	(766 434)	104%
Revenus des fonds gérés	433 596	4 345 828	345 760	(3 912 232)	(90%)
Total	14 243 062	19 187 294	14 755 226	(4 944 232)	(26%)

1.5.2 Titres de participation

Le détail relatif à cette sous- rubrique se présente comme suit :

En DT					
Description	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Titres de participation	169 453	169 453	169 453	0	0%
Provisions sur titres de participation	(100 000)	(100 000)	(100 000)	-	0%
Total	69 453	69 453	69 453	0	0%

Les titres de participations se détaillent comme suit :

En DT			
Titre	% de détention	Valeur comptable	Provisions
SIBTEL	0,62%	69 353	-
Med Food SA	3,33%	100 000	(100 000)
Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers	0%	100	-
Total	-	169 453	(100 000)

1.5.3 Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit :

En DT					
Description	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Parts dans les entreprises liées (*)	900 000	900 000	900 000	0	0%
Montant restant à libérer sur les parts dans les entreprises associées	-	-	-	-	-
Créances rattachées	-	-	-	-	-
Provisions sur parts dans les entreprises liées	-	-	-	-	-
Total	900 000	900 000	900 000	0	0%

(*) Ce compte se détaille comme suit :

En DT

Titre	% de détention	30.06.2022	Provision 30.06.2022	30.06.2021	Provision 30.06.2021
Wifak Sicar	97,83%	900 000	-	900 000	-
		900 000	-	900 000	-

1.5.4 Titres Participatifs

Cette rubrique correspond à l'encours relatif à la souscription à l'emprunt obligataire « Chahadet Zitouna 2017 » pour un principal de 1 500 000 DT remboursable in fine pour une durée totale de 7 ans, en plus des créances rattachées sur titres participatifs qui totalisent un montant de 60 000 DT.

Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 30 Juin 2022, un solde de 54 066 940 DT contre un solde de 54 047 184 DT au 30 Juin 2021 et se détaillent comme suit :

En DT

Description	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Immobilisations incorporelles	4 266 508	4 134 334	4 684 230	132 174	3%
Immobilisations incorporelles	8 581 365	7 525 400	8 506 104	1 055 965	14%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(4 314 857)	(3 391 066)	(3 821 874)	(923 791)	27%
Immobilisations corporelles	49 672 647	48 690 370	48 743 364	982 277	2%
Immobilisations corporelles	67 665 907	63 018 502	64 818 487	4 647 405	7%
Amortissement des immobilisations corporelles	(17 993 260)	(14 328 132)	(16 075 123)	(3 665 128)	26%
Immobilisations encours	127 785	1 222 480	139 795	(1 094 695)	(90%)
Immobilisations encours	127 785	1 222 480	139 795	(1 094 695)	(90%)
Total	54 066 940	54 047 184	53 567 389	19 756	0%

Au 30 Juin 2022, le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

En DT

Description	Valeur Brute N-1	Acquisitions	Cessions & Transferts	Valeur Brute	Amort. cumulé N-1	Dotations / Reprise sur cession	Amort. cumulés	V.C.N
1)Immobilisations Incorporelles	8 506 104	75 262	-	8 581 366	(3 821 874)	(492 982)	(4 314 856)	4 266 510
* Licence	2 010 460	75 262	-	2 085 722	(1 086 797)	(190 218)	(1 277 015)	808 707
* Logiciels	6 488 443	-	-	6 488 443	(2 729 320)	(302 050)	(3 031 370)	3 457 073
* Site web	7 201	-	-	7 201	(5 757)	(714)	(6 471)	730
* Droit au bail								
2)Immobilisations Corporelles	64 818 487	2 847 419	-	67 665 906	(16 075 122)	(1 918 138)	(17 993 260)	49 672 646
Immobilisations d'exploitation	53 641 805	2 620 559	-	56 262 364	(8 781 682)	(1 187 342)	(9 969 024)	46 293 340
* Terrains d'exploitation	9 966 293	174 694	-	10 140 987				10 140 987
* Bâtiments	29 919 047	997 750	-	30 916 797	(3 584 684)	(459 936)	(4 044 620)	26 872 177
* Aménagements de bâtiments	13 756 465	1 448 115	-	15 204 580	(5 196 998)	(727 406)	(5 924 404)	9 280 176

Mobiliers et Matériel de Bureau	1 731 613	52 515		1 784 128	(795 138)	(80 905)	(876 043)	908 085
Matériels de Transport	1 169 403	(33 095)		1 136 308	(787 481)	(47 556)	(835 037)	301 271
Matériels Informatique	7 263 543	33 798		7 297 341	(4 941 148)	(511 770)	(5 452 918)	1 844 423
Machines DAB et GAB	900 068	146 999		1 047 067	(768 691)	(90 532)	(859 223)	187 844
Coffres Forts	111 073	26 643		137 716				137 716
Autres Immobilisations	982	-		982	(982)	(33)	(1 015)	(33)
3) Immobilisations en cours	139 794	(12 010)	-	127 784	-	-	-	127 784
Immobilisations corporelles en cours	53 956	(47 249)		6 707	-	-	-	6 707
Immobilisations incorporelles en cours	85 838	35 239		121 077	-	-	-	121 077
TOTAUX	73 464 385	2 910 671	-	76 375 056	(19 896 996)	(2 411 120)	(22 308 116)	54 066 940

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 30 Juin 2022 un montant de 56 460 768 DT contre un montant de 42 054 226 DT au 30 Juin 2021 et se détaillent comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	10 939 335	(956 090)	3 246 964	10 894 958	(1244%)
<i>Comptes d'attente</i>	11 189 673	(1 295 874)	3 450 213	12 145 763	(963%)
Comptes d'attente de la salle de marché	75 005	85 406	133 364	1 370 879	(12%)
Comptes d'attente de la compensation	11 114 668	(1 381 280)	3 316 849	11 029 262	(905%)
Autres comptes d'attente	-	-	-	1 381 280	-
<i>Comptes de régularisation</i>	70 865	339 784	117 954	70 865	(79%)
<i>Provisions sur Comptes d'attente et de régularisation</i>	(321 203)	-	(321 203)		-
Autres	45 521 433	43 010 316	33 253 513	2 511 117	6%
Stock de matière, fourniture et timbres	116 583	233 073	180 791	(116 490)	(50%)
Tickets restaurant et bons d'essence en stock	-	-	-	-	-
Cartes et imprimés en stock	116 583	233 073	180 791	(116 490)	(50%)
<i>Matériels en stock (Murabaha et Ijara)</i>	25 094 017	24 588 593	15 942 801	505 424	2%
<i>Etat, impôts et taxes</i>	4 679 202	4 383 277	1 914 111	295 925	7%
<i>Dépôts et cautionnements</i>	22 775	22 775	22 775	-	0%
<i>Opérations avec le personnel</i>	10 517 364	8 683 706	9 324 781	1 833 658	21%
<i>Autres créances sur l'Etat</i>	2 581 360	3 298 700	3 256 050	(717 340)	(22%)
<i>Débiteurs divers</i>	437 539	294 229	744 248	143 310	49%
<i>Charges à répartir</i>	-	46 547	-	(46 547)	(100%)
<i>Autres</i>	2 072 593	1 459 416	1 867 956	613 177	42%
Total Autres Actifs	56 460 768	42 054 226	36 500 477	14 406 542	34%

(2) Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie & C.C.P

L'encours de la rubrique Banque Centrale de Tunisie & CCP présente un solde de 130 202 833 DT au 30 Juin 2022 contre un solde de 105 022 359 DT au 30 Juin 2021, se détaillant comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Compte Ordinaire chez BCT	-	-	-	-	-
Wakala Bel Istithmar auprès de la BCT	130 000 000	105 000 000	90 000 000	25 000 000	24%
Dette rattaché sur wakala bel Istithmar auprès de la BCT	202 833	22 359	270 725	180 474	807%
Total	130 202 833	105 022 359	90 270 725	25 180 474	24%

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 30 Juin 2022 un solde de 22 175 534 DT contre 1 400 931 DT au 30 Juin 2021 enregistrant ainsi une augmentation de 1483%. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	22 175 534	1 400 931	618 339	20 774 603	1483%
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	-	-
Total	22 175 534	1 400 931	618 339	20 774 603	1483%

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires, se détaillent comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Avoirs des Etablissements Bancaires	175 534	1 400 931	618 339	(1 225 397)	(87%)
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	22 000 000	-	-	22 000 000	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	22 175 534	1 400 931	618 339	20 774 603	1483%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle, est présentée dans le tableau ci-dessous :

Description	En DT				
	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	22 175 534	-	-	-	22 175 534
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	175 534	-	-	-	175 534
Moudharaba sur les établissements bancaires en dinars	22 000 000	-	-	-	22 000 000
Moudharaba sur les établissements bancaires en devises	-	-	-	-	0
Dettes rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	-	-	-	-	0
Etablissements financiers	-	-	-	-	0
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	0
Total	22 175 534	-	-	-	22 175 534

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation, se présente comme suit :

En DT

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	-	22 175 534	22 175 534
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-		-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	22 175 534	22 175 534

Note 2.3: Dépôts de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 30 Juin 2022 un solde de 643 673 444 DT contre 547 948 287 DT au 30 Juin 2021 et se décomposent comme suit :

En DT

Description	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Dépôts à vue	248 736 308	212 391 485	250 817 468	36 344 823	17%
Dépôts à vue	247 658 877	211 082 505	249 051 416	36 576 372	17%
Dettes rattachées sur dépôts à vue	1 077 431	1 308 980	1 766 052	(231 549)	(18%)
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	394 937 136	335 556 802	378 661 978	59 380 334	18%
Tawfir	193 763 132	162 634 363	183 480 371	31 128 769	19%
Tawfir	193 622 450	162 534 530	183 306 455	31 087 920	19%
Dettes rattachées sur tawfir	140 682	99 833	173 916	40 849	41%
Istithmar	120 873 052	106 053 967	130 463 649	14 819 085	14%
Istithmar en dinars	109 045 105	97 922 758	112 929 200	11 122 347	11%
Dettes rattachées sur istithmar en dinars	2 925 690	2 367 024	3 372 643	558 666	24%
Istithmar en devises	8 854 871	5 698 571	14 124 873	3 156 300	55%
Dettes rattachées sur istithmar en devises	47 386	65 614	36 933	(18 228)	(28%)
Autres sommes dues à la clientèle	80 300 952	66 868 472	64 717 958	13 432 480	20%
Total	643 673 444	547 948 287	629 479 446	95 725 157	17%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

En DT

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans maturité	Total
Dépôts à vue	247 658 877	-	-	-	-	247 658 877
Tawfir	193 622 450	-	-	-	-	193 622 450
Istithmar	17 245 100	84 245 866	16 409 010	-	-	117 899 976
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	-	80 300 952	80 300 952
Dettes rattachées	4 191 189	-	-	-	-	4 191 189
Total	462 717 616	84 245 866	16 409 010	514 731 112	80 300 952	643 673 444

Note 2.4: Dettes de financement et ressources spéciales

Au 30 Juin 2022, le solde de cette rubrique s'élève à 53 349 271 DT contre 37 613 518 DT au 30 Juin 2021 et se détaille comme suit :

En DT

Description	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Emprunts Matérialisés (1)	8 013 599	12 020 398	10 017 306	(4 006 799)	(33%)
Ressources Spéciales	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires (2)	45 335 672	25 593 120	46 862 003	19 742 552	77%
Total	53 349 271	37 613 518	56 879 309	15 735 753	42%

① Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit :

En DT

Description	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Emprunts Matérialisés	7 907 693	11 861 539	9 884 616	(3 953 846)	(33%)
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	105 907	158 859	132 690	(52 952)	(33%)
Total	8 013 600	12 020 398	10 017 306	(4 006 798)	(33%)

② Le Solde des emprunts obligataires se subdivise comme suit :

En DT

Description	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Emprunts obligataires	43 270 630	24 661 120	45 925 197	18 609 510	75%
Dettes rattachées sur emprunt obligataires	2 065 042	932 000	936 806	1 133 042	122%
Total	45 335 672	25 593 120	46 862 003	19 742 552	77%

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales par nature de la relation, se présente comme suit :

En DT

Description	Entreprises Liées	Entreprises associées	Autres	Total
Emprunts Matérialisés	-	-	8 013 599	8 013 599
Ressources Spéciales	-	-	-	-
Emprunts obligataires	-	-	45 335 672	45 335 672
Total	-	-	53 349 271	53 349 271

Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 30 Juin 2022 et au 30 Juin 2021 :

En DT

Description	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Provisions pour passifs et charges	5 473 067	4 327 196	6 295 037	1 145 871	26%
Provisions pour passifs et charges	5 473 067	4 327 196	6 295 037	1 145 871	26%
Comptes d'attente et de régularisation	100 948 402	77 001 495	56 748 567	23 946 907	31%
<i>Comptes d'attente</i>	20 488 842	3 837 405	7 908 338	16 651 437	434%
<i>Comptes de régularisation</i>	10 991 729	10 831 162	3 523 685	160 567	1%
Créditeurs divers	61 424 135	53 202 115	39 871 001	8 222 020	15%
Fournisseurs	58 075 583	50 785 387	37 461 985	7 290 196	14%
Dépôts du personnel	1 618 197	664 584	754 386	953 613	143%
Prestataire de services	1 730 355	1 752 144	1 654 630	(21 789)	(1%)
Etat, impôts et taxes	4 454 297	3 711 588	3 181 090	742 709	20%
Autres	3 589 399	5 419 225	2 264 453	(1 829 826)	(34%)
Total Autres passifs	106 421 469	81 328 691	63 043 604	25 092 778	31%

Notes 3- Capitaux propres

Au 30 Juin 2022, les capitaux propres de « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » ont atteint 158 194 205 DT contre 152 890 148 DT au 30 Juin 2021, enregistrant ainsi une augmentation de 3%.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	En DT											
	Capital social	Réserve légale	Réserve statutaire	Réserves facultatives	Autres Réserves	Actions Propres	Réserve pour fonds spécial	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Modification comptable	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres N-1	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(694 663)	675 582	15 437 000	(32 835 311)	(3 540 026)	5 342 365	154 927 366
Affectation résultat 2021									1 802 339	3 540 026	(5 342 365)	-
Modifications comptables										-		-
Variation de la période							810					810
Résultat de la période.											3 266 029	3 266 029
Capitaux Propres au 30 juin 2022	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(694 663)	676 392	15 437 000	(31 032 972)	-	3 266 029	158 194 205

4) Notes explicatives sur l'état des engagements Hors Bilan

Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2022 à 22 139 088 DT contre 8 603 235 DT au 30 Juin 2021 et se détaille comme suit :

En DT					
Description	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Cautions (1)	22 139 088	8 193 235	16 277 252	13 945 853	170%
Avals (2)	0	410 000	0	(410 000)	(100%)
Total	22 139 088	8 603 235	16 277 252	13 535 853	157%

(1) L'encours des cautions se détaille, au 30 Juin 2022, comme suit :

En DT					
Description	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-	0%
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-	0%
Cautions en faveur de la clientèle	22 139 088	8 193 235	16 277 252	13 945 853	170%
Total	22 139 088	8 193 235	16 277 252	13 945 853	170%

La ventilation des cautions par nature de relation, se présente comme suit :

En DT				
Rubriques	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	17 810	-	22 121 278	22 139 088
Total	17 810	-	22 121 278	22 139 088

(2) L'encours des avals se détaille, au 30 juin 2022, comme suit :

En DT					
Description	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Avals en faveur de la clientèle	-	410 000	-	(410 000)	(100%)
Total	-	410 000	-	(410 000)	(100%)

Note 4.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires présentent un solde de 10 288 114 DT, au 30 Juin 2022, et se détaillent comme suit :

En DT					
Description	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Crédits documentaires Import	10 288 114	10 415 351	15 732 472	(127 237)	(35%)
Total	10 288 114	10 415 351	15 732 472	(127 237)	(35%)

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation se détaille comme suit :

En DT				
Rubriques	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Crédits documentaires Import	-	-	10 288 114	10 288 114
Total	-	-	10 288 114	10 288 114

Note 4.3: Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent, au 30 Juin 2022, à 125 588 789 DT contre 106 025 162 DT au 30 Juin 2021, enregistrant ainsi une augmentation de 18 % et se détaillent comme suit :

En DT					
Description	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Engagements de financement donnés	125 508 789	106 025 162	101 014 550	19 483 627	24%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	125 508 789	106 025 162	101 014 550	19 483 627	24%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	125 508 789	102 025 162	101 014 550	23 483 627	24%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	102 209 588	74 374 725	88 741 187	27 834 863	15%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	23 299 201	27 650 437	12 273 363	(4 351 236)	90%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers	-	4 000 000	-	-	-
Total	125 508 789	106 025 162	101 014 550	19 483 627	18%

Note 4.4: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 30 Juin 2022, à 344 066 841 DT contre 336 371 922 DT au 30 Juin 2021. Le solde de cette rubrique se détaille au 30 Juin 2022, comme suit :

En DT					
Description	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	20 006 856	563 789	11 411 853	19 443 067	3449%
Garanties reçues de la clientèle	324 059 985	335 808 133	322 798 035	(11 748 148)	(3%)
Total	344 066 841	336 371 922	334 209 888	7 694 919	2%

(5) Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1: Marges et revenus assimilés

Les marges et revenus assimilés s'élève à 38 279 737 DT au 30 Juin 2022. Leur détail se présente comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	4 975 938	4 946 845	10 821 296	29 093	1%
Opérations avec la clientèle	33 303 799	25 584 126	55 302 108	7 719 673	30%
Portefeuille Murabaha	17 006 776	11 694 104	25 157 236	5 312 672	45%
Portefeuille Ijara	17 436 108	15 658 235	31 682 393	1 777 873	11%
Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises	92 938	120 144	220 019	(27 206)	(23%)
Profits réservés	(1 232 023)	(1 888 357)	(1 757 540)	656 334	(35%)
Autres Marges et revenus assimilés	-	-	-	-	-
Total	38 279 737	30 530 971	66 123 404	7 748 766	25%

Note 5.2: Commissions en produits

Les commissions en produits, totalisant au 30 Juin 2022 un solde de 8 443 077 DT enregistrant ainsi une augmentation de 577 436 DT par rapport au 30 Juin 2021 et se présentent comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte	2 623 735	2 410 920	5 174 029	212 815	9%
Commissions sur engagements par signature en TND	311 178	189 144	415 431	122 034	65%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	503 334	408 166	750 461	95 168	23%
Monétiques	678 091	486 754	1 188 796	191 337	39%
Commissions de Gestion, études et Engagement	3 523 204	3 526 699	6 270 288	(3 495)	0%
Commissions de Banque Directe	165 115	119 781	281 279	45 334	38%
Bancassurance	423 017	589 750	1 041 957	(166 733)	(28%)
Autres commissions	215 403	134 427	371 886	80 976	60%
Total	8 443 077	7 865 641	15 494 127	577 436	7%

Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Au 30 Juin 2022, les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Moins-value de réévaluation sur titres de transaction	(4 033)	-	(5 668)	(4 033)	-
Dividendes Reçus sur titres de transaction	0	280	2 214	(280)	(100%)
Gain/Perte net sur opérations de change	1 397 372	1 004 642	1 921 237	392 730	39%
Total	1 393 339	1 004 922	1 917 783	388 417	39%

Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé, au 30 Juin 2022 un montant de 147 836 DT contre 290 132 DT au 30 Juin 2021. Leur détail se présente comme suit :

En DT					
Description	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement	87 836	230 132	346 398	(142 296)	(62%)
Fonds Gérés	87 836	229 494	345 760	(141 658)	(62%)
Créances sur l'état	-	638	638	(638)	(100%)
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	60 000	60 000	120 000	-	0%
Total	147 836	290 132	466 398	(142 296)	(49%)

Note 5.5: Marges encourues et charges assimilées

Les marges encourues et charges assimilées ont totalisé, au 30 Juin 2022, un montant de 18 915 152 DT. Leur détail se présente comme suit :

En DT					
Description	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(3 970 799)	(3 113 797)	(6 122 972)	(857 002)	28%
Opérations avec la clientèle	(11 815 228)	(10 017 930)	(21 701 659)	(1 797 298)	18%
Marges sur dépôts a vue	(2 306 836)	(2 808 166)	(5 920 637)	501 330	(18%)
Marges sur comptes Tawfir	(4 744 820)	(4 064 456)	(8 109 604)	(680 364)	17%
Marges sur dépôts Isthithmar	(4 763 572)	(3 145 308)	(7 671 418)	(1 618 264)	51%
Marges sur certificats de dépôts	-	-	-	-	-
Emprunt et ressources spéciales	(3 083 813)	(2 395 432)	(5 059 980)	(688 381)	29%
Autres Marges et charges	(45 312)	(25 947)	(73 820)	(19 365)	75%
Total	(18 915 152)	(15 553 106)	(32 958 431)	(3 362 046)	22%

Note 5.6 : Commissions Encourues

Les commissions encourues par la Banque ont augmenté de 336 120 DT par rapport au 30 Juin 2021 pour se situer à un montant de 819 133 DT au 30 Juin 2022 :

En DT					
Description	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD	(617 704)	(303 342)	(1 040 028)	(314 362)	104%
Commissions Encourues sur FONDS GERES	(118 250)	(116 897)	(235 147)	(1 353)	1%
Commissions Encourues sur SIBTEL	(76 219)	(57 079)	(73 305)	(19 140)	34%
Autres commissions Encourues	(6 960)	(5 695)	(14 309)	(1 265)	22%
Total	(819 133)	(483 013)	(1 362 789)	(336 120)	70%

Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au 30 Juin 2022 un montant de 4 493 772 DT, enregistrant une augmentation de 1 966 963 DT par rapport au 30 Juin 2021. Son détail se présente comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Dotation aux provisions sur créances douteuses	(5 472 544)	(5 633 686)	(6 991 307)	161 142	(3%)
Dotation aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(800 000)	(500 000)	(2 303 755)	(300 000)	60%
Dotation aux provisions pour impôts			-		
Dotation aux provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	(890 054)	(618 358)	(964 809)	(271 696)	44%
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	-	-	(400 000)	-	-
Total dotations	(7 162 598)	(6 752 044)	(10 659 871)	(410 554)	6%
Perte sur créances	-	-	(4 314 160)	-	-
Total des dotations et des pertes sur créances	(7 162 598)	(6 752 044)	(14 974 031)	(410 554)	6%
Reprise sur provisions sur créances douteuses	2 668 826	4 225 235	4 197 999	(1 556 409)	(37%)
Reprise sur provisions collectives	-	-	-	-	-
Reprise sur provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	-	-	219 140	-	-
Reprise sur provisions sur créances cédées et radiées	-	-	4 048 858	-	-
Reprise sur provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	-	-	1 838	-	-
Total reprises	2 668 826	4 225 235	8 467 835	(1 556 409)	(37%)
Recouvrement des créances radiées	-	-	-	-	-
Total des reprises et des récupérations sur créances	2 668 826	4 225 235	8 467 835	(1 556 409)	(37%)
Total	(4 493 772)	(2 526 809)	(6 506 196)	(1 966 963)	78%

Note 5.8: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Le détail d'évolution des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement se présente comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(600 000)	(335 251)	(767 251)	(264 749)	79%
Total	(600 000)	(335 251)	(767 251)	(264 749)	79%

Note 5.9 : Autres Produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 30 Juin 2022, à 4 854 DT contre 10 315 DT au 30 Juin 2021.

En DT

Description	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Autres produits reçues	4 854	10 315	50 230	(5 461)	(53%)
Total	4 854	10 315	50 230	(5 461)	(53%)

Note 5.10: Les frais de personnel :

Les frais de personnel ont totalisé au 30 Juin 2022, un montant de 12 765 607 DT, enregistrant ainsi une hausse de 1 173 183 DT par rapport au 30 Juin 2021. Leur détail se présente comme suit :

En DT

Description	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Rémunération du personnel titulaire	(9 066 778)	(8 946 540)	(16 606 666)	(120 238)	1%
Primes allouées	(170 584)	(55 238)	(431 360)	(115 346)	209%
Rémunération du personnel stagiaire	-	-	-	-	
Impôts et taxes sur salaires	(160 869)	(229 859)	(397 185)	68 990	(30%)
Charges sociales	(2 003 610)	(1 672 682)	(3 744 652)	(330 928)	20%
Frais de formation	(135 232)	(122 367)	(282 221)	(12 865)	11%
Autres charges liées au personnel	(1 228 534)	(565 738)	(1 909 680)	(662 796)	117%
Total	(12 765 607)	(11 592 424)	(23 371 764)	(1 173 183)	10%

Note 5.11 : Les charges générales d'exploitation :

Quant aux charges générales d'exploitation, ils ont enregistré une augmentation de 32% pour se situer à un montant de 5 691 448 DT au 30 Juin 2022 contre 4 302 097 DT au 30 Juin 2021. Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

En DT

Description	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Frais d'exploitation non bancaires	(4 035 864)	(3 278 742)	(6 715 940)	(757 122)	23%
Loyer	(827 163)	(868 283)	(1 401 163)	41 120	(5%)
Entretiens et réparations confiés a des tiers	(1 570 739)	(1 268 002)	(2 974 764)	(302 737)	24%
Travaux et façons exécuté par des tiers	(74 388)	(53 018)	(107 118)	(21 370)	40%
Primes d'assurance	(44 581)	(56 580)	(209 636)	11 999	(21%)
Frais d'abonnement	(1 119 128)	(873 703)	(1 722 380)	(245 425)	28%
Frais postaux de télécommunications et de transmission	(399 865)	(159 156)	(300 879)	(240 709)	151%
Autres charges d'exploitation	(1 655 584)	(1 023 355)	(2 935 052)	(632 229)	62%
Impôts et taxes	(76 585)	(24 702)	(116 531)	(51 883)	210%
Fournitures et produits énergétiques consommables	(444 268)	(290 383)	(890 707)	(153 885)	53%
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(594 085)	(299 212)	(1 057 212)	(294 873)	99%
Transport et déplacement	(74 071)	(48 949)	(145 969)	(25 122)	51%
Frais divers de gestion	(466 575)	(360 109)	(724 633)	(106 466)	30%
Total	(5 691 448)	(4 302 097)	(9 650 992)	(1 389 351)	32%

Note 5.12 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations :

Au 30 Juin 2022, les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ont enregistré une hausse de 295 616 DT pour se situer à un niveau 2 444 214 DT et qui se détaillent comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Dotation aux amortissements des Logiciels	(302 050)	(302 116)	(593 236)	66	0%
Dotation aux amortissements des Constructions	(459 936)	(340 446)	(632 207)	(119 490)	35%
Dotation aux amortissements Matériels et Equipements de Bureaux	(80 905)	(78 920)	(159 381)	(1 985)	3%
Dotation aux amortissements Matériels Informatiques	(511 770)	(485 611)	(1 014 482)	(26 159)	5%
Dotation aux amortissements du Matériels de Transports	(80 650)	(103 853)	(198 846)	23 203	(22%)
Dotation aux amortissements DES DAB, GAB et Automates	(90 532)	(89 288)	(180 064)	(1 244)	1%
Dotation aux amortissements des Serveurs	-	-	-	-	
Dotation aux amortissements des Immobilisations de faible valeur	(32)	(220)	(71)	188	(85%)
Dotation aux amortissements Droit d'usage	(190 219)	(59 860)	(198 826)	(130 359)	218%
Dotation aux amortissements des Agencements et aménagements	(727 406)	(633 551)	(1 293 829)	(93 855)	15%
Dotation au Résorption des frais préliminaires	-	(54 019)	(100 564)	54 019	(100%)
Dotation aux amortissements Site Web	(714)	(714)	(1 437)	-	0%
Total	(2 444 214)	(2 148 598)	(4 372 943)	(295 616)	14%

Note 5.13 : Solde en gains/pertes provenant des autres éléments ordinaires

Au 30 Juin 2022, le solde en gains/pertes provenant des autres éléments ordinaires enregistre une hausse de 817 622 DT pour se situer à un niveau de 840 170 DT, et qui se détaillent comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Perte ordinaire	(783 013)	(2 752)	(42 274)	(780 261)	28353%
Autres	1 600 000		-		
Plus-Value sur cession d'immobilisation	23 183	15 300	11 459	7 883	52%
Plus-value sur cession d'actifs récupérable	-	10 000	506 282	(10 000)	(100%)
Total	840 170	22 548	475 467	817 622	3626%

Note 5.14 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices présente un solde de 111 008 DT au 30 Juin 2022.

Note 5.15 : Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments extraordinaires

Le Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments extraordinaires présente un solde de 2 650 DT au 30 Juin 2022.

(6) Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 193 439 515 DT à 121 552 464 DT enregistrant une baisse de (71 887 051 DT). Cette baisse est expliquée par des flux de trésorerie négatifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de (64 491 020 DT) et de financement à hauteur de (4 630 680 DT) et aussi par des flux de trésorerie négatifs liés à des activités d'investissement pour (2 465 351 DT).

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation est établi à (64 791 020 DT) au 30 juin 2022. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 48 301 329 DT,
La variation des dépôts de la clientèle nette de retraits pour 15 352 353 DT,
Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 20 968 748 DT.

Flux nets négatifs :

Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour (13 094 379 DT).
Les charges d'exploitation bancaires décaissées de (19 791 187 DT).
La variation des prêts à la clientèle nette de remboursement pour (116 414 226 DT).

Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :

Les flux trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à (2 465 351 DT) et sont inhérents notamment à l'acquisition de titres d'investissement et des immobilisations et partiellement compensée par la perception des profits et dividendes encaissés.

Note 6.3 : Flux de trésorerie affectés aux activités de financement :

Ces flux de trésorerie négatifs net de 4 630 680 DT proviennent principalement de l'encaissement d'emprunt obligataire pour 25 000 000 DT et des remboursements des emprunts pour 29 631 490 DT.

4.6.3 Avis des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers intermédiaires au 30/06/2022



CABINET NEJI FETHI

MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE

Adresse : 5, Rue Sufetula – Notre Dame
Mutuelle Ville - 1002 –Tunis
Tél : 71 841 110 Fax : 71 841 160

UNIVERS AUDIT

Audit - Conseil & Organisation

Adresse : Rue Lac Léman, Résidence Lac 2001 Bur. A 22
Les Berges du Lac 1053 Tunis- MF : 1181282N/A/M/000
Tel : 71 964 692 Fax : 71 964 741
Email : rachid.nachi@universaudit.com

TUNIS, LE 31 AOUT 2022

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE
« WIFAK INTERNATIONAL BANK »**

Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

**Objet : Rapport d'examen limité sur les états financiers intermédiaires arrêtés
Au 30 Juin 2022**

MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

En notre qualité de commissaire aux comptes de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » et en exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport d'examen limité sur les états financiers de la banque arrêtés au 30 Juin 2022.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, **Mesdames, Messieurs les actionnaires**, l'expression de nos salutations les meilleures.

Les Co-commissaires aux comptes

CABINET NEJI FETHI

FETHI NEJI



UNIVERS AUDIT

RACHID NECHI

UNIVERS AUDIT
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Aout 2022 - N° 1181282N/A/M/000
Rés. Lac 2001 Les Berges du Lac
Tél: 71 904.692 - Fax: 71.964.741



CABINET NEJI FETHI

MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE

Adresse : 5, Rue Sufetula – Notre Dame
Mutuelle Ville - 1002 –Tunis
Tél : 71 841 110 Fax : 71 841 160

UNIVERS AUDIT

Audit - Conseil & Organisation

Adresse : Rue Lac Léman, Résidence Lac 2001 Bur. A 22
Les Berges du Lac 1053 Tunis- MF : 1181282NA/M/000
Tel : 71 964 692 Fax : 71 964 741
Email : rajchid.nachi@universaudit.com

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2022

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la « WIFAK INTERNATIONAL BANK »

Introduction :

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la « WIFAK INTERNATIONAL BANK », comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 30 juin 2022, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 1 114 016 756 dinars et un résultat bénéficiaire net de la période s'élevant à 3 266 029 dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément aux normes comptables tunisiennes. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité :

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité".

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à assembler des informations et des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi que dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement

inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes internationales d'audit (ISA) et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » arrêtés au 30 juin 2022, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la banque, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation :

1. La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait l'objet, courant l'exercice 2019, d'un contrôle social approfondi mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2018. Les résultats de ce contrôle social ne sont pas encore notifiés à la banque. Aucune provision pour risque n'a été constituée à ce titre.

2. Conformément à la note aux états financiers n°10, La WFAK INERNATIONAL BANK a été notifiée respectivement le 30 décembre 2020 et le 19 avril 2021 des résultats du contrôle fiscal approfondi pour la période allant du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2019. Ces notifications ont évoqué ce qui suit :

- Un redressement global de 3 984 449 DT en principal et pénalités.
- Une baisse du report de TVA et celui de l'impôt sur les sociétés pour des montants respectifs de 1 979 189 DT (6 030 634 DT au lieu de 8 009 823 DT) et de 156 359 DT (575 511 DT au lieu de 731 870 DT), constatés au 31 décembre 2019.
- La fixation du montant des amortissements différés à 4 142 512 DT au 31 décembre 2019 ;
- La fixation du montant des reports déficitaires à 15 040 123 DT au 31 décembre 2019 ;

En date du 7 Avril 2022, un PV de conciliation global, et couvrant les deux notifications, a été signé entre les deux parties. Les résultats de cet accord sont les suivants :

- Le paiement par la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » de 1 854 625 DT répartis entre 1 516 242 DT au titre du principal et 338 383 DT au titre des pénalités fiscales administrative représentant 50% de leur montant (conformément à l'article 67 de la loi de finance pour la gestion 2022) ;
- La fixation du report d'IS à 955 176 DT au 31 décembre 2019 ;
- La fixation du report de la TVA à 7 119 815 DT au 31 décembre 2019;
- La fixation du montant des amortissements différés à 7 957 254 DT au 31 décembre 2019 ;
- La fixation du montant des reports déficitaires à 15 830 714 DT au 31 décembre 2019 ;

Cet accord de conciliation a été traduit au niveau des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2022.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 31 août 2022

Les Co-commissaires aux comptes

CABINET NEJI FETHI



UNIVERS AUDIT



4.6.4 Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires au 30/06/2022

1- Note portant sur la situation à ce jour du dossier fiscal

Conformément à la note aux états financiers n°10, la WIFAK INTERNATIONAL BANK a été notifiée respectivement le 30 décembre 2020 et le 19 avril 2021 des résultats du contrôle fiscal approfondi pour la période allant du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2019. Ces notifications ont évoqué ce qui suit :

- Un redressement global de 3 984 449 DT en principal et pénalités.
- Une baisse du report de TVA et celui de l'impôt sur les sociétés pour des montants respectifs de 1 979 189 DT (6 030 634 DT au lieu de 8 009 823 DT) et de 156 359 DT (575 511 DT au lieu de 731 870 DT), constatés au 31 décembre 2019.
- La fixation du montant des amortissements différés à 4 142 512 DT au 31 décembre 2019 ;
- La fixation du montant des reports déficitaires à 15 040 123 DT au 31 décembre 2019.

En date du 07 avril 2022, un PV de conciliation global, et couvrant les deux notifications, a été signé entre les deux parties. Les résultats de cet accord sont les suivants :

- Le paiement par la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » de 1 854 625 DT répartis entre 1 516 242 DT au titre du principal et 338 383 DT au titre des pénalités fiscales administratives représentant 50% de leur montant (conformément à l'article 67 de la loi des finances pour la gestion 2022) ;
- La fixation du report d'IS à 955 176 DT au 31 décembre 2019 ;
- La fixation du report de la TVA à 7 119 815 DT au 31 décembre 2019 ;
- La fixation du montant des amortissements différés à 7 957 254 DT au 31 décembre 2019 ;
- La fixation du montant des reports déficitaires à 15 830 714 DT au 31 décembre 2019.

Cet accord de conciliation a été traduit au niveau des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022.

L'écriture y afférente a été comptabilisée comme suit :

Description	Libellé	Montant
Acompte provisionnel	TND ETAT CREDIT D'IMP	314 381,170
TCL,TFP, FOPROLOS, CONTRIBUTION...	TND AUTR CHARG D'EXP	109 094,424
RAS	TND AUTR CHARG D'EXP	1 092 767,180
Résultat de redressement fiscal 2015 2016 2018 2019	TND AMENDE PENALITE	338 382,510
Résultat de redressement fiscal 2015 2016 2018 2019	TND AUTRES IMPÔTS ET	(1 854 625,284)

En DT

Par ailleurs, la banque a fait l'objet, courant l'exercice 2019, d'un contrôle social approfondi mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2018. Les résultats de ce contrôle social ne sont pas encore notifiés à la banque. Aucune provision pour risque n'a été constituée à ce titre.

2- Note portant déclaration que les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés :

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires au 30 juin 2022 par rapport aux plus récents états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2021.

3- Note portant sur les éléments inhabituels :

Il est à noter qu'il n'y a pas d'éléments inhabituels de par leur nature, taille ou incidence, qui peuvent affecter les montants affichés aux postes d'actifs, de passifs, des capitaux propres, du résultat net ou des flux de trésorerie.

4- Note portant sur la nature et les montants des changements d'estimation :

Il n'y a pas eu des changements d'estimation dans les précédents états financiers intermédiaires, de l'exercice en cours ou dans états financiers annuels précédent

5- Note portant sur le changement dans la structure de la banque :

Pendant la période du 01 janvier au 30 juin 2022, la part du groupe Hedi Ben Ayed dans le capital de la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a augmenté de 22,82% à 33%.

Toutefois, il est important d'indiquer que la Banque a finalisé l'opération d'acquisition de 95,6% du capital de la société des assurances Attakafulia.

6- Note sur le résultat par action :

Description	En DT		
	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021
Résultat net	3 266 029	(234 003)	1 802 339
Nombre moyen d'actions	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Résultat de base par action (en DT)	0,109	(0,008)	0,060
Résultat dilué par action (en DT)	0,109	(0,008)	0,060

7- Note complémentaire à la note 5.4 « Revenus du portefeuille d'investissement » :

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé, au 30 juin 2022 un montant de 147 836 DT contre 290 132 DT au 30 juin 2021. Leur détail se présente comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2022	30 juin 2021	31 déc 2021	Variation	%
Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement	87 836	230 132	346 398	(142 296)	(62%)
Fonds Gérés	87 836	229 494	345 760	(141 658)	(62%)
Créances sur l'état	-	638	638	(638)	(100%)
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	60 000	60 000	120 000	-	0%
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	-	-	-	-	-
Total	147 836	290 132	466 398	(142 296)	(49%)

8- Note portant sur le détail de la rubrique « solde en gains/pertes provenant des autres éléments ordinaires au 30/06/2022 :

Description	30 juin 2022	En DT
Perte ordinaire (1)	(783 013)	
Autres (2)	1 600 000	
Plus-value sur cession d'immobilisation	23 183	
Plus-value sur cession d'actifs récupérable	-	
Total	840 170	

Perte ordinaire (1)

GL	GL NAME	Montant	En DT
624112	Pénalité	(10)	
672107	Autres Pertes Ordinaires	(1 840 758,15)	(1)
672106	Amende Pénalités	(340 602,49)	(2)
741102	Autres Gains	1 398 360,45	(3)
		(783 010,18)	

(1)

Principales explications	Montant	En DT
Liquidation compte Personnel partant	(589,90)	
Reclassement matériel et mobilier de bureau	(48,997)	
Redressement fiscal	(91 074,938)	
Redressement fiscal	(109 094,424)	
Redressement fiscal	(1 092 767,180)	
Redressement fiscal	(547 121,065)	
Autres sommes	(61,650)	
Total	(1 840 758,15)	

(2)

Principales explications	Montant	En DT
Pénalité de recouvrement sur créance	(908,76)	
Résultat de redressement fiscal	(338 382,51)	
Autres sommes	(1 311,22)	
Total	(340 602,49)	

(3)

En DT

Principales explications	Montant
Redressement fiscal	1 140 526,48
Indemnité assurance attakafulia	120 568,50
Impôt sur profit	110 222,55
Reclassement des retenues (redevance 1%)	19 124,73
Etat IS à liquider	7 827,97
Autres sommes	90,23
Total	1 398 360,45

Autres (2)

En DT

GL	GL NAME	Montant	Principales explications
761504	Reprise sur provision pour impôts	1 600 000	Reprise sur provision risque fiscal

9- Note complémentaire expliquant l'augmentation enregistrée au niveau du PNB (Juin 2022-Juin 2021) pour 20,60% :

Les produits d'exploitation bancaires ont enregistré une hausse de +21,60% par rapport à la même période de 2021 tirés par :

- Une progression de + 25,38% soit 7,749 MDT de la marge et revenus assimilés par rapport à la même période en 2021.
- Une croissance des commissions en produits de +7,34% soit 0,577 MDT par rapport à la même période en 2021.

10- Note portant sur les événements postérieurs :

Aucun évènement postérieur à la date d'arrêté des états financiers semestriels du 30 juin 2022 pouvant les impacter n'est survenu jusqu'à la date de leur arrêté.

Toutefois, il est important d'indiquer que la Banque a finalisé l'opération d'acquisition de 95,6% du capital de la société des assurances Attakafulia.

11- Note rectificative de la note 1.3 « créances sur la clientèle » :

En DT

	ANALYSE PAR CLASSE								
	A	B1	B2	B3	B4	B5	TOTAL	TOTAL	TOTAL
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	Contentieux	au 30-06-22	au 31-12-21	au 30-06-21
Encours en principal	464 443 736	191 439 657	13 400 022	5 900 549	6 640 682	11 156 466	692 981 113	591 653 446	551 029 514
Impayés	13 809	16 709 473	2 778 614	4 081 789	7 187 754	25 702 373	56 473 812	44 537 355	46 828 458
Autres débits	277 796	1 036 030	239 735	202 646	1 239 318	3 284 664	6 280 190	5 950 871	7 365 561
Règlements non affectés	(2 310 813)	(43 708)	(0)	(0)	(612 503)	(193 670)	(3 160 693)	(2 801 306)	(4 524 657)
Produits à recevoir MOURABAHA	1 366 217	378 651	52 636	3 739	14 678	28 620	1 844 541	1 645 835	1 773 768
Produits perçus d'avance IJARA	(828 623)	(652 837)	(24 031)	(35 176)	(9 065)	(26 903)	(1 576 636)	(1 771 224)	
Débits de compte	1 020 727	231 917	156 070	254 795	2 691 135	309 486	4 664 129	4 298 156	3 630 409
Engagements Bilantiels	463 982 849	209 099 183	16 603 046	10 408 342	17 151 999	40 261 037	757 506 455	643 513 132	606 103 053
Engagements Hors Bilan	134 415 113	21 642 604	0	787 614	100	1 090 561	157 935 991	133 024 274	121 043 748
Total Engagements Clientèle	598 397 961	230 741 787	16 603 046	11 195 956	17 152 099	41 351 597	915 442 446	776 537 407	727 146 800
Total Engagements Bqs & Ets Fin	32 916 667	0	0	0	0	0	32 916 667	37 916 667	45 416 667
Total Engagements Cumulés	631 314 628	230 741 787	16 603 046	11 195 956	17 152 099	41 351 597	948 359 113	814 454 074	772 563 467
Dont Créances Classées			16 603 046	11 195 956	17 152 099	41 351 597	86 302 698	69 397 872	81 673 886
Agios réservés	-	-	(551 302)	(770 973)	(1 151 899)	(3 297 850)	(5 772 023)	(4 409 184)	(4 540 481)
Provisions sur engagements bilantiels douteux	-	-	(550 846)	(2 801 314)	(7 196 153)	(18 373 403)	(28 921 717)	(26 118 381)	(28 782 054)
Provisions sur engagements extra-bilantiels douteux	-	-	0	0	0	0	0	0	0
Provision additionnelle 2013-21	-	-	0	0	(121 128)	(1 890 746)	(2 011 874)	(1 121 820)	(994 511)
Provisions collectives	(8 639 112)	-	-	-	0	0	(8 639 112)	(7 839 112)	(6 035 358)
TOTAL DE LA COUVERTURE	(8 639 112)	0	(1 102 148)	(3 572 287)	(8 469 180)	(23 561 999)	(45 344 726)	(39 488 497)	(40 352 404)
ENGAGEMENTS NETS	589 758 849	230 741 787	15 500 898	7 623 668	8 682 920	17 789 598	870 097 720	737 048 909	686 794 396
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) - Tous engagements confondus			1,75%	1,18%	1,81%	4,36%			
				9,10%				8,521%	10,563%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			6,64%	31,91%	49,38%	56,98%			
				42,53%				45,61%	42,02%

4.6.5 Tableau de mouvements des capitaux propres au 30/06/2022

En DT

	Capital social	Réserve légale	Réserve statutaire	Réserves facultatives	Autres Réserve s	Actions Propre s	Réserve pour fonds spécial	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Modification comptable	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres au 31/12/2021	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(694 663)	675 583	15 436 999	(31 317 532)	(5 057 805)	5 342 365	154 927 366
Affectation résultat de l'exercice 2021	0	0	0	0	0	0	0	0	5 342 365	0	(5 342 365)	0
Capitaux Propres au 31/12/2021 après affectation	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(694 663)	675 583	15 436 999	(25 975 167)	(5 057 805)	0	154 927 366
Variation de la période	0	0	0	0	0	0	810	0	0	0	0	810
Résultat de la période	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 266 029	3 266 029
Capitaux Propres au 30/06/2022	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(694 663)	676 392	15 436 999	(25 975 167)	(5 057 805)	3 266 029	158 194 205

4.6.6 Evolution du Produit Net Bancaire et du résultat d'exploitation

En DT

	Juin-22	Juin-21	Déc-2021
Total des produits d'exploitation	48 263 989	39 691 666	84 001 712
Produit Net Bancaire	28 529 704	23 655 547	49 680 492
Résultat d'exploitation	2 539 517	2 760 683	5 061 576
Capital social	150 000 000	150 000 000	150 000 000
Nombre d'actions	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Produits d'exploitation/action	1,609	1,323	2,800
Produit Net Bancaire/action	0,951	0,789	1,656
Résultat d'exploitation/action	0,085	0,092	0,169

4.6.7 Evolution du résultat net

En DT

	Juin-22	Juin-21	Déc-2021
Capital social en	150 000 000	150 000 000	150 000 000
Nombre d'actions	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Bénéfice avant impôt	3 379 687	2 783 231	5 537 043
Bénéfice net	3 266 029	2 706 023	5 342 365
Bénéfice net après modification comptable	3 266 029	(234 003)	1 802 339
Bénéfice avant impôt/action	0,113	0,093	0,184
Bénéfice net par action	0,109	0,090	0,178

4.6.8 Evolution de la marge brute d'auto financement

En DT

	Juin-22	Juin-21	Déc-2021
Bénéfice net après modification comptable	3 266 029	(234 003)	1 802 339
Dotations aux provisions sur créances et passifs (nettes)	4 493 772	2 526 809	6 506 196
Dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement (nettes)	600 000	335 251	767 251
Dotations aux amortissements	2 444 214	2 148 598	4 372 943
Marge brute d'autofinancement	10 804 015	4 776 655	13 448 729

4.6.9 Principaux indicateurs

En DT

	Jun-22	Jun-21	Déc-2021
Dépôts de la clientèle	643 673 444	547 948 287	629 479 446
Créances nettes sur la clientèle	712 785 700	565 646 440	603 571 413
Capitaux propres avant résultat	154 928 176	150 184 125	149 585 001
Capitaux propres après résultat	158 194 205	152 890 148	154 927 366
Capital social	150 000 000	150 000 000	150 000 000
Total Bilan	1 114 016 756	926 203 934	995 218 789
Produit Net Bancaire	28 529 704	23 655 547	49 680 492
Commissions nettes	7 623 944	7 382 628	14 131 338
Frais de personnel	12 765 607	11 592 424	23 371 764
Charges générales d'exploitation	5 691 448	4 302 097	9 650 992
Frais généraux (Frais de personnel + Charges générales d'exploitation + Dotations aux amortissements sur immobilisations)	20 901 269	18 043 119	37 395 699
Total engagements (hors bilan et bilan)	948 359 113	773 238 468	814 454 074
Créances classées	86 302 698	81 673 878	69 397 872
Provisions et agios réservés	45 344 726	40 352 404	39 488 495
Résultat d'exploitation	2 539 517	2 760 683	5 061 576
Résultat Net après modifications comptables	3 266 029	(234 003)	1 802 339
Dividendes	-	-	-
Nombre d'actions	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Effectif	324	300	311
Nombre d'agences	41	32	37
Effectif/agence	8	9	8

4.6.10 Principaux ratios

- Ratios de structure

	Jun-22	Jun-21	Déc-2021
Capitaux propres après résultat / Total Bilan	14,20%	16,51%	15,57%
Créances sur la clientèle / Total Bilan	63,98%	61,07%	60,65%
Dépôts de la clientèle / Total Bilan	57,78%	59,16%	63,25%
Dépôts de la clientèle / Créances sur la clientèle	90,30%	96,87%	104,29%

- Ratios de productivité

	Jun-22	Jun-21	Déc-2021
Frais généraux / PNB	73,26%	76,27%	75,27%
Commissions nettes/Frais de personnel	59,72%	63,69%	60,46%
Dépôts de la clientèle / Effectif	1 986 646	1 826 494	2 024 050
Frais généraux/ Effectif	64 510	60 144	120 243
Frais de personnel/ Effectif	39 400	38 641	75 150
PNB/ Effectif	88 055	78 852	159 744

- **Ratios de rentabilité**

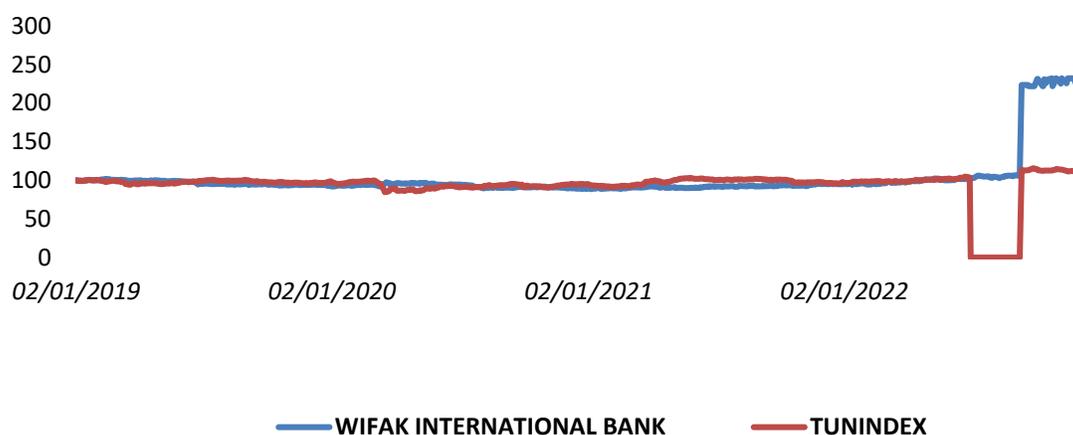
	Juin-22	Juin-21	Déc-2021
ROE	2,06%	(0,15%)	1,16%
ROA	0,29%	(0,03%)	0,18%
Bénéfice Net/PNB	11,45%	(0,99%)	3,63%
Dividende/Capital Social	-	-	-
Commissions nettes/PNB	26,72%	31,21%	28,44%

- **Ratios réglementaires**

	Juin-22	Juin-21	Déc-2021
Ratio de solvabilité	16,22%	18,63%	18,53%
Ratio de liquidité (LCR)	101,05%	101,68%	158,89%
Taux des créances classées	9,10%	10,56%	8,52%
Taux de couverture des créances classées	42,53%	42,02%	45,61%
Ratio Tier one	13,97%	16,23%	16,03%
Ratio LTD	114,044%	102,132%	94,19%

4.7 Les indicateurs Boursiers de la valeur WIFAK INTERNATIONAL BANK

	2019	2020	2021	Au 30-11-2022
Cours d'introduction en Bourse : 10-07-2006 au prix de 5,600 DT et de Valeur Nominale 5 DT				
Nombre de titres admis	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Cours fin de période (en DT)	6,85	6,50	7,30	7,21(*)
Capitalisation boursière (en mDT)	205 500	195 000	219 000	216 300 (*)
Nombre de titres traités	192 570	5 343 876	71 148	8 152 132 (*)
Rendement de la période	-4,86%	-5,11%	12,31%	-1,23% (*)
Capitaux propres (en mDT)	158 493	149 583	154 927	-
FP par action (en DT)	5,28	4,99	5,16	-
Cours plus haut (en DT)	7,15	6,85	2,89	7,27
Cours plus bas (en DT)	5,80	5,78	2,67	6,58
Bénéfice net (en mDT)	-22 007	-7 815	5 342	-
Bénéfice par action (en DT)	-0,73	-0,26	0,18	-
Dividende par action (en DT)	-	-	-	-
PER (Cours fin de période/Bénéfice par action)	ns	ns	40,5	-
P/BV (Cours fin de période/FP par action)	1,30	1,27	1,41	-
Dividend Yield	-	-	-	-
Capitaux échangés (en mDT)	1 232	35 194	485	54 420
Taux de rotation	0,60%	18,05%	0,22%	25,16%



CHAPITRE 5 - ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

5.1. Membres des Organes d'Administration et de Direction

5.1.1. Membres du Conseil d'Administration

Membres*	Qualité	Représenté par	Mandats
M. Basem Ali TANTUSH**	Président	Lui-même	2022-2024
M. Mohamed Hédi BEN AYED	Administrateur	Lui-même	2022-2024
Islamic Corporation for the Development "ICD"	Administrateur	M. Tawfik LACHAB	2022-2024
CDC	Administrateur	M. Mohamed BEN NEJI	2022-2024
PROSID	Administrateur	M. Mohamed SAIDANE	2022-2024
CIF-SICAF	Administrateur	M. Abdellatif HAMROUNI	2022-2024
Mme Roukaya BEN YOUSSEF	Administrateur indépendant	Lui-même	2022-2024
M. Hichem ZBIDI	Administrateur indépendant	Lui-même	2022-2024
M. Karim HAJ ROMDHANE	Administrateur	Représentant les petits porteurs	2022-2024

* Nommés par l'AGO du 29/04/2022 pour une période de 3 ans

** Désigné par le Conseil d'administration réuni le 29/04/2022

5.1.2 Fonctions des membres des organes de direction dans la banque

Membres	Qualité	Date d'entrée en fonction	Mandat
Mr Mohamed MELLOUSSE	Directeur Général	14 Juin 2022*	5 ans

*Mandat renouvelé par le conseil d'administration réuni le 30/08/2021 pour une période de 5 ans à partir du 14/06/2022

Comité Permanent d'Audit : Ce comité est présidé par Monsieur Hichem ZBIDI, Messieurs Mohamed Hédi BEN AYED, Karim HAJ ROMDHANE sont également membres de ce comité.

Comité des Risques : Ce comité est présidé par Madame Rekaya BEN YOUSSEF, Messieurs Mohamed SAIDANE, Taoufik LACHHEB, Adnen JEDOUI sont membres de ce comité.

Comité des Nominations et des Rémunérations : Ce comité est présidé par Monsieur Basem Ali TANTUSH, Messieurs Mohamed SAIDANE, Hichem Zbidi et Mohamed Hédi BEN AYED sont membres de ce comité.

Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques : Ce comité est présidé par Dr. Mohsen BOUCHMEL. Il est composé de Dr Mohamed GHROUBI et Dr Noureddine NANNECH.

5.1.3 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
Mr Basem Ali TANTUSH	Administrateur Fond Thimar
Mr Mohamed SAIDANE	Administrateur à Intermetal -SITEL – SECOMET – SIAME – SGTM – TOUTALU–INTERCHAUX- TSI
Mr Taoufik LACHHEB	Administrateur à la Banque Islamique de Mauritanie

5.1.4 Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction

Membres	Fonctions exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années
Mr Basem Ali TANTUSH	Directeur à ICD
Mr Taoufik LACHAB	Directeur Général de la Banque Islamique de Mauritanie. Consultant auprès de l'ICD
M.Mohamed BEN NEJI	Directeur Central de la Coopération, du Marketing et de la Communication chez Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)
Abdellatif HAMROUNI	Président Directeur Général de la CIF SICAF
Mr Mohamed SAIDANE	Gérant-Fondateur de PROSID
Mr Mohamed Hédi BEN AYED	Président Directeur Général du Groupe Ben Ayed Président Directeur Général de Intermetal
Hichem ZBIDI	Gérant- Fondateur de Leptis Capital
Karim HAJ ROMDHANE	Ex-Directeur du Pôle Contrôle Général à Banque Zitouna Consultant pour les PME depuis Janvier 2022

5.1.5 Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans la société ou l'Etablissement qu'ils représentent

Membres	Fonctions dans la société qu'il représente
Mr Basem Ali TANTUSH	Directeur à ICD.
M. Abdellatif HAMROUNI	Président Directeur Général de la CIF SICAF
Mr Tawfik LACHAB	Consultant auprès de l'ICD
M. Mohamed SAIDANE	Gérant-Fondateur de PROSID
M. Mohamed BEN NEJI	Directeur Central de la Coopération, du Marketing et de la Communication chez Caisse des Dépôts et Consignations

5.2 Intérêts des dirigeants dans la banque au 31/12/2021

5.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux Membres des organes d'Administration et de Direction au titre de l'exercice 2021

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II §5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2021 est fixée par décision du Conseil d'Administration du 28/06/2017 à un montant net annuel de 240 000 DT. Le Conseil d'Administration réuni le 24/03/2022 a décidé d'allouer au Directeur Général une rémunération variable (indemnité) nette de 240 000 DT à imputer sur l'exercice 2021. Au 31/12/2021, cette gratification n'a pas encore été réglée.
- La rémunération brute servie courant l'exercice 2021 se compose d'un salaire de 887 702 DT et d'une indemnité complémentaire de 152 917 DT. En outre, le Directeur Général bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant par mois.
- La rémunération des membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2021, est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30/04/2021 à un montant net de 4 000 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions des comités rattachés au Conseil d'Administration à percevoir au titre de chaque séance.

De même, la dite Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les honoraires des membres du comité de contrôle, de conformité et des normes bancaires islamiques comme suit :

*Une indemnité annuelle nette de 12 000 DT par membre.

*Des jetons de présence de 1 000 DT net par membre et par réunion.

Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice 2021, s'élèvent à un montant brut de 407 625 DT dont 187 000 DT au titre des jetons de présence aux réunions du Conseil d'administration.

5.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'Administration et de Direction au 31/12/2021

*En 2017, WIFAK INTERNATIONAL BANK a financé, par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur Hédi BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT moyennant une marge égale à 2 620 825 DT et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2021, se sont élevés à 335 693 DT. Au 31/12/2021, l'encours de ce contrat s'élève à 4 671 113 DT.

*La banque a conclu, au courant de l'exercice 2021, (1) contrat IJARA et (31) contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au Groupe Hédi BEN AYED, administrateur de la société « WIFAK INTERNATIONAL BANK », pour un total de 13 982 254 DT en hors taxes.

Les frais de dossiers se sont élevés à leur titre à 64 497 DT TTC se détaillent comme suit :

En DT

Société	Nombre de contrats	Financement (En HT)	Commissions (En TTC)
Financement Ijara		76 574	298
Société PROSID SUD	1	76 574	298
Financement Mourabaha	31	13 905 680	64 199
Société Technique Industrielle et Commerciale	4	3 292 145	9 794
Société INTERMETAL SA	2	1 154 553	2 812
Société PROSID	0	-	-
Société PROSID SUD	7	2 956 112	17 589
ROYAL TRADING	13	4 775 068	8 922
INNOV ALLIANCE TECH SA	5	429 168	4 344
Société NOUVELLE DE CONSTRUCTION "SNC"	0	-	-
Société SAMFI "SARL"	1	1 000 000	11 900
Société TOUTALU	3	298 634	3 554
Total	32	13 982 254	64 497

*Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe BEN AYED concernent (31) contrats IJARA et (45) contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

En DT

Nom / Raison sociale	Nombre de contrats en cours	Encours au 31/12/201	Impayés au 31/12/2021	Produits au 31/12/2021
Financements IJARA	31	2 481 143	(21 504)	377 262
Société PROSID	1	334 228	0	36 545
Société ELECTRIA	1	10 561	(305)	1 254
Société INTERMETAL SA	1	10 664	0	6 956
Société Nouvelle de Construction SNC	7	197 998	(24 282)	21 062
Société Technique Industrielle et Commerciale	1	49 998	3	26 086
Société TRANSIDER	0	1	(18,780)	0
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	1	33 176	(136)	5 883
Société Sens Inverse	1	976	0	491
Société SAMFI « SARL »	0	3	(106)	0
Société METALSHIP	0	1	425	0
Société INTER FER FORGE	0	1	(22)	0
Société C.C.P.S	1	24 939	(14)	7 499

Société PROSID SUD	3	731 789	(56)	68 384
Société d'étude et de construction métallique	0	2	0	0
Société INTERCHAUX	2	46 191	71	6 231
Société ROYAL OLIVE OIL	1	491 644	0	119 544
Société TOUTALU	5	98 907	0	12 148
Société SITEL	0	1	(4 336)	93
STE PIMA	1	184 210	(437)	23 854
STE PRO PARTS	1	44 844	7 714	9 496
STE PLASTIC SIPA SUD	1	22 801	0	2 719
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	1	109 696	0	16 570
STE ROYAL TRADING	2	88 505	0	10 626
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	0	0	0	1 815
<u>MOURABAHA et autres financements bancaires</u>	<u>45</u>	<u>19 351 336</u>	<u>0</u>	<u>1 371 863</u>
Société Technique Industrielle et Commerciale	4	3 292 482	0	448 952
Société INTERMETAL SA	3	971 471	0	239 073
Société PROSID	4	3 998 419	0	139 065
Société PROSID SUD	11	4 429 899	0	280 904
STE ROYAL TRADING	11	2 967 624	0	149 349
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	3	394 408	0	10 680
Société Nouvelle de Construction SNC	5	1 998 398	0	16 079
Société SAMFI « SARL »	1	1 000 000	0	81 300
Société TOUTALU	3	298 633	0	6 460
Total	<u>76</u>	<u>21 832 479</u>	<u>(21 504)</u>	<u>1 749 124</u>

*Le conseil d'administration réuni le 18/02/2015, a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique « The Islamic Corporation for the development of the private Sector " ICD" une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à 500 000 \$ et une rémunération variable fixée à 2% du montant des capitaux apportés par ledit partenaire. Antérieurement à 2019, La banque a réglé un montant de 100 000 \$ au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. Aucune somme n'a été facturée ou payée à ce titre aux titres des exercices 2019, 2020 & 2021.

5.3 Contrôle

Commissaires aux comptes

Membres	Adresse	Mandat
UNIVERS AUDIT* Représentée par Mr. Rachid NACHI Commissaire aux comptes, Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie	Adresse : Rue Lac Léman, Résidence Lac 2001 Bureau A 22 Les Berges du Lac -1053 -Tunis Tél : 71 964 692 Fax : 71 964 741 E-mail : rachid.nachi@universaudit.com	2021-2023
Cabinet NEJI Fethi** Membre de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie	Adresse : 5, Rue Sufetula – Notre Dame Mutuelle Ville - 1002 - Tunis Tél: 71 841 110 Fax : 71 841 160	2020-2022

*Mandat renouvelé par l'AGO du 30/04/2021

**Nommé par l'AGO du 30/06/2020

5.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'Administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

La banque a conclu, au courant de l'exercice 2021, (1) contrat IJARA et (31) contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires avec des sociétés appartenant au Groupe Hédi BEN AYED, administrateur à la «WIFAK INTERNATIONAL BANK » pour un total de 13 982 254 DT (HT). Les frais de dossiers y afférents se sont élevés à 64 497 DT TTC.

CHAPITRE 6 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉVOLUTION RÉCENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1. Evolution récente et Orientations stratégiques

6.1.1. Evolution récente

WIFAK INTERNATIONAL BANK a clôturé le troisième trimestre 2022 avec les réalisations suivantes :

- Les produits d'exploitation bancaires ont enregistré une hausse de 23,85% par rapport à la même période de 2021 tirée par :
 - Une progression de 25,68% de la marge et revenus assimilés due à l'élargissement du portefeuille et du réseau de la banque, en passant de 46 526 mDT au 30/09/2021 à 58 474 mDT au 30/09/2022.
 - Une croissance des commissions en produits de 14,91% pour atteindre 13 013 mDT au 30/09/2022 contre 11 325 mDT sur la même période de 2021. Ces commissions couvrent désormais 72% de frais du personnel contre 66,6% en septembre 2021.
 - Une forte croissance des revenus du portefeuille commercial et opérations financières de 51%, passant de 1 390 mDT au 30/09/2021 à 2 102 mDT au 30/09/2022.
- Les charges d'exploitation bancaires ont augmenté de 27,9% par rapport au 30/09/2021, atteignant 30 782 mDT au 30/09/2022.
- Le PNB a enregistré une augmentation de 21,11% par rapport au 30/09/2021, en passant de 35 493 mDT à 42 985 mDT, et représente 86,6% du PNB de l'exercice 2021.
- Les charges opératoires ont augmenté de 14,05% à un rythme moins soutenu que celui de la même période de 2021 pour atteindre 30 505 mDT au 30/09/2022, expliquées essentiellement par l'entrée en exploitation de quatre nouvelles agences.
- La structure du portefeuille a enregistré une hausse de 127,84% par rapport au 30/09/2021 suite à l'augmentation du portefeuille-titres d'investissement de 128%, passant de 21 637 mDT au 30/09/2021 à 49 298 mDT au 30/09/2022. Cette évolution s'explique par l'acquisition de WIFAK INTERNATIONAL BANK de 95,9% du capital de la société des Assurances At-Takafulia.
- Les encours des financements à la clientèle ont enregistré une augmentation de 28,35%, en passant de 578 236 mDT au 30/09/2021 à 742 188 mDT au 30/09/2022, due au développement du portefeuille clientèle et l'élargissement du réseau d'agences.
- Les dépôts et avoirs de la clientèle ont enregistré une progression de 17,98% par rapport au 30/09/2021, pour passer de 623 367 mDT à 735 440 mDT au 30/09/2022.
- La banque a procédé en septembre 2022 à l'acquisition de la majorité du capital de la société tunisienne des assurances Takaful « At-Takafulia » soit 95,9% et ce, suite à l'obtention de l'agrément du Comité Général des Assurances. Cette opération a été réalisée comme suit :

- Réalisation de la transaction en bourse portant sur l'acquisition de 1 835 999 actions auprès des anciens actionnaires.
- Participation à l'augmentation du capital réservée à la Banque portant sur 2 000 001 actions nouvelles.

6.1.2. Orientations stratégiques

Les orientations stratégiques de la banque pour la période 2022-2026 portent sur la réalisation des principaux objectifs suivants :

- La banque compte ouvrir 10 agences par an à partir de l'année 2022 et ce jusqu'en 2026, portant ainsi le nombre d'agences ouvertes à 87 au terme de l'année 2026 contre 37 agences ouvertes à fin 2021.
- S'agissant de la stratégie marketing, la banque vise à instaurer une image de marque qui incarne son modèle régionalisé : la proximité, l'écoute, la sûreté. A cet égard, des budgets conséquents de communication et marketing seront engagés chaque année afin de s'assurer que la communication de la banque avec sa clientèle reste inchangée. WIFAK INTERNATIONAL BANK va accroître sa présence sur les réseaux sociaux : Facebook et Instagram ainsi que sur les radios tunisiennes avec un effort de stabilisation de cette présence au plus près de sa clientèle.
- WIFAK INTERNATIONAL BANK envisage d'intensifier les efforts commerciaux pour la collecte des dépôts de la clientèle principalement auprès du segment Retail et vise une part de marché de 2% vers la fin de 2026 en termes d'encours avec un taux de croissance annuel moyen sur la période de 2022-2026 de 21% des dépôts additionnels.
- La structure des dépôts additionnels subira une mutation sur la période 2022-2026 passant d'une répartition quasi-égale entre le Retail et le Corporate en 2021 vers une augmentation importante de la part du Retail au début de la période qui sera de 79% en 2022 et baissera légèrement pour finir à 76% à l'horizon de 2026.
- L'orientation commerciale prise par WIFAK INTERNATIONAL BANK pour les années à venir sous-tend un travail de réévaluation du coût des dépôts. La migration vers la clientèle Retail et ses dépôts à vue non rémunérés et la favorisation des produits d'épargne au détriment des placements à terme, les coûts des dépôts collectés par WIFAK INTERNATIONAL BANK aura un impact relativement maîtrisé sur sa rentabilité. Le coût moyen des dépôts devrait atteindre 3,1% à la fin de la période.
- La banque compte diminuer d'une année à une autre son taux des créances classées en doublant l'effort sur les recouvrements et l'étude des dossiers de crédits accordés. Le taux des créances classées diminuera chaque année pour atterrir à 7,5% à horizon 2026.

- Du côté du financement, la banque anticipe une continuité de la croissance de son activité de financement, accompagnée par un travail de fond sur la qualité de son actif, un rééquilibrage progressif de son orientation envers le marché du Retail, une focalisation sur la qualité des financements à moyen terme tout en continuant le développement à court terme générateur de cash-flows. Ainsi, la part de marché cible à fin 2026 est de 1,7% du total des financements accordés avec un taux de croissance annuel moyen des financements additionnels de 26% sur la période 2022-2026.
- La structure de l'encours des financements atteindra un équilibre de 60% Mourabaha et 40% Ijara à fin 2026. Les hypothèses du présent plan d'affaires prévoient une évolution progressive de la part des financements Corporate et TPE, PME/PMI pour atteindre une structure de 73% contre 27% Retail vers la fin de l'année 2026 partant d'une structure de 82% Corporate et 18% Retail à fin 2021.
- La banque maintiendra une approche prudente et disciplinée de gestion de son exposition éventuelle au risque de liquidité en privilégiant les dépôts comme principale source de financement avec pour objectif de maintenir un niveau convenable du ratio LTD qui passera à 98,6% à l'horizon de 2026 contre 100,31% en 2021.
- Dans le cadre de la gestion du risque de taux, et étant donné sa nature de banque islamique qui limite son accès aux produits de couverture, la banque prévoit d'augmenter puis de stabiliser la part des financements à moyen terme accordés. Ces emplois seront adossés aux ressources à moyen terme grâce aux emprunts obligataires et les dépôts d'épargne de sa clientèle.
- La politique d'investissement de WIFAK INTERNATIONAL BANK comprend trois principaux champs d'investissement : le maillage des agences, les investissements de maintenance et d'amélioration et le volet informatique, digital et numérique. Un budget d'investissement important a été mis en place pour la période 2022-2026 totalisant la somme de 62 500 mDT.

6.2. Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées au niveau des prévisions 2022-2026 par rapport aux informations prévisionnelles 2018-2022

6.2.1. Analyse des écarts enregistrés entre les réalisations de l'exercice 2021 par rapport aux prévisions du Business Plan figurant dans le document de référence « EI WIFAK INTERNATIONAL BANK 2019 »

La confrontation des réalisations de l'exercice 2021 avec les prévisions établies pour la période (2018-2022), telle que publiée au niveau du document de référence « **WIFAK INTERNATIONAL BANK 2019** », enregistré par le CMF en date du 15/04/2019 sous le N° 19/002, fait ressortir des écarts au niveau de certaines rubriques:

En mDT

Désignation	Prévisions 2021	Réalisations 2021	Ecart	Taux de réalisation	Commentaires
Créances sur les établissements bancaires et financiers	63 082	176 680	113 598	280%	Cet écart enregistré à fin 2021 est justifié par la situation confortable de la trésorerie de la banque exploitée dans des opérations des Mudharaba interbancaire ainsi que des placements sous forme des certificats de leasing.
Créances sur la clientèle	1 062 381	603 571	(458 810)	57%	L'écart constaté est expliqué essentiellement par le report décidé au niveau du développement du réseau et ce, à cause du contexte sanitaire difficile, soit 37 agences seulement contre 64 agences prévues.
Portefeuille titres Commercial	5 000	44	(4 956)	0,9%	L'écart enregistré est expliqué principalement par l'obligation de se désengager de certaines valeurs et ce, pour des raisons charaiques.
Portefeuille titres d'investissement	52 463	17 251	(35 212)	33%	Ce poste est composé principalement des fonds gérés et ce, en absence d'autres instruments du marché accessibles à la finance islamique (à l'instar des BTA).
Valeurs immobilisées	73 736	53 567	(20 169)	73%	L'écart enregistré au niveau des immobilisations est expliqué par le report décidé au niveau de la concrétisation des investissements dont notamment les nouvelles ouvertures des agences et leurs aménagements.
Dépôts et avoirs de la clientèle	922 076	629 479	(292 597)	68%	L'écart observé au niveau de la collecte des dépôts trouve son explication dans trois points : <ul style="list-style-type: none"> •Le report décidé au niveau des nouvelles ouvertures projetées •Le choix de la banque de ne pas s'inscrire dans les surenchères sur les dépôts •Le choix de la banque de se désengager des grands tickets (grands montants) dans un double objectif d'une meilleure maîtrise des coûts des ressources et éviter la concentration des dépôts.
Dettes de financements et ressources spéciales	158 193	56 879	(101 314)	36%	L'écart enregistré au niveau de cette rubrique est expliqué par l'absence à ce jour des ressources spéciales et l'amortissement de l'encours de l'emprunt contracté auprès du secteur.
Marges et revenus assimilés	97 599	66 123	(31 476)	68%	L'écart constaté au niveau de cette rubrique est expliqué essentiellement par la non réalisation du volume des financements Murabaha et Ijara projetés initialement dans le BP 2018-2022.

Commissions reçues	11 854	15 494	3 640	131%	Le taux de réalisation de 131% est expliqué essentiellement par le développement enregistré au niveau du développement de l'activité de la banque, la révision des conditions de la banque et l'instauration des nouvelles commissions.
Gains sur portefeuille commercial et opérations financières	10 260	1 918	(8 342)	19%	L'écart constaté sur cette rubrique est expliqué par la taille modeste du portefeuille de la salle de marché vu son jeune âge.
Revenus du portefeuille d'investissement	1 072	466	(606)	43%	L'écart constaté sur cette rubrique est expliqué par la non réalisation du développement escompté du portefeuille géré et ce, compte tenu de l'environnement économique et financier qui ne favorise pas les investissements.
Charges encourues et assimilées	46 662	32 958	(13 704)	71%	L'écart constaté est expliqué par le choix de la banque orienté vers les dépôts les moins coûteux et de ne pas s'inscrire aux surenchères et ce, pour garder un niveau des coûts des ressources en phase avec celui budgétisé.
Produit Net Bancaire	72 969	49 680	(23 289)	68%	L'écart enregistré est la résultante de l'évolution des produits d'exploitation bancaire, d'une part et les charges d'exploitation d'autre part, qui ont été impactés par la crise sanitaire liée à la pandémie.
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, bilan et passif	10 595	6 506	(4 089)	61%	L'écart constaté est le résultat d'une politique prudente et sélective en matière de financement, soit une meilleure maîtrise du coût de risque et du ratio des créances classées.
Frais du personnel	27 600	23 372	(4 228)	85%	L'écart enregistré est expliqué par le report décidé au niveau des nouvelles ouvertures d'agences par rapport au planning initial projeté.
Charges générales d'exploitation	10 907	9 651	(1 256)	88%	Cet écart constaté dénote la capacité de la banque à maîtriser ses charges opératoires et à améliorer ainsi le coefficient d'exploitation. Ce constat a été favorisé par le report décidé au niveau des nouvelles ouvertures d'agences.
Résultat Net	15 597	5 342	(10 255)	34%	Compte tenu des éléments évoqués précédemment, notamment l'impact de la crise liée à la pandémie sanitaire COVID-19 et par la suite le report décidé au niveau du développement du réseau et ses répercussions sur les soldes intermédiaires de gestion.

6.2.2. Analyse des modifications opérées au niveau des prévisions 2022-2026 par rapport aux informations prévisionnelles 2018-2022 publiées au niveau du document de référence

Les prévisions publiées au niveau du document de référence «**WIFAK INTERNATIONAL BANK 2019**» sont différentes de celles publiées dans le présent document de référence. En effet, certaines modifications et mises à jour ont été apportées au niveau des hypothèses sous-jacentes relatives aux rubriques suivantes :

ACTIF

Créances sur les établissements bancaires et financiers

En mDT

	2022	Commentaire
Ancien BP	51 415	L'ajustement a été fait en tenant compte du taux de réalisation enregistré à fin 2021 qui a dépassé l'objectif fixé et la capacité de la banque à effectuer des opérations des Mudharaba interbancaire ainsi que des placements sous forme des certificats de leasing.
Nouveau BP	61 191	
Ecart en valeur	9 776	
Ecart en %	19%	

Financements à la clientèle

En mDT

	2022	Commentaire
Ancien BP	1 401 578	La modification opérée sur cette rubrique est expliquée par le taux de réalisation enregistré à fin 2021 et ce, suite à l'impact de la crise liée à la pandémie sanitaire COVID 19 et par la suite le report décidé au niveau du développement du réseau. Pour l'année 2022, la banque anticipe une continuité de la croissance de son activité de financement, accompagnée par un travail de fond sur la qualité de son actif, un rééquilibrage progressif de son orientation envers le marché du Retail, une focalisation sur la qualité des financements à moyen terme tout en continuant le développement du court terme générateur de cash-flows.
Nouveau BP	827 307	
Ecart en valeur	(574 271)	
Ecart en %	(41%)	

Portefeuille Titre Commercial

En mDT

	2022	Commentaire
Ancien BP	7 000	L'ajustement opéré sur cette rubrique est expliqué par le taux de réalisation enregistré à fin 2021 et le choix de la banque adopté en matière de constitution de portefeuille commercial.
Nouveau BP	44	
Ecart en valeur	(6 956)	
Ecart en %	(99%)	

Portefeuille Titre d'investissement

En mDT

	2022	Commentaire
Ancien BP	76 930	De même, l'ajustement opéré sur le portefeuille titres d'investissement est expliqué par le taux de réalisation constaté à fin 2021 par rapport à l'ancien BP. A noter que ce chiffre ne tiens pas compte de l'opération d'acquisition de 95.6% du capital de la société des assurances Attakafulia.
Nouveau BP	18 562	
Ecart en valeur	(58 368)	
Ecart en %	(76%)	

Immobilisations

En MDT

	2022	Commentaire
Ancien BP	79 880	L'ajustement opéré sur les immobilisations est expliqué par le taux de réalisation enregistré à fin 2021 et ce, compte tenu du retard observé pour la concrétisation de certains projets (notamment les nouvelles ouvertures d'agences) .
Nouveau BP	56 877	
Ecart en valeur	(23 003)	
Ecart en %	(29%)	

Dépôts et avoirs de la clientèle

En MDT

	2022	Commentaire
Ancien BP	1 199 460	Les prévisions retenues sur la période 2022-2026 ont été ajustées en références aux taux de réalisations de la Banque à fin 2021 par rapport à l'ancien BP tout en tenant compte des capacités réelles de la Banque et de la conjoncture économique, financière et sociale du pays.
Nouveau BP	722 461	
Ecart en valeur	(476 999)	
Ecart en %	(40%)	

Dettes de financements et ressources spéciales

En MDT

	2022	Commentaire
Ancien BP	192 758	L'ajustement du chiffre projeté au niveau de cette rubrique est expliqué par le taux de réalisation enregistré à fin 2021.
Nouveau BP	95 637	
Ecart en valeur	(97 121)	Dans le cadre de la diversification de ses ressources de financement, la banque continuera à avoir recours aux ressources du marché financier à travers les emprunts obligataires avec une émission de 50 MDT en 2022.
Ecart en %	(50%)	

Etat de Résultat

Marges et revenus assimilés

En MDT

	2022	Commentaire
Ancien BP	175 731	L'ajustement du montant budgétisé des marges et revenus assimilés est expliqué par le taux de réalisation constaté à fin 2021 par rapport à l'ancien BP. Ce chiffre est réalisable compte tenu de la croissance des encours de financements de la clientèle, des profits générés par les certificats de leasing et assimilés mais aussi des produits de placement des excédents de trésorerie sur le marché interbancaire.
Nouveau BP	81 815	
Ecart en valeur	(93 916)	
Ecart en %	(53%)	

Commissions reçues

En MDT

	2022	Commentaire
Ancien BP	14 602	Cet ajustement est justifié par les performances réalisées à fin 2021 par rapport à l'ancien Business Plan.
Nouveau BP	19 587	
Ecart en valeur	4 985	Les commissions perçues bénéficieront d'un coup de boost émanant à la fois de la croissance normale de la banque, couplée à la stratégie de digitalisation à mettre en place.
Ecart en %	34%	

Gains sur portefeuilles-titres commerciales et opérations financières

En mDT

	2022	Commentaire
Ancien BP	11 855	L'ajustement du montant budgétisé trouve son explication dans le taux de réalisation enregistré à fin 2021 et ce, compte tenu de la taille modeste du portefeuille de la salle de marché vu son jeune âge.
Nouveau BP	2 878	
Ecart en valeur	(8 977)	
Ecart en %	(76%)	

Revenus du portefeuille D'investissement

En mDT

	2022	Commentaire
Ancien BP	1 136	L'ajustement du montant budgétisé du revenu du portefeuille d'investissement est expliqué par le taux de réalisation constaté à fin 2021 par rapport à l'ancien Business Plan.
Nouveau BP	121	
Ecart en valeur	(1 015)	
Ecart en %	(89%)	

Charges encourues et assimilées

En mDT

	2022	Commentaire
Ancien BP	60 556	L'ajustement opéré sur les charges encourues et assimilées traduit à la fois la capacité de la Banque à maîtriser ses charges financières en s'orientant vers les dépôts les moins coûteux et tenant compte aussi des réalisations à fin 2021 par rapport à l'ancien Business Plan.
Nouveau BP	39 849	
Ecart en valeur	(20 707)	
Ecart en %	(34%)	

Produit Net Bancaire

En mDT

	2022	Commentaire
Ancien BP	113 905	L'ajustement opéré sur cet agrégat est expliqué par l'écart enregistré au niveau de la réalisation enregistrée à fin 2021 par rapport à l'ancien Business Plan.
Nouveau BP	62 759	
Ecart en valeur	(51 146)	
Ecart en %	(45%)	

Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, bilan et passif

En mDT

	2022	Commentaire
Ancien BP	13 684	L'écart est expliqué par une politique de financement prudente et sélective qui implique une meilleure maîtrise du coût du risque.
Nouveau BP	9 044	
Ecart en valeur	(4 640)	
Ecart en %	(34%)	

Charges Opératoires*

En mDT

	2022	Commentaire
Ancien BP	55 170	Les frais généraux croient à un rythme moindre que celui du PNB. Les frais de personnel évolueront sur la période avec un taux de croissance annuel moyen de 19%. Cet écart est expliqué par les recrutements en corrélation avec le rythme d'extension du réseau, les ajustements sectoriels annuels, ainsi que les différentes décisions de promotion et de mobilité interne.
Nouveau BP	45 785	
Ecart en valeur	(9 385)	
Ecart en %	(17%)	

(*) Charges opératoires : Frais de personnel + Charges générales d'exploitation + Dotations aux amortissements sur immobilisations

Résultat Net

En mDT

	2022	Commentaire
Ancien BP	39 013	L'ajustement opéré sur le résultat net est expliqué par le taux de réalisation enregistré à fin 2021 par rapport à l'ancien Business Plan et ce, notamment suite à l'impact de la crise liée à la pandémie sanitaire COVID-19 et par la suite le retard constaté au niveau du développement du réseau et ses répercussions sur les soldes intermédiaires de gestion.
Nouveau BP	7 165	
Ecart en valeur	(31 848)	
Ecart en %	(82%)	

6.3. Analyse des performances réalisées au 30/09/2022 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2022

La confrontation des réalisations au 30/09/2022, telle que reflétée par les indicateurs d'activité avec les prévisions établies pour l'année 2022 fait ressortir les taux de réalisation suivants :

En mDT

	Réalisations 30/09/2022	Prévisions 2022	Taux de réalisation
Produits d'exploitation bancaire	73 767	104 400	71%
Marges et revenus assimilés	58 474	81 815	71%
Commissions (en produits)	13 013	19 587	66%
Gains sur portefeuille commercial et opérations financières	2 102	2 878	73%
Revenus du portefeuille d'investissement	178	121	147%
Charges d'exploitation bancaire	30 782	41 641	74%
Charges encourues et assimilées	29 649	39 849	74%
Commissions encourues	1 133	1 792	63%
Produit Net Bancaire	42 985	62 759	68%
Charges opératoires	30 505	45 785	66%
Portefeuille-titres commercial	40	44	91%
Portefeuille d'investissement	49 258	18 562	265%
Encours des dépôts	735 440	722 461	101%
Encours des financements à la clientèle	742 188	827 307	89%
Emprunts et ressources spéciales	69 871	95 637	73%
Capitaux propres*	149 584	154 927	96%

*Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période 2022

On constate que certains indicateurs d'activités réalisés au 30/09/2022 sont en ligne avec les prévisions fin 2022, notamment pour les postes de l'état de résultat (marges et revenus assimilés, charges encourus...). Par contre, certains indicateurs dépassent lesdites prévisions et ce, pour les postes de bilan (portefeuille d'investissement, encours des dépôts, encours des financements, les capitaux propres...).

6.4. Perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir de la WIFAK INTERNATIONAL BANK pour la période (2022–2026) ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2021 audités et certifiés.

Les prévisions de la banque et les hypothèses sous-jacentes de la période (2022 –2026) ont été approuvées par le Conseil d'Administration du 23/06/2022.

La banque s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel. La banque s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

6.4.1. Les hypothèses de prévision retenues

Rubrique	Hypothèses retenues
Créances sur la clientèle	Les soldes prévisionnels du poste « Créances à la clientèle » présenteraient un taux d'évolution moyen de 26%. Cette croissance sera principalement due à l'extension du réseau des agences avec une moyenne de 10 agences par an. La structure de l'encours des financements atteindra 60% Mourabaha et 40% Ijara à fin 2026. Les hypothèses du présent plan d'affaires prévoient une évolution progressive de la part des financements Corporate et TPE, PME/PMI pour atteindre une structure de 73% contre 27% Retail vers la fin de l'année 2026 partant d'une structure de 82% Corporate et 18% Retail à fin 2021.
Créances classées	La banque compte diminuer le taux de créances classées pour atterrir à 7,5% pour la période 2022-2026 et ce, en relation avec l'adoption d'une politique rigoureuse et sélective de maîtrise du risque. Par ailleurs, le taux de couverture moyen des créances classées retenu sera de 57% à l'horizon de 2026.
Le portefeuille-titres d'investissement	Le Business Plan 2021-2026 de WIFAK INTERNATIONAL BANK ne prévoit pas d'investissement en portefeuille titres, d'où une légère baisse de 2%.
Les valeurs immobilisées	Les immobilisations d'exploitation nettes croîtront à un taux de croissance annuel moyen de 4% sur la période 2021-2026. Ce taux tiendra compte des nouvelles acquisitions, des agencements, des aménagements et des équipements des nouvelles agences pour un montant cumulé de 62 500 mDT sur toute la période prévisionnelle 2022-2026.
Dépôts et avoirs de la clientèle	Le taux d'évolution moyen des dépôts de la clientèle est de 24% sur la période 2021-2026, soutenu par l'augmentation des dépôts Retail de 31% qui représentent plus que 75% de la structure des dépôts de la banque. Les dépôts Corporate ont augmenté de 18% sur la période 2021-2026.
Dettes de financements et ressources spéciales	Durant la période 2021-2026, la banque envisage le recours à quatre emprunts obligataires, à savoir : -Un emprunt obligataire de 50 MDT à fin de l'année 2022;

	<p>-Un emprunt obligataire de 40 MDT annuellement pour les années 2023 et 2024 ;</p> <p>-Un emprunt obligataire de 20 MDT annuellement pour les années 2025 et 2026.</p>
Capitaux Propres	<p>Renforcement des fonds propres par la capacité de la banque de générer des bénéfices tout en tenant compte de l'optique de distribution des dividendes envisagée à partir de l'exercice 2025.</p> <p>Les fonds propres de la banque évolueront à un taux de croissance annuel moyen de 14%.</p>
Profit et revenus assimilés	<p>Le taux d'évolution moyen annuel sera de 27% en relation avec l'accroissement du rythme de déblocage des financements accordés aux clients de l'ordre de 29%.</p>
Commissions reçues	<p>Les commissions reçues enregistreront une évolution annuelle moyenne de 27%. Cette progression proviendra de l'accélération de l'activité de la banque.</p>
Charges encourues et assimilées	<p>Les charges encourues et assimilées progresseront à un taux d'évolution moyen annuel de 18% sur la période 2021-2026, induit par les opérations avec la clientèle qui augmentent de 22%.</p>
Commissions encourues	<p>Le taux d'évolution moyen annuel des commissions encourues sera de 40% dû principalement à l'évolution des commissions sur charges monétiques de 46%.</p>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	<p>Le taux d'évolution moyen annuel de cette rubrique est de l'ordre de 19% boosté par l'évolution des dotations aux provisions classées de 24%.</p>
Frais de personnel	<p>Les frais de personnel évolueront au taux de croissance annuel moyen de 19% sur la période du Business Plan pour atteindre une masse de 55,7 MDT à fin 2026. Cette évolution est expliquée par les recrutements en corrélation avec le rythme d'extension du réseau.</p>
Charges générales d'exploitation	<p>Le niveau de charges générales d'exploitation devrait atteindre 16,7 MDT à horizon 2026, soit un taux de croissance annuel moyen de 12% sur toute la période 2021-2026. La banque s'est fixée comme objectif d'atteindre un coefficient d'exploitation (avec amortissement) de 42% à l'horizon 2026 suivant une décroissance annuelle ayant pour point de départ un coefficient d'exploitation de 75% en 2021.</p>
Produit Net Bancaire	<p>Evolution moyenne annuelle du Produit Net Bancaire devrait s'établir à 32% pour passer de 49,7 MDT à 199,3 MDT entre 2022 et 2026.</p>
Résultat Net après modification comptable	<p>Le résultat net après modification comptable se situera à fin 2026 à 64,5 MDT, soit un sursaut de 105% sur la période (2021-2026).</p>

6.4.2 Les emplois de la banque

6.4.2.1 Les créances nettes sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle vont progresser une croissance annuelle moyenne de 26% sur la période 2021-2026 pour atteindre un total d'encours de 1 949 863 mDT vers la fin de 2026. La structure de l'encours des financements atteindra 60% Mourabaha et 40% Ijara à fin 2026 et sera composé de 27% Retail et 73% Corporate.

Ces crédits évolueront comme suit : Il est à préciser que pour la période du Business Plan (2022-2026), la rubrique "portefeuille sur ressources ordinaires en dinars" est présentée nette des provisions et agios réservés.

	2021R	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p	TCAM 2021-2026
Kardh Hassan	4 296	4 382	4 470	4 559	4 650	4 743	2%
<i>En%</i>	1%	1%	0%	0%	0%	0%	-
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	599 074	772 868	958 283	1 200 452	1 474 479	1 810 494	25%
<i>En%</i>	99%	93%	93%	93%	93%	93%	-
Financement Mourabaha	336 171	462 586	572 427	718 473	875 085	1 039 963	25%
<i>En%</i>	56%	56%	56%	56%	55%	53%	-
Financement Ijara	302 390	320 137	394 519	491 742	611 898	784 422	21%
<i>En%</i>	50%	39%	38%	38%	39%	40%	-
Provisions sur créances douteuses	(35 078)	-	-	-	-	-	-
Profits réservés sur créances	(4 409)	-	-	-	-	-	-
Total dotations aux provisions et agios réservés	-	(9 855)	(8 663)	(9 764)	(12 504)	(13 891)	-
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	201	7 251	12 323	17 361	22 570	27 936	168%
<i>En%</i>	0%	1%	1%	1%	1%	1%	-
Règlements non affectés et Produits à recevoir	-	42 806	53 523	67 269	83 671	106 690	-
<i>En%</i>	-	5%	5%	5%	5%	5%	-
Total	603 571	827 307	1 028 599	1 289 640	1 585 370	1 949 863	26%

6.4.2.2 Le portefeuille-titres

	En mDT						
	2021R	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p	TCAM 2021-2026
Portefeuille Titres Commercial	44	44	44	44	44	44	0%
Portefeuille Titres d'Investissement	17 250	18 562	17 873	17 185	16 496	15 808	(2%)
Titres d'Investissement	14 755	14 067	13 378	12 690	12 001	11 313	(5%)
Titres de participation	69	69	69	69	69	69	0%
Participation dans le capital d'un établissement de paiement (ATAKAFULIA)	-	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	0%
Parts dans les entreprises liées (WIFAK SICAR)	900	900	900	900	900	900	0%
Titres participatifs	1 526	1 526	1 526	1 526	1 526	1 526	0%
Total	17 294	18 606	17 917	17 229	16 540	15 852	(2%)

6.4.2.3 Les immobilisations

Les immobilisations nettes de la banque connaîtront une croissance de 4% sur la période 2021-2026 pour effleurer les 63 759 mDT à l'horizon 2026. Cette évolution est due à l'importance du programme d'investissement visant notamment, l'acquisition des solutions IT afin de digitaliser la banque, ainsi que l'expansion du réseau d'agences de la banque.

	En mDT						
	2021R	2022e	2023P	2024P	2025P	2026P	TCAM 2021-2026
Immobilisations incorporelles brutes	8 506	16 950	24 079	26 560	29 403	33 237	31%
Amortissements	3 821	1 718	5 207	11 743	19 804	24 529	45%
Immobilisations Incorporelles Nettes	4 684	15 232	18 872	14 817	9 599	8 708	13%
Immobilisations corporelles brutes	64 818	42 073	46 238	51 050	56 661	63 721	(0,3%)
Amortissements	16 075	608	1 860	3 667	6 179	9 570	(10%)
Immobilisations corporelles Nettes	48 743	41 465	44 377	47 383	50 482	54 151	2%
Immobilisations en cours	140	200	400	600	800	1 000	0%
Amortissement	0	20	40	60	80	100	(37%)
Immobilisations en cours	140	180	360	540	720	900	45%
Total immobilisations	53 567	56 877	63 609	62 741	60 801	63 759	4%

6.4.3 Les ressources de la banque

6.4.3.1 Les dépôts et avoirs de la clientèle

WIFAK INTERNATIONAL BANK envisage d'intensifier les efforts commerciaux pour la collecte des dépôts de la clientèle principalement auprès du segment Retail avec un taux de croissance annuel moyen sur la période de 2021-2026 de 24% ce qui portera l'encours de ces ressources de 629 479 mDT à fin 2021 à 1 852 050 mDT à l'horizon 2026.

Par ailleurs, la banque continuera à orienter davantage son réseau vers les dépôts à vue, afin de réduire le coût de ses ressources et améliorer la part de ces dépôts dans le total des ressources de la clientèle. C'est ainsi que les dépôts à vue représenteront 43% des dépôts collectés à fin 2026. De même pour les dépôts Tawfir, la part serait de 41% à fin 2026 contre 29% en 2021. En revanche, la part des dépôts Istihmar marquera une baisse sur la période prévisionnelle pour atteindre 14% en 2026 contre une part de 21% en 2021.

Le tableau ci-dessous illustre la répartition des dépôts de la banque :

	2021R	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p	En mDT TCAM 2021-2026
Dépôts à vue	250 817	304 804	383 017	487 203	621 934	792 152	26%
En %	39%	42%	42%	42%	42%	43%	
Tawfir	183 480	251 565	342 770	458 050	600 175	772 163	33%
En %	29%	35%	37%	39%	40%	41%	
Istihmar	130 464	144 639	164 807	191 015	224 013	264 515	15%
En %	21%	20%	18%	16%	15%	14%	
Autres Sommes Dues	64 718	21 451	21 881	22 318	22 765	23 220	(19%)
En %	10%	2%	2%	2%	1%	1%	
Total	629 480	722 461	912 474	1 158 586	1 468 886	1 852 050	24%

6.4.3.3 Les Emprunts et Ressources spéciales

Dans le cadre de diversification de ses ressources de financement, la banque continuera à avoir recours aux ressources du marché financier à travers les emprunts obligataires selon les principes de la finance islamique avec :

- Une émission de 50 MDT en 2022 ;
- Deux émissions annuelles de 40 MDT en 2023 et 2024 ;
- Deux émissions annuelles de 20 MDT en 2025 et 2026.

	2021R	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p	En mDT TCAM 2021-2026
Emprunts matérialisés	10 018	5 931	1 977	-	-	-	-
Emprunts obligataires	46 862	89 706	108 487	119 988	104 914	88 857	14%
Total	56 880	95 637	110 464	119 988	104 914	88 857	9%

6.4.3.4. Les capitaux propres

Les capitaux propres seront portés par la consolidation des réserves suite à l'affectation des résultats des exercices, ce qui portera leurs encours à l'horizon 2026 à 292 751 mDT contre 154 927 mDT à fin décembre 2021, soit une évolution annuelle moyenne de l'ordre de 13%.

Les projections ne tiennent pas compte d'une augmentation de capital sur la période du Business Plan. Par ailleurs, la banque projetera une distribution des dividendes à partir de l'année 2025 pour une valeur de 2 514 mDT, soit 0,083 DT par action et 5 921 mDT en 2026, soit 0,197 DT par action.

	En mDT						TCAM 2021-2026
	2021R	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p	
Capital Social	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	0%
Réserves	20 542	20 542	20 542	20 542	21 865	24 981	4%
Réserves légales	1 867	1 866	1 866	1 866	3 189	6 306	28%
Autres réserves	18 676	18 676	18 676	18 676	18 676	18 676	0%
Actions Propres	(695)	(695)	(695)	(695)	(695)	(695)	0%
Autres Capitaux propres	16 112	16 112	16 112	16 112	16 112	675	(47%)
Résultat reportés	(36 375)	(31 033)	(23 867)	(415)	22 628	53 293	(208%)
Résultat de l'exercice	5 342	7 165	23 453	26 885	39 704	64 514	65%
Total des capitaux propres	154 927	162 092	185 545	212 424	249 614	292 769	14%

La répartition des résultats pour la période prévisionnelle sera la suivante :

	En mDT					
	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024	Exercice 2025
Résultat reporté n-1	(27 460)	(36 375)	(31 033)	(23 867)	(415)	22 628
Résultat net de l'année N-1	(5 376)	5 342	7 165	23 453	26 880	39 704
Transfert aux réserves légales	-	-	-	-	1 323	3 117
Résultat distribuable	(32 835)	(31 033)	(23 867)	(415)	25 142	59 215
Fonds social		-	-	-	-	-
<i>Ratio de distribution de dividendes (payout ratio)</i>	-	-	-	-	10%	10%
Dividendes versés	-	-	-	-	2 514	5 921
Modification comptable de l'exercice N	(3 540)	-	-	-	-	-
Bénéfices non répartis en fin d'année	(36 375)	(31 033)	(23 867)	(415)	22 628	53 293

6.4.4 Le résultat d'exploitation

6.4.4.1 Le Produit Net Bancaire

(1) Marge d'intérêt

Les profits et revenus de la banque poursuivront dans une trajectoire haussière, moyennant un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre 34% durant la période (2021-2026). Cette embellie est essentiellement imputable à l'appréciation des marges et revenus assimilés qui vont frôler les 216 880 mDT à l'horizon 2026.

En mDT

	2021R	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p	TCAM 2021-2026
Marges et revenus assimilés	66 123	81 815	111 095	143 179	176 458	216 880	27%
Charges encourues et assimilées	(32 958)	(39 849)	(48 611)	(57 640)	(66 508)	(75 717)	18%
Marges d'intérêt	33 165	41 966	62 484	85 539	109 950	141 163	34%
<i>Taux de croissance annuel</i>		26%	49%	37%	28%	28%	-

1) Commissions nettes

Les commissions nettes s'élèveront à 43 444 mDT au terme de l'exercice 2026 contre 14 131 mDT réalisées à fin 2021, enregistrant ainsi une performance moyenne annuelle de 25% sur la période (2021-2026).

En mDT

	2021R	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p	TCAM 2021-2026
-							
Commissions perçues	15 494	19 587	24 648	30 906	39 259	50 726	27%
Commissions encourues	(1 363)	(1 792)	(2 399)	(3 353)	(4 861)	(7 282)	40%
Commissions nettes	14 131	17 795	22 249	27 553	34 398	43 444	25%
<i>Taux de croissance annuel</i>		26%	25%	24%	25%	26%	-

(2) Revenus sur portefeuille

Les gains nets sur portefeuille titres atteindront 14 682 mDT à fin 2026 contre 2 384 mDT cumulés en Décembre 2021. Cette montée sera principalement tributaire aux gains sur portefeuille commercial et opérations financières.

En mDT

	2021R	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p	TCAM 2021-2026
Gains sur portefeuille commercial et opérations financières	1 918	2 878	4 316	6 472	9 708	14 561	50%
Revenus du portefeuille d'investissement	467	121	121	121	121	121	(24)%
Gains nets sur portefeuille	2 384	2 999	4 437	6 593	9 829	14 682	44%
Taux de croissance annuel		26%	48%	48%	49%	49%	

- L'activité de la WIFAK INTERNATIONAL BANK se soldera par un Produit Net Bancaire de 199 288 mDT au terme de 2026, en progression annuelle moyenne de 32%.

En mDT

	2021R	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p	TCAM 2021-2026
Marges d'intérêt	33 165	41 966	62 484	85 539	109 956	141 163	34%
Commissions nettes	14 131	17 795	22 249	27 553	34 398	43 444	25%
Gains sur portefeuille	2 384	2 999	4 437	6 593	9 829	14 682	44%
Produit Net Bancaire	49 680	62 759	89 169	119 685	154 176	199 288	32%
Taux de croissance annuel		26%	42%	34%	28%	29%	

6.4.4.2 Les frais généraux

Les frais généraux de la WIFAK INTERNATIONAL BANK atteindront 83 392 mDT à l'horizon 2026 contre 37 396 mDT au 31/12/2021, soit un taux de croissance annuel moyen de 17%.

En mDT

	2021R	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p	TCAM 2021-2026
Frais de personnel	23 372	28 088	35 266	42 355	49 984	55 711	19%
Charges générales d'exploitation	9 651	10 935	11 909	13 335	15 046	16 739	12%
Total Charges opératoires	33 023	39 023	47 174	55 690	65 030	72 450	17%
Dot° aux provisions et amortissements sur immobilisations	4 373	6 762	8 694	11 473	13 464	10 941	20%
Frais généraux	37 396	45 785	55 868	67 164	78 494	83 392	17%
Taux de croissance annuel moyen		22%	22%	20%	16%	6%	-
Coefficient d'exploitation	75%	73%	63%	56%	51%	42%	-

6.4.4.3 Le Résultat Brut d'Exploitation

Le Résultat Brut d'Exploitation signe une belle performance traduite par un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 57% couvrant la période (2021-2026). Cette montée est la résultante de l'appréciation du Produit Net Bancaire, couplée à la maîtrise des frais généraux.

En mDT

	2021R	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p	TCAM 2021-2026
Produit Net Bancaire	49 680	62 759	89 169	119 685	154 176	199 288	32%
Frais généraux	37 396	45 785	55 868	67 164	78 494	83 392	17%
Résultat brut d'exploitation	12 284	16 975	33 301	52 521	75 682	115 896	57%

6.4.4.4 Les dotations aux provisions

Les dotations aux provisions de la banque s'élèveront à 15 084 mDT à l'horizon 2026 contre 7 273 mDT au 31/12/2021, soit un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre 16% sur la période 2021-2026.

En mDT

	2021R	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p	TCAM 2021-2026
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	6 506	9 044	9 062	10 058	12 948	14 396	17%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	767	689	689	689	689	689	(2%)
Total des dotations aux provisions	7 273	9 732	9 751	10 747	13 637	15 085	16%

6.4.4.5 Le Résultat net de l'exercice

Le résultat net de la banque passera 5 342 mDT en Décembre 2021 à un bénéfice de 64 514 mDT au terme de l'exercice 2026.

Par ailleurs, sur le volet rentabilité, le ratio de profitabilité (résultat net/PNB) se situera à 32% à l'horizon 2026. En outre, le ratio de rentabilité des fonds propres s'inscrira à 22% au terme de l'exercice 2022.

En mDT

	2021R	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p	TCAM 2021-2026
Produit Net Bancaire	49 680	62 759	89 169	119 685	154 176	199 288	32%
Frais généraux	(37 396)	(45 785)	(55 868)	(67 164)	(78 494)	(83 392)	17%
Coût de risque	(7 273)	(9 732)	(9 751)	(10 747)	(13 637)	(15 085)	16%
Autres produits d'exploitation	50	-	-	-	-	-	-
Résultat d'exploitation	5 061	7 242	23 550	41 775	62 045	100 811	82%
Solde en gain/perte provenant des éléments ordinaires	475	-	-	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	(189)	(72)	(92)	(14 890)	(22 336)	(36 292)	186%
Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires	(5)	(5)	(5)	(5)	(5)	(5)	0%
Résultat de l'exercice	5 342	7 165	23 453	26 880	39 704	64 514	65%
Résultat Net/ Capitaux propres avant Résultat *(ROE)	3,57%	4,62%	14,47%	14,49%	18,91%	28,26%	-
Résultat Net*/Total Actifs (ROA)	0,54%	0,63%	1,71%	1,62%	1,99%	2,68%	-
Résultat Net*/PNB	10,75%	11,42%	26,30%	22,46%	25,75%	32,37%	-

* Résultat net avant modifications comptables

6.4.5. Risque et Couverture

Dans le souci de parfaire sa qualité d'actifs dans un climat des affaires aussi morose et risqué, la banque poursuivra une politique rigoureuse et sélective en matière de risque de financement.

En mDT

	2021R	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p	TCAM 2021-2026
Créances classées	69 398	106 272	119 085	132 698	153 118	175 439	20%
Total Engagements	814 454	1 012 119	1 253 524	1 561 154	1 913 974	2 339 189	23%
Taux des créances classées	8,52%	10,50%	9,50%	8,50%	8%	7,5%	-
Provisions individuelles	26 118	38 258	42 871	47 771	55 122	63 158	19%
Provisions collectives	7 839	9 058	11 344	14 285	17 609	21 637	23%
Provisions additionnelles	1 122	2 135	3 199	4 316	5 489	6 721	43%
Profits réservés non encaissés	4 409	6 320	7 020	7 826	8 482	9 076	16%
Total couverture	39 488	55 772	64 434	74 198	86 702	100 593	21%
Taux de couverture de créances classées	56,90%	52,48%	54,11%	55,91%	56,62%	57,34%	-
Couverture hors provisions collectives	31 649	46 713	53 090	59 913	69 093	78 955	20%
Taux de couverture de créances classées*	45,61%	43,96%	44,58%	45,15%	45,12%	45%	-

* Taux de couverture de créances classées sans provisions collective

6.5. Les Etats financiers prévisionnels (2022-2026)

6.5.1. Bilans prévisionnels (2022-2026)

	2021 R	2022E	2023p	2024p	2025p	2026p
						En mDT
ACTIF						
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TG T	107 605	143 778	167 195	188 441	224 957	265 543
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	176 680	61 191	59 293	61 657	65 043	68 556
AC3- Créances sur clientèle	603 571	827 307	1 028 599	1 289 640	1 585 370	1 949 863
AC4- Portefeuille-titres commercial	44	44	44	44	44	44
AC5- Portefeuille d'investissement	17 251	18 562	17 873	17 185	16 496	15 808
AC6- Valeurs immobilisées	53 567	56 877	63 609	62 741	60 801	63 759
AC7- Autres actifs	36 500	37 230	37 975	38 734	39 509	40 299
TOTAL ACTIF	995 218	1 144 989	1 374 587	1 658 441	1 992 219	2 403 871
PASSIF						
PA1- Banque centrale et CCP	90 270	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	618	500	525	551	579	608
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle	629 480	722 461	912 474	1 158 586	1 468 886	1 852 050
PA4- Emprunts et ressources spéciales	56 880	95 637	110 464	119 988	104 914	88 857
PA5- Autres passifs	63 044	64 299	65 580	66 892	68 226	69 587
TOTAL PASSIF	840 292	982 897	1 189 043	1 446 017	1 742 605	2 111 102
CAPITAUX PROPRES						
CP1- Capital	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
CP2- Réserves	20 542	20 542	20 542	20 542	21 865	24 982
CP3- Actions propres	(695)	(695)	(695)	(695)	(695)	(695)
CP4- Autres capitaux propres	16 112	16 112	16 112	16 112	16 112	675
CP5- Résultats reportés	(36 375)	(31 033)	(23 867)	(415)	22 628	53 293
CP6- Résultat de l'exercice	5 342	7 165	23 453	26 880	39 704	64 514
TOTAL CAPITAUX PROPRES	154 926	162 092	185 545	212 424	249 614	292 769
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	995 218	1 144 989	1 374 587	1 658 441	1 992 219	2 403 871

6.5.2. Etats de résultats prévisionnels (2022-2026)

En mDT

	2021R	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	84 001	104 400	140 179	180 678	225 545	282 287
PR1 Marges et revenus assimilés	66 123	81 815	111 095	143 179	176 458	216 880
PR2 Commissions reçues	15 494	19 587	24 648	30 906	39 259	50 726
PR3 Gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières	1 918	2 878	4 316	6 472	9 708	14 561
PR4 Revenus du portefeuille d'investissement	467	121	121	121	121	121
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	(34 321)	(41 641)	(51 010)	(60 993)	(71 369)	(82 999)
CH1 Charges encourus et charges assimilées	(32 958)	(39 849)	(48 611)	(57 640)	(66 508)	(75 717)
CH2 Commissions encourues	(1 363)	(1 792)	(2 399)	(3 353)	(4 861)	(7 282)
CH3 Perte sur Portefeuille-titres commerciales et opérations financières	-	-	-	-	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	49 680	62 759	89 169	119 685	154 176	199 288
PR5/CH4 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(6 506)	(9 044)	(9 062)	(10 058)	(12 948)	(14 396)
PR6/CH5 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(767)	(689)	(689)	(689)	(689)	(689)
PR7 Autres produits d'exploitation	50	-	-	-	-	-
CH6 Frais de personnel	(23 372)	(28 088)	(35 266)	(42 355)	(49 984)	(55 711)
CH7 Charges générales d'exploitation	(9 651)	(10 935)	(11 909)	(13 335)	(15 046)	(16 739)
CH8 Dotations aux amortissements et aux provisions	(4 373)	(6 762)	(8 694)	(11 473)	(13 464)	(10 941)
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 061	7 242	23 550	41 775	62 045	100 811
PR8 /CH9 Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	475	-	-	-	-	-
CH11 Impôt sur les bénéfiques	(189)	(72)	(92)	(14 890)	(22 336)	(36 292)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	5 347	7 171	23 458	26 885	39 709	64 519
Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires	(5)	(5)	(5)	(5)	(5)	(5)
Résultat net	5 342	7 165	23 453	26 880	39 704	64 514
Modification comptable	(3 540)	-	-	-	-	-
RESULTAT NET APRES MODIFICATION COMPTABLE	1 802	7 165	23 453	26 880	39 704	64 514

6.5.3 Etats de flux de trésorerie prévisionnels (2022-2026)

En mDT

	2021R	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p
ACTIVITES D'EXPLOITATION						
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)	86 957	104 279	140 059	180 557	225 425	282 166
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(33 150)	(41 641)	(51 010)	(60 993)	(71 369)	(82 999)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à des établissements financiers	-	-	-	-	-	-
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(134 155)	(223 735)	(201 292)	(261 041)	(295 729)	(364 493)
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle	141 455	92 981	190 013	246 112	310 300	383 164
Titres de placement / Titres de transaction	-	-	-	-	-	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(24 110)	(28 088)	(35 266)	(42 355)	(49 984)	(55 711)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(14 220)	(20 147)	(21 129)	(23 534)	(28 129)	(31 258)
Impôts sur les sociétés	(195)	(77)	(97)	(14 895)	(22 342)	(36 297)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	22 582	(116 427)	21 278	23 851	68 172	94 570
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT						
Marge et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	3 772	121	121	121	121	121
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement	807	(1 312)	689	689	689	689
Acquisitions /cessions sur immobilisations	(2 486)	(10 072)	(15 427)	(10 605)	(11 524)	(13 899)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	2 093	(11 263)	(14 617)	(9 795)	(10 715)	(13 090)
ACTIVITES DE FINANCEMENT						
Emission/rachat d'actions	-	-	-	-	-	-
Encaissement d'emprunt obligataire	25 000	50 000	40 000	40 000	20 000	20 000
Remboursement d'emprunt obligataire	(5 790)	(11 219)	(21 219)	(28 499)	(35 073)	(36 057)
Remboursement d'emprunt	(4 454)	(3 954)	(3 954)	(1 977)	-	-
Dividendes versés et autres distributions	-	-	-	-	(2 514)	(5 921)
Mouvements sur fond social et de retraite	2	-	-	-	-	(15 437)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	14 758	34 827	14 827	9 524	(17 588)	(37 416)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	39 433	(92 863)	21 487	23 579	39 869	44 064
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	154 007	193 440	100 577	122 064	145 643	185 512
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	193 440	100 577	122 064	145 643	185 512	229 576

6.6. Indicateurs de gestion et principaux ratios prévisionnels

6.6.1. Indicateurs de gestion

	En mDT					
	2021R	2022E	2023P	2024P	2025P	2026P
Total du Bilan	995 219	1 144 989	1 374 587	1 658 441	1 992 219	2 403 871
Crédits à la clientèle	603 571	827 307	1 028 599	1 289 640	1 585 370	1 949 863
Dépôts de la Clientèle	629 480	722 461	912 474	1 158 586	1 468 886	1 852 050
Capitaux Propres avant résultat	149 585	154 926	162 092	185 545	209 910	228 256
Capitaux propres après résultat	154 927	162 092	185 545	221 424	249 614	292 769
Capital social	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
Produit Net Bancaire	49 680	62 759	89 169	119 685	154 176	199 288
Commissions Nettes	14 131	17 795	22 249	27 553	34 398	43 443
Frais de personnel	23 372	28 088	35 266	42 355	49 984	55 711
Charges générales d'exploitation	9 651	10 935	11 909	13 335	15 046	16 739
Frais généraux (Frais de personnel + Charges générales d'exploitation + Dotations aux amortissements immobilisations)	37 396	45 785	55 868	67 164	78 494	83 392
Résultat d'exploitation	5 061	7 242	23 550	41 775	62 045	100 811
Résultat Net	5 342	7 165	23 453	26 880	39 704	64 514
Dividendes	-	-	-	-	2 514	5 921
Nombre d'actions (en milliers)	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Effectif	311	360	406	452	498	544
Nombre d'agences	37	47	57	67	77	87

6.6.2 Principaux ratios

- Ratios de structure

	En mDT					
	2021R	2022E	2023P	2024P	2025P	2026P
Capitaux Propres après résultat / Total Bilan	15,57%	14,16%	13,50%	12,81%	12,53%	12,18%
Créances nettes sur la clientèle / Total Bilan	60,65%	72,25%	74,83%	77,76%	79,58%	81,11%
Dépôt de la clientèle / Total Bilan	63,25%	63,10%	66,38%	69,86%	73,73%	77,04%
Dépôts de la clientèle / Créances nettes sur la clientèle	104,29%	87,33%	88,71%	89,84%	92,65%	94,98%

(*) Fonds propres avant résultat

- Ratios de productivité

	2021R	2022E	2023P	2024P	2025P	2026P
Frais généraux/ PNB	75,27%	72,95%	62,65%	56,12%	50,91%	41,84%
Commissions Nettes / Frais de personnel	60,46%	63,36%	63,09%	65,05%	68,82%	77,98%
Dépôts de la clientèle/ Effectif (en mDT)	2 024	2 007	2 247	2 563	2 950	3 405
Frais généraux / Effectif (en mDT)	120	127	138	149	158	153
Frais de personnel / Effectif (en mDT)	75	78	87	94	100	102
PNB/ Effectif (en mDT)	160	174	220	265	310	366

- Ratios de Rentabilité

	2021R	2022E	2023P	2024P	2025P	2026P
R O E: Bénéfice net*/capitaux propres avant résultat	3,57%*	4,62%	14,47%	14,49%	18,91%	28,26%
R O A: Bénéfice net*/ Total actif	0,54%*	0,63%	1,71%	1,62%	1,99%	2,68%
Bénéfice net*/ PNB	10,75%*	11,42%	26,30%	22,46%	25,75%	32,37%
P N B/ Total Bilan	4,99%	5,48%	6,49%	7,22%	7,74%	8,29%
Dividendes/ capital social	-	-	-	-	1,68%	3,95%
Commissions Nettes / P N B	28,44%	28,35%	24,95%	23,02%	22,31%	21,80%

*Bénéfice net avant modifications comptables

- Ratio de Risque

	2021R	2022E	2023P	2024P	2025P	2026P
Ratio de solvabilité	18,53%	14%	13,6%	12,7%	11,8%	11,7%
Taux des créances classées	8,52%	10,50%	9,50%	8,50%	8%	7,5%
Taux de couverture des créances classées*	45,61%	43,96%	44,58%	45,15%	45,12%	45%
Ratio crédits / dépôts (LTD)	94%	100,31%	98,95%	99,09%	99,06%	98,60%

* Taux de couverture de créances classées sans provisions collectives

6.7 Avis des commissaires aux comptes sur les informations prévisionnelles



Adresse : 5, Rue Sufetula- Notre Dame
Mutuelle ville 1083 –Tunis
Tél : 71 841 109/110/160 - Fax : 71 841 160
E. mail : neji.fethi@cnf-tn.com



UNIVERS AUDIT

Audit - Conseil & Organisation
Adresse : Rue Lac Léman, Résidence Lac 2001
Bureau A 22-Les Berges du Lac 1053 Tunis-
MF : 1181282N/A/M/000
Tel : 71 964 692 - Fax : 71 964 741
Email : rachid.nachi@universaudit.com

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2022 A 2026

MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

En notre qualité de commissaires aux comptes de « WIFAK INTERNATIONAL BANK », nous avons examiné les données prévisionnelles actualisées allant de l'année 2022 à 2026 dans le cadre du prospectus d'émission d'emprunt obligataire.

Ces informations financières prévisionnelles actualisées et les hypothèses sur la base desquelles elles ont été établies, relèvent de la responsabilité des dirigeants et du Conseil d'Administration de la banque.

Il nous appartient sur la base de notre examen, d'exprimer notre conclusion sur ces informations financières prévisionnelles actualisées.

Nous avons effectué notre examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, à la mission d'examen d'informations financières prévisionnelles actualisées et plus particulièrement la norme internationale de mission d'assurance « ISAE 3400 ».

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles actualisées sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et elles sont synthétisées dans un bilan, un état des engagements hors bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie établis conformément aux normes comptables applicables en Tunisie.



Nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions puisque les événements anticipés ne se produisent pas souvent comme prévu, et l'écart pourrait être significatif.

Ce rapport émis aux seuls fins du dépôt du prospectus d'émission de l'emprunt obligataire en Tunisie et ne peut être utilisé dans un autre contexte.

Tunis, le 07 septembre 2022

Les Co-commissaires aux comptes

CABINET NEJI FETHI



UNIVERS AUDIT

RACHID NECHI



FINANCE